



**HAL**  
open science

# Analyse de l'impact des réformes économiques sur les inégalités de genre et la pauvreté en Afrique : Application au Burkina Faso et au Sénégal

Pierre Nziengui Mamboundou

► **To cite this version:**

Pierre Nziengui Mamboundou. Analyse de l'impact des réformes économiques sur les inégalités de genre et la pauvreté en Afrique : Application au Burkina Faso et au Sénégal. Economies et finances. Normandie Université, 2020. Français. NNT : 2020NORMLH27 . tel-03476079

**HAL Id: tel-03476079**

**<https://theses.hal.science/tel-03476079>**

Submitted on 12 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

## THESE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité Sciences Economiques

Préparée au sein de l'Université Le Havre Normandie

**Analyse de l'impact des réformes économiques sur les inégalités de genre et la pauvreté en Afrique.**

**Application au Burkina Faso et au Sénégal**

Présentée et soutenue par

**Pierre NZIENGUI MAMBOUNDOU**

Thèse soutenue publiquement le vendredi 11 décembre 2020  
devant le jury composé de

M. Olivier <b>BEAUMAIS</b>	<b>Professeur des Universités</b> , Université Rouen Normandie	Examineur
M. Joseph François <b>CABRAL</b>	<b>Professeur des Universités</b> , Université Cheikh Anta Diop de Dakar - SENEGAL	Rapporteur
Mme Gaëlle <b>FERRANT</b>	<b>Docteure en sciences économiques, Economiste</b> , Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)	Examinatrice
Mme Hélène <b>MAISONNAVE</b>	<b>Professeure des Universités</b> , Université Le Havre Normandie	Directrice de thèse
M. Jean-Marc <b>MONTAUD</b>	<b>Maître de conférences HDR</b> , Université de Pau et des Pays de l'Adour	Rapporteur

Thèse dirigée par Madame Hélène MAISONNAVE, Professeure des Universités à l'Université Le Havre Normandie,  
Directrice du laboratoire EDEHN (Équipe d'Économie le Havre Normandie)





## Résumé

Les inégalités de genre et la pauvreté demeurent élevées au Burkina Faso et au Sénégal. En effet, pour ce qui est des inégalités de genre, le classement du « Global Gender Gap Index 2020 » initié par le World Economic Forum (WEF 2020) les classe respectivement 129<sup>ème</sup> et 99<sup>ème</sup> sur 153 pays évalués. Cet indicateur permet de mesurer l'ampleur des inégalités de genre tout en les comparant dans le temps à partir de critères économiques, éducatifs, sanitaires et politiques. La pauvreté quant à elle touche 43,7% de la population au Burkina Faso contre 38% de la population sénégalaise. (Banque Mondiale 2011, 2014). Par ailleurs, dans ces deux économies, elle sévit davantage en milieu rural qu'urbain car l'incidence de la pauvreté rurale est estimée à 47,5% au Burkina Faso (INSD-EMC 2014) contre 57,1% au Sénégal (PSE 2014). Pour inverser ces tendances défavorables, les gouvernements des deux pays ont élaboré des plans de développement ambitieux qui englobent plusieurs réformes économiques et sociales. Il s'agit du Plan National de Développement Economique et sociale (PNDES, 2016) au Burkina Faso et du Plan Sénégal Emergent (PSE, 2014) pour le Sénégal. Nous essayons dans cette analyse d'explicitier les effets de certaines de ces réformes sur les inégalités de genre et la pauvreté. Au Burkina Faso, nous nous intéressons aux effets des réformes fiscales (Taxe sur la valeur ajoutée, subventions des produits pétroliers). Au Sénégal par contre, nous nous focalisons sur les réformes agricoles. En outre, nous réalisons aussi une analyse comparative des deux économies avec comme axe de recherche les effets d'une réduction des dépenses publiques.

Dans le premier chapitre, intitulé « *Réformes fiscales, inégalités de genre, pauvreté et sécurité alimentaire au Burkina Faso* », un modèle d'équilibre général calculable statique est construit en considérant la segmentation « sexo-spécifique » de la main d'œuvre et la dualité entre travail marchand et travail domestique. Ce choix méthodologique permet d'analyser les inégalités tant dans la sphère marchande que non marchande de l'économie. Le modèle est ensuite couplé à un module de micro simulation pour analyser les effets sur la pauvreté. Les résultats des simulations indiquent que toutes ces réformes favorisent un accroissement de la pauvreté, des inégalités et de l'insécurité alimentaire. La baisse du pouvoir d'achat suite à l'inflation, la hausse du travail domestique, les réductions des salaires sont les principaux facteurs explicatifs de cette situation. Par ailleurs, l'instauration d'une mesure de compensation

par le biais d'un accroissement des transferts gouvernementaux aux ménages favorise un ralentissement de la pauvreté et des inégalités sans pour autant les réduire.

Le deuxième chapitre ayant pour titre « *Impact d'une réduction des dépenses publiques sur les inégalités de genre et la pauvreté : application comparée au Burkina Faso et au Sénégal* » est une extension du modèle présenté dans le premier chapitre. Nous étendons dans ce dernier l'analyse à la question des dépenses publiques dont la réduction est aujourd'hui perçue par le Fonds Monétaire International (FMI) comme un levier pour lutter contre les déficits publics au Burkina Faso et pour maîtriser l'endettement au Sénégal. Il apparaît au sortir de l'analyse que la réduction des dépenses publiques a des effets négatifs sur les deux économies. Elle accentue la pauvreté dans les deux pays et les inégalités entre les ménages urbains et ruraux au Burkina Faso. La hausse de la pauvreté découle de la baisse des revenus des ménages suite à une réduction des salaires qui conduit les ménages à diminuer leur consommation. Au niveau de l'emploi, on observe que cette politique économique favorise davantage les femmes.

Le troisième et dernier chapitre « *Réformes économiques agricoles, inégalités de genre et pauvreté au Sénégal* » évalue, grâce à un modèle d'équilibre général calculable dynamique récursif micro-simulé, les effets de l'octroi de subventions publiques à l'investissement agricole et d'une augmentation des subventions à la production agricole sur les inégalités de genre et la pauvreté au Sénégal. Pour ce faire, il intègre lui aussi une division « sexo-spécifique » du marché du travail ainsi que l'existence du chômage. Les résultats de ces réformes démontrent que les subventions aux investissements favorisent la baisse à court et long terme des inégalités et de la pauvreté lorsque cette politique économique est financée avec le déficit et exclusivement à long terme lorsque le financement repose sur les dépenses publiques. Les subventions à la production agricole n'entraînent quant à elles qu'une réduction des inégalités et de la pauvreté qu'à court terme.

## Abstract

Gender inequalities and poverty remain high in Burkina Faso and Senegal. Indeed, with regard to gender inequalities, “Global Gender Gap Index 2020” initiated by the World Economic Forum (WEF 2020) ranks them respectively 129th and 99th out of 153 countries assessed. This indicator measures the extent of gender inequalities while comparing them over time using economic, educational, health and political criteria. At poverty side, it affects 43.7% of the population in Burkina Faso and 38% of the Senegalese population. (World Bank 2011, 2014). Moreover, in these two economies, it is more prevalent in rural than in urban areas because the incidence of rural poverty is estimated at 47.5% in Burkina Faso (NISD-EMC 2014) against 57.1% in Senegal (PES 2014).

To reverse these unfavourable trends, the governments of both countries have drawn up ambitious development plans that encompass several economic and social reforms. These are the National Economic and Social Development Plan (NESDP, 2016) in Burkina Faso and the Plan for an Emerging Senegal (PES, 2014) for Senegal. In this analysis, we analyse the effects of some of these reforms on gender inequalities and poverty. In Burkina Faso, we are interested in the effects of tax reforms (value added tax, petroleum product subsidies). In Senegal, we are focusing on agricultural reforms. In addition, we are carrying out a comparative analysis of the two economies with a research focus on the effects of reduced public spending.

In the first chapter, entitled “*Tax reforms, gender inequality, poverty and food security in Burkina Faso*”, a static computable general equilibrium model is built by considering the gender division of the labour force and the duality between labour market and domestic work. This methodological choice makes it possible to analyse gender inequalities in both sphere of the economy. The model is then coupled with a micro simulation module to evaluate the effects on poverty. The simulations results indicate that all of these reforms promote an increase of poverty, gender inequality and food insecurity. The decline in purchasing power following inflation, the increase in domestic work and wage cuts are the causes for this situation. Moreover, the introduction of a compensation measure through an increase in government, transfers to households favours a slight increase in poverty and gender inequalities without reducing them.

The second chapter entitled “*Impact of a reduction in public spending on gender inequalities and poverty: comparative application in Burkina Faso and Senegal*” is an extension of the model presented in the first chapter. We extend the analysis to the issue of

public spending, because their reduction is perceived by the International Monetary Fund as a lever to fight against public deficits in Burkina Faso and to control debt in Senegal. It appears from the analysis that the reduction in public spending has negative effects on both economies. It accentuates poverty in both countries and inequalities between urban and rural households in Burkina Faso. The increase in poverty stems from the fall in household income following a reduction in wages. In terms of employment, we observe that this economic policy favours more women.

Finally, the third chapter, "*Agricultural economic reforms, gender inequalities and poverty in Senegal*" analyses, thanks to a micro-simulated dynamic recursive computable general equilibrium model, the effects of the granting of public investment subsidies to agriculture production and an increase in agricultural production subsidies on gender inequalities and poverty in Senegal. To do this, it also integrates a gender division of the labour market as well as the existence of unemployment. The results show that investment subsidies reform promote short and long term reductions in gender inequalities and poverty when it is financed with the public deficit and exclusively in the long term when the financing is based on public spending. Subsidies to agricultural production, on the other hand, lead to a reduction in inequalities and poverty in the short term.

# Table des Matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iv
Table des Matières.....	vi
Liste des figures.....	x
Liste des tableaux.....	xii
Liste des sigles et abréviations.....	xiv
Dédicaces.....	xvi
Remerciements.....	xviii
Introduction générale.....	1
Chapitre I : Réformes fiscales, inégalités de genre, pauvreté et sécurité alimentaire au Burkina Faso.....	17
1.1. Introduction.....	17
1.2. Les femmes et l'emploi au Burkina Faso.....	20
1.2.1. Les femmes et le marché du travail : Etat des lieux.....	20
1.2.2. Education des filles et marché du travail au Burkina Faso.....	26
1.2.3. Travail domestique, normes socioculturelles et emploi des femmes au Burkina Faso.....	27
1.3. Le profil de la sécurité alimentaire au Burkina Faso.....	29
1.4. Revue de la littérature.....	30
1.4.1. Travaux domestiques et travail des femmes.....	30
1.4.2. Réformes fiscales, inégalités et croissance.....	33
1.4.3. Réformes fiscales et sécurité alimentaire.....	38
1.4.4. Remarques conclusives.....	39
1.5. Cadre méthodologique.....	41
1.5.1. Le modèle.....	41
1.5.1.1. La production.....	43
1.5.1.2. Le marché du travail : travail marchand vs travail domestique.....	45
1.5.1.3. L'analyse de la pauvreté.....	49
1.5.2. Les données.....	50
1.5.3. Analyse descriptive de l'économie du Burkina Faso à travers sa MCS.....	52
1.6. Présentation des politiques simulées.....	58
1.6.1. La suppression partielle de la subvention publique aux prix des produits pétroliers.....	58
1.6.2. La TVA : Suppression des exonérations pour les uns et augmentation du taux pour les autres.....	60
1.6.3. Place et importance de l'agriculture, du pétrole et des énergies (hydro-électrique) dans l'économie du Burkina Faso.....	62
1.7. Analyse et discussion des résultats.....	64
1.7.1. Simulation 1 : Suppression partielle de la subvention gouvernementale aux prix des produits pétroliers.....	64
1.7.1.1. Analyse des effets macroéconomiques.....	64
1.7.1.2. Impact sur les variables sectorielles.....	66
1.7.1.3. Effets sur les agents.....	68
1.7.1.4. Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités.....	69
1.7.2. Simulation 2 : Instauration d'une TVA minimale à 5% sur les produits agricoles.....	72
1.7.2.1. Impact sur les variables macroéconomiques.....	72
1.7.2.2. Impact sur les variables sectorielles.....	74
1.7.2.3. Effets sur les agents.....	77
1.7.2.4. Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités.....	78
1.7.3. Simulation 3 : Hausse de la TVA sur l'eau et l'électricité au taux légal de 18%.....	80
1.7.3.1. Impact sur les variables macroéconomiques.....	80
1.7.3.2. Effets sur les variables sectorielles.....	82
1.7.3.3. Effets sur les agents.....	83
1.7.3.4. Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités.....	84
1.7.4. Simulation 4 : Suppression de la subvention gouvernementale aux produits pétroliers avec une augmentation des transferts aux ménages.....	86
1.7.4.1. Impact sur les indicateurs macroéconomiques.....	86



1.7.4.2.	Impact sur les variables sectorielles.....	88
1.7.4.3.	Effets sur les agents .....	90
1.7.4.4.	Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités.....	91
1.7.5.	Simulation 5 : Instauration d'une TVA minimale de 5% sur les produits exonérés avec un accroissement des transferts gouvernementaux aux ménages. ....	92
1.7.5.1.	Impact sur les variables macroéconomiques.....	92
1.7.5.2.	Impacts sur les variables sectorielles .....	94
1.7.5.3.	Effets sur les agents .....	96
1.7.5.4.	Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités.....	96
1.7.6.	Simulation 6 : Augmentation de la TVA sur l'eau et l'électricité à 18% avec une hausse des transferts du gouvernement aux ménages. ....	98
1.7.6.1.	Impact sur les indicateurs macroéconomiques .....	98
1.7.6.2.	Impact sur les variables sectorielles.....	99
1.7.6.3.	Effets sur les agents .....	100
1.7.6.4.	Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités.....	101
1.8.	Analyse récapitulative des effets des politiques simulées sur le genre .....	102
1.9.	Conclusion .....	104
Chapitre II : Impact d'une réduction des dépenses publiques sur les inégalités de genre et la pauvreté : Application comparée au Burkina Faso et au Sénégal .....		107
2.1.	Introduction .....	107
2.2.	La situation des femmes au Sénégal et au Burkina Faso.....	110
2.2.1.	La place des femmes sur le marché du travail.....	110
2.2.2.	Education, travail domestique et normes sociales .....	113
2.3.	Présentation de la politique simulée .....	115
2.3.1.	La baisse des dépenses publiques : un levier pour réduire l'endettement et les déficits au Burkina Faso et au Sénégal .....	115
2.4.	Revue de la littérature .....	117
2.4.1.	Les dépenses publiques et la réduction des inégalités et de la pauvreté.....	117
2.4.2.	Typologie des inégalités de genre .....	119
2.5.	Cadre méthodologique .....	122
2.5.1.	Le modèle et les données .....	122
2.5.2.	Analyse comparative et descriptive des deux économies à partir de leur MCS .....	124
2.6.	Analyse des résultats .....	127
2.6.1.	Impacts macroéconomiques .....	127
2.6.2.	Effets sectoriels .....	131
2.6.3.	Effets sur les agents.....	134
2.6.4.	Effets sur la pauvreté.....	137
2.7.	Analyse récapitulative des effets sur le genre .....	138
2.8.	Conclusion .....	139
Chapitre III : Réformes économiques agricoles, inégalités de genre et pauvreté au Sénégal .....		141
3.1.	Introduction .....	141
3.2.	Marché du travail, situation des femmes et agriculture au Sénégal : Etat des lieux .....	144
3.2.1.	Le marché du travail au Sénégal et la problématique du genre.....	144
3.2.2.	L'éducation des filles et les normes socio-culturelles au Sénégal.....	147
3.2.3.	Le secteur agricole et ses caractéristiques .....	149
3.3.	Revue de littérature .....	150
3.3.1.	L'agriculture et son rôle face à la pauvreté et les inégalités.....	151
3.3.2.	Les inégalités de genre : typologie et conséquences économiques .....	154
3.3.3.	Le développement de l'agriculture, les inégalités de genre et la pauvreté : Revue des études au Sénégal .....	155
3.4.	Le cadre méthodologique .....	157
3.4.1.	Le modèle.....	157
3.4.1.1.	Le bloc de production.....	158
3.4.1.2.	Le marché du travail.....	163
3.4.1.3.	La micro-simulation .....	164
3.4.2.	Les données.....	164

3.4.3. Analyse de l'économie sénégalaise au travers de sa MCS .....	165
3.5. Aperçu des politiques simulées .....	170
3.5.1. L'octroi de subventions aux investissements agricoles .....	170
3.5.2. L'augmentation des subventions publiques à la production agricole .....	171
3.6. Analyse et discussions des résultats .....	171
3.6.1. Simulation 1 : Octroi de subventions aux investissements en capital agricole financées par le déficit public .....	172
3.6.1.1. Effets macroéconomiques à court terme .....	172
3.6.1.2. Effets sur les variables sectorielles à court terme .....	174
3.6.1.2.1. Les secteurs agricoles.....	174
3.6.1.2.2. Les secteurs non agricoles.....	175
3.6.1.3. Effets sur les agents à court terme.....	177
3.6.1.4. Effets sur la pauvreté à court terme.....	178
3.6.1.5. Effets macroéconomiques à long terme .....	179
3.6.1.6. Effets sectoriels à long terme .....	180
3.6.1.6.1. Les secteurs agricoles.....	180
3.6.1.6.2. Les secteurs non agricoles.....	182
3.6.1.7. Effets sur les agents et la pauvreté à long terme .....	183
3.6.2. Simulation 2 : Hausse des subventions publiques aux productions agricoles financées par le déficit public .....	184
3.6.2.1. Effets macroéconomiques à court terme .....	184
3.6.2.2. Effets sectoriels à court terme .....	186
3.6.2.2.1. Les secteurs agricoles.....	186
3.6.2.2.2. Les autres secteurs de l'économie .....	188
3.6.2.3. Les effets sur les agents et la pauvreté à court terme .....	189
3.6.2.4. Effets macroéconomiques à long terme .....	190
3.6.2.5. Effets sectoriels à long terme .....	192
3.6.2.5.1. Les secteurs agricoles.....	192
3.6.2.5.2. Les autres secteurs de l'économie .....	193
3.6.2.6. Effets sur les agents et la pauvreté à long terme .....	194
3.6.3. Simulation 3 : Octroi d'une subvention aux investissements agricoles financée par une réduction des dépenses publiques.....	195
3.6.3.1. Effets macroéconomiques à court terme .....	195
3.6.3.2. Effets sectoriels à court terme .....	197
3.6.3.2.1. Les secteurs agricoles.....	197
3.6.3.2.2. Les autres secteurs de l'économie .....	198
3.6.3.3. Effets sur les agents et la pauvreté à court terme .....	200
3.6.3.4. Effets macroéconomiques à long terme .....	201
3.6.3.5. Effets sectoriels à long terme .....	203
3.6.3.5.1. Les secteurs agricoles.....	203
3.6.3.5.2. Les autres secteurs de l'économie .....	204
3.6.3.6. Effets sur les agents et la pauvreté à long terme .....	205
3.6.4. Simulation 4 : Accroissement des subventions agricoles financées par la baisse des dépenses publiques	207
3.6.4.1. Effets macroéconomiques à court terme .....	207
3.6.4.2. Effets sectoriels à court terme .....	209
3.6.4.2.1. Les secteurs agricoles.....	209
3.6.4.2.2. Les secteurs non agricoles.....	210
3.6.4.3. Effets sur les agents et la pauvreté à court terme .....	211
3.6.4.4. Effets macroéconomiques à long terme .....	212
3.6.4.5. Effets sectoriels à long terme .....	214
3.6.4.5.1. Les secteurs agricoles.....	214
3.6.4.5.2. Les secteurs non agricoles.....	215
3.6.4.6. Effets sur les agents et la pauvreté à long terme .....	216
3.7. Analyse récapitulative des effets sur le genre des politiques simulées .....	217
3.8. Conclusion .....	218
Conclusion générale .....	221

Bibliographie.....	229
Annexes.....	B
Annexes A : Résultats du chapitre I (%).....	B
Annexes B : Résultats du Chapitre II (%).....	L
Annexes C : Résultats du Chapitre III (%).....	S
Annexes D : Valeurs des élasticités utilisées au Burkina Faso et au Sénégal pour les secteurs clés.....	GG

## Liste des figures

Figure 1: Evolution des emplois par secteurs au Burkina Faso .....	22
Figure 2 : Structure de la production au Burkina Faso.....	45
Figure 3: Structure de la production au Burkina Faso.....	52
Figure 4:Composition de la valeur ajoutée au Burkina Faso .....	53
Figure 5: Répartition Hommes-Femmes par secteur .....	53
Figure 6 :Structuration des branches par type de travail au Burkina .....	54
Figure 7: Ventilation de la production du Burkina Faso.....	55
Figure 8: Composition des importations et des exportations au Burkina.....	55
Figure 9: Structure de la consommation des ménages au Burkina.....	56
Figure 10: Impact sur la pauvreté .....	71
Figure 11: Impact sur la pauvreté .....	79
Figure 12: Impact sur la pauvreté .....	85
Figure 13: Impact sur la pauvreté .....	91
Figure 14: Impact sur la pauvreté .....	97
Figure 15: Impact sur la pauvreté .....	102
Figure 16 : Evolution de la dette et du déficit public en % du PIB au Burkina Faso.....	116
Figure 17 : Evolution de la dette et du déficit public en % du PIB au Sénégal .....	116
Figure 18 : Composition de la valeur ajoutée au Sénégal.....	124
Figure 19 : Composition de la valeur ajoutée au Burkina Faso.....	124
Figure 20 : Répartition des revenus en fonction des sources (%).....	125
Figure 21: Impact sur la pauvreté rurale au Burkina et au Sénégal (%) .....	137
Figure 22: Impact sur la pauvreté urbaine au Burkina et au Sénégal (%).....	137
Figure 23 : Structure de la production au Sénégal.....	159
Figure 24 : Composition de la production au Sénégal .....	165
Figure 25 : Répartition des facteurs par secteurs.....	166
Figure 26 : Structure par genre de la demande de travail.....	167
Figure 27 : Composition des demandes de travail des secteurs par genre et qualifications.....	167
Figure 28 : Ventilation de la production au Sénégal .....	168
Figure 29 : Composition des exportations et importations au Sénégal .....	169
Figure 30 : Ventilation de la production au Sénégal .....	169
Figure 31 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à court terme (%).....	178
Figure 32 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à long terme (%) .....	183
Figure 33 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à court terme (%).....	190
Figure 34 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à long terme (%) .....	195
Figure 35 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à court terme (%).....	201
Figure 36 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à long terme (%) .....	206
Figure 37 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à court terme (%).....	212
Figure 38 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à long terme (%).....	217



## Liste des tableaux

Tableau 1: Taux de participation et d'occupation par genre (%) .....	21
Tableau 2 : Répartition par genre de la main d'œuvre par secteurs (%) .....	21
Tableau 3 : Répartition des qualifications des travailleurs par genre et lieux de résidence (%) .....	22
Tableau 4 : Répartition des contrats de travail par genre et qualification (%) .....	23
Tableau 5 : Evolution des emplois vulnérables par genre (%).....	24
Tableau 6 : Taux de candidatures et d'admissions aux concours professionnels publics (%) .....	24
Tableau 7 : Répartition par genre des travailleurs de la fonction publique .....	25
Tableau 8 : Evolution de différents indicateurs d'éducation par genre en % .....	26
Tableau 9 : Consommations intermédiaires des secteurs au Burkina (%) .....	57
Tableau 10 : Poids des types d'impôts dans le budget de l'Etat en % au Burkina.....	60
Tableau 11 : Structure de la consommation des ménages en % .....	62
Tableau 12: Poids des produits pétroliers dans les CI des branches .....	63
Tableau 13: Impact sur les indices macroéconomiques (%) .....	64
Tableau 14: Effets sur les variables sectorielles (%) .....	67
Tableau 15: Impact sur les indices macroéconomiques (%) .....	72
Tableau 16: Effets sur la production des secteurs (%) .....	74
Tableau 17: Effets sur les variables sectorielles (%) .....	75
Tableau 18: Impact sur les indices macroéconomiques (%) .....	80
Tableau 19: Effets sur la production des secteurs (%) .....	81
Tableau 20: Effets sur les variables sectorielles (%) .....	82
Tableau 21: Impact sur les indices macroéconomiques (%) .....	86
Tableau 22: Effets sur la production des secteurs (%) .....	87
Tableau 23: Effets sur les variables sectorielles (%) .....	88
Tableau 24: Impact sur les indices macroéconomiques (%) .....	92
Tableau 25: Effets sur la production des secteurs (%) .....	92
Tableau 26: Effets sur les variables sectorielles (%) .....	94
Tableau 27: Impact sur les indices macroéconomiques (%) .....	98
Tableau 28: Effets sur les variables sectorielles (%) .....	99
Tableau 29: Taux de participation et d'occupation des travailleurs (%).....	110
Tableau 30: Intensité de la main d'œuvre féminine par secteur d'activité (%) .....	111
Tableau 31: Répartition par genre des emplois vulnérables (%) .....	111
Tableau 32: Types de contrat par genre et qualification (%) .....	112
Tableau 33: Profil des travailleurs par lieux de résidence (%) .....	113
Tableau 34: Ratio filles/garçons dans les différents cycles éducatifs .....	114
Tableau 35: Impact sur les indicateurs macroéconomiques(%) .....	127
Tableau 36: Effets sur la production au Burkina (%) .....	128
Tableau 37: Effets sur la production au Sénégal (%) .....	130
Tableau 38: Effets sur les variables sectorielles au Burkina (%).....	132
Tableau 39: Effets sur les variables sectorielles au Sénégal (%).....	133
Tableau 40 : Taux d'activité et d'occupation par genre chez les plus de 15 ans (%).....	144
Tableau 41 : Répartition des chômeurs par genre selon les qualifications .....	145
Tableau 42 : Répartition de la main d'œuvre par secteur et intensité des femmes (%) .....	146
Tableau 43 : Répartition par genre du statut au sein de l'emploi principal (%) .....	146
Tableau 44 : Répartition des types de contrats par genre (%) .....	147
Tableau 45 : Taux brut de scolarisation (%) et sex-ratio .....	148

<b>Tableau 46 : Effets à court terme sur les indices macroéconomiques (%).....</b>	<b>172</b>
<b>Tableau 47 : Impact sur la production à court terme (%) .....</b>	<b>173</b>
<b>Tableau 48 : Effets sur les variables sectorielles à court terme (%).....</b>	<b>176</b>
<b>Tableau 49 : Effets sur les indices macroéconomiques à long terme (%) .....</b>	<b>179</b>
<b>Tableau 50 : Effets sur la production à long terme (%) .....</b>	<b>180</b>
<b>Tableau 51 : Effets sur les variables sectorielles à long terme (%).....</b>	<b>181</b>
<b>Tableau 52 : Effets sur les salaires à long terme (%).....</b>	<b>183</b>
<b>Tableau 53 : Effets sur les indices macroéconomiques à court terme (%).....</b>	<b>185</b>
<b>Tableau 54 : Effets sur la production à court terme (%).....</b>	<b>185</b>
<b>Tableau 55 : Effets sur les variables sectorielles à court terme (%).....</b>	<b>188</b>
<b>Tableau 56 : Effets sur les indices macroéconomiques à long terme (%) .....</b>	<b>191</b>
<b>Tableau 57 : Effets sur la production à long terme (%) .....</b>	<b>191</b>
<b>Tableau 58 : Effets sur les salaires à long terme (%).....</b>	<b>192</b>
<b>Tableau 59 : Effets sur les variables sectorielles à long terme (%).....</b>	<b>193</b>
<b>Tableau 60 : Résultats simulation 3 sur les indices macro à court terme (%).....</b>	<b>196</b>
<b>Tableau 61 : Résultats simulation 3 sur la production à court terme (%).....</b>	<b>196</b>
<b>Tableau 62 : Effets sur les variables sectorielles à court terme (%).....</b>	<b>199</b>
<b>Tableau 63 : Effets sur les indices macro à long terme (%) .....</b>	<b>201</b>
<b>Tableau 64 : Effets sur la production à long terme (%) .....</b>	<b>202</b>
<b>Tableau 65 : Effets sur les variables sectorielles à long terme (%).....</b>	<b>204</b>
<b>Tableau 66 : Effets sur les indices macro à court terme (%) .....</b>	<b>207</b>
<b>Tableau 67 : Effets sur la production à court terme (%).....</b>	<b>208</b>
<b>Tableau 68 : Effets sur les variables sectorielles à court terme (%).....</b>	<b>210</b>
<b>Tableau 69 : Effets sur les indices macro à long terme (%) .....</b>	<b>212</b>
<b>Tableau 70 : Effets sur la production à long terme (%) .....</b>	<b>213</b>
<b>Tableau 71 : Effets sur les variables sectorielles à long terme (%).....</b>	<b>215</b>

## Liste des sigles et abréviations

AFD : Agence Française de Développement

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (Sénégal)

BAD : Banque Africaine de Développement

BAU : Scénario de référence

BIT : Bureau International du Travail

BM : Banque Mondiale

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

DAPSA : Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles

EMC : Enquête ménage au Burkina Faso

ENES : Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal

ESPII : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FGT : Indice de pauvreté Foster –Greer- Thorbecke

FMI : Fonds Monétaire International

IDG : Indice de développement du Genre

IDH : Indice de Développement Humain

IIG : Indice d'Inégalité de Genre

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie (Burkina Faso)

MAHBF : Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique du Burkina Faso

MCS : Matrice de Comptabilité Sociale

MEFP : Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal

MEGC : Modèle d'Equilibre Général Calculable

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PED : Pays En Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PIXCON : Indice des prix à la consommation

PNB : Produit National Brut

PNDES : Plan National de Développement Economique et Social du Burkina Faso

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement



PSE : Plan Sénégal Emergent

RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Elevage au Sénégal

RNB : Revenu National Brut

SIGI : Indice des institutions sociales et du genre

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

WEF : Forum Economique Mondiale

## Dédicaces

« Voici que le semeur sortit pour semer. Comme il semait, des grains sont tombés au bord du chemin, et les oiseaux sont venus tout manger. D'autres sont tombés sur le sol pierreux, où ils n'avaient pas beaucoup de terre ; ils ont levé aussitôt, parce que la terre était peu profonde. Le soleil s'étant levé, ils ont brûlé et, faute de racines, ils ont séché. D'autres sont tombés dans les ronces ; les ronces ont poussé et les ont étouffés. D'autres sont tombés dans la bonne terre, et ils ont donné du fruit à raison de cent, ou soixante, ou trente pour un... ». Marc 4 :1-20

Parce que ce travail découle des bienfaits tirés des « terres fertiles de ma vie », je le dédie par gratitude et amour...

### *A la mémoire,*

D'**Elisabeth MBOUMBA MOUGUENGUI**, une grand-mère aimante et battante qui a semé en moi la flamme de l'espérance, de la combativité et qui s'est malheureusement endormie dans la douceur de l'éternité...

De **Pierre MAMBOUNDOU MAMBOUNDOU**, ce père et homonyme qui de l'au-delà continue d'arroser mes terres arides...

De **Angèle MILENDJI MAMBOUNDOU**, **René Warys NZIENGUI**, **Gratia SOUGOU**, **Joséphine ITEMBOU MAMBOUNDOU** et **Jean NZIENGUI MIHINDOU** partis trop tôt, partis trop vite...

### *A la vie et pour l'avenir de,*

**Jean Roi-David Elysée**, **Hope Agathe**, **Elohïm Judicaël**, **Gill Esdras**, **Adam et Immaculée** pour que vous soyez toujours combattifs et ne désespériez jamais, même face aux difficultés les plus âpres...

### *Aux Sacrifices*

De mes pères, **Jean Claude MAMBOUNDOU** et **Jean Philippe MAGANGA**, de mes mères **Marie Paule NZIENGUI** et **Marie Agathe MAGANGA** qui n'ont ménagé aucun effort pour me fournir la meilleure éducation et les meilleures conditions de vies. Vos sacrifices m'ont permis de rêver mais surtout de concrétiser mes rêves. **Que Dieu vous le rende au centuple !**



## Remerciements

Ce travail scientifique qui consacre mes premiers pas dans l'univers de la recherche en économie a été rendu possible grâce à un financement de la région Normandie et de l'Union Européenne. Je voudrai donc exprimer ma gratitude à ces deux entités sans lesquelles cette aventure intellectuelle et humaine n'aurait pas pu démarrer. L'aboutissement de cette thèse, ouvre par ailleurs une nouvelle ère dans ma vie. Si cet achèvement est synonyme de réussite, cette réussite ne saurait être complète si tous les artisans de cet édifice ne sont pas valablement valorisés. Bien qu'il serait fastidieux de remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué de près comme de loin à me faire gravir cette marche de plus, je voudrai par ces quelques lignes, rendre un hommage « *aux artisans de la première heure* » qui m'ont aidé à enjamber les obstacles quotidiens du modélisateur, à gravir les montagnes du doute et de la confusion, à faire face au vent du découragement et à surmonter le chagrin des disparitions inattendues.

A tout Seigneur, tout honneur, je voudrai ici rendre grâce à **Dieu**, pour m'avoir éclairé, protégé et accompagné durant ces années de labeur.

Par la suite, je tiens à témoigner à ma directrice de thèse, le **Professeur Hélène MAISONNAVE**, toute ma gratitude. En effet, de ma première année de master en France à maintenant, elle m'a fait confiance et donné l'opportunité d'atteindre cet objectif qui m'était cher. Madame, vous avez su m'écouter, me guider et me former pour que je puisse progresser, et laisser émerger le meilleur de moi. Sans vous, tout ceci n'aurait pas pu se faire. Sans vous, ce rêve ne se serait pas réalisé. Sans vous, je n'aurai pas vécu cette expérience humaine et scientifique unique. Recevez ici l'expression de mon infinie gratitude.

Je voudrai aussi remercier particulièrement l'ensemble des membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail et ainsi contribuer à l'aboutissement de ma formation. Il s'agit de **Monsieur Olivier BEAUMAIS, Professeur des Universités à l'Université Rouen Normandie, de Monsieur Joseph-François CABRAL, Professeur des Universités à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, de Madame Gaëlle FERRANT, Docteur en sciences économiques, Economiste à l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et de Monsieur Jean-Marc MONTAUD, Maître de conférences HDR à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.**

J'en profite pour rendre un hommage au **Professeur Joseph-François CABRAL**, qui a mis à ma disposition la matrice de comptabilité sociale et l'enquête ménage du Sénégal. Il a par

ailleurs été d'un grand apport, en m'accueillant au sein de son équipe de recherche pour un séminaire doctoral très formateur à Dakar.

Je remercie également les membres du laboratoire d'économie de l'Université le Havre Normandie (**EDEHN**), pour m'avoir accueilli et soutenu tout au long de mon apprentissage. Dans cet univers de partage et d'épanouissement intellectuel, j'ai aussi côtoyé différentes personnes qui se sont révélées être de véritables amis et d'indéfectibles soutiens. J'exprime donc ma reconnaissance et rends un hommage fraternel à l'ensemble de la « **D110** » et particulièrement à **Mohammad Ali, Jérémy, Nelly Ludmilla et Luis Enrique**, compagnons des jours heureux et malheureux. A ces derniers, j'associe **Sola OMOJU**, « *mon frère d'une autre mère* », rencontré grâce à la thèse.

Ces remerciements seraient incomplets, si j'oubliais le socle amical et familial qui m'entoure et croit en moi. J'exprime donc ma gratitude éternelle et mon infini reconnaissance à ma marraine **Marie Laure BARON** et à **Theall M'PAMY**, pour les prières, le soutien psychologique et la présence constante. Je remercie du fond du cœur **Patrick 23 MACKOSSOT** et **Sophie DONDYAS** pour le temps inestimable consacré à la relecture.

**A Judy, Alain Serge, Emery-Gatien, Pape Abdoulaye, Diane, Prisca, Mays, Leticia, Arnaud, Térance-Castagne, Emmanuelle Sephora, Esther Daniella, Marie Claude, Clément, Synthia, Ladislav, Gérald-Gauthier, Samba, Yanne-Loïc, Zam-Ahmed, Faille Hégire, Maman Annie, Maman Carole, Maman Cécile, Maman Françoise et Tonton Alain**, je dis un grand merci pour l'accompagnement multiforme et les encouragements. **A Richie KOUMBA**, je renouvelle ma considération et ma gratitude pour les différents apports.

Enfin à tous ceux et celles qui de près ou de loin m'ont témoigné par une attention, un sourire, une parole... leur soutien, je dis « *diboty di neni* ».

## Introduction générale

La lutte contre la pauvreté et les inégalités, particulièrement celles entre les sexes demeurent des priorités pour les pouvoirs publics et les partenaires au développement dans plusieurs pays. L'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) et particulièrement les objectifs 1 (« *éliminer l'extrême pauvreté et la faim* ») et 5 (« *parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* »), rappelle que les efforts pour faire disparaître la pauvreté et les inégalités de genre, doivent être maintenus à défaut d'être accentués. En effet, même si l'extrême pauvreté a baissé dans le monde de 26% entre 1990 et 2015, on dénombre toujours aujourd'hui sept cent trente-six millions de pauvres. (Banque Mondiale 2018).

Une analyse fine des statistiques en lien avec la réduction de la pauvreté permet de se rendre compte qu'elle a majoritairement reculé sur le continent asiatique. Elle y est passée de 62% à 3% en 25 ans. (Banque Mondiale 2018). Cette réduction remarquable du nombre de pauvres découle du dynamisme de la croissance mais surtout d'une meilleure répartition des richesses. (Banque Mondiale 2018). Cette dernière a permis d'augmenter les revenus des plus pauvres de 3,65% en moyenne sur la période. (Banque Mondiale 2018). Les progrès réalisés sur le continent asiatique dans la réduction de la pauvreté permettent de légitimer les travaux ayant démontré que la croissance économique est une condition essentielle mais non suffisante pour réduire la pauvreté. (Chenery et al., (1974), Bourguignon (2003), Ferreira et al., (2010), etc.).

Les bonnes performances observées en Asie contrastent avec l'évolution de la pauvreté en Afrique subsaharienne. On y relève en effet quatre cent treize millions de pauvres soit, plus de la majorité des personnes pauvres dans le monde. (Banque mondiale 2018). L'Afrique subsaharienne concentre par ailleurs 27 des 28 pays les plus pauvres du monde avec une incidence moyenne de la pauvreté autour de 41%. (Banque Mondiale 2018). Pour Beegle et Christiaensen (2019), la persistance de l'extrême pauvreté dans cette partie du monde, en dépit des efforts consentis par les gouvernements, peut s'expliquer par trois faits marquants à savoir la forte fécondité, le taux élevé de pauvreté initiale et la structure de la croissance. Selon ces auteurs, la forte fécondité favorise en effet un accroissement démographique important autour de 2,7% par an en moyenne sur le continent. Il en découle une pression sur les ressources des familles mais aussi sur les pouvoirs publics qui réduit les ressources disponibles. Pour Jedwab et al. (2017) et Lall et al. (2017), cet accroissement démographique important accroît la croissance urbaine et empêche la construction d'infrastructures de bases qui permettraient

d'être plus productif. Dès lors, il est difficile de créer des emplois et d'augmenter le niveau de revenu distribués aux ménages ce qui engendre une hausse de la pauvreté. Le taux élevé de pauvreté initiale entre les personnes est favorisé par les différences d'accès aux infrastructures et les écarts de capital humain. En effet, pour Christiaensen et al. (2003), Grimm et al. (2017), le déficit d'infrastructure énergétique, de communication, d'éducation etc., empêche les individus d'accroître leur productivité. Il devient alors difficile d'améliorer individuellement sa situation pour espérer augmenter ses revenus. La conséquence immédiate est le maintien de ces individus dans la pauvreté et parfois une accentuation de leur situation déjà précaire. Pour ce qui est de la structure de la croissance, elle est marquée par une dépendance aux secteurs extractifs et à une agriculture peu productive. La dépendance aux industries extractives a de faibles effets sur les revenus des pauvres pour deux raisons principales. Dans un premier temps, ce sont des secteurs majoritairement intensifs en capital et donc peu pourvoyeurs d'emplois. De plus, ils s'avèrent être peu intégrés au reste de l'économie, ce qui limite la diffusion de leurs performances à d'autres secteurs. (Loayza et Raddatz 2010). Dans un second temps, ils concentrent majoritairement des emplois peu qualifiés ce qui entraînent la distribution de revenus faibles. (Jolliffe et al., 2018). Ces deux situations cumulées font que les revenus des pauvres progressent peu avec le développement de ces secteurs et donc la pauvreté des plus faibles se réduit moins. Il en résulte une incapacité pour les ménages à disposer des ressources dont ils ont besoin pour s'émanciper. A cela s'ajoute la concentration d'une majorité des actifs africains dans la pratique d'une agriculture de subsistance peu attractive pour les investisseurs. (Diao et al., 2012, Otte et al., 2012, Mellor 2017). Les cultures vivrières occupent en effet plusieurs travailleurs mais leur faible rendement n'attire pas les investissements nécessaires au développement de ces productions. Cette situation réduit les revenus potentiels que les ménages pourraient tirer de l'agriculture, ce qui les fragilise et les expose à plus de pauvreté. A ce constat s'ajoute l'inégale répartition des ressources au sein des foyers. En effet, plusieurs travaux établissent que les femmes et les enfants ont un accès restreint aux différentes ressources et aux services de base dans les pays pauvres. (Jolliffe et al., 2018)). Il en résulte une réduction des opportunités économiques pour les femmes qui quittent très souvent l'école ou la vie active lorsqu'elles arrivent à l'âge de procréer. Cette situation réduit leurs gains (présents et futurs) et renforce la pauvreté des femmes. En effet, elles se retrouvent avec moins de revenus et/ou moins de chances d'obtenir un emploi durable, bien rémunéré dans l'avenir. Ces différents facteurs font qu'entre 2010 et 2015, les revenus des pauvres ont faiblement augmenté en Afrique subsaharienne (1,8% en moyenne). (Banque Mondiale 2018). Cet accroissement

s'avère être à l'évolution moyenne des revenus notée à l'échelle de la planète qui est d'environ 2%. (Banque Mondiale 2018).

En outre, l'évolution de la pauvreté fait qu'elle est aujourd'hui considérée comme un phénomène multidimensionnel. Elle ne se réduit plus aux aspects monétaires mais englobe désormais d'autres variables ayant un impact sur le bien-être des populations. Il s'agit notamment de l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, protection sociale), aux services collectifs (eau, électricité, assainissement) ainsi qu'à la sécurité. Cette extension du champ d'analyse de la pauvreté entraîne une hausse du nombre de pauvres en Afrique subsaharienne de 19,4%. Par ailleurs, l'analyse de la pauvreté en fonction des zones d'habitations permet de constater que 28,2% des 64,3% des pauvres, en considérant la pauvreté multidimensionnelle, résident en milieu rural. (Banque Mondiale 2018).

Sous l'angle du genre, il est difficile de déterminer avec exactitude l'ampleur de la pauvreté pour chaque sexe. En effet, étant donné que les données sur la pauvreté sont collectées au niveau des ménages, il est compliqué d'obtenir surtout en Afrique, des statistiques sur la répartition des ressources au sein de ces derniers. Dès lors, les hypothèses qui sont faites vont dans le sens de considérer que tous les membres d'un même ménage ont les mêmes besoins et bénéficient des mêmes ressources. Ce postulat biaise l'image de la pauvreté car il existe des disparités dans la redistribution des ressources. La comparaison de la pauvreté en fonction du sexe du chef de ménages pose donc un risque de sous-estimation de l'incidence de la pauvreté. Ce risque est par ailleurs renforcé par le fait que les ménages dirigés par les femmes sont généralement moins nombreux sur le continent et ce surtout dans la population pauvre. (Banque Africaine de Développement, BAD 2015).

Selon Beegle et al., (2016), la pauvreté impacte davantage les ménages dirigés par les hommes. Ils relèvent toutefois une exception qui porte pour les ménages dirigés par une veuve. Par ailleurs, pour ces auteurs, les ménages dirigés par les femmes, du fait de leur taille moins importante et de la priorité qui y est accordée aux dépenses alimentaires, de santé et d'éducation voient leur niveau de pauvreté se réduire plus vite que ceux ayant un homme à leur tête. En Afrique subsaharienne, la BAD (2015) estime que dans des pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger par exemple, 48% à 65% des pauvres sont des femmes. Ce haut niveau de pauvreté est influencé par l'importance des inégalités de genre dans cette partie du monde. (UNECA 2017).

Selon le rapport du « World Economic Forum 2020 (WEF 2020) », les inégalités de genre sont observables tant au niveau politique qu'économique. Sur le plan politique, la représentativité des femmes au sein des instances de décision, demeure faible. Le gap entre les



sexes en termes d'implication ou de représentation politique se situe autour de 76% dans le monde et est de 79% en Afrique subsaharienne. (WEF 2020). Sur le plan économique, les femmes demeurent moins présentes sur le marché du travail comparativement aux hommes. Le taux de participation moyen des femmes au marché du travail se situe autour de 55% contre 78% pour les hommes. (WEF 2020). Ce taux est une moyenne régionale qui peut être décomposée en deux tendances. Il y'a d'un côté l'Afrique de l'Est où l'écart moyen entre les taux d'activités est de 10,6 points de pourcentage en faveur des hommes, et l'Afrique centrale, de l'Ouest et australe où l'écart moyen est de 14,37 points de pourcentage en défaveur des femmes. Au niveau des revenus, l'écart salarial moyen est de 40% entre les hommes et les femmes pour des emplois similaires. Cet écart augmente de 10% lorsqu'on prend en compte les revenus salariaux et non salariaux. (WEF 2020). Il est alimenté par le fait que les femmes sont, désavantagées dans l'accès aux crédits et autres services financiers, mais aussi dans l'acquisition des terres. De ce fait, elles éprouvent des difficultés pour financer leurs activités marchandes. (OCDE, 2018 ; FAO (2011). Cette situation s'explique par le fait qu'en général elles ne sont pas légalement propriétaires des terres qu'elles exploitent (dans le cadre de l'agriculture) ou des biens immobiliers détenus par le couple. Elles n'ont donc pas d'actifs et/ou de patrimoines pour garantir les financements qu'elles aimeraient obtenir. Dès lors, sans l'accord préalable de leurs époux elles sont discriminées dans l'accès aux services financiers. Les inégalités de genre apparaissent aussi à travers la ségrégation des emplois. Cette dernière est caractérisée par une prédominance des femmes dans les emplois faiblement qualifiés et peu rémunérés (aides familiaux, personnels de maison, aides agricoles non rémunérés, etc.). A cet effet, l'indice d'inégalités de genre économique calculé par le WEF depuis 2006 est estimé à 58,2% dans le monde et 66,6% en Afrique subsaharienne. (WEF 2020). Cet indicateur qui mesure les différences d'opportunités économiques sur le marché du travail en fonction du genre d'un agent révèle, lui aussi, l'ampleur des inégalités de genre. Il intègre dans son calcul trois dimensions que sont la participation au marché du travail, l'écart de rémunération et l'écart d'avancement. La participation au marché du travail est analysée au travers des taux d'activités des hommes et des femmes. L'écart de rémunération quant à lui est obtenu en prenant en compte le rapport entre les revenus professionnels des hommes et des femmes exerçant des activités similaires. Enfin, l'écart d'avancement découle du ratio entre les femmes et les hommes au sein des législateurs, des hauts fonctionnaires et des techniciens supérieurs. (WEF 2020).

La persistance des inégalités de genre sur le marché du travail peut être rattachée aux disparités dans l'accès à l'éducation, mais aussi aux différences dans la réalisation des tâches domestiques. Ainsi, si l'on se réfère aux travaux liés à la théorie du capital humain tels que ceux

de Becker (1964), Mincer (1974), Mankiw et al., (1992), entre autres, il apparaît que les inégalités économiques entre les sexes et les écarts de croissance entre les pays, sont imputables aux différences de capital humain. Ces recherches mettent en évidence que le niveau de capital humain reflète le niveau de productivité des agents. Il va donc influencer le niveau des salaires des individus mais aussi les postes qu'ils peuvent occuper. A cet effet, bien que des progrès aient été fait pour accroître la représentativité des filles dans les différents cycles en Afrique subsaharienne, seuls le Botswana, le Lesotho et la Namibie ont atteint l'égalité entre les sexes dans l'éducation. (WEF 2020). Par ailleurs, la majeure partie des progrès réalisés concerne le cycle primaire où l'écart entre les filles et les garçons dans l'achèvement du cycle s'est réduit de 14,72% (UNESCO 2016), favorisant une quasi disparition des discriminations à l'égard des filles. (Revenga et Shetty 2012). Les autres cycles demeurent donc dominés par les garçons et ce particulièrement dans les séries scientifiques. (WEF 2020).

Ces inégalités d'accès à l'éducation deviennent donc des inégalités économiques par le truchement des disparités dans l'accès aux ressources. Elles s'avèrent alors très dommageables pour les économies. En effet, Ferrant et Kolev (2016), estiment qu'elles concourent à la réduction de la productivité totale des facteurs. Par ce biais, elles entraînent une baisse de la croissance économique et engendrent des destructions d'emplois. Bandara (2015) révèle par ailleurs que les inégalités de genre observées sur le marché du travail en Afrique subsaharienne constituent une perte financière de 60 milliards de dollars américains par an. Cette situation s'explique par le fait que dans la plupart des pays, la rémunération des femmes correspond à environ 70% ou 90% des salaires des hommes. Dans certains pays, cette estimation est encore plus faible. (OIT 2009). De plus, les femmes occupent (au niveau planétaire) à 50,5% des emplois précaires contre 48,2% pour les hommes. (OIT 2012). Il s'agit d'emplois qui ne sont pas protégés par la législation du travail. En Afrique, cette proportion s'accroît. Elle est de 55% contre 32% en Afrique du Nord et de 85% contre 70% en Afrique subsaharienne. (OIT 2009).

On peut donc déduire de ces tendances négatives que favoriser l'autonomisation des femmes est une nécessité économique. En effet, selon Daly (2007), plus il y'a de femmes qui travaillent, plus une économie prospère. Pour ce dernier, si le taux d'emploi des hommes et des femmes était identique dans les activités marchandes, on aurait une hausse du PIB des Etats Unis de 9%, du Japon de 16% ou encore de l'Union Européenne (UE) de 13%. Lawson (2008) va dans le même sens en démontrant que pour quinze (15) grandes économies en développement telles que l'Egypte, le Nigéria, le Pakistan, l'égal accès des genres à l'emploi favoriserait une croissance du revenu par habitant de 20% à l'horizon 2030. Ainsi,

l'accroissement de la participation des femmes dans la création et la gestion des ressources du foyer permet de réduire la pauvreté de ce dernier. En effet, l'augmentation des revenus des ménages gérés par les femmes permet d'améliorer les dépenses liées au bien être des plus vulnérables à savoir les enfants. (Banque Mondiale (2012)). Ce processus conduit par ailleurs à une réduction de la mortalité infantile grâce à un meilleur accès des femmes à l'éducation et à la santé. (Gakidou et al. 2010). Au niveau des activités économiques essentielles et prédominantes sur le continent africain telle que l'agriculture, la FAO (2011) estime que si les femmes ont le même accès que les hommes aux facteurs de production que sont la terre et les intrants, la production des pays en développement augmenterait de 2,5% à 4%. Dans d'autres secteurs et métiers, la disparition des disparités entre les sexes favoriserait une hausse de la participation des femmes aux marché du travail entraînant ainsi un accroissement de la production de 25%. (Cuberes et Teigner – Braqué 2011).

La recherche des autres facteurs expliquant la persistance des inégalités de genre a permis d'établir que les activités domestiques constituent une cause potentielle. (Nations Unies 2012, OCDE 2018). En effet, tant dans les pays développés que ceux en développement, on observe une relation négative entre le temps consacré aux activités domestiques et la participation des femmes au marché du travail. Les travaux de Hundley (2000), Noonan (2001) et Fofana (2005) par exemple, mettent en évidence le fait que les tâches réalisées par les femmes au sein des ménages (soins des enfants, entretien du lieu d'habitation, préparation des repas, etc.) réduisent le temps qu'elles pourraient consacrer aux activités marchandes. Ainsi, étant donné que la qualité de vie du ménage dépend aussi de ces activités, les femmes sont parfois emmenées à renoncer à des responsabilités sur le marché du travail afin de préserver l'équilibre familial. Cette situation renforce les inégalités de genre en termes de rémunération et de participation au marché du travail. Elles constituent en effet un obstacle à la pratique d'une activité salariale ou entrepreneuriale par les femmes. Il en découle des revenus plus faibles que ceux des hommes. Au-delà des activités domestiques, il apparaît que les normes sociales et/ou culturelles influencent elles aussi négativement les inégalités de genre. Ainsi, dans certaines sociétés considérées comme conservatrices l'existence des préjugés sur le travail des femmes ou sur le fait qu'une femme puisse être mieux rémunérée qu'un homme, entraînent la multiplication de discriminations salariales et/ou à l'embauche à l'endroit des femmes. Ces constats établis par Konan (2017) en Côte d'Ivoire et par l'OCDE (2018) pour l'Afrique de l'Ouest redonnent de l'intérêt aux théories de la discrimination (Arrow (1971), Phelps (1972)). Ces dernières postulent que les faibles opportunités d'emplois et/ou les faibles rémunérations de certains agents tels que les femmes et les travailleurs issus des minorités raciales relèvent plus des

discriminations que de facteurs objectifs. Ces discriminations découlent de l'aversion des employeurs, des clients envers certaine catégorie de travailleurs.

Classés respectivement au 129<sup>ème</sup> et 99<sup>ème</sup> rang sur 153 pays analysés par le « Global Gender Gap Index 2020 », le Burkina Faso et le Sénégal apparaissent comme des nations où les inégalités de genre sont importantes. Cet indicateur introduit par le WEF 2006, permet de mesurer l'ampleur des inégalités de genre tout en les comparant dans le temps. Cette mesure des inégalités de genre repose sur des critères économiques, éducatifs, sanitaires et politiques. Pour y arriver, chacun des critères renvoient à des sous indicateurs précis qui reflètent les différences qui existent entre les hommes et les femmes. Ainsi, les critères économiques retenus par cet indice portent sur l'écart de rémunération, la différence de participation aux activités productives, et l'écart d'avancement c'est-à-dire les possibilités de progression dans les carrières. Au niveau éducatif, l'indicateur s'intéresse aux statistiques sur l'accès aux différents cycles ainsi que leur niveau d'achèvement en fonction du sexe de l'apprenant. Sur le plan sanitaire, le sex-ratio à la naissance, qui permet de mesurer la préférence pour un enfant garçon ou fille, et l'espérance de vie en bonne santé sont utilisés pour évaluer en fonction du genre le nombre d'années que les individus peuvent atteindre en dépit des aléas nutritionnels, des maladies, des violences, etc., auxquels ils font face. Enfin, les critères politiques visent à établir le degré d'autonomisation et de pouvoir des femmes dans la société. Pour y parvenir, le « Global Gender Gap Index » incorpore l'écart de représentativité entre les hommes et les femmes aux postes de décisions politiques tels que les postes ministériels, les élus locaux, les parlementaires.

Les inégalités de genre au sein de ces deux nations sont perceptibles à travers la ségrégation des emplois, la faible représentation des femmes sur le marché du travail, les différences salariales, les différences de capital humain et la représentativité dans les instances de décisions. Par le biais de l'Indice de Développement du Genre (IDG) et de l'Indice d'Inégalité du Genre (IIG), le PNUD propose un cadre de comparaison des inégalités de genre qui englobe plusieurs des éléments qui précèdent.

L'IDG qui correspond au différentiel entre l'Indice de Développement Humain (IDH) des hommes et celui des femmes détermine les inégalités entre les sexes en considérant trois dimensions fondamentales du développement humain que sont : « *la santé (mesurée par l'espérance de vie des hommes et des femmes à la naissance), l'éducation (mesurée par la durée attendue de scolarisation des garçons et des filles et le nombre moyen d'années d'études pour les adultes de 25 ans et plus) et le contrôle des ressources économiques (mesuré par le Revenu National Brut (RNB) estimé des hommes et des femmes, par habitant)* ». (PNUD 2019). L'IDG varie entre 0 et 1. Plus il est proche de 0, moins les inégalités de genre sont fortes

et plus il est proche de 1, plus il existe des inégalités entre les sexes dans le pays. L'IDG du Burkina Faso s'établit à 0,875 contre 0,873 pour le Sénégal. (PNUD 2019). Avec ces valeurs, l'indice classe les deux pays respectivement à la 159<sup>ème</sup> et 143<sup>ème</sup> place sur 166 pays étudiés. En regardant plus en détail la composition de cet indice, on peut s'apercevoir que les inégalités entre le genre sont très marquées au niveau du RNB par habitant et de la durée moyenne de scolarisation. En ce qui concerne le RNB par habitant, celui des hommes est 1,55 fois supérieur à celui des femmes au Burkina Faso. Au Sénégal, celui des hommes est 2,02 fois plus élevé que celui des femmes. Ce différentiel permet de se rendre compte que dans les deux pays, les ressources financières sont majoritairement détenues par les hommes. Il permet aussi de se projeter sur les écarts de revenus tant salariaux que non salariaux entre les sexes au sein des deux pays. Au niveau de la durée moyenne de scolarisation, on relève que les femmes apprennent 2,44 ans et 2,1 ans de moins que les hommes respectivement au Sénégal et au Burkina Faso. Ce temps d'apprentissage en moins les prive assurément de l'opportunité d'obtenir davantage de compétences, gage d'une meilleure rémunération.

Le niveau de l'IIG en 2018 place le Burkina Faso au 147<sup>ème</sup> rang et le Sénégal au 125<sup>ème</sup> rang sur les 162 pays analysés. (PNUD 2019). Cet indice permet de renseigner les inégalités de genre en considérant « *la santé procréative, l'autonomisation et l'activité économique. La santé procréative est mesurée par la mortalité maternelle et les taux de natalité parmi les adolescentes; l'autonomisation, par la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et le niveau d'études secondaires et supérieures atteint pour chaque sexe; l'activité économique, par le taux d'activité des hommes et des femmes* ». (PNUD 2019). Il met ainsi en évidence la perte de développement imputable à la présence des inégalités de genre. Son analyse permet d'observer que les disparités sur le marché du travail, qui se traduisent à travers le taux d'activité les inégalités économiques sont celles qui restreignent le plus le développement dans ces deux pays.

Enfin, la présence d'inégalités domestiques caractérisées par une inégale répartition du temps accordé aux tâches ménagères réduit la participation des femmes aux activités économiques. A cet effet, les Nations Unies (2012) estiment que dans vingt-cinq (25) pays d'Afrique subsaharienne, les femmes ont sur la période 2006-2009 consacré un minimum de seize (16) millions d'heures à la réalisation d'activités ménagères telles que la collecte du bois de chauffage, la garde des enfants et la collecte de l'eau contre six (6) millions d'heures pour les hommes. En moyenne, dans les deux pays que sont le Burkina Faso et le Sénégal, les femmes génèrent 60% de la production domestique. Concrètement, les femmes accordent chaque jour respectivement six heures et demie au Burkina Faso contre sept heures au Sénégal. Les hommes

quant à eux ne consacrent qu'environ une heure et demie au Burkina Faso et près de deux heures au Sénégal à la réalisation de ces activités. (OCDE, 2018 ; Dramani, 2016). L'importance de ces activités limite donc leur implication sur le marché du travail, ce qui réduit leur niveau de ressources. Il en découle un niveau élevé de pauvreté au sein des sociétés sénégalaise et burkinabè.

Selon La Banque Mondiale (2011, 2014) 43,7% de la population burkinabé est pauvre contre 38% de la population sénégalaise. Par ailleurs, dans ces deux économies, la pauvreté sévit davantage en milieu rural qu'urbain. Ceci dans la mesure où, l'incidence de la pauvreté rurale est estimée à 47,5% au Burkina Faso (EMC 2014) contre 57,1% au Sénégal (PSE 2014). La persistance de la pauvreté est fortement liée à la faible productivité des facteurs de production, en tête desquels le travail. En effet, le capital humain demeure majoritairement non qualifié, du fait que les niveaux d'éducation et de compétence sont relativement bas et les domaines de spécialisation sont limités. Ceci engendre l'utilisation de techniques de production rudimentaires, notamment dans le secteur agricole et artisanal. De plus, dans les deux Etats, la pauvreté est fortement corrélée au niveau d'éducation du chef de ménage. Ainsi, au Burkina Faso, l'incidence de la pauvreté dans les ménages ayant des chefs alphabétisés est de 26% contre 46% dans ceux dont les chefs sont analphabètes. (INSD-EMC 2014). Au Sénégal, les ménages dont le chef n'a aucune instruction connaissent un taux de pauvreté de 53,6%. Ce taux se réduit à 34,2% quand le chef de ménage a été au primaire ou encore à 8,3% si le chef a un niveau d'enseignement supérieur général. (ANSD 2011). De même, nous notons dans les deux pays une différence dans l'exposition à la pauvreté en fonction du sexe du chef de ménage. En effet, il existe au Burkina un écart de 10,6 points de pourcentage et de 15,9 points de pourcentage au Sénégal entre la pauvreté des ménages dont le chef est un homme comparativement à ceux dont le chef est une femme. Cet écart est à l'avantage des ménages dirigés par une femme. La pauvreté est par ailleurs concentrée au sein des ménages polygames. Le taux de pauvreté est de 52% au sein des ménages polygames burkinabé contre 50,1% au sein de ceux du Sénégal. (INSD-EMC 2014, ANSD 2011).

En outre, il apparaît que dans les deux économies, la pauvreté est fortement marquée au sein des ménages dont le chef a comme activité principale l'agriculture. L'incidence de pauvreté qui y prévaut est de 50,1% au Burkina Faso contre 59,8% au Sénégal. (INSD-EMC 2014, ANSD 2011).

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire pour les gouvernements burkinabé et sénégalais d'adopter des politiques favorisant la réduction de la pauvreté et des inégalités, particulièrement celles de genre. Au-delà de la nécessité d'impulser une dynamique de croissance soutenue, ces

politiques doivent favoriser la promotion de l'emploi durable, de l'équité sur le marché du travail ainsi que la réduction des privations et des discriminations à l'endroit des femmes. Elles doivent être à même de réduire les pesanteurs qui asphyxient la participation des femmes au marché du travail. C'est dans cette optique que le Plan National de Développement Economique et Social du Burkina Faso (PNDES 2016) et le Plan Sénégal Emergent (PSE 2016) ont été élaborés. Ils ont vocation à favoriser une réduction de la pauvreté et des inégalités en transformant les structures des deux économies. Ils visent aussi à améliorer la productivité du capital humain et à assainir les finances publiques par le biais d'une meilleure gouvernance. Pour ce faire, les deux Etats entendent accroître les infrastructures spécifiques et structurantes de développement tout en accélérant l'industrialisation. L'objectif recherché est la diversification des moteurs de croissance.

Cependant, l'exécution de ces différents programmes de développement ne s'opère pas au même rythme dans les deux pays. En effet, au Sénégal les ressources permettant de financer les projets de développement ont pu être rapidement mobilisées, notamment via l'endettement. On a donc assisté à une rapide implémentation du PSE. En termes de priorité les pouvoirs publics ont entamé une transformation du secteur agricole. Le choix porté sur ce secteur se justifie par le fait qu'il est le premier pourvoyeur d'emplois formels et informels mais a une faible productivité. (PSE 2014). Par ailleurs, les personnes les plus pauvres sont localisées dans les ménages où le chef de ménage exerce dans ce secteur d'activité.

Au Burkina Faso par contre, la situation est différente. En effet, face à l'ampleur du déficit budgétaire, les autorités ont fait le choix d'engager d'abord des réformes visant à améliorer la situation des finances publiques. L'objectif recherché étant de disposer d'assez de ressources propres pour impulser de façon saine les politiques de développement. A cet effet, un accent particulier a été mis sur la réforme des instruments fiscaux tels que la TVA et les subventions publiques.

La présente étude traite donc des effets des réformes économiques réalisées au Burkina Faso et au Sénégal sur les inégalités de genre et la pauvreté. Pour le Burkina Faso, il s'agit d'analyser les conséquences de la réforme de la TVA, des subventions et des dépenses publiques sur la pauvreté et les inégalités de genre. Pour le cas du Sénégal, cela renvoie principalement à l'évaluation des effets de la transformation du secteur agricole sur les inégalités entre les hommes et les femmes ainsi que sur la pauvreté. Pour traiter de ces problématiques, nous utilisons des modèles d'équilibre général calculable (MEGC).

Ces derniers sont des outils d'analyse macroéconomique qui permettent de retranscrire les effets directs et indirects des chocs macroéconomiques sur les différents marchés d'une

économie. Il est ainsi possible d'apprécier les effets sur la production, la demande de facteurs et la répartition des revenus. Par ailleurs, sur le marché du travail, ils permettent non seulement de différencier les travailleurs selon leur genre et d'étudier les effets spécifiques sur chaque type de travailleurs. De plus, ils donnent la possibilité de représenter le travail marchand et non marchand. L'intégration de l'offre de travail non marchand permet ainsi d'apprécier les effets des chocs économiques sur le travail domestique et les loisirs. Les MEGC sont donc un outil d'analyse qui peut permettre d'étudier comment les politiques économiques affectent la participation des hommes et des femmes au marché du travail tout en retraçant l'inégalité dans la distribution des revenus et des activités quotidiennes (travaux domestiques, loisirs, etc.) entre les genres. De plus, les MEGC ont l'avantage de pouvoir analyser plusieurs types de politiques économiques. En effet, ils peuvent être mis à profit pour traiter des questions fiscales, de la libéralisation commerciale, des politiques d'investissement, etc. Toutefois, les analyses réalisées en équilibre général calculable intègrent d'importantes simplifications. En particulier, celle liée à l'utilisation de ménages représentatifs. Ce choix méthodologique ignore l'hétérogénéité des ménages alors que les politiques économiques peuvent avoir des effets microéconomiques différents sur les différents types de ménages. Les MEGC sont donc incapables de spécifier les effets intra-ménages en fonction des caractéristiques propres de ces derniers. (Hérault 2009). Cette faiblesse rend difficile l'analyse des inégalités. En effet, Cogneau et al., (2003) soulignent que les inégalités intra-groupe représentent généralement la moitié des inégalités observées dans une population. Cette insuffisance limite aussi la fiabilité de l'estimation des impacts sur la pauvreté. A cet effet, Savard (2004), note que, le recours à des MEGC à agents représentatifs ne permet pas de capter « la variance intra-groupe des revenus » ce qui entraîne des biais dans les résultats. Pour remédier à ce problème, les MEGC que nous construisons sont ensuite couplés à des modèles de micro-simulation. L'atout principal de cette méthode demeure dans le fait qu'elle permet de considérer l'hétérogénéité des ménages.

Les MEGC macro-micro consistent à combiner à la fois un MEGC et un modèle de ménages. Le modèle ménage repose sur une enquête ménages qui renseignent sur les profils et caractéristiques des ménages. Cette approche peut être catégorisée en deux principaux sous ensemble. Le premier sous ensemble consiste à introduire un grand nombre de ménages directement dans le MEGC. Cette démarche a été proposée par Decaluwé et al., (1999). Elle a ensuite été mise en pratique dans plusieurs travaux tels que ceux de Cogneau et Robilliard (2007), Gørtz et al., (2000) ou encore Cockburn (2001). Elle permet de répondre à la critique sur les MEGC classiques quant à l'invariance intragroupe des revenus des ménages. Cette



méthode pose néanmoins des problèmes au niveau de sa résolution (Rutherford et al. (2005)) et de la réconciliation des données. (Chen et Ravallion, 2004). Le deuxième sous ensemble des MEGC macro-micro renvoie à la résolution séquentielle du MEGC et du modèle ménages. Cette approche a été établie par Chen et Ravallion (2004). Par ailleurs, Bourguignon, Robinson et Robilliard (2005) ont proposé une variante de cette technique dans laquelle les comportements microéconomiques des ménages sont plus développés. La critique majeure qui porte sur cette approche provient des travaux de Hertel et Reimer (2005) et de Bourguignon et Spadaro (2005). Elle repose sur le fait que les effets de rétroactions dans les comportements des ménages sont ignorés. Toutefois, Bourguignon et Savard (2008) ont démontré que cette insuffisance ne remettait pas en cause la robustesse des résultats obtenus par ces deux approches. Dans le cadre de ce travail, nous avons choisi d'utiliser l'approche par résolution séquentielle. A cet effet, les résultats obtenus (en termes de variations des prix à la consommation, des salaires, des demandes de travail, etc.) après les chocs sont introduits dans le module de micro-simulation afin de déterminer l'impact sur la pauvreté. Cet impact est estimé à partir des indices Foster-Greer-Thorbecke (FGT) qui mesurent l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté. A ces derniers s'ajoute l'indice de Gini qui retrace les effets sur les inégalités. Pour y arriver, nous adoptons l'approche développée par Tiberti et al., (2017).

Avec ce cadre méthodologique, l'objectif de ce travail est triple. Premièrement, nous construisons des MEGC à dimension « sexo-spécifique » afin d'intégrer les différences entre les hommes et les femmes sur le marché du travail mais aussi au niveau de la production domestique pour représenter au mieux les caractéristiques des économies étudiées. Deuxièmement, nous utilisons ces modèles pour évaluer l'impact de politiques publiques spécifiques en montrant que l'effet est différent selon le sexe mais également selon le pays. Enfin, troisièmement nous utilisons les résultats de ces modèles dans des modèles micro pour rendre compte des effets des politiques simulées sur l'évolution de la pauvreté et des inégalités, spécifiquement celles de genre.

Dans le premier chapitre nous construisons un modèle statique pour évaluer les effets de la réforme des subventions aux produits pétroliers et de la réforme de la TVA sur les inégalités marchandes et domestiques au Burkina Faso. Par ailleurs, en considérant la place qu'occupe les produits pétroliers dans la production de certains biens de première nécessité et étant donné que la réforme de la TVA touche des biens alimentaires, nous étendons l'analyse aux effets sur la sécurité alimentaire. En effet, 2,1 millions de personnes vivant au Burkina Faso connaissent une insécurité alimentaire aiguë et/ou sévère. (FAO 2020). Cette situation préoccupante qui

impacte plus de 10% de la population, provient de la persistance des conflits armés dans certaines régions du pays, en plus de la faible pluviométrie. Il en découle une réduction des disponibilités de nourriture, des difficultés à l'accès ou à la production des denrées alimentaires ce qui plonge les populations dans une insécurité alimentaire. Dès lors, si les réformes entraînent une réduction des quantités de biens alimentaires disponibles (par le biais d'une baisse de la production), une baisse de la capacité d'acquisition des denrées alimentaires (du fait d'une diminution des revenus ou d'une forte inflation), ou accroît la dépendance aux importations, elles pourraient exacerber une situation déjà très précaire. Les inégalités de genre sur le marché du travail en termes de revenu sont analysées à partir des variations du taux de salaire. Pour ce qui est des inégalités liées à la participation au marché du travail, elles apparaissent à travers les fluctuations de l'offre de travail. Ces dernières rendent compte en effet des conséquences des réformes sur l'emploi. Les inégalités domestiques sont analysées à partir des variations du travail domestique. Ces variations portent sur l'évolution de l'offre de travail domestique qui a été introduite dans le modèle après avoir rendu l'offre de travail marchande endogène. Le facteur travail a donc été désagrégé selon le genre et les qualifications. On distingue donc les hommes et les femmes qualifiés et non qualifiés. L'analyse de la pauvreté se fait en calculant les indices Foster-Greer-Thorbecke (FGT) portant sur l'incidence de pauvreté, la profondeur et la sévérité de cette dernière. Concrètement cela se fait en implémentant les résultats du MEGC sur les profils des ménages contenus dans l'enquête ménage. L'ensemble des politiques simulées a des effets globalement négatifs sur l'économie. Elles favorisent en effet une baisse du pouvoir d'achat des ménages ce qui induit une baisse de leur consommation. Cette situation conduit à une hausse de la pauvreté dans toutes les simulations. Par ailleurs, les inégalités de genre tant domestiques que marchandes s'accroissent. Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, son caractère multidimensionnel fait que la FAO (2009) a retenu plusieurs indicateurs pour l'analyser. Au niveau de la disponibilité des aliments, la production des denrées alimentaires est généralement retenue. Toutefois, en considérant que la production des denrées alimentaires peut être majoritairement tournée vers l'export, nous avons ajouté à cet indicateur la demande locale en produits alimentaires domestiques. Pour ce qui est de l'accès économique et matériel à la nourriture, nous l'analysons au travers de l'évolution des prix à la consommation. Enfin, la vulnérabilité alimentaire est estimée grâce à l'évolution du taux de dépendance aux importations et à la couverture des importations par les exportations. Les résultats montrent que l'ensemble des réformes favorise un accroissement de la pauvreté et des inégalités de genre. La pauvreté s'accroît du fait d'une réduction des revenus qui impacte la consommation, tandis que les inégalités se creusent du fait des différences de

salaires et de la hausse des activités marchandes. Ces dernières réduisent l'offre de travail marchand des femmes. Ces politiques économiques conduisent par ailleurs à une hausse de l'insécurité alimentaire au plan des disponibilités de nourriture. Au plan économique, seules la réforme de la TVA minimale sur les produits agricoles et la suppression des subventions aux produits pétroliers restreignent les capacités économiques des ménages à disposer des biens alimentaires.

Le deuxième chapitre établit la comparaison des effets induits par une politique économique identique sur deux économies ayant des similarités. Nous utilisons donc le modèle intégrant les activités marchandes et domestiques pour comparer les effets d'une réduction des dépenses publiques sur les inégalités de genre marchandes et domestiques ainsi que sur la pauvreté au Burkina Faso et au Sénégal. Cette réforme s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'assainissement des finances publiques des deux Etats. Elle vise à réduire le déficit budgétaire au Burkina Faso d'une part, et à générer plus de ressources afin de réduire le recours à l'endettement au Sénégal d'autre part. Il en résulte que la réduction des dépenses publiques a des effets globalement négatifs sur les deux économies. En effet, bien qu'elle favorise une hausse des investissements et une réduction des déficits publics, elle accentue la pauvreté dans les deux pays et les inégalités au Burkina Faso. La hausse de la pauvreté découle de la baisse des revenus des ménages. Cette dernière provient principalement de la baisse des salaires qui conduit les ménages à réduire leur niveau de consommation. Au niveau de l'emploi, on observe que cette mesure favorise davantage l'emploi des femmes. En fonction des pays on relève toutefois certaines différences. Ainsi, au Burkina Faso, l'emploi des non qualifiés a tendance à s'accroître alors que celui des qualifiés baisse. Au Sénégal par contre, on observe une hausse de l'emploi des qualifiés et une baisse de celui des non qualifiés. En ce qui concerne les salaires, en dépit de leur baisse, ils évoluent mieux pour les femmes que pour les hommes. Le travail domestique quant à lui, se réduit pour les non qualifiés au Burkina Faso (avec un avantage pour les femmes) alors qu'il baisse pour les qualifiés au Sénégal. La baisse du travail domestique des qualifiés au Sénégal s'avère toutefois plus importante pour les hommes. Ce constat démontre ainsi que la baisse du travail domestique est une condition nécessaire mais non suffisante pour lutter contre les inégalités de genre domestiques.

Enfin, le troisième chapitre propose un cadre d'analyse de la réforme agricole engagée dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE 2014). L'attention portée sur cette dernière se justifie par le caractère central que revêt le secteur agricole dans l'économie sénégalaise. En effet, il demeure le premier employeur du pays tant dans l'économie formelle qu'informelle. (PSE 2014). Cependant, les difficultés auxquelles il fait face (faible productivité, absence de

financements adaptés, etc.) l'empêche de jouer un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités et pour la croissance. Pour inverser cette tendance, les pouvoirs publics entreprennent des réformes spécifiques du secteur agricole. Il s'agit de l'octroi de subventions aux investissements en capital et d'un accroissement des subventions à la production. Afin d'analyser ces politiques économiques, nous construisons un MEGC dynamique récursif couplé à un module de micro simulation. Le choix de ce modèle se justifie par le fait que ces réformes sont réalisées de façon progressive grâce à une programmation pluriannuelle. Dès lors, les effets qui en découleront seront observables aussi bien à court terme qu'à long terme. Leur analyse requiert donc un modèle capable de prendre en compte les effets inter temporels des réformes. En outre, les effets sur l'emploi sont obtenus à partir des variations du chômage qui a été introduit dans le modèle grâce à une « wage curve ». La main d'œuvre est par ailleurs segmentée en trois échelles de qualifications que sont les qualifiés, les moyennement qualifiés et les non qualifiés. Au sein de chaque échelle, le facteur travail est réparti en fonction du genre. Nous simulons la réalisation de ces deux politiques à partir de différents modes de financement. Il s'agit du recours au déficit public et à une réduction des dépenses publiques. Les résultats montrent que la politique des subventions aux investissements entraîne, lorsqu'elle est financée par le déficit public une baisse de la pauvreté et des inégalités à court et long terme. Cette tendance positive résulte d'une hausse des revenus et de la consommation des ménages pour ce qui est de la pauvreté et d'un accroissement des salaires et de l'emploi des femmes plus important que ceux des hommes en ce qui concerne les inégalités. Le financement de cette réforme par une réduction des dépenses publiques engendre une hausse de la pauvreté et des inégalités à court terme. La baisse des salaires et des revenus des ménages, ainsi que les destructions d'emplois expliquent cette dynamique. A long terme, cette tendance s'inverse grâce à une réduction du chômage (avec un avantage pour les femmes) et du fait d'un accroissement des salaires des femmes plus important que ceux des hommes. En ce qui concerne la réforme des subventions à la production, elle engendre, indifféremment des modes de financement une diminution de la pauvreté et des inégalités de genre à court terme. A long terme, la pauvreté a tendance à stagner alors que les inégalités poursuivent leur diminution. On relève toutefois que les effets sur la pauvreté et les inégalités de genre sont plus prononcés lorsque la réforme est financée par le déficit public.



# **Chapitre I : Réformes fiscales, inégalités de genre, pauvreté et sécurité alimentaire au Burkina Faso.**

## **1.1. Introduction**

En dépit d'un taux de croissance économique moyen de 5,5% sur la période 2011-2015, plus de 40% de la population du Burkina Faso fait toujours face à l'extrême pauvreté. (PNDES 2016). L'accroissement démographique rapide (3,1% par an), l'importance de l'économie informelle et la mauvaise redistribution des richesses, ont limité les effets de la croissance sur l'évolution des revenus des ménages. En effet, le PIB par habitant ne s'est accru en moyenne que de 2,3% entre 2009 et 2014. (PNDES 2016). La pauvreté au Burkina Faso est majoritairement un phénomène rural dans la mesure où, neuf personnes pauvres sur dix y vivent. De ce fait, l'incidence de la pauvreté rurale est estimée à 47,5% contre 12,4% en milieu urbain. (PNDES 2016).

Cette situation économique peu enviable a des impacts sur l'évolution des inégalités en général et des inégalités de genre en particulier. En effet, l'indice de développement du genre (IDG) y est estimé à 0,875. Cet indice, introduit dans l'analyse des inégalités en 2014 par le PNUD, est « fondé sur l'Indice de développement humain ventilé par sexe. Il correspond à l'écart entre l'IDH des femmes et celui des hommes ». (PNUD 2019). L'IDG permet donc de mesurer les inégalités en fonction du genre dans trois dimensions du développement humain à savoir « la santé (mesurée par l'espérance de vie des hommes et des femmes à la naissance), l'éducation (mesurée par la durée attendue de scolarisation des garçons et des filles et le nombre moyen d'années d'études pour les adultes de 25 ans et plus) ; le contrôle des ressources économiques (mesuré par le RNB estimé des hommes et des femmes, par habitant) ». (PNUD 2019). De même, l'indice des inégalités de genre (IIG) classe le pays au 147<sup>ème</sup> rang sur 159 évalués. (PNUD 2019). L'IIG quant à lui « fait ressortir les inégalités fondées sur le sexe dans trois dimensions que sont la santé procréative, l'autonomisation et l'activité économique. La santé procréative est mesurée par la mortalité maternelle et les taux de natalité parmi les adolescentes ; l'autonomisation, par la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et le niveau d'études secondaires et supérieures atteint pour chaque sexe ; l'activité économique, par le taux d'activité des hommes et des femmes ». Cet indicateur s'interprète comme étant la perte de développement humain résultants des inégalités de genre dans les trois dimensions

susmentionnées. (PNUD 2019). Ces statistiques témoignent de l'existence de fortes disparités entre les sexes, tant au niveau des droits, que des opportunités économiques. Dans ces deux registres, l'indicateur d'inégalité de l'OCDE (2018) dévoile davantage l'ampleur des inégalités de genre dans le pays.

Ainsi, pour ce qui est des inégalités liées au droit et aux normes socio-culturelles, on peut relever que la loi permet aux femmes de se marier dès l'âge de 17 ans contre 20 ans pour les hommes. Cette situation favorise la pratique des mariages précoces et a un impact négatif sur le capital humain des femmes. Elles sont en effet retirées très tôt du circuit scolaire ce qui limite leurs aptitudes professionnelles et nuit à leur employabilité. (OCDE 2018, UNECA 2017). Cette situation fait en sorte que près des 2/3 des femmes au Burkina Faso sont analphabètes. (OCDE 2018).

Le chômage touche par ailleurs majoritairement les femmes (9,3%) plutôt que les hommes (3,9%). (BIT 2014). Ces statistiques négatives ont un impact direct sur la répartition des emplois. Dans la fonction publique par exemple, les femmes ne représentent que 24% des employés. (OCDE 2018). Par ailleurs, selon la Banque Mondiale (2019), 89,93% des emplois occupés par les femmes sont des emplois vulnérables. Ces emplois sont caractérisés d'une part par des travaux effectués en milieu familial sans rémunérations ; Et d'autre part, par du travail indépendant, qui du fait de l'irrégularité des activités expose les acteurs à des revenus faibles et inconstants. Cette tendance est renforcée par les données de l'enquête ménages qui révèlent une forte intensité du travail des femmes dans l'agriculture. Leur activité y est dominée par des emplois non rémunérés d'aide agricole dans des parcelles familiales ou encore par la commercialisation au détail des produits agricoles. Cette situation favorise la distribution de faibles revenus, ce qui renforce la précarité des ménages. De plus, si l'on s'intéresse à la possession des terres, il apparaît que seules 40% des femmes sont propriétaires des parcelles qu'elles cultivent. Dans ces 40%, seules 14% d'entre elles peuvent en disposer librement sans requérir le consentement de leurs époux. (OCDE 2018).

Une analyse comparative des inégalités de genre sur le continent via l'indice africain de développement du genre montre que le Burkina Faso se classe à la 22<sup>ème</sup> place sur les 52 pays évalués. En analysant dans le détail les sous catégories de cet indicateur, on note que les inégalités de genre englobent trois aspects particuliers. Dans un premier temps, il y'a les inégalités de genre qui découlent des opportunités économiques et dépendent de l'accès au marché du travail, aux intrants et aux crédits. A ce niveau, les femmes font face à de fortes discriminations qui les empêchent de mener en toute liberté leurs activités. Dans un second temps, les inégalités de genre proviennent des différences de capital humain. Si le pays a réduit

les inégalités en matière d'éducation primaire, il existe toujours un gap important au niveau de l'accès aux études supérieures et aux formations professionnelles. En effet, les jeunes filles étant retirées très tôt du circuit scolaire, elles sont privées des connaissances permettant d'améliorer leur capital humain et leur productivité potentielle. Enfin, dans un troisième temps, l'existence d'une législation discriminante pour les femmes en matière d'accès à la propriété, à l'héritage ainsi que la faible représentativité de ces dernières dans les sphères de décisions, renforcent les inégalités de genre d'un point de vue légal et institutionnel.

Face à ce constat alarmant, les pouvoirs publics ont entrepris de mettre sur pied un programme de développement permettant d'éradiquer la pauvreté et de lutter contre les inégalités. Il s'agit du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Il a pour objectif de « *réformer les institutions et moderniser l'administration, de développer le capital humain et de dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois* ». (PNDES 2016, pp V). Pour y arriver, le gouvernement met un accent particulier sur le développement du tissu industriel et sur l'accroissement des infrastructures routières, éducatives et sanitaires. Ceci permettra d'améliorer la productivité des branches d'activités. L'émergence économique qui en découlera se caractérisera par un taux de croissance moyen supérieur à 7,5% par an permettant la création annuelle de 50.000 emplois décents. (PNDES 2016). L'ensemble de ces mesures doit permettre de réduire l'incidence de la pauvreté en deçà de 30% à l'horizon 2025, tout en annihilant les inégalités sous toutes leurs formes. (PNDES 2016).

La réalisation de ce plan économique de développement nécessite cependant la mobilisation de ressources financières importantes. Son coût financier est en effet estimé à 15.395,4 milliards de francs CFA dont 63,8% devront provenir des ressources propres. Dans cette optique, il est impératif pour le gouvernement d'assainir les dépenses publiques et d'accroître les sources de revenus de l'Etat. C'est pourquoi les gouvernants envisagent une réforme fiscale permettant d'accroître les ressources propres en supprimant certaines exonérations (TVA sur l'énergie, les produits agricoles, etc.), en réduisant les subventions onéreuses (subventions sur les produits pétroliers) et en élargissant certaines assiettes d'imposition. Une telle réforme aura indubitablement des effets multiformes sur la dynamique économique et sur les différents agents. Elle influencera considérablement l'évolution de la pauvreté et des inégalités de genre.

Cette étude a donc pour objectif d'analyser l'impact d'une réforme des instruments fiscaux sur la pauvreté et les inégalités de genre au Burkina Faso. De façon spécifique, ce travail de recherche s'intéresse, d'une part, aux effets d'une réduction des subventions gouvernementales aux produits pétroliers sur les inégalités de genre et la pauvreté. D'autre part,



nous analyserons les conséquences de l'élargissement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux produits agricoles et ceux du commerce qui étaient autrefois exonérés. Enfin, au vu des effets potentiels que ces mesures pourraient avoir sur la production et/ou les prix des biens alimentaires, nous regarderons leur impact sur la sécurité alimentaire dans le pays.

## **1.2. Les femmes et l'emploi au Burkina Faso**

La question de l'emploi en général et des femmes en particulier est une problématique cruciale au Burkina Faso. En effet, le chômage qui touche 6,5% de la population (BIT 2014), affecte majoritairement les femmes (9,3% des femmes) que les hommes (seulement 3,9% des hommes sont touchés). Le chômeur désigne ici, selon le Bureau International du Travail (BIT), « *tout actif sans emploi au courant de la semaine de référence, qui est activement à la recherche d'un travail et qui est immédiatement disponible ou est disposé à en occuper un dans les deux semaines suivant la date de l'interview* ». Pour analyser la situation des femmes sur le marché de l'emploi au Burkina Faso, il est nécessaire de prendre en considération plusieurs éléments, tels que leur place dans les différents secteurs d'activités, leur niveau d'éducation, le poids des responsabilités domestiques et des valeurs culturelles ou traditionnelles.

### **1.2.1. Les femmes et le marché du travail : Etat des lieux**

L'analyse des différents indicateurs liés à l'emploi permet d'observer que les femmes sont minoritaires sur le marché du travail au Burkina Faso. En effet, elles sont les plus affectées par le chômage et ce quelles que soient les strates d'âge analysées. Ainsi, chez les travailleurs ayant entre 15 et 24 ans, on relève que le chômage touche 12,6% des femmes et 5,3% des hommes. (BIT 2014). Pour ce qui est des personnes âgées d'au moins 25 ans, on observe que le chômage affecte 8,1% des femmes et 3,4% des hommes. (BIT 2014).

En ce qui concerne le taux de participation et le taux d'emploi, il apparaît là aussi une domination nette des travailleurs masculins. Dans le premier cas, on observe un écart de 16,3 points de pourcentage à l'avantage des hommes. Dans le second cas, on relève un avantage de 18,8 points de pourcentage en défaveur des femmes. Par ailleurs, une analyse de l'occupation des postes de direction montre qu'ils sont à 69% détenus par des hommes.

**Tableau 1: Taux de participation et d'occupation par genre (%)**

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Taux de participation	74,6	58,3
Taux d'occupation	71,7	52,9

Source : Données BIT 2014 – 2019

La faible représentativité des femmes sur le marché du travail par rapport aux hommes se répercute sur la distribution des revenus du travail au sein des différents secteurs de l'économie. L'analyse de la matrice de comptabilité sociale (MCS) a permis d'établir que les femmes ne percevaient que 31% des salaires versés par les branches. Leurs revenus du travail proviennent majoritairement du travail non qualifié où elles perçoivent 45% des émoluments versés. Au niveau du travail qualifié, leur représentativité est plus faible et de ce fait, les ressources qui leur reviennent représentent à peine 37% des revenus versés.

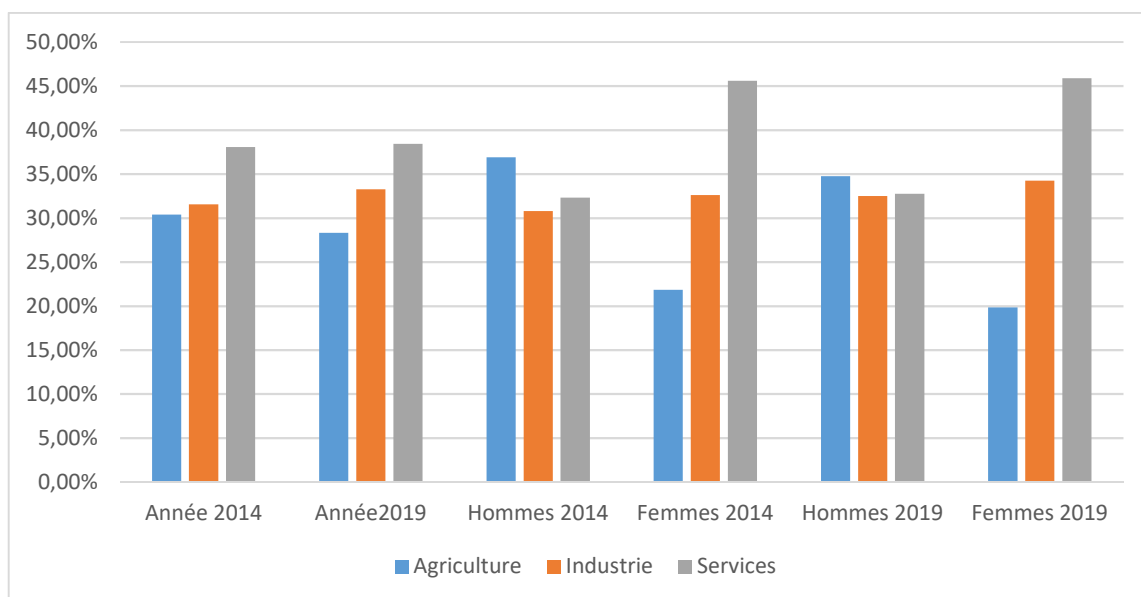
**Tableau 2 : Répartition par genre de la main d'œuvre par secteurs (%)**

<b>Secteurs</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Intensité des femmes</b>
Agriculture	52,70	47,30	60,69
Industrie	88,70	11,30	2,23
BTP	99	01	0,14
Commerce	45,64	54,36	15,51
Restauration	44,06	55,94	3,52
Education	55,36	44,64	6,54
Transport	82,41	17,59	2,51
Autres services	46,60	53,40	8,86

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'enquête ménage 2014

A partir de l'enquête ménage, nous constatons que les femmes ne sont majoritaires que dans trois secteurs. Il s'agit du commerce, de la restauration, et des « autres services ». De façon globale, la majorité de la main d'œuvre féminine s'emploie respectivement dans l'agriculture (qui représente les deux tiers des emplois féminins), le commerce et les autres services. Cette tendance semble évoluer au profit des secteurs de l'industrie et des services dans la mesure où les données les plus récentes de la Banque Mondiale montrent qu'entre 2014 et 2019, la part des emplois féminins dans l'agriculture s'est réduite alors qu'elle a augmenté au sein des autres secteurs.

**Figure 1: Evolution des emplois par secteurs au Burkina Faso**



Source : Données Banque Mondiale 2014 - 2019

Ainsi, il apparaît qu'entre 2014 et 2019, une réallocation des emplois entre les secteurs s'opère. On observe en effet que la part de la main d'œuvre féminine baisse de 1,99 points de pourcentage dans l'agriculture et croît respectivement de 1,66 et de 0,32 points de pourcentage dans l'industrie et les services. Cette tendance a aussi cours pour les hommes. On constate à cet effet une baisse de la main d'œuvre masculine agricole de 2,15 points de pourcentage. A l'inverse, dans l'industrie et les services, on observe un accroissement de 1,72 et de 0,43 points de pourcentage.

L'étude du profil des travailleurs à partir de l'enquête ménage a mis en évidence le fait que la main d'œuvre est dominée par du travail non qualifié. Les travailleurs non qualifiés représentent ici tous ceux n'ayant pas le baccalauréat.

**Tableau 3 : Répartition des qualifications des travailleurs par genre et lieux de résidence (%)**

Types de travailleurs	Hommes urbains	Femmes urbaines	Hommes ruraux	Femmes rurales
Qualifiés	24,82	14,62	3,81	1,80
Non qualifiés	75,18	85,38	96,19	98,20
Total	100	100	100	100

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'enquête ménage 2014

Il ressort de ce tableau que les hommes sont généralement plus qualifiés que les femmes tant en milieu urbain que dans les zones rurales. Cette tendance permet d'expliquer pourquoi les postes de direction sont majoritairement détenus par les hommes comme nous le mentionnons précédemment. Par ailleurs, cette situation expose les femmes à des emplois précaires, faiblement rémunérés. Ces deux éléments renforcent les inégalités de genre et accroît la pauvreté des femmes. Cette situation fait aussi courir un risque d'augmentation de la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes.

En outre, la répartition des types de contrats de travail en fonction du genre et du niveau de qualification montre que les femmes ont généralement des contrats précaires comparativement aux hommes. Ainsi, pour ce qui est des travailleurs qualifiés, on note que les hommes ont majoritairement des contrats permanents. Ce type de contrat leur garantit une sécurité de l'emploi et des revenus stables. Les femmes à l'inverse ont davantage droit à des contrats temporaires de type CDD ou saisonnier. Cette situation les expose à des revenus irréguliers et peut potentiellement les empêcher d'avoir une carrière pleine. De ce fait, l'instabilité de leurs revenus durant leur période d'activité aura nécessairement des effets négatifs sur leur retraite future.

**Tableau 4 : Répartition des contrats de travail par genre et qualification (%)**

<b>Types de contrat</b>	<b>Hommes qualifiés</b>	<b>Femmes qualifiées</b>	<b>Hommes non qualifiés</b>	<b>Femmes non qualifiées</b>
Permanent	40	28	39	26
CDD	33	49	34	35
Saisonnier	27	33	28	39
Total	100	100	100	100

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'enquête ménage 2014

Au niveau des contrats permanents obtenus par les travailleurs non qualifiés, on observe toujours une prééminence des hommes. En effet, la proportion d'hommes arrivant à obtenir des contrats permanents est en moyenne supérieure de 12,5 points de pourcentage à celle des femmes ayant le même niveau de qualifications. Cette situation renforce les inégalités de genre sur le marché du travail. En effet, avec des contrats temporaires, les femmes font face à des difficultés pour progresser dans leur carrière. De même, elles auront majoritairement des revenus faibles et inconstants qui les précariseront davantage. Les données ci-dessous confirment cette hypothèse. En effet, il apparaît qu'en 2014, 90,59% des emplois occupés par les femmes étaient vulnérables. Il s'agit essentiellement des emplois familiaux, saisonniers, peu ou non rémunéré ou encore des activités indépendantes. (BIT 2014). Si ces types d'emplois se

sont réduits de 0,73% entre 2014 et 2019, ils concernent aujourd'hui encore 89,93% des emplois féminins contre 83,40% des emplois masculins.

**Tableau 5 : Evolution des emplois vulnérables par genre (%)**

	<b>Année 2014</b>	<b>Année 2019</b>
Hommes	84,55	83,40
Femmes	90,59	89,93

Source : Données Banque Mondiale 2014 - 2019

L'analyse de la situation des femmes sur le marché du travail au Burkina Faso témoigne de l'existence de disparités dans l'accès et la répartition des emplois selon le genre. Si l'on prend l'exemple des emplois publics, on constate que les femmes ne constituent qu'entre 27% et 30% des effectifs des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'administration publique centrale. (INSD 2013). En outre, les statistiques sur les candidatures et les recrutements aux emplois publics entre 2010 et 2013 montrent une domination masculine. (INSD 2013).

**Tableau 6 : Taux de candidatures et d'admissions aux concours professionnels publics (%)**

		<b>Pourcentage des candidatures par genre</b>		<b>Pourcentage des candidats sélectionnés par genre</b>	
<b>Années</b>	<b>Nombre de postes à pourvoir</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
2013	2782	27	73	20	80
2012	2344	24,5	75,5	21	79
2011	2185	22,8	77,2	23	77
2010	2366	20,8	79,2	18	82

Source : Calcul de l'auteur à partir de l'annuaire statistique de 2013

L'analyse du tableau qui précède nous permet d'observer que sur la période allant de 2010 à 2013, les candidatures aux concours pour des emplois publics sont, en moyenne, dominées par des candidats masculins (76,22%). De plus, les candidats retenus sont majoritairement des hommes. En effet, la main d'œuvre féminine n'est recrutée en moyenne que dans 20,5% des cas. Cette faiblesse des recrutements des femmes va conduire à une ségrégation des emplois dans la fonction publique burkinabè.

**Tableau 7 : Répartition par genre des travailleurs de la fonction publique**

<b>Années</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage d'hommes</b>	<b>Pourcentage de femmes</b>
2010	107726	70,85	29,15
2011	123569	69,95	30,05
2012	115575	70,11	29,89

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'annuaire statistique de 2013

La répartition des travailleurs au sein de la fonction publique burkinabè entre 2010 et 2012 montre que cette dernière est fortement dominée par la main d'œuvre masculine. Elle représente sur la période en moyenne 70,30% des emplois occupés. Ces données viennent ainsi conforter la tendance des indices d'inégalités du genre qui laissent transparaître que les femmes font face à d'importantes inégalités économiques et sociales. Cette prépondérance du recours au travail masculin peut permettre d'expliquer en partie l'importance du chômage des femmes que nous avons relevé précédemment.

En somme, les femmes connaissent des difficultés plus importantes que les hommes pour accéder au marché du travail. Elles sont en effet les plus concernées par le chômage, mais aussi les moins éduquées. Par ailleurs, elles occupent principalement des emplois précaires caractérisés par une faible rémunération et des activités irrégulières. Les conséquences potentielles de cette situation défavorable sont l'absence de revenu leur permettant de se prendre en charge et de contribuer aux dépenses de leur foyer. Dès lors, la charge des dépenses du foyer repose majoritairement sur les hommes, ce qui ne permet pas l'autonomisation des femmes. Cette situation renforce la dépendance du foyer sur un nombre réduit de contributeurs et expose les familles à davantage de pauvreté et de précarité. L'ensemble de ces éléments renforce le développement des inégalités de genre non seulement sur le plan de l'accès aux emplois mais aussi au niveau de la distribution de revenus.

Les causes explicatives de cette situation difficile pour les femmes sur le marché de l'emploi pourraient provenir de deux situations majeures. Il s'agit de l'existence de difficultés d'accès à l'éducation et à la formation, ainsi que la présence de normes sociales et culturelles qui restreindraient leur participation au marché du travail. Une analyse de la structure de l'éducation et des normes sociales au Burkina Faso apparaît donc nécessaire.

## 1.2.2. Education des filles et marché du travail au Burkina Faso

L'analyse de différents indicateurs d'éducation par genre en fonction des niveaux d'éducation au Burkina Faso, permet de mettre en évidence des tendances similaires entre les cycles, ainsi que des taux de réussite différents selon les sexes. Ces statistiques peuvent en partie expliquer la sous-représentation des femmes sur le marché du travail.

**Tableau 8 : Evolution de différents indicateurs d'éducation par genre en %**

	2010/2011		2011/2012		2012/2013	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Taux brut de scolarisation au primaire	80,2	75	81,1	78,1	81,6	81
Taux d'achèvement du primaire	55,1	49,1	56,6	53,7	59,3	59,7
Taux brut de scolarisation au secondaire	13,9	7,7	14,4	8,9	17,2	10,6
Taux d'achèvement du secondaire	8,6	5,4	10,2	6	10,5	5,9
Proportion du nombre d'étudiants pour 100.000 habitants	58,4	41,6	69	31	70	30

Source : Annuaire statistique du Burkina Faso 2013

L'analyse des taux brut de scolarisation ainsi que des taux d'achèvement pour les différents cycles éducatifs, révèle que les performances éducatives des garçons sont meilleures que celles des filles. En effet, sur la période 2010-2013, les pourcentages d'achèvement des cycles primaires et secondaires sont en moyenne plus importants pour les garçons par rapport aux filles. De ce fait, les garçons ont davantage accès à l'éducation supérieure que les filles, ce qui maximise leurs chances d'obtenir un emploi avec un bon niveau de rémunération dans le futur.

Par ailleurs, les données portant sur les effectifs des élèves par cycle, permettent de constater que les garçons ont davantage accès à l'éducation que les filles. En moyenne, sur la

période 2011-2013, les effectifs des apprenants au primaire sont à 52,6% composés de garçons. Cette prééminence est aussi observable au secondaire tant dans l'enseignement général où les garçons représentent 64,6% des élèves que dans l'enseignement professionnel où ils représentent 51,76%. Ces tendances peuvent s'expliquer par le fait que les jeunes filles sont retirées très tôt de l'école afin d'appuyer leurs mères dans la réalisation des tâches ménagères. A cela s'ajoute la pratique des mariages précoces qui engendre une réduction de leur durée d'enseignement. Dès lors, elles sont privées d'opportunités pouvant leur permettre d'acquérir des compétences supplémentaires nécessaires pour accroître leur employabilité.

Cette situation réduit la participation des femmes à la création de richesses en les excluant du cycle productif ou en les enfermant dans des emplois précaires. La prééminence d'emplois précaires impacte directement sur le niveau de pauvreté des ménages en général et particulièrement celle des femmes.

### **1.2.3. Travail domestique, normes socioculturelles et emploi des femmes au Burkina Faso**

Au même titre que les mariages précoces et les différences de capital humain, le travail domestique et les normes socioculturelles réduisent les possibilités d'accès des femmes au marché du travail. A partir d'un indicateur composite (SIGI-Burkina Faso), qui permet de mesurer les inégalités de genre, l'OCDE (2018) met en évidence que les travaux domestiques et certaines pratiques traditionnelles nuisent à l'employabilité des femmes.

Au niveau familial, on observe que 44% des femmes mariées l'ont été avant l'âge de 18 ans. Cette situation conduit à l'arrêt prématuré de leurs études et réduit leurs possibilités d'obtenir un emploi. De ce fait, la pratique des mariages précoces qui est autorisée par les lois en vigueur a un impact négatif sur le niveau de capital humain des femmes et sur leur représentativité sur le marché du travail. De même, l'analyse démontre que 53% des femmes ne sont pas associées aux décisions relatives à l'éducation, à la santé et au mariage de leurs enfants. Dès lors, pour ce qui est des filles, les discriminations subies par leurs mères peuvent se perpétuer. Cette situation établit un cercle vicieux d'inégalités de genre et de discriminations génération après génération.

L'OCDE (2018) met en évidence que les femmes consacrent six heures et demie, en moyenne, chaque jour à la réalisation des activités domestiques. Ces activités intègrent l'entretien du domicile familial, les soins des enfants et la préparation des différents repas. A cela s'ajoutent, dans certains cas, des activités agricoles bénévoles sur les exploitations



familiales. Ces activités sont non rémunérées et limitent aussi le temps que les femmes pourraient accorder à la réalisation d'activités rémunérées sur le marché du travail. Le poids des charges domestiques repose aussi sur les filles dès leur plus jeune âge. En effet, la répartition des charges domestiques dans le foyer influence l'éducation et les activités des enfants en fonction de leur sexe. Ainsi, pour 60% de la population, l'inégale répartition des charges domestiques entre les filles et les garçons se justifie par le futur statut de chacun des enfants. Pour ces personnes, les filles et par ricochet les femmes constituent des charges pour la famille étant donné qu'elles sont prédestinées à aller en mariage. De ce fait, elles quitteront le foyer familial et contribueront au développement du foyer de leur époux. A l'inverse, les garçons et donc les hommes sont perçus comme des soutiens économiques car ils restent dans le foyer. (OCDE 2018). Dès lors, il paraît plus rentable d'investir dans l'éducation des garçons qui resteront dans le foyer plutôt que d'investir dans l'éducation des filles qui finiront par le quitter. C'est ainsi que pour préparer les filles à leur rôle d'épouses, une division des tâches domestiques est opérée au niveau des enfants. Les filles sont cantonnées à réaliser la collecte de l'eau, du bois, à cuisiner et à s'occuper des jeunes enfants. (PNUD 2009; OCDE 2018). Les garçons quant à eux sont incités à étudier ou à rechercher une activité rémunérée pour contribuer aux besoins du foyer. Cette inégale répartition des tâches occasionne une inégale allocation du temps entre les activités domestiques et l'éducation et/ou le marché du travail. Il en ressort qu'une fille du secondaire accorde près de trois heures et demie aux tâches ménagères contre trois quart d'heures pour un garçon du même niveau. (OCDE 2018). En ce qui concerne les enfants du primaire ou les non scolarisés, on observe que les filles consacrent près de cinq heures aux activités domestiques contre une heure pour les garçons. Cette division « sexospécifique » des tâches ménagères dès le plus jeune âge aura un impact sur la structure du marché du travail. En effet, elle limite les possibilités d'apprentissage des filles ce qui va restreindre les opportunités d'emplois des femmes. Elles se retrouveront majoritaires dans des emplois faiblement qualifiés et précaires. A défaut de ces emplois, les femmes sont principalement au chômage. L'INSD (2000) alertait déjà sur le fait que les pratiques rétrogrades et discriminantes à l'encontre des femmes au Burkina les enfermaient dans les situations d'extrême pauvreté. Les femmes constituaient à cette époque 52,4% des personnes extrêmement pauvres.

En outre, il est maintenant avéré que la combinaison des activités domestiques et les normes traditionnelles, empêchent les femmes de jouer un rôle de premier plan sur le marché du travail au Burkina Faso. Cette dernière est en effet cantonnée à des activités qui restreignent son capital humain et ne lui permettent pas de s'autonomiser. Ces situations favorisent le

l'enracinement d'un cercle vicieux d'inégalités de genre tant en termes d'accès au marché du travail que de distribution des revenus. Elles favorisent aussi la persistance de la pauvreté.

### **1.3. Le profil de la sécurité alimentaire au Burkina Faso**

Au cœur des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment de l'ODD 2 qui ambitionne « *éliminer la faim dans le monde, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* », la sécurité alimentaire demeure au cœur des préoccupations des pouvoirs publics au Burkina Faso. Selon la FAO (2009), « *On parle de sécurité alimentaire si tous les individus ont à tout moment un accès matériel, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* ». Partant de cette définition, quatre dimensions de la sécurité alimentaire se dégagent : les disponibilités alimentaires, l'accès économique et matériel à la nourriture, l'utilisation des aliments et la stabilité de ces aliments dans le temps.

Au Burkina Faso, en dépit des efforts consentis par le gouvernement, l'insécurité alimentaire concernait environ 19% des ménages dont 1 % en situation sévère en 2017. (Ministère de l'agriculture du Burkina, 2017). Cette situation résulte principalement de l'enclavement des bassins des productions, de l'éloignement de certains marchés des points d'approvisionnements (cas du Nord du pays), de l'insuffisance des infrastructures de stockage, de transport en toutes saisons et de transformation. De ce fait, il est difficile pour une partie de la population d'obtenir en tout temps un accès à la nourriture. A cela s'ajoute l'inégale répartition des ressources au sein des ménages qui fait que les femmes et filles rurales sont les plus touchées par ce phénomène. (FAO (2011)).

Pour la campagne agricole céréalière de 2019, la FAO estime que la sous-région d'Afrique de l'Ouest devrait faire face à une baisse de la production céréalière de 3,8% par rapport à 2018. De façon spécifique, le Burkina Faso devrait enregistrer une baisse de la production céréalière de 9,9% par rapport à son niveau en 2018. (FAO 2019). Cette tendance négative est alimentée par la diminution des précipitations qui a entraîné des sécheresses dans plusieurs régions. Malgré le fait que les céréales constituent 67% à 70% du régime alimentaire des populations burkinabés, cette situation ne devrait pas entraîner une hausse de l'insécurité alimentaire liée à la disponibilité de nourriture étant donné que les stocks de la campagne précédente sont importants. Toutefois, au niveau de la dimension économique des craintes apparaissent. En effet, si les prix des céréales sont globalement stables (FAO (2019)), les

conflits civils localisés dans le Nord du pays devraient entraîner une forte inflation sur les prix des denrées alimentaires. Cette inflation va limiter les capacités d'acquisition des denrées agricoles de base par les populations, induisant une potentielle insécurité alimentaire. La FAO (2020) estime à cet effet que 10,24% de la population risque de se retrouver en insécurité alimentaire.

Dès lors, le projet de réforme fiscale envisagé au Burkina Faso pourrait avoir des incidences sur l'évolution de l'insécurité alimentaire. En effet, la suppression des subventions sur les produits pétroliers fait courir le risque d'une hausse des coûts de transport. Ceci pourrait entraîner une hausse des prix des biens alimentaires dans les régions éloignées. Par ailleurs, l'instauration d'une TVA minimale sur les biens agricoles pourrait aussi être un vecteur d'inflation pour les denrées alimentaires. Ces deux situations pourraient donc à minima altérer la capacité des ménages à acquérir de la nourriture. Il serait donc pertinent d'analyser l'impact de ces différentes mesures sur la sécurité alimentaire dans le pays.

## **1.4. Revue de la littérature**

Pour apprécier les effets des politiques que nous allons simuler sur l'économie du Burkina Faso en général, et particulièrement sur les inégalités de genre et la pauvreté, nous avons réalisé une revue transversale de la littérature. Cette dernière dresse un panorama des travaux portant sur l'impact des travaux domestiques sur le travail des femmes, sur les effets des réformes fiscales sur la pauvreté et les inégalités et enfin sur les conséquences des politiques fiscales sur la sécurité alimentaire. Ce panorama non exhaustif nous permettra de comprendre les mécanismes par lesquels les politiques que nous analyserons pourraient impacter l'économie du Burkina Faso.

### **1.4.1. Travaux domestiques et travail des femmes**

L'impact des activités domestiques sur le temps de travail marchand des femmes a fait l'objet d'analyses diverses dans la littérature économique. La plupart de ces études ont ainsi permis d'établir qu'il existe un lien de cause à effet entre le temps consacré aux activités ménagères et l'employabilité des femmes. Hundley (2000) démontre par le biais d'un modèle de régression que le temps consacré aux activités domestiques influence négativement les revenus des femmes travailleuses indépendantes comparativement aux hommes. Son analyse permet d'établir que le statut marital, la taille du ménage ou encore les responsabilités

domestiques réduisent le niveau d'activité et le revenu des femmes. Ces résultats sont confortés par les travaux de Noonan (2001) qui mettent en évidence que la typologie des tâches domestiques réalisées par les femmes et les hommes impacte différemment leur participation au marché du travail. L'auteur démontre en effet que les activités dévolues aux femmes à savoir l'entretien du lieu de vie, la réalisation des repas ou encore les soins des enfants sont chronophages. A l'inverse, les responsabilités exécutées par les hommes leur demandent beaucoup moins de temps. Dès lors, afin de mener à bien leurs activités et pour ne pas nuire à l'équilibre familial, les femmes auront tendance à réduire le temps qu'elles consacrent au travail marchand. De ce fait, elles sont moins bien payées. Partant de ce constat, l'auteur conclut qu'une meilleure répartition des rôles dans la sphère domestique conduira à une hausse de l'activité marchande des femmes, gage d'une meilleure rémunération. Sofer et Rizavi (2010) arrivent eux aussi à des conclusions similaires. A partir de l'enquête temps des ménages en couple en France, ils démontrent que si un accroissement de l'offre de travail des femmes entraîne généralement une baisse de leurs activités domestiques, cette baisse ne permet pas d'inverser la structure du travail domestique. De ce fait, l'évolution des activités marchandes des femmes demeurent limitée par le poids des charges du foyer. Abdourahman (2010) quant à lui démontre à partir d'une analyse croisée entre le temps d'occupation des femmes et la pauvreté, que l'importance des activités domestiques peut expliquer la persistance de la pauvreté dans plusieurs pays d'Afrique, car elles constituent un handicap à la participation des femmes au marché du travail et à l'éducation des filles. Ces deux situations cumulées entraînent la concentration des femmes dans des activités précaires quand elles ne sont pas en inactivité. Abdourahman (2010) conclut que cette situation rend inefficace les efforts des politiques publiques et peut permettre d'expliquer la non atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Cette analyse sous-entend ainsi que l'inégale répartition des travaux domestiques freine les potentiels effets positifs des réformes économiques sur les inégalités de genre. Pour s'en rendre compte, Fontana et Wood (2000) construisent un MEGC pour analyser les effets de la libéralisation commerciale sur le travail marchand, domestique et les loisirs au Bangladesh. Dans leur modélisation, ils considèrent les secteurs non marchands que sont les services et les travaux domestiques comme des secteurs économiques à part entière à même titre que les secteurs classiques (agriculture, industrie, etc.). L'intérêt d'inclure les loisirs et le travail domestique en tant que secteur non marchand réside dans le fait que les hommes et les femmes n'allouent pas de la même manière leur temps entre ces deux activités. Les femmes auront tendance à consacrer plus de temps à la réalisation des tâches domestiques alors que les hommes sont plus tournés vers les loisirs. Les résultats de leur étude montrent, entre autre, que

l'accroissement des prix mondiaux à l'importation des biens alimentaires favorise une hausse des salaires et de la participation des femmes au marché du travail plus importante que les hommes. A l'inverse, l'augmentation du flux de capitaux étrangers entraîne une réallocation du travail marchand vers les activités non marchandes. Toutefois, les salaires des femmes étant en hausse tandis que ceux des hommes régressent, les inégalités de genre ont tendance à diminuer. A leur suite, Fontana (2004) construit un MEGC afin de comparer les effets de la libéralisation sur l'évolution des inégalités marchandes et domestiques en Zambie et au Bangladesh. L'auteur qui fait partie des pionniers à intégrer le travail domestique dans un MEGC, trouve que la libéralisation entraîne une hausse de la participation des femmes au marché du travail. Cette politique conduit d'ailleurs à un accroissement des taux de salaires des femmes tant en Zambie qu'au Bangladesh. Toutefois, les effets notés au Bangladesh sont relativement plus importants que ceux observés en Zambie. Les effets positifs relevés sur le travail formel des femmes entraînent une réduction de leurs activités domestiques. Dès lors, on assiste à une meilleure répartition des responsabilités domestiques selon les sexes au sein des ménages gage d'une baisse des inégalités de genre dans ce domaine. Siddiqui (2004) investigue aussi les effets de la libéralisation commerciale sur le travail marchand et domestique. Avec un MEGC appliqué au Pakistan, il arrive à un constat mitigé. En effet, bien que cette réforme favorise une amélioration de l'emploi des femmes, elle ne parvient pas à réduire les inégalités liées aux activités domestiques. Pour le cas du Népal, Fofana et al. (2006) démontre que la libéralisation à des impacts différenciés sur le travail marchand des femmes, leurs tâches domestiques et leurs loisirs. Par le biais d'un MEGC, ils arrivent à la conclusion que cette politique entraîne une hausse des revenus et de l'offre de travail des femmes par rapport aux hommes. Toutefois, la hausse de la participation des femmes ne résulte pas d'une réduction du temps consacré aux charges domestiques mais plutôt d'une baisse de leurs loisirs. Pour ce qui est de l'Afrique du Sud, Cockburn et al. (2005), trouvent que la libéralisation commerciale profite davantage aux hommes. En effet, cette réforme favorise un accroissement du travail marchand des hommes au détriment de leurs loisirs. Les femmes connaissent cependant une réduction de leurs salaires et de leur travail marchand. Elles se consacrent donc davantage aux activités non marchandes. Cette tendance s'explique par le fait que le processus de libéralisation entraîne un développement des secteurs intensifs en main d'œuvre masculine. Sur le même sujet, Mitik (2007) compare les effets des suppressions tarifaires sur l'offre domestique et marchande par genre et race en Afrique du Sud. Cette analyse montre que la libéralisation exacerbe les inégalités au niveau des revenus et du travail domestique. En outre, l'étude précise que ce sont les ménages métis, indiens et blancs qui sont les plus affectés par l'inégale répartition des

charges domestiques. Les noirs quant à eux, faisant face à une baisse de leur offre de travail accroissent leur travail domestique ce qui réduit les disparités entre les sexes.

#### **1.4.2. Réformes fiscales, inégalités et croissance**

Plusieurs travaux de recherche ont aussi permis de mettre en évidence les effets potentiels d'une suppression des subventions publiques ainsi que des réformes fiscales sur les inégalités et la croissance économique.

Pour ce qui est des subventions des produits pétroliers, Yusuf et al. (2016), mettent en évidence les conséquences macroéconomiques d'une réduction de ces dernières sur l'économie malaysienne. Par le biais d'un MEGC, leur analyse montre qu'une suppression des subventions publiques aux produits pétroliers et gaziers permet de réduire les dépenses publiques et d'accroître les ressources du gouvernement. Ils notent par ailleurs que cette mesure entraîne une hausse du PIB qui résulte du développement des secteurs qui proposent de l'énergie alternative. Avant eux, Solaymani et al. (2014) montraient à l'aide d'un MEGC qu'une suppression des subventions publiques aux produits pétroliers avait des effets positifs sur le PIB réel et l'investissement. Cependant, les exportations et les importations étaient impactées négativement par une telle mesure. Dans le même esprit, Deng et al. (2018) trouvent qu'une réforme des subventions publiques aux hydrocarbures en Chine conduit à une forte inflation. Réalisée à l'aide d'un modèle économétrique, leur étude conclut que la hausse généralisée des prix induit par la réforme nuit fortement au bien être des ménages. En effet, leur consommation décroît fortement ce qui les expose à plus de précarité. En utilisant une approche mixte alliant MEGC et « price gap approach », Liu et al. (2011) ont estimé les effets d'une suppression des subventions publiques sur le pétrole et le charbon en Chine. Leur étude a démontré que cette mesure était négative pour l'économie car elle conduisait à une réduction du PIB, à des destructions d'emplois et à une contraction de la consommation des ménages. De ce fait, même si la mesure améliore les revenus de l'Etat, elle fragilise globalement l'économie. Dans le cas de l'Inde, Gangopadhay et al. (2004), mobilisent un modèle économétrique pour rendre compte des effets d'une suppression des subventions publiques aux hydrocarbures sur le niveau de vie des ménages. Leur étude révèle que cette réforme économique a nui au pouvoir d'achat des ménages en entraînant une hausse des prix. La contraction de la consommation qui en a découlé a favorisé une perte de bien-être. Ganguly et al. (2016), toujours dans le contexte Indien, trouvent des résultats similaires à ceux de Gangopadhay et al. (2004). En effet, en construisant

un MEGC pour questionner les impacts de la suppression des subventions sur le pétrole et les carburants, ils s'aperçoivent que cette mesure exacerbe la pauvreté et les inégalités. De plus, l'aggravation de la pauvreté et des inégalités se produit même si la mesure est opérée à une période où les prix internationaux des hydrocarbures baissent. Ils arrivent par ailleurs à la conclusion que l'octroi de transferts monétaires aux ménages de façon simultanée à la suppression de la subvention, peut permettre d'atténuer voire d'enrayer la hausse de la pauvreté et des inégalités. Au Yémen, Breisinger et Ecker (2011) montrent en utilisant un MEGC que la suppression totale des subventions énergétiques peut, si elle n'est accompagnée par aucune autres mesures, accroître la pauvreté. A l'inverse, si cette réforme est couplée à une politique de transferts sociaux et d'investissements publics, elle permettra d'augmenter durablement la croissance tout en réduisant la pauvreté. En ayant recours à un MEGC micro simulé, Dartanto (2012) révèle qu'une réduction des subventions en hydrocarbures en Indonésie entraîne une hausse de la pauvreté. Pour ce dernier, une réduction de 25% des subventions entraîne une hausse de l'incidence de pauvreté de 0,25%. Il trouve par ailleurs qu'une suppression totale des subventions cumulée à une réallocation de 50% des ressources publiques générées conduit à une baisse de l'incidence de pauvreté de 0,27%. Ce type de réforme a aussi fait l'objet d'une analyse en Equateur et à Oman. En ce qui concerne l'Equateur, Jara et al. (2018), trouvent qu'au vu de l'importance des hydrocarbures tel que le gaz domestique dans la structure de consommation des ménages à faible revenus, une suppression totale de la subvention sur ce bien entraîne un accroissement de la pauvreté. A l'inverse, la suppression de la subvention sur les carburants n'a aucun effet sur l'évolution des inégalités et de la pauvreté. Pour le cas d'Oman, Bounghanmi et Khan (2018), arrivent à la conclusion qu'une telle politique induit une hausse du PIB et de l'épargne publique. Toutefois, le bien-être des ménages se réduit du fait d'une forte inflation. Fofana (2015) analyse les effets d'une hausse des prix des produits pétroliers sur les femmes et les hommes en Afrique du Sud. Par le biais d'un MEGC intégrant les activités non marchandes et les loisirs, l'auteur conclut que l'accroissement des prix a contribué au ralentissement du PIB. Cette baisse du PIB a réduit les emplois sans pour autant affecter différemment les hommes et les femmes.

En ce qui concerne les réformes fiscales liées à la TVA, elles ont aussi été très largement étudiées dans la littérature économique. Ainsi, à l'aide d'un MEGC dynamique inter temporel, Bye et al. (2003) étudient les effets de l'instauration d'une TVA uniforme sur tous les biens et services en Norvège. Ils comparent les résultats de cette politique à ceux résultants de l'instauration d'une TVA non uniforme. Ils arrivent à la conclusion que l'instauration d'une TVA uniforme entraîne des gains de bien être pour les ménages. A l'inverse, la mise en place

d'une TVA non uniforme nuit au bien être de ces derniers. Dans une démarche similaire, Avistland et al. (2004) construisent un MEGC combiné à un modèle de micro simulation pour analyser les effets d'une réforme des taxes indirectes sur l'évolution des inégalités. Dans cette analyse, les auteurs s'intéressent particulièrement aux effets de la réduction du taux de la TVA uniforme sur tous les biens et services de 23% à 12%. Ils étudient aussi les répercussions économiques d'une baisse de 50% de la TVA sur les biens alimentaires. Leur étude conclut que la réforme de la TVA dans ces deux variantes favorise une amélioration du bien-être des ménages et réduit les inégalités. Emini et al. (2006), étudient à partir d'un MEGC statique couplé à un modèle de micro simulation les effets de plusieurs politiques économiques, dont l'introduction graduelle de la TVA, sur l'évolution de la pauvreté au Cameroun. Ils concluent que cette réforme fiscale a entraîné un accroissement de la pauvreté et nuit au bien être des ménages camerounais. En effet, l'instauration de la TVA induit une hausse globale des prix locaux. Cela a un impact négatif sur la consommation des ménages. Dans le même registre, Bento Dos Santos et al. (2010), analysent les effets d'une réforme fiscale au Brésil sur la répartition des revenus et la pauvreté. Pour y arriver, ils construisent un MEGC statique inter régional permettant d'apprécier les effets d'une réduction des taxes indirectes sur la répartition des revenus, la pauvreté et l'emploi. Les auteurs arrivent à la conclusion que la baisse des taxes sur les biens de consommation est la politique qui permet de lutter efficacement contre la pauvreté et de créer durablement de l'emploi. Elle favorise en effet une hausse de la consommation. Cela entraîne une hausse de la production et par conséquent du PIB. Cette hausse de la production favorise la création d'emplois et permet d'accroître les revenus distribués aux ménages. Lustig et al. (2013), recherchent les effets des impôts indirects sur les inégalités et la pauvreté dans six pays d'Amérique latine que sont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Mexique, le Pérou, et l'Uruguay. A travers une analyse de l'incidence fiscale, les auteurs démontrent que, lorsque la hausse des taxes indirectes sert à financer les dépenses sociales, on assiste non seulement à une réduction des inégalités mais aussi de l'extrême pauvreté au Mexique, au Pérou et en Uruguay. Enami et al. (2016) quant à eux ont recours à un modèle économétrique pour évaluer l'impact des réformes fiscales et des transferts sur l'évolution des inégalités et de la pauvreté en Iran. Leur analyse permet de démontrer que lorsque l'accroissement des recettes fiscales est jumelé à une meilleure politique de redistribution, on assiste à une réduction des inégalités. Par ailleurs, les auteurs révèlent que pris individuellement, la hausse de la fiscalité est efficace pour réduire les inégalités mais pas la pauvreté. Cependant, l'augmentation des transferts est un levier pour réduire la pauvreté mais pas les inégalités. A partir d'un MEGC statique, Bhatti et al. (2015) évaluent les effets d'une



réforme fiscale sur la distribution des revenus au Pakistan. Les auteurs concluent que le recours à plusieurs instruments fiscaux tels que l'accroissement des taxes sur la vente des biens et la hausse des transferts peut permettre de réduire les inégalités et les situations de pauvreté. Llambi (2016) s'inscrit dans le même champ d'analyse en étudiant les impacts d'une réforme fiscale menée en Uruguay. Cette réforme inclut une réduction de la TVA et une élimination des taxes sur les consommations intermédiaires. Elle comprend aussi la mise en place d'une taxe sur les revenus à la place de la taxe sur les salaires, une modification de la contribution des employeurs à la sécurité sociale ainsi qu'une modification de la taxe sur le profit des sociétés. Réalisée à l'aide d'un MEGC statique couplé à un modèle de micro simulation, cette étude conclut qu'une telle réforme entraîne une hausse de 1% du PIB et une amélioration de l'emploi de 2%. Chiripanhura et al. (2015), construisent un MEGC pour apprécier les effets macroéconomiques des réformes fiscales réalisées en Namibie en 2013. Ils arrivent à la conclusion qu'une réduction des impôts des ménages a de meilleurs effets sur la situation des populations urbaines par rapport aux populations rurales. Par ailleurs, les auteurs constatent que cette réforme renforce les inégalités sur le marché du travail entre les travailleurs qualifiés et les non qualifiés. En outre, la réduction de la pression fiscale entraîne une embellie pour les entreprises de façon générale et particulièrement pour celles qui évoluent dans le secteur manufacturier. En Inde, Bhattarai (2017) estime les effets de l'introduction d'une taxe sur les biens et services à partir d'un MEGC. Cette nouvelle taxe vient remplacer trois anciennes taxes indirectes et harmonise la fiscalité indirecte selon les différentes strates de perception des impôts dans le pays. L'analyse révèle que cette réforme a pour effet une augmentation de la croissance et encourage l'investissement et l'accumulation du capital. De plus, cette mesure fiscale est bénéfique pour le bien-être de toutes les catégories de ménages, ce qui favorise la réduction des inégalités. Mengistu (2013) démontre grâce à un MEGC couplé à un modèle de micro simulation que les réformes fiscales intervenues durant la période 2005-2010 en Ethiopie ont eu des effets négatifs sur la vitalité économique du pays. En effet, ces mesures fiscales ont causé une réduction du PIB et une dégradation du bien-être des ménages. La perte de bien-être résulte d'une contraction de leur consommation faisant suite à la hausse des prix. La diminution de la consommation a favorisé une baisse de la production entraînant une destruction des emplois. Les effets des réformes fiscales en Thaïlande ont aussi fait l'objet d'analyse. Ainsi, Benjasak et al. (2017) ont construit un MEGC pour apprécier les effets de la réforme de la TVA et de la taxe sur les sociétés. Les auteurs arrivent à la conclusion qu'une hausse de la TVA de 7% à 10% produit des effets positifs sur le bien-être des ménages. En effet, la mesure favorise l'accroissement de la production de biens et services publics, qui seront davantage sollicités par

les ménages afin de compenser la perte de pouvoir d'achat qui résulte de la hausse de la TVA. Radelescu et al. (2010), utilisent quant à eux un MEGC dynamique pour évaluer les effets de la réforme de la fiscalité des sociétés en Allemagne. Cette réforme porte sur la réduction de la taxe sur les sociétés de 10% et celle sur le commerce de 1,5%. Cette réforme envisage aussi l'instauration d'une taxe carbone ainsi que la hausse du niveau d'imposition des ménages ayant des revenus élevés. De façon générale, les auteurs trouvent que cette réforme est néfaste pour le bien être des ménages car elle entraîne une réduction de leur consommation à court terme. A long terme, la reprise de la consommation des ménages est globalement faible ce qui ne permet pas de contrebalancer les effets des mauvaises performances notées à court terme. Sur les entreprises, la réforme entraîne une contraction de leur production. La combinaison entre réduction de la production et de la consommation favorise une baisse de la croissance. Ahmed et al. (2011) apprécient quant à eux les effets d'une réforme du système de taxation au Pakistan. Le modèle qui est couplé à un modèle de micro simulation pour affiner l'analyse des effets sur la pauvreté, simule la hausse à 33% du taux de taxe sur les ventes de biens et services. Les auteurs s'intéressent aussi, aux conséquences de l'application d'une taxe de 10% sur les ventes des produits auparavant exonérés, ainsi qu'une imposition des revenus agricoles de 5%. Ils trouvent que toutes ces mesures fiscales ont un impact négatif sur l'évolution du PIB car elles réduisent l'investissement et la consommation des ménages. De ce fait, elles limitent les opportunités de production et nuisent à l'emploi.

Amir et al. (2013) trouvent que la réforme fiscale visant à réduire les impôts sur les revenus des ménages d'une part et d'autre part à baisser le taux de taxe sur les revenus des entreprises en Indonésie a des effets positifs sur l'économie du pays. Pour les auteurs, ces mesures encouragent la hausse de la consommation ce qui booste la production. Néanmoins, cette réforme fiscale entraîne un accroissement des inégalités dans la mesure où cette politique est davantage favorable aux ménages ayant des revenus élevés. Afin de connaître les conséquences économiques potentielles des réformes fiscales menées en Chine, Bhattarai (2017), élabore un MEGC dynamique. A partir de ce modèle, il simule les effets d'une réduction du taux de TVA de 10% et du taux de taxe sur les sociétés de 12%. Il en déduit que cette réforme encourage une hausse de la production, de la consommation des ménages et de l'investissement. Cette situation conduit à une appréciation du PIB. Garcia et al. (2018) utilisent un MEGC pour analyser les effets d'une réforme fiscale sur les inégalités et la croissance en Colombie. Dans leur analyse, ils arrêtent trois scénarios de simulations à savoir une hausse de la TVA, une extension de cette même taxe aux produits qui en étaient exemptés et une baisse des taxes sur les entreprises. Ils arrivent à la conclusion que bien que la hausse de la TVA nuit au bien-être des ménages, le coût

des mesures de compensation pour réduire cette perte de bien être est faible. De plus, la baisse des taxes sur les entreprises entraîne une hausse de l'investissement. Ceci favorise la croissance à moyen et long terme.

### **1.4.3. Réformes fiscales et sécurité alimentaire**

Concernant l'impact des réformes fiscales sur la sécurité alimentaire, cette problématique a été très peu traitée dans la littérature économique. La plupart des travaux qui s'intéressent aux liens entre ces deux questions se focalisent sur les effets de la libéralisation sur la sécurité alimentaire. C'est ainsi que Nzuma et al. (2004) démontrent qu'au Kenya la libéralisation commerciale a impacté négativement la sécurité alimentaire. En effet, elle a renforcé la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Cet accroissement résulte du manque de compétitivité des exploitants locaux qui, avec l'ouverture des marchés ont vu les prix des spéculations fortement baisser. Cette baisse des prix a entraîné une diminution des revenus des exploitants et de leur ménage, plongeant la majorité d'entre eux dans une situation de pauvreté tant alimentaire que monétaire. Ahmad et al. (2005), trouvent pour le cas du Pakistan que la libéralisation a entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires de base. Cette hausse des prix résulte du fait que le secteur agricole était auparavant fortement subventionné. L'inflation est telle que la perte de bien être des ménages conduit plusieurs d'entre eux à une situation d'insécurité alimentaire. L'un des autres résultats intéressants de cette analyse est qu'elle conclut que les ménages urbains non pauvres ne sont pas affectés par l'insécurité alimentaire car ils ont les moyens de se procurer des substituts. Gonzalez (2004) partage cet avis négatif sur l'impact de la libéralisation commerciale sur la sécurité alimentaire. Son analyse postule que la libéralisation a majoritairement enfermé les pays en développement dans un rôle d'exportateur net de produits agricoles. Ce rôle a favorisé le développement d'une insécurité alimentaire caractérisée par la réduction des disponibilités alimentaires et des capacités économiques des ménages. En effet, les exploitations se sont majoritairement tournées vers la production de spéculations destinées au marché international. De ce fait, la baisse des quantités produites localement a été compensée par la hausse des importations alimentaires. Ce processus a ainsi renforcé la vulnérabilité des pays en développement vis-à-vis des pays développés en devenant dépendant de ces derniers sur le plan alimentaire. Par ailleurs, l'ouverture des marchés a favorisé une baisse des prix qui a entraîné une réduction des revenus des exploitants. Ceci a fragilisé leur consommation et les a plongés

dans une insécurité alimentaire. Pour le cas spécifique du Burkina Faso, Bernard (2009) examine les effets induits par la libéralisation séquentielle de la production de coton sur la sécurité alimentaire dans le pays. Cette analyse qui porte sur les effets des réformes menées entre 1996 et 2006 confirme que les canaux des revenus et de la quantité de biens disponibles sont ceux par lesquels ce type de mesure influence la sécurité alimentaire. Il observe que la libéralisation a entraîné une hausse de la production de coton. Ce processus a par ailleurs favorisé l'accroissement de la production de biens alimentaires tels que le maïs et le sorgho qui sont généralement cultivés en même temps que le coton. De ce fait, la potentielle réduction des céréales essentielles à la consommation des ménages a pu être compensée préservant ainsi la sécurité alimentaire des ménages. En ce qui concerne le canal des revenus, l'auteur trouve que les réformes ont favorisé un accroissement des revenus des exploitants. Ils ont dès lors pu accroître leur niveau de consommation tout en la diversifiant. La sécurité alimentaire a donc été préservée et la pauvreté alimentaire et monétaire a reculé. Martin (2018) dans le cadre d'une analyse portant sur les pays asiatiques, estime aussi que la libéralisation a des effets globalement positifs sur la sécurité alimentaire. Pour ce dernier, elle favorise en effet une diversification des biens alimentaires proposés aux ménages. Par ailleurs, cet accroissement de l'offre favorise une baisse des prix et permet aux populations de gagner du pouvoir d'achat. Ces deux effets cumulés permettent de préserver la sécurité alimentaire tant sous l'angle de la disponibilité des ressources alimentaires que sur celui des capacités économiques permettant de les acquérir.

#### **1.4.4. Remarques conclusives**

Au sortir de cette revue de la littérature, il apparaît que les effets des réformes fiscales sur l'économie varient selon le type de réformes mais aussi en fonction de la structure économique des pays. Ainsi, il est établi que lorsque la suppression des subventions aux hydrocarbures se déroule sans compensations pour les ménages, la pauvreté et les inégalités ont tendance à s'accroître. Cependant, lorsque des transferts ou des investissements sociaux sont réalisés avec le surplus de ressources collectées, la pauvreté baisse. Par ailleurs, il ressort clairement que l'instauration d'une TVA est généralement nuisible à la consommation des ménages et par voie de conséquence, nuisible à la production globale. En outre, les cas où la hausse des taxes indirectes n'a pas d'effets pervers, sont ceux où la réforme fiscale est adossée à un accroissement des transferts monétaires à l'endroit des ménages. Il apparaît aussi que, seules les réformes fiscales entraînant une réduction des taux de taxes ont des effets positifs clairs sur

l'évolution du PIB, de l'emploi, de la pauvreté et des inégalités. Pour ce qui est des inégalités domestiques, l'ensemble de la littérature aboutit au même constat à savoir qu'elles sont des obstacles à la participation des femmes au marché du travail. De plus, en ce qui concerne les effets des réformes économiques sur les inégalités domestiques, on observe que la plupart des études sont axées sur la question de la libéralisation commerciale. Dans leur majorité, elles montrent que la libéralisation n'entraîne pas une meilleure répartition des responsabilités domestiques au sein des ménages. A défaut de maintenir le niveau d'inégalité de départ, on observe au contraire qu'elle les exacerbe.

Pour ce qui est du cas spécifique du Burkina Faso, la suppression des subventions aux hydrocarbures et la réforme de la TVA n'ont pas été traitées. De même, la question des inégalités de genre en général et de celles liées aux activités domestiques n'a, à notre connaissance pas été abordée. On note tout de même quelques analyses sur les questions fiscales ayant en toile de fond les politiques de libéralisation. Ainsi, Montaud (2003) étudie les déterminants de la pauvreté au Burkina Faso à partir d'un MEGC combiné à des indicateurs FGT. Dans le cadre de cette analyse, les ménages sont désagrégés selon leurs dotations en capital afin d'apprécier leur niveau d'exposition à la pauvreté. L'auteur arrête trois scénarii pour mettre en lumière les canaux de transmission de la pauvreté. Parmi ces derniers, il postule une réduction de 25% des droits de douanes à l'importation. Cette mesure conduit à de faibles effets sur la réduction de la pauvreté. Sisso et al., (2016) examinent les effets liés à la chute des prix internationaux de l'or sur l'économie burkinabè après l'expansion qu'a connu le secteur aurifère en 2007. Ils construisent un MEGC statique à partir duquel ils testent différents scénarios dont une hausse de 10% de la taxe sur la production du secteur aurifère. Ils simulent aussi une hausse de l'impôt sur les bénéfices du secteur aurifère de 10%. Leur dernier scénario postule une réduction de 15% des prix internationaux de l'or combinée à une hausse des taxes directes de 9% et une augmentation de la taxe sur la production aurifère de 1%. Dans le cadre des deux dernières simulations, les auteurs constatent une faible hausse du PIB et de la consommation des ménages. L'accroissement du PIB ne permet toutefois pas d'impulser une dynamique de création d'emplois. On note plutôt une croissance continue du chômage, ce qui renforce la dégradation de la situation déjà précaire des ménages burkinabés. Enfin, dans le dernier scénario, on assiste à une réduction tant du PIB réel que de la production réelle du secteur aurifère. Cette situation va nuire aux emplois pour toutes les catégories de travail. Dès lors, les revenus des ménages vont se contracter entraînant dans leur sillage une baisse de la consommation des ménages. Cette politique aboutit alors à une dégradation du bien-être des populations et à une hausse de leur pauvreté.

L'analyse de la revue de littérature spécifique à la question fiscale au Burkina Faso, montre que la problématique de la réforme de la TVA et de ses effets sur les inégalités de genre et la pauvreté n'a pas été explicitement traitée. De même, aucune étude n'a intégré la dimension domestique dans l'analyse des inégalités de genre. Dès lors, nous nous intéresserons particulièrement à ces questions. Notre objectif est de contribuer au débat sur l'impact d'une réforme fiscale sur l'évolution des inégalités de genre marchandes, domestiques et de la pauvreté. Nous ferons par ailleurs un focus sur les effets de cette réforme sur la sécurité alimentaire.

## **1.5. Cadre méthodologique**

### **1.5.1. Le modèle**

L'objectif de notre étude est d'analyser les effets des réformes fiscales entreprises au Burkina Faso sur les inégalités de genre et la pauvreté. Pour y arriver, il nous faut pouvoir disposer d'un outil méthodologique permettant à la fois de retracer les effets de ces politiques économiques sur les différents pans de l'économie et sur les différents agents. Dans cette optique, l'outil retenu doit pouvoir intégrer tous les aspects du marché du travail qui repose principalement sur les activités marchandes et non marchandes. En effet, étant donné que l'analyse de la situation des femmes a montré l'importance des activités non marchandes et particulièrement les travaux domestiques sur la participation des femmes au marché du travail, cette dimension apparaît comme essentielle. C'est pourquoi nous avons fait le choix de construire un MEGC « sexo-spécifique » qui intègre les activités marchandes et le travail domestique. Le modèle a été construit à partir du modèle PEP 1-1 de Décaluwé et al., (2013). Ce dernier est un MEGC statique qui incorpore les spécificités classiques de l'équilibre général. Il décrit une petite économie ouverte qui n'a pas d'influence sur la fixation des prix à l'international. Dès lors, les prix mondiaux dans le modèle sont exogènes. Le processus de maximisation du profit du producteur se fait en intégrant la contrainte technologique liée à la production. Ainsi, les producteurs étant à la recherche d'une combinaison productive qui leur permet de réduire leurs coûts, ils substitueront les facteurs de production entre eux en fonction de l'évolution de leur prix. Une fois « l'output final » obtenu, les producteurs ont à la fois la possibilité de le vendre sur le marché local ou sur le marché international (exportation). Cette possibilité dépend de l'élasticité de transformation des produits par rapport aux différents

marchés. Cette dualité est modélisée au travers d'une fonction à élasticité de transformation constante (CET).

Les consommateurs quant à eux maximisent leur utilité en considérant leur contrainte budgétaire. Dans le modèle, les ressources des ménages proviennent de la rémunération du facteur travail (les salaires), de la rémunération du capital et des transferts en provenance des autres agents. Ces ressources servent à leur consommation ainsi qu'à la constitution d'une épargne. L'épargne est modélisée comme étant une part fixe du revenu disponible. En outre, ils ont la possibilité de consommer des produits locaux ou importés. Ce choix est décrit dans le modèle par le biais d'une fonction d'utilité à élasticité de substitution constante (CES), qui met en relief une imparfaite substitution entre les biens produits localement et ceux provenant de l'extérieur (Hypothèse d'Armington). On distingue dans notre analyse deux types de ménages à savoir les ménages ruraux et les ménages urbains. Ce choix de modélisation est influencé par les données disponibles de l'enquête ménage qui sert de support à la réalisation de la micro simulation. Dans cette dernière, les ménages sont classés dans ces deux sous ensemble au niveau national. Les autres agents économiques nationaux sont le gouvernement et les entreprises. Les revenus du gouvernement proviennent des recettes fiscales et des transferts reçus des autres agents. Ces ressources serviront à la dépense publique et au paiement des transferts aux agents non gouvernementaux. Les entreprises quant à elles ont comme ressources les bénéfices tirés de la vente de l'évolution des productions des branches, les revenus du capital et les transferts des autres agents. En termes d'agents international, le compte reste du monde permet de retracer les échanges effectués avec les partenaires commerciaux. Le reste du monde a comme revenu les recettes tirées des importations, les revenus du capital et les transferts provenant des autres agents.

Par ailleurs, l'équilibre entre l'offre et la demande sur tous les différents marchés s'obtient par le biais de la variation des prix relatifs au sein du modèle. Pour les besoins de l'étude et afin de se rapprocher le plus possible des réalités de l'économie du Burkina Faso, certains aspects du modèle ont été modifié par rapport à la version de base.

### 1.5.1.1. La production

La production est obtenue par le biais d'une fonction à plusieurs niveaux. Au sommet, elle est le résultat d'une combinaison entre la valeur ajoutée et les consommations intermédiaires via une fonction Leontief. L'hypothèse qui est faite ici est que l'output final est une proportion fixe en volume de la valeur ajoutée et des consommations intermédiaires. La maximisation du profit des producteurs se fait dès lors en considérant aussi bien les prix des facteurs de productions (prix du capital et salaires) que celui des intrants intermédiaires.

La valeur ajoutée qui se situe au second niveau de la fonction de production, est modélisée grâce à une fonction à élasticité de substitution constante entre les facteurs travail et capital. Ce choix de fonction permet aux producteurs de réagir aux changements des rendements des facteurs en les substituant en fonction des besoins et des disponibilités. Dans le cadre de l'étude, nous avons désagrégé le facteur travail selon le sexe et le niveau de compétence. De ce fait, les différents secteurs de production ont la possibilité d'utiliser quatre catégories de main d'œuvre qui constituent le travail composite *LDC*. Ce travail composite sera ensuite combiné au capital. Il est composé par les hommes et les femmes qualifiés ou non qualifiés. Leur appariement est rendu possible par le biais d'une fonction CES. Le calibrage de la fonction CES est fait de sorte qu'elle combine, pour chaque branche de production, le travail par genre lorsque les travailleurs ont le même niveau de qualification. Dès lors, le modèle ne substitue le travail masculin et féminin que si et seulement si leur niveau de qualification est identique. Cette modélisation diffère de celle du modèle d'origine. En effet, dans ce dernier les différents types de travail sont au même niveau. Dès lors, lorsque l'entreprise cherche à embaucher, elle ne s'intéressera pas d'abord au profil du travailleur (qualifié ou non qualifié) mais se contentera de rechercher le moins coûteux. L'hypothèse à ce moment est que les différents niveaux de qualifications s'équivalent. Enfin, le facteur capital quant à lui n'incorpore que le capital privé utilisé par les secteurs pour produire.

Les équations qui suivent retracent l'agrégation de la main d'œuvre au sein des différents secteurs de l'économie :

$$LDC_j = B_{LDj} * [\beta_{LDj} * LQ_j^{-\rho_{LDj}} + (1 - \beta) * LNQ_j^{-\rho_{LDj}}]^{-1/\rho_{LDj}} \quad (1)$$

Avec:

*LDC<sub>j</sub>*: La main d'oeuvre de travail composite utilisée par les branches *j*;

*B<sub>LDj</sub>* = paramètre d'échelle de la fonction CES;



$\beta_{LD_j}$  = paramètre de répartition de la fonction CES;

$\rho_{LD_j}$  = paramètre d'élasticité de substitution;

$LQ_j$  = demande composite de travail qualifié;

$LNQ_j$  = demande composite de travail non qualifié.

Les deux équations ci-dessous décrivent l'agrégation de la main d'œuvre selon son genre au sein des deux échelles de qualification que nous avons retenu pour cette étude.

$$LQ_j = B_{Q_j} * [\beta_{Q_j} * LHQ_j^{-\rho_{Q_j}} + (1 - \beta_{Q_j}) * LFQ_j^{-\rho_{Q_j}}]^{-1/\rho_{Q_j}} \quad (2)$$

$$LNQ_j = B_{NQ_j} * [\beta_{NQ_j} * LHNQ_j^{-\rho_{NQ_j}} + (1 - \beta_{NQ_j}) * LFNQ_j^{-\rho_{NQ_j}}]^{-1/\rho_{NQ_j}} \quad (3)$$

Avec:

$B_{Q_j}$  = paramètre d'échelle de la fonction CES du travail qualifié;

$B_{NQ_j}$  = paramètre d'échelle de la fonction CES du travail non qualifié;

$\beta_{Q_j}$  = paramètre de répartition de la fonction CES du travail qualifié;

$\beta_{NQ_j}$  = paramètre de répartition de la fonction CES du travail non qualifié;

$\rho_{Q_j}$  = paramètre d'élasticité de substitution des travailleurs qualifiés;

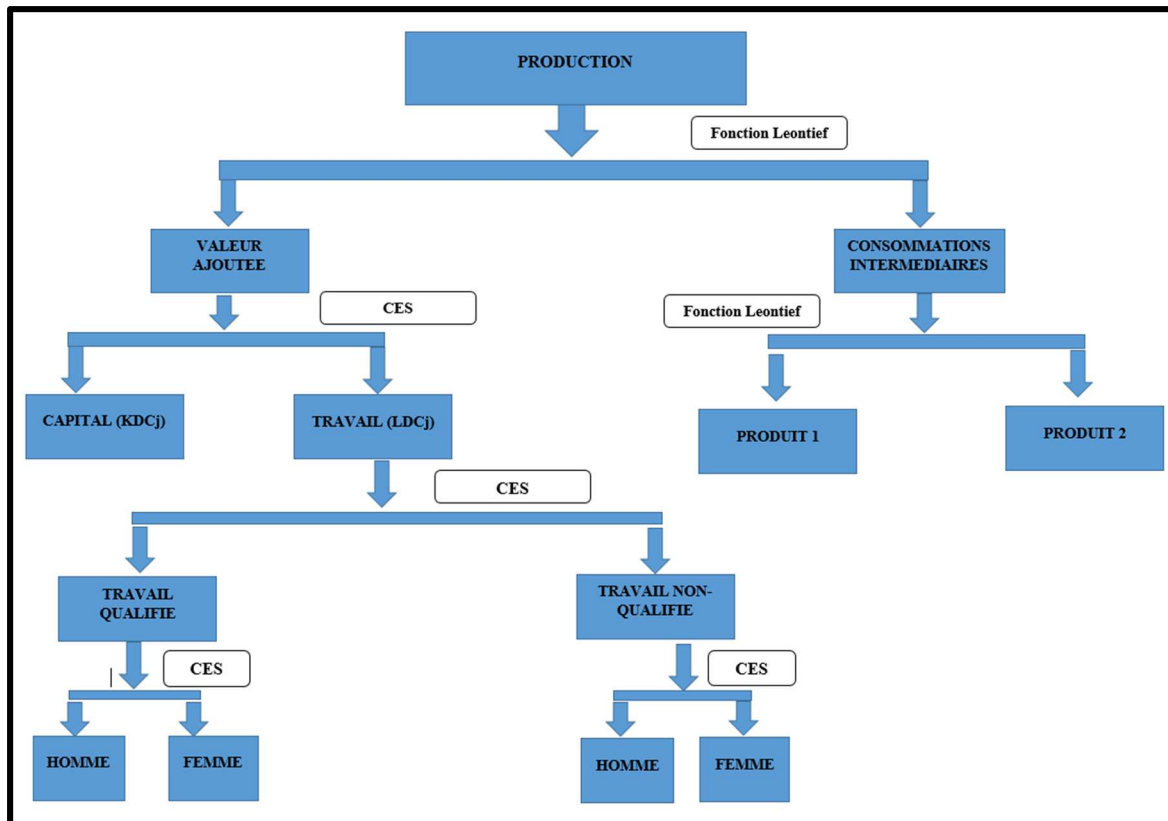
$\rho_{NQ_j}$  = paramètre d'élasticité de substitution des travailleurs non qualifiés;

$LHQ_j$  = demande de travail des hommes qualifiés;

$LFQ_j$  = demande de travail des femmes qualifiées;

$LHNQ_j$  = demande de travail des hommes non qualifiés.

$LFNQ_j$  = demande de travail des femmes non qualifiées.



**Figure 2 : Structure de la production au Burkina Faso**

### 1.5.1.2. Le marché du travail : travail marchand vs travail domestique

Au sein du modèle, le marché du travail est segmenté en deux ensembles que sont le travail marchand et le travail non marchand. Le travail marchand renvoie aux activités pourvoyeuses de revenus, tandis que le travail non marchand est caractérisé par les activités domestiques. Concernant le travail non marchand, il a été estimé puis calibré dans le modèle en croisant les résultats des études de l'OCDE (2018) et des travaux de Rubiano-Matulevich et al., (2019). Ainsi, on postule que les femmes non qualifiées allouent quatre heures et demie par jour aux tâches domestiques contre une heure pour les hommes non qualifiés. Les femmes qualifiées quant à elles accordent deux heures quotidiennement aux activités domestiques contre une demie heure pour les hommes. De ce fait, l'importance du temps accordé à la réalisation des activités domestiques par les femmes réduit leur employabilité par rapport aux hommes. Elles se retrouvent à ne pas pouvoir accorder plus de temps aux activités rémunératrices ce qui les conduit à ne pas travailler où à occuper des emplois précaires, saisonniers, etc. Le travail domestique apparaît dès lors comme une composante qui influence la représentativité des femmes sur le marché du travail marchand burkinabé. Il est donc

indispensable de l'intégrer dans l'analyse des effets sur les inégalités de genre, des différentes politiques à simuler.

Pour y parvenir, nous avons rendu endogène les offres de travail. Ainsi, grâce à leurs fluctuations, il devient possible d'analyser les effets des politiques simulées sur l'emploi tant marchand que non marchand. En nous inspirant du modèle de Fofana et al. (2005), nous modélisons l'offre de travail des ménages de sorte qu'elle dépende non seulement du temps qu'ils consacrent aux activités marchandes mais aussi aux activités domestiques. Cette modélisation est rendue possible par l'intégration d'une contrainte temporelle. Cette dernière permet de déterminer le temps maximal dont dispose les ménages. Il regroupe le temps consacré aux activités marchandes et domestiques. Ce temps maximal que nous appelons  $MAXHOUR_h$  est obtenu pour chaque type de ménage en additionnant, en fonction des niveaux de qualifications et du genre, l'offre de travail marchand et domestique.

$$MAXHOUR_h = LST_h + LZ_h \quad (4)$$

Avec :

$LST_h$  = Offre totale de travail marchand dont dispose le ménage;

$LZ_h$  = Offre totale de travail domestique dont dispose le ménage.

Dès lors, en plus des biens marchands ( $C_{i,h}$ ) qu'ils acquièrent sur les différents marchés, les ménages intègrent désormais à leur utilité les biens et services domestiques ( $CZ_h$ ) qu'ils produisent. Ces biens et services renvoient aux soins des enfants, à l'entretien du foyer, à la réalisation des repas, à la fabrication des combustibles pour disposer de l'énergie (ramasser le bois puis fabriquer du charbon), etc.

$$U_h = U(C_{i,h}, CZ_h) \quad (5)$$

Avec:

$U_h$  = Utilité pour chaque type de ménage;

$C_{i,h}$  = Consommation en biens marchands pour chaque type de ménage;

$CZ_h$  = Consommation en biens non marchands pour chaque type de ménage.

La production non marchande dépend uniquement du temps qui est consacré aux activités domestiques. Elle est donc obtenue à partir des fluctuations du facteur travail au sein de la branche domestique. De façon pratique, nous modélisons la production domestique à partir

d'une fonction CES entre le travail domestique en fonction des qualifications de la main d'œuvre.

$$Z_h = A_h [\alpha_h LZQ_h^{-\rho h} + (1 - \alpha_h) LZNQ_h^{-\rho h}]^{-1/\rho h} \quad (6)$$

Avec :

$Z_h$  = production non marchande du ménage;

$LZQ_h$  = offre de travail qualifié domestique dont dispose le ménage;

$LZNQ_h$  = offre de travail non qualifié domestique dont dispose le ménage;

$A_h$  = paramètre d'échelle de la fonction de production;

$\alpha_h$  = paramètre de répartition de la fonction de production;

$\rho h$  = paramètre d'élasticité de substitution.

La répartition par qualification repose sur une division par genre de la main d'œuvre domestique. De ce fait,  $LZQ_h$  regroupe  $LZHQ_h$  et  $LZFAQ_h$  qui correspondent respectivement à l'offre de travail des hommes et des femmes qualifiés. De même,  $LZNQ_h$  regroupe  $LZHNQ_h$  et  $LZFNQ_h$  qui correspondent respectivement à l'offre de travail des hommes et des femmes non qualifiés. Leur appariement se fait par le biais d'une fonction CET. Ce choix méthodologique induit implicitement une spécialisation des tâches domestiques effectuées en fonction du genre de l'agent. Il est donc difficile pour un homme d'effectuer une tâche habituellement dévolue à une femme. La valeur de la production domestique est évaluée à partir de son coût d'opportunité. Ce dernier dépend de l'évolution des salaires sur le marché marchand. Cette modélisation implique que l'évolution des salaires aura tendance à influencer la décision des membres du ménage à se consacrer davantage au travail domestique ou à l'inverse au travail marchand. Dans le modèle, on suppose par ailleurs que la production non marchande est entièrement consommée par les ménages. De ce fait,  $CZ_h = Z_h$ .

A partir de cette modélisation des tâches domestiques, nous nous fixons comme objectif d'analyser les effets des changements obtenus au niveau marchand sur la répartition des charges domestiques des hommes et des femmes. On pourra ainsi rendre compte de la capacité des politiques simulées à réduire ou non les inégalités de genre tant dans l'économie réelle que de dans l'économie non marchande. En effet, l'introduction de cette contrainte temporelle entraîne l'impossibilité d'accroître l'offre de travail à l'infini car cette offre de travail est contrainte par la répartition entre les tâches domestiques et marchandes.

Comme mentionné précédemment, l'appariement entre les différents types d'offre de travail des ménages par le biais des CET se présente comme suit :

$$LSS_h = B_h * [\beta_h * LST_h^{\tau_h} + (1 - \beta_h) * LZ_h^{\tau_h}]^{1/\tau_h} \quad (7)$$

Avec:

$LSS_h$ : offre de travail total pour chaque type de ménage;

$B_h$  = paramètre d'échelle de la fonction CET;

$\beta_h$  = paramètre de répartition de la fonction CET;

$\tau_h$  = paramètre d'élasticité de transformation;

$LST_h$  = offre de travail marchand du ménage;

$LZ_h$  = offre de travail domestique du ménage;

$$LST_h = B_{T_h} * [\beta_{T_h} * LSQ_h^{\tau_{q,h}} + (1 - \beta_{T_h}) * LSNQ_j^{\tau_{q,h}}]^{1/\tau_{q,h}} \quad (8)$$

$$LZ_h = B_{Z_h} * [\beta_{Z_h} * LZQ_j^{\tau_{z,h}} + (1 - \beta_{Z_h}) * LZNQ_j^{\tau_{z,h}}]^{1/\tau_{z,h}} \quad (9)$$

Avec:

$B_{T_h}$  = paramètre d'échelle de la fonction CET de l'offre totale de travail marchand;

$B_{Z_h}$  = paramètre d'échelle de la fonction CET de l'offre totale de travail domestique;

$\beta_{T_h}$  = paramètre de répartition de la fonction CET de l'offre de travail marchand;

$\beta_{Z_h}$  = paramètre de répartition de la fonction CET de l'offre de travail domestique;

$\tau_{q,h}$  = paramètre d'élasticité de transformation du travail marchand;

$\tau_{z,h}$  = paramètre d'élasticité de transformation du travail domestique;

$LST_h$  = offre de travail marchand totale du ménage;

$LZ_h$  = offre de travail domestique totale du ménage;

$LSQ_h$  = offre de travail qualifié marchand du ménage;

$LSNQ_h$  = offre de travail non qualifié marchand du ménage;

$LZQ_h$  = offre de travail qualifié domestique du ménage;

$LZLNQ_h$  = offre de travail non qualifié domestique du ménage;

$$LSQ_h = B_{Q_h} * [\beta_{T_{Qh}} * LSHQ_h^{\tau_{sq,h}} + (1 - \beta_{T_{Qh}}) * LSFQ_j^{\tau_{sq,h}}]^{1/\tau_{sq,h}} \quad (10)$$

$$LZQ_h = B_{Z_h} * [\beta_{Z_{Qh}} * LZHQ_j^{\tau_{zqh}} + (1 - \beta_{Z_{Qh}}) * LZFQ_j^{\tau_{zqh}}]^{1/\tau_{zqh}} \quad (11)$$

Avec:

$B_{Q_h}$  = paramètre d'échelle de la fonction CET de l'offre de travail marchand qualifié;

$B_{Z_{Qh}}$  = paramètre d'échelle de la fonction CET de l'offre de travail domestique qualifié;

$\beta_{T_{Qh}}$  = paramètre de répartition de la fonction CET de l'offre de travail marchand qualifié;

$\beta_{Z_{Qh}}$  = paramètre de répartition de la fonction CET de l'offre de travail domestique qualifié;

$\tau_{sq,h}$  = paramètre d'élasticité de transformation du travail marchand qualifié;

$\tau_{zqh}$  = paramètre d'élasticité de transformation du travail domestique qualifié;

$LSQ_h$  = offre de travail marchand qualifié du ménage;

$LZQ_h$  = offre de travail domestique qualifié du ménage;

$LSHQ_h =$  offre de travail marchand des hommes qualifiés du ménage;  
 $LSFQ_h =$  offre de travail marchand des femmes qualifiées du ménage;  
 $LZHQ_h =$  offre de travail domestique des hommes qualifiés du ménage;  
 $LZFQ_h =$  offre de travail domestique des femmes qualifiées du ménage;

### 1.5.1.3. L'analyse de la pauvreté

L'incapacité des MEGC à retracer les effets distributifs spécifiques à chaque type de ménages suite aux politiques simulées, nous impose de combiner notre modèle à un module de micro-simulation. Ce jumelage est essentiel pour pouvoir et analyser les impacts potentiels sur la pauvreté et les inégalités qui sont au cœur de notre analyse. Pour y arriver, nous avons eu recours à l'extension « DASP » sur le logiciel « STATA », qui nous a permis à partir des résultats du MEGC et des données de l'enquête ménages de déterminer les différents indicateurs de pauvreté et l'indice d'inégalité. Il s'agit en l'occurrence des indicateurs FGT (Foster-Greer-Thorbecke) qui permettent d'obtenir l'incidence de la pauvreté (P0), la profondeur de la pauvreté (P1) et la sévérité de la pauvreté (P2). Pour les inégalités, l'indice de Gini a été retenu. L'incidence de la pauvreté (P0) renvoie au ratio entre le nombre de pauvres dans une population et la population totale. Cet indicateur établit un poids similaire entre tous les pauvres d'une population. Il laisse ainsi penser qu'en octroyant plus de ressources aux individus juste en dessous de la ligne de pauvreté, on peut la réduire. De ce fait, l'incidence de la pauvreté ne permet pas une analyse fine de la pauvreté car, elle laisse de côté les personnes éloignées de la ligne de pauvreté et dont le coût de sortie est élevé. La profondeur de la pauvreté (P1) quant à elle est obtenue en faisant la différence entre les revenus des pauvres et la ligne de pauvreté. Bien que cet indicateur permette de donner plus de poids aux individus éloignés de la ligne de pauvreté, il n'est toujours pas assez fin car un accroissement marginal du revenu aura le même impact sur le taux de pauvreté, quel que soit l'individu qui en bénéficie. Enfin, la sévérité de la pauvreté (P2) donne un poids plus que proportionnel aux personnes distantes de la ligne de pauvreté. Ainsi, si quelqu'un a un revenu deux fois inférieur à un autre, il aura plus de deux fois plus de poids dans le taux de pauvreté. Cet indicateur permet de se focaliser sur ceux qui sont éloignés de la ligne de pauvreté afin d'agir pour la réduire.

Pour obtenir ces indicateurs, nous avons implémenté les variations, en termes de revenus et de consommations, obtenues à partir du MEGC au sein des données de l'enquête ménage. Ceci a permis de construire des nouveaux profils pour l'ensemble des ménages en fonction de chaque simulation. Par la suite, ces profils ont pu être comparés à ceux de la situation initiale.

Grâce à cela, il nous est possible de rendre compte de l'évolution de la pauvreté et des inégalités via les variations des différents indicateurs. De plus, nous pouvons décomposer les fluctuations obtenues sous l'angle du genre et sous celui des milieux de résidence.

### **1.5.2. Les données**

Les données utilisées pour l'analyse proviennent essentiellement de différentes sources. Il y'a tout d'abord la matrice de comptabilité sociale (MCS) de Robichaud et al. (2009), à partir de laquelle nous nous sommes inspirés pour construire une MCS « sexo-spécifique ». Les modifications que nous y avons apportées ont consisté à désagréger le facteur travail selon le genre (homme et femme) et selon le niveau de qualification. Le niveau de qualification étant fonction du niveau d'instruction. On distingue ainsi, les travailleurs qualifiés et non qualifiés. A l'aide des données de l'enquête ménage de 2014, on a pu répartir la main d'œuvre selon les niveaux de qualifications et le genre au sein des 15 secteurs de production retenus dans la MCS. Pour ce faire, il a fallu dans un premier temps segmenter le facteur travail dans la MCS. Pour y arriver, nous avons calculé, à partir de l'enquête ménage du Burkina Faso de 2014, des clés de répartitions. En effet, à partir de l'enquête ménage, il est possible d'obtenir une répartition des individus en fonction des différents secteurs d'activités dans lesquels ils sont employés. Par ailleurs, cette répartition permet de considérer le profil éducatif de chaque individu afin d'obtenir une division de la main d'œuvre par niveau de qualifications mais aussi en fonction de leur sexe. Les deux niveaux de qualifications retenus sont les travailleurs qualifiés, qui regroupent l'ensemble des personnes ayant au moins le baccalauréat, et les travailleurs non qualifiés qui englobent tous ceux n'ayant pas de diplômes, ou un diplôme inférieur au baccalauréat. Cette étape terminée, nous avons réparti les revenus du travail en fonction des différents types de travailleurs au sein des catégories de ménage. Dans notre analyse, nous avons retenu deux catégories pour les ménages. Il s'agit des ménages ruraux et urbains. De ce fait, à partir de l'enquête ménage, nous avons déterminé, pour chaque type de ménage sa composition en fonction des différents travailleurs qui les composent. Grâce à ces parts, il a été possible de répartir les différents revenus salariés obtenus précédemment au sein des ménages ruraux et urbains.

La MCS finale contient donc quinze (15) secteurs et seize (16) produits, cinq (5) facteurs de productions dont quatre (4) représentant le travail et un (1) le capital. Le facteur travail contient dès lors les hommes et les femmes qualifiés et non qualifiés. Le capital quant à lui

renvoie au capital utilisé pour produire. En outre, la MCS finale contient aussi cinq (5) types d'agents économiques que sont les ménages ruraux et urbains, le gouvernement, les entreprises et le reste du monde. Les données sur le temps de travail domestique ont été recueillies au sein du rapport de l'OCDE (2018) sur l'indicateur SIGI et l'étude de Rubiano-Matulevich et al., (2019) sur la répartition des heures de travail domestique (2019). Elles ont permis d'évaluer le travail domestique effectué par chaque type de travailleurs. Pour ce qui est des élasticités du commerce, de revenus, elles ont été empruntées à littérature et particulièrement aux travaux de Zidouemba et al., (2018) sur le Burkina Faso. Sur le marché du travail, l'un des points cruciaux de la modélisation réside dans la capacité à retracer le plus fidèlement possible les rigidités qui existent dans la substitution entre les hommes et les femmes. En effet, tant sur le marché marchand que sur le domestique, les activités menées par les hommes et les femmes sont « sexo-spécifiques ». De ce fait, le choix de la valeur de l'élasticité de substitution est important. Au Burkina Faso, les différences d'allocation de temps dans la réalisation des tâches domestiques montrent qu'il existe bien des activités spécifiques aux hommes et aux femmes et qu'il est difficile d'inverser ces rôles. De plus, la concentration des femmes dans certains secteurs témoigne qu'il n'est pas aisé de substituer les hommes et les femmes dans toutes les activités. Cependant, aucune étude à notre connaissance n'a établi des élasticités spécifiques à ce pays pour le marché du travail. C'est ainsi qu'en nous référant aux travaux de Fontana (2004) sur l'impact de la libéralisation sur les inégalités marchandes et domestiques au Bangladesh et en Zambie, nous avons arrêté une élasticité de substitution entre les hommes et les femmes de 0,2.

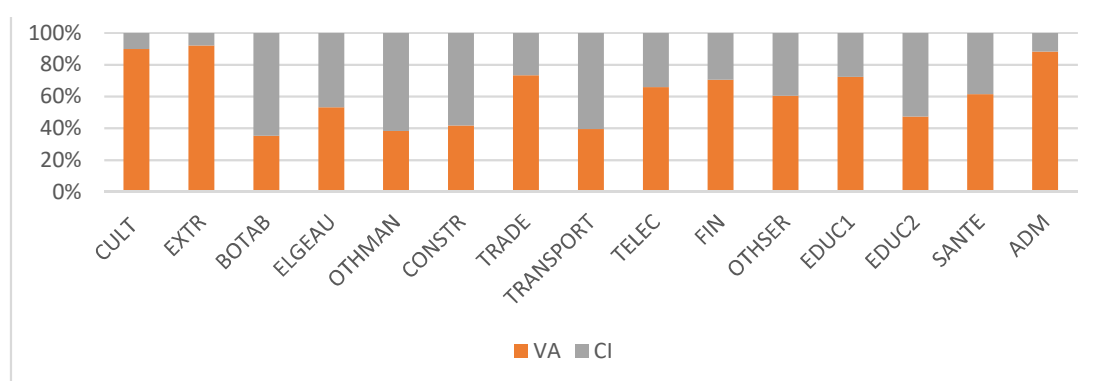
En ce qui concerne la micro-simulation, elle s'est faite grâce à l'enquête ménage de 2014. Dans cette base de données, la pauvreté concernait 40,1% des individus et le seuil de pauvreté est établi à 153.350 francs CFA. Enfin, la sécurité alimentaire est mesurée à partir de l'évolution de la production moyenne des biens alimentaires ainsi que de la demande en biens alimentaires locaux pour le volet disponibilité de la nourriture. La moyenne des prix des denrées alimentaires sert à analyser la dimension « accessibilité économique » aux aliments. La dimension vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur est obtenue à la fois au travers du taux de couverture des importations alimentaires par les exportations totales que par l'évolution des importations alimentaires.



### 1.5.3. Analyse descriptive de l'économie du Burkina Faso à travers sa MCS

L'analyse de la MCS du Burkina Faso permet d'observer que c'est une économie intensive en valeur ajoutée (VA) plutôt qu'en consommations intermédiaires (CI). En effet, la production de dix (10) des quinze (15) secteurs en dépend majoritairement. Cette situation laisse à supposer que la performance de ces secteurs est sensible aux chocs sur la main d'œuvre et/ou le capital.

**Figure 3: Structure de la production au Burkina Faso<sup>1</sup>**

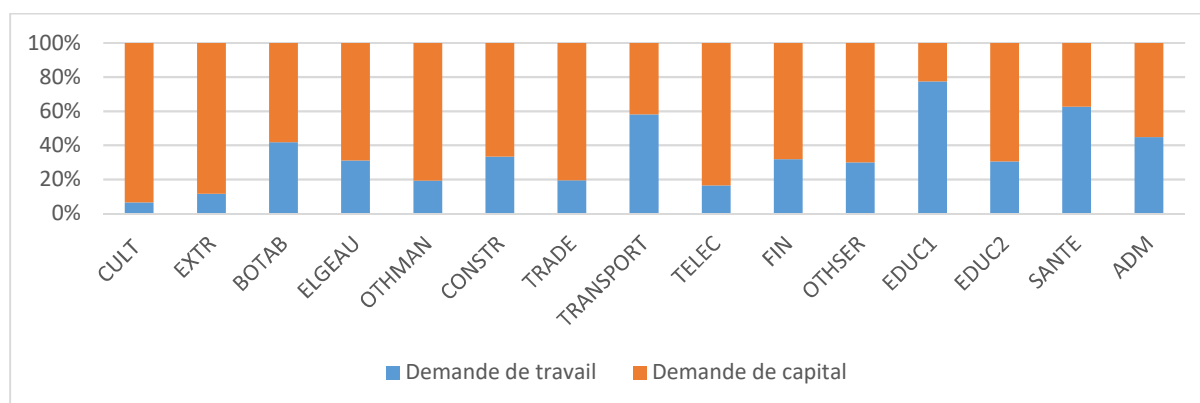


Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS

Seules, les productions de boissons et tabac, de l'industrie manufacturière, de la construction et du transport sont des intensives en consommations intermédiaires. De ce fait, la dynamique de leur production aura tendance à dépendre de la situation des secteurs qui produisent les différentes matières premières dont ils ont besoin pour obtenir leurs produits/services finaux. La valeur ajoutée est ici constituée d'une part, par le facteur travail désagrégé par genre (hommes et femmes) et qualifications (qualifiés et non qualifiés) et d'autre part, par le capital. L'analyse de la structure de la valeur ajoutée des branches montre une prédominance du capital. Cette intensité du capital dans l'économie pourrait constituer un facteur explicatif des difficultés à résorber le chômage. En effet, les secteurs étant davantage demandeurs de capital plutôt que de travail pour produire, il en découlera une raréfaction des emplois disponibles.

<sup>1</sup> CULT = Agriculture ; EXTR = Activités extractives ; BOTAB = Boissons et tabac ; ELGEAU = Production d'eau et d'électricité ; Othman = Industrie manufacturière ; CONSTR = Construction ; TRADE = Commerce ; TELECOM = Télécommunications ; FIN = Finance ; OTHSER = Autres services ; EDUC1 = Education primaire ; EDUC2 ; Education secondaire ; ADM = Administration publique.

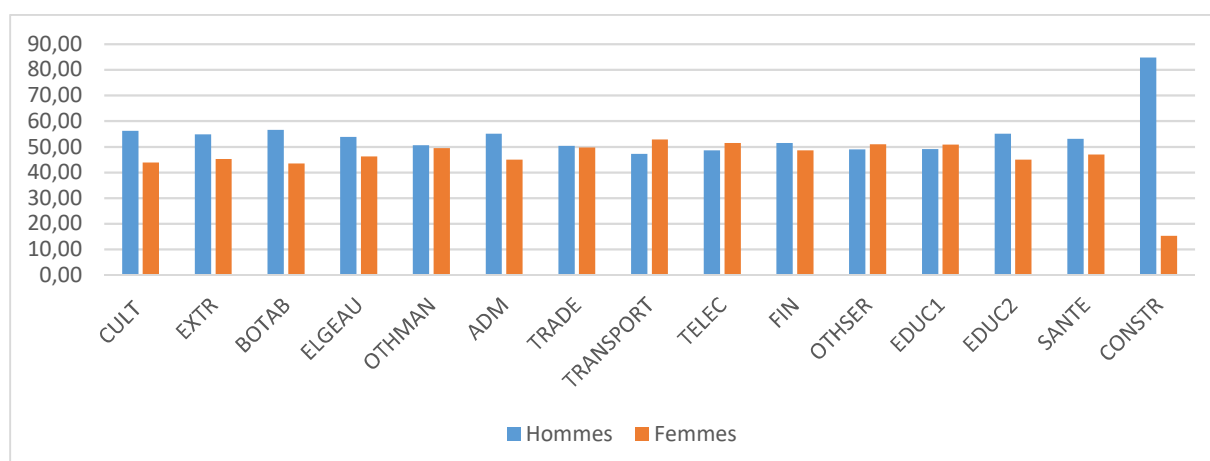
**Figure 4: Composition de la valeur ajoutée au Burkina Faso**



Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS

L'analyse des demandes de travail permet de s'apercevoir que les filières emploient plus d'hommes que de femmes.

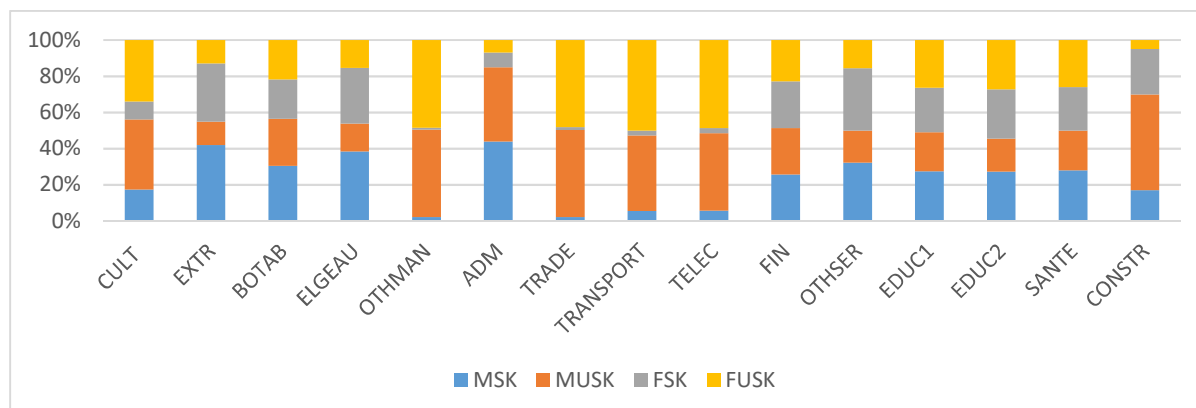
**Figure 5: Répartition Hommes-Femmes par secteur**



Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS

Ce constat confirme l'existence des inégalités de genre dans la répartition des emplois que nous avons mis en évidence lors de la présentation de la situation des femmes sur le marché du travail. Par ailleurs, bien que majoritairement employées dans le secteur agricole, les femmes sont en volume plus nombreuses que les hommes dans les branches « autres services », commerce, éducation, industrie manufacturière et transport. Il s'agit de secteurs dans lesquels elles occupent des fonctions accessoires liées à la vente, à l'entretien, etc, et qui ne leur donnent pas droit à une sécurité sociale. En outre, la main d'œuvre burkinabè est majoritairement non qualifiée.

**Figure 6 :Structuration des branches par type de travail au Burkina<sup>2</sup>**



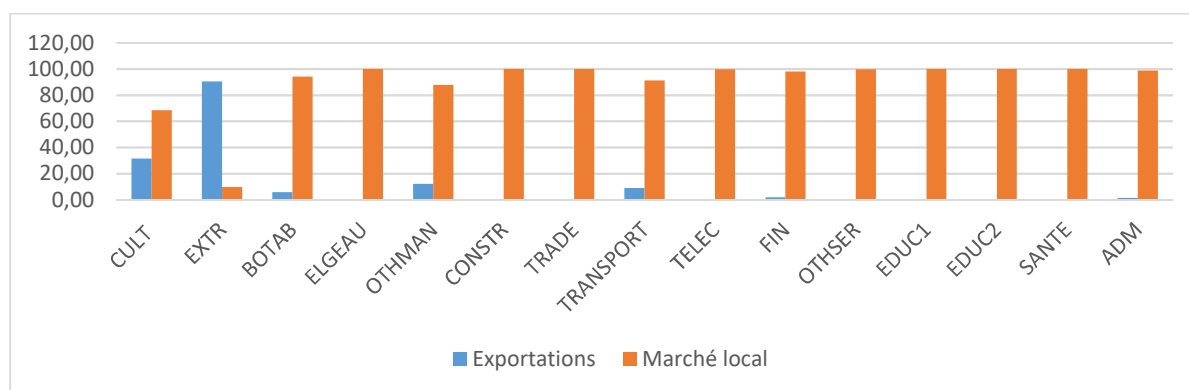
Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS

Cette situation va favoriser la distribution de faibles revenus et renforcer la précarité des populations. Les femmes sont particulièrement concernées car dans les secteurs où elles se concentrent, elles occupent essentiellement des emplois non qualifiés. Les hommes pour ce qui les concerne sont très présents dans la construction, l'agriculture, l'industrie manufacturière, le transport et le commerce quand ils sont sans qualifications. A l'inverse, les titulaires d'une qualification sont majoritairement en service dans les activités extractives, la production d'énergie ainsi que la production de services publics.

En ce qui concerne la ventilation de la production, on relève que les branches sont essentiellement tournées vers le marché domestique. La seule exception vient des activités extractives dont la majeure partie de la production est exportée. De même, la demande intérieure est pourvue à plus de 75% par la production locale. Cette situation à l'avantage de permettre aux secteurs de réduire certains coûts de production et donc d'accroître leurs centres de profits. Cependant, elle a le désavantage d'exposer l'économie aux potentiels chocs de demande interne. En effet, en cas de réduction de la demande domestique suite à un choc économique, l'économie locale sera fortement impactée. Il est donc nécessaire de penser une stratégie de diversification des débouchés afin de renforcer la résilience des secteurs face aux potentielles crises qui pourraient survenir sur le marché intérieur.

<sup>2</sup> MSK = Hommes qualifiés ; MUSK = Hommes non qualifiés ; FSK = Femmes qualifiées ; FUSK = Femmes non qualifiées

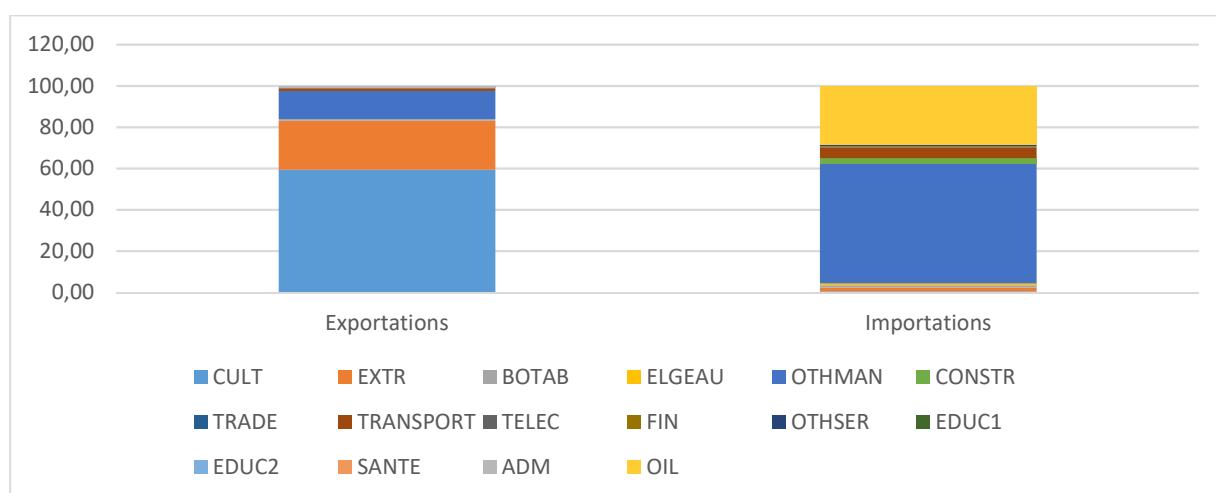
**Figure 7: Ventilation de la production du Burkina Faso**



Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS

De plus, l'analyse des exportations montre qu'elles sont dominées par les produits agricoles et les produits d'extraction.

**Figure 8: Composition des importations et des exportations au Burkina**

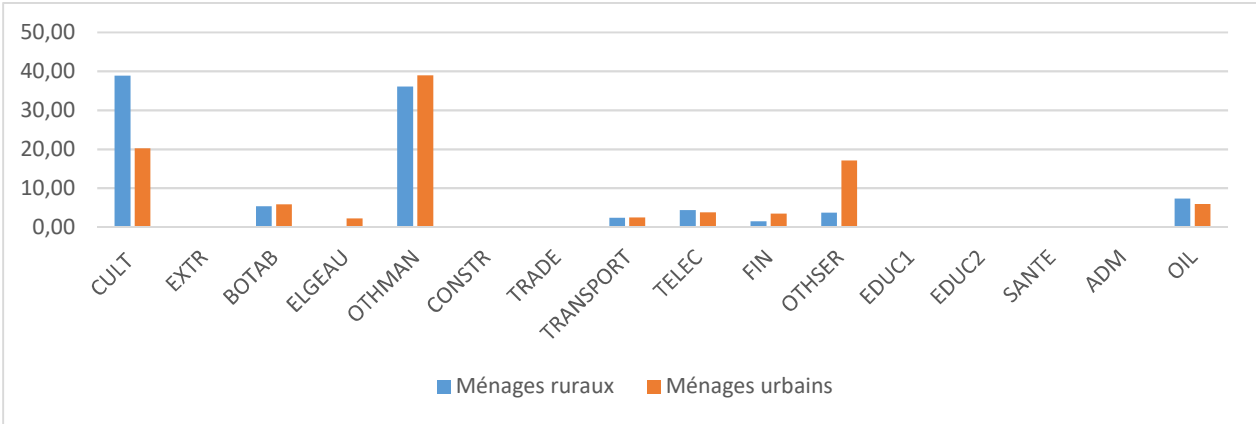


Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS

La volatilité des prix des produits agricoles et des minerais étant très importante sur le marché international, cette situation fragilise les revenus que l'économie pourrait accumuler dans le cadre des échanges internationaux. Les importations quant à elles sont majoritairement constituées de produits manufacturés et du pétrole. Cette situation conduit à un déséquilibre de la balance commerciale. Dès lors, un choc négatif sur la production du secteur agricole ou de l'industrie extractive, ou encore une baisse des prix internationaux pourraient compromettre la capacité du pays à nourrir sa population, et à financer ses projets. La demande intérieure quant à elle repose essentiellement sur la consommation des ménages. Cette dernière comporte des spécificités en fonction du lieu de résidence de ces derniers. Ainsi, l'alimentation des ménages ruraux est dominée par les produits agricoles suivis par les produits manufacturés et les produits

pétroliers. Au niveau des ménages urbains, on observe une prééminence des produits manufacturés, des produits agricoles et des produits pétroliers.

**Figure 9: Structure de la consommation des ménages au Burkina**



Source : Calculs de l’auteur à partir de la MCS

En dépit d’une hiérarchisation différente, on observe que les deux types de ménages ont une consommation qui repose majoritairement sur les mêmes biens. De plus, ces derniers occupent aussi une place importante dans les consommations intermédiaires.

**Tableau 9 : Consommations intermédiaires des secteurs au Burkina (%)**

	CULT	EXTR	BOTAB	ELGEAU	OTHMAN	CONSTR	TRADE	TRANSPORT	TELEC	FIN	OTHSER	EDUC1	EDUC2	SANTE	ADM
CULT	33,64	0,00	71,29	0,00	37,24	8,87	0,00	0,00	0,00	0,00	36,04	12,94	10,00	14,00	25,33
EXTR	0,00	4,35	0,00	0,00	4,25	4,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BOTAB	0,00	0,00	0,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,12	0,00	0,00	2,00	1,33
ELGEAU	1,40	0,00	0,99	5,41	2,45	5,11	12,45	1,05	10,91	6,52	1,52	4,71	5,00	6,00	5,33
OTHMAN	30,37	95,65	15,84	25,68	34,54	56,45	14,01	2,11	11,82	4,35	29,44	8,24	2,50	12,00	4,00
CONSTR	0,00	0,00	0,00	2,70	0,00	1,34	1,95	0,00	1,82	2,17	0,00	1,18	2,50	4,00	1,33
TRADE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSPORT	0,47	0,00	0,99	1,35	3,99	6,72	31,91	0,00	2,73	0,00	0,51	1,18	2,50	6,00	1,33
TELEC	0,00	0,00	0,00	2,70	0,77	5,11	20,23	2,11	60,00	15,22	1,02	4,71	5,00	8,00	14,67
FIN	0,00	0,00	0,00	2,70	2,58	1,08	1,17	1,05	3,64	30,43	13,20	1,18	0,00	0,00	1,33
OTHSER	0,00	0,00	0,99	1,35	2,96	4,03	11,28	0,00	9,09	39,13	1,52	3,53	5,00	12,00	9,33
EDUC1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDUC2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	42,50	0,00	9,33
SANTE	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OIL	33,64	0,00	8,91	58,11	11,21	6,72	7,00	93,68	0,00	2,17	8,63	22,35	25,00	36,00	26,67

Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS de 2009

Si les produits agricoles et certains biens manufacturés sont produits localement, les produits pétroliers sont en totalité importés. Cette situation constitue une source de vulnérabilité pour les ménages et plusieurs secteurs de l'économie face à des chocs exogènes en fonction de l'évolution des prix internationaux.

En somme, l'économie du Burkina Faso est une économie intensive en valeur ajoutée avec une domination du facteur capital. On y retrouve une main d'œuvre essentiellement non qualifiée à l'intérieur de laquelle les hommes sont les plus actifs. Les femmes sont concentrées sur le segment des non qualifiés et regroupées dans des secteurs où elles ont des emplois majoritairement indépendants (agriculture, commerce, transport). La production des branches a vocation à être principalement écoulee sur le marché local ce qui rend l'économie vulnérable face à des chocs internes liés à la demande. Enfin, la consommation des ménages tout comme les consommations intermédiaires des secteurs sont dominées par les produits agricoles, manufacturés et pétroliers. Dès lors, un choc sur ces biens pourrait fragiliser et/ou améliorer la situation économique globale.

## **1.6. Présentation des politiques simulées**

### **1.6.1. La suppression partielle de la subvention publique aux prix des produits pétroliers**

Importateur net de produits pétroliers, le Burkina Faso est de fait fortement exposé aux fluctuations des prix de l'or noir sur les marchés internationaux. Ces hydrocarbures sont essentiels non seulement pour les ménages (qui les utilisent pour leurs déplacements et pour s'éclairer) mais aussi pour les entreprises (à qui ils servent principalement pour produire). Ils jouent dès lors un rôle crucial dans les activités quotidiennes des agents économiques locaux dans la mesure où ils influencent les prix de l'électricité, du transport et des biens dont ils permettent la production. De ce fait, les prix des hydrocarbures jouent un rôle important sur le pouvoir d'achat des ménages mais aussi sur la compétitivité des entreprises burkinabè. Conscient de cette importance, les pouvoirs publics sont intervenus par le biais d'une subvention aux hydrocarbures afin que les hausses des prix internationaux n'impactent pas négativement le pouvoir d'achat des ménages et la performance des entreprises. C'est ainsi que, faisant suite à la baisse des prix mondiaux de carburant en 2014, le gouvernement a réduit les

prix locaux à la pompe. Cependant, ils n'ont pas été relevés lorsque les cours internationaux ont commencé à remonter en 2017. Cette situation a entraîné un manque à gagner pour l'Etat qui découle de l'écart entre les prix à l'importation et les prix à la pompe. On observe ainsi une perte de recettes considérable pour l'entreprise publique d'importation d'hydrocarbures, la SONABHY. Le montant indiqué dans le budget au titre des subventions aux hydrocarbures est estimé à 21 milliards de FCFA. Toutefois, le budget ne prévoit rien pour compenser le différentiel entre les prix à la pompe et les prix internationaux. A partir du prix moyen du baril estimé à environ 80 dollars le baril, le manque à gagner s'élève à 100 milliards de FCFA soit 1,2 % du PIB en 2018 et à environ 120 milliards de FCFA soit 1,5 % du PIB en 2019. (FMI 2019). La fixation d'un prix public à la pompe constant, non corrélé à l'évolution du prix sur le marché mondial, entraîne une double peine pour le gouvernement. En effet, le gouvernement collecte moins de recettes fiscales, ce qui limite les ressources allouées au développement. De plus, le maintien de cette subvention renforce les dépenses publiques improductives. Les pertes de recettes fiscales, pour la seule consommation d'essence, sont estimées en 2011 à 2,5% des recettes fiscales totales perçues. En 2016, la dette de l'Etat auprès de la société des hydrocarbures excédait les 240 milliards. (FMI 2019).

Si l'objectif initial était de préserver les populations d'une érosion de leur pouvoir d'achat, le poids de cette subvention sur les finances publiques n'a cessé de croître. Elle constitue aujourd'hui un sérieux handicap dans la mesure où elle réduit les ressources pouvant être affectées à la réalisation des politiques publiques prioritaires contenues dans le PNDES. Le gouvernement a donc entrepris de supprimer la subvention des prix de certains hydrocarbures en mettant en place un dispositif qui permet d'ajuster les prix locaux en fonctions des variations de prix à l'international. Seul le gaz domestique est épargné par ce changement de fonctionnement. Cette réforme aura nécessairement un impact tant sur la situation et les comportements des ménages que des entreprises. Des fluctuations seront assurément observées au niveau de la consommation, de l'emploi, de la pauvreté mais aussi de la distribution de revenus.



## 1.6.2. La TVA : Suppression des exonérations pour les uns et augmentation du taux pour les autres

Régi par la « loi n°058-2017 du 20 décembre 2017, portant code général des impôts du Burkina Faso et des textes fiscaux en vigueur », le système fiscal burkinabè est de type cédulaire. Il repose sur un modèle d'imposition qui consiste à définir les taux et assiettes de prélèvements ainsi que leurs modalités en fonction de la nature et des caractéristiques des agents économiques. Les ressources fiscales constituent les premières sources de revenus de l'Etat. Dans le cas du Burkina Faso, elles proviennent de quatre grandes catégories que sont les impôts et taxes directs, les impôts et taxes indirects, les impôts sur la propriété et les autres taxes. Pour ce qui est des impôts directs, ils recouvrent une dizaine de types de taxes, principalement en rapport avec les revenus des entreprises, les revenus salariés ou encore les revenus de placements et de capitaux.

**Tableau 10 : Poids des types d'impôts dans le budget de l'Etat en % au Burkina**

	Année 2016	Année 2017
Impôts directs	49,51	49,61
Impôts sur la propriété	1,79	1,25
Taxes sur les biens et services	48,57	49,03
Autres taxes	0,13	0,11

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de la Direction Générale des Impôts (DGI)

En 2016 et 2017, les impôts directs et les taxes sur les biens et services constituaient respectivement la première et seconde source de revenus fiscaux de l'Etat Burkinabè. Les impôts directs sont constitués par les impôts sur les bénéfices des sociétés, des industriels et des commerciaux, l'impôt unique sur les traitements et salaires et l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières. Ces trois types d'impôts équivalent respectivement à 55,48%, 26,58% et 8,08% des ressources fiscales tirées des impôts directs en 2016. Leur contribution est du même ordre en 2017 où ils représentent respectivement 55,86%, 26,83% et 6,80% des impôts directs. (DGI 2017). En ce qui concerne les taxes sur les biens et services, la TVA et les autres droits d'enregistrements représentent respectivement 69,80% et 8,44% de ces dernières en 2016 et 69,03% et 9,34% en 2017. (DGI 2017). Les impôts sur la propriété et les autres taxes

représentent à eux deux moins d'un pourcent des ressources fiscales collectées au Burkina Faso en 2016 et 2017. L'essentiel des ressources des ressources fiscales provient donc des impôts directs et indirects et particulièrement des trois types d'impôts que sont la TVA, l'impôt sur les sociétés et l'impôt unique sur les traitements et les salaires.

L'analyse de la contribution de ces trois impôts spécifiques au budget de l'Etat montre que sur les années 2016 et 2017, la TVA est le premier pourvoyeur de fonds. Elle représente en effet 33,90% et 33,85% des ressources propres. Elle est suivie par l'impôt sur les sociétés qui représente 27,47% des ressources fiscales collectées en 2016 et 27,77% des ressources collectées en 2017. Enfin, l'impôt sur les salaires est le troisième grand contributeur avec 13,16% des ressources de 2016 et 13,3% des ressources de 2017. (DGI 2017). Il apparaît clairement que les ressources propres de l'Etat Burkinabè dépendent principalement des trois types d'impôts que nous venons de mettre en relief. De ce fait, l'accroissement de ses ressources fiscales pour soutenir sa politique d'investissement peut passer par un élargissement de l'assiette de ces différents impôts ou encore par une meilleure collecte de ces derniers. L'importance de l'économie informelle dans ce pays laisse en effet une grande marge de manœuvre aux gouvernants pour collecter plus d'impôts. Il faudra toutefois veiller à ce que cette quête de ressources supplémentaires ne devienne pas un poids pour les acteurs économiques au point de devenir nuisible pour la croissance.

La mobilisation des ressources intérieures pour financer les différents projets prioritaires du PNDES emmène le gouvernement du Burkina Faso à envisager une réforme fiscale. En effet, le PNDES devant être, à près de 70%, financé sur fonds propres, il est nécessaire pour les pouvoirs publics d'optimiser la fiscalité nationale pour disposer de ressources pérennes et réduire le déficit public.

Dans cette optique, la taxe sur la valeur ajoutée qui est le premier contributeur au budget de l'Etat retient une attention particulière. Cette dernière représente à elle seule 70% des recettes fiscales tirées des impôts indirects et plus d'un tiers des recettes fiscales totales. A cet effet, l'importance des exonérations de TVA notée sur plusieurs produits, suggère l'existence d'une marge de progression dans l'apport de cet impôt au budget de l'Etat. C'est pourquoi l'instauration d'une TVA minimale de 5% sur les produits totalement exonérés (tels que les produits agricoles), le relèvement au taux légal de 18% des produits qui bénéficiaient d'un taux réduit et la réduction des subventions onéreuses sont recommandées par le Fond Monétaire International (FMI 2019) au gouvernement. Le relèvement du taux de TVA concerne particulièrement l'eau et l'électricité tandis que la réduction des subventions porte sur les produits pétroliers. Il paraît donc intéressant d'évaluer les potentiels effets de ces mesures

fiscales, sur l'ensemble de l'économie et particulièrement sur la vitalité de la consommation, de la production afin d'en déduire les effets sur la croissance. Il sera dès lors possible de voir les conséquences de ces réformes sur l'évolution de la pauvreté et des inégalités, surtout celles liées au genre au Burkina Faso.

### **1.6.3. Place et importance de l'agriculture, du pétrole et des énergies (hydro-électrique) dans l'économie du Burkina Faso**

Les réformes visant à accroître la TVA sur les produits énergétiques, à instaurer une TVA minimale sur les produits agricoles et à supprimer une partie des subventions aux produits pétroliers, pourraient impacter négativement les ménages. En effet, ces politiques économiques devraient conduire à une hausse des prix à la consommation. Cette inflation pourrait être dommageable pour le pouvoir d'achat et par conséquent la consommation des ménages.

**Tableau 11 : Structure de la consommation des ménages en %**

Produits	Ménages ruraux	Ménages urbains
Agriculture	38,86	20,19
Activités extractives	0,06	0,00
Boissons et Tabac	5,39	5,82
Electricité Gaz & Eau	0,24	2,20
Autres produits manufacturiers	36,11	38,92
Construction	0,00	0,00
Commerce	0,00	0,00
Transport	2,39	2,52
Télécommunication	4,35	3,80
Finance	1,53	3,48
Autres services	3,73	17,12
Education primaire	0,00	0,00
Education secondaire	0,00	0,00
Santé	0,00	0,00
Administration Publique	0,00	0,00
Pétrole	7,34	5,95

Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS de 2009

L'analyse de la structure de consommation des ménages montre que les produits agricoles et pétroliers sont relativement importants pour les deux types de ménages. En effet, ils constituent le premier et troisième poste de dépenses pour les ménages ruraux et le deuxième et quatrième poste de dépenses pour les urbains. Dès lors, une inflation sur ces produits pourrait pousser les ménages à réduire leur consommation, surtout si le surplus de ressources perçu par

le gouvernement qui sera réinvesti ne leur est pas profitable. En cas d'augmentation trop importante des prix, les ménages ruraux qui sont déjà les plus affectés par la pauvreté seraient potentiellement les plus fragilisés. En effet, leur consommation étant dominée par les produits agricoles, ils pourraient faire face à des difficultés pour se nourrir. Cette situation pourrait ainsi conduire à une insécurité alimentaire. Par ailleurs, étant donné que le Burkina Faso est un importateur net d'hydrocarbure, une insuffisante compensation aux ménages après la suppression de la subvention dédiée aux produits pétroliers pourrait exacerber la situation des plus fragiles. Là encore, les ménages ruraux apparaissent comme les plus vulnérables. A l'inverse, si la hausse de la TVA sur l'électricité, l'eau et le gaz devait avoir des effets pervers, les ménages urbains sont potentiellement ceux qui en pâtiront le plus. En effet, ces derniers y consacrent en volume quatre fois plus de ressources que les ruraux. (MCS 209).

En outre, les produits pétroliers occupent aussi une place stratégique dans la production des secteurs d'activités. En effet, ils sont utilisés pour la production de quatorze secteurs et dans six branches de production ils représentent au moins un quart des consommations intermédiaires utilisées. De ce fait, une hausse des prix des produits pétroliers pourrait entraîner une hausse des coûts de production des entreprises. Cette situation pourrait s'avérer dommageable si la hausse du budget d'investissement de l'Etat que permettra la réforme n'a pas d'effets significatifs sur la productivité de l'économie.

**Tableau 12: Poids des produits pétroliers dans les CI des branches**

Branches	Consommation intermédiaire en produits pétrolier
Agriculture	33,64
Activités extractives	0,00
Boissons et Tabac	8,91
Electricité Gaz & Eau	58,11
Autres produits manufacturiers	11,21
Construction	6,72
Commerce	7,00
Transport	93,68
Télécommunication	0,00
Finance	2,17
Autres services	8,63
Education primaire	22,35
Education secondaire	25,00
Santé	36,00
Administration Publique	26,67

Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS de 2009

## 1.7. Analyse et discussion des résultats

En considérant les recommandations de réformes fiscales formulées par le Fonds Monétaire International (FMI 2019) à l'endroit du gouvernement, nous avons arrêté trois scénarii de réformes fiscales. Dans le premier, nous simulons une réduction de la subvention aux hydrocarbures qui conduit à une hausse des prix de 13,4%. Pour ce qui est de la deuxième réforme, nous simulons l'instauration d'une TVA minimale de 5% sur les produits agricoles autrefois exonérés. Enfin, le troisième scénario consiste à élever le taux de TVA sur l'eau et l'électricité à 18%.

### 1.7.1. Simulation 1 : Suppression partielle de la subvention gouvernementale aux prix des produits pétroliers

Cette réforme économique devrait permettre au gouvernement de disposer de plus de ressources fiscales. Dès lors, on peut s'attendre à une hausse de son épargne ce qui favorisera un accroissement du budget d'investissement. L'augmentation des ressources destinées à l'investissement devrait permettre d'accroître la production et de créer des emplois. Cependant, les effets de la mesure sur les prix sont à regarder avec attention. En effet, le pétrole apparaît comme un produit relativement important pour les ménages et les branches économiques. De ce fait, une forte inflation pourrait avoir un impact globalement négatif pour l'économie. En effet, une hausse globale des prix peut entraîner une contraction de la consommation des ménages. La perte de pouvoir d'achat va réduire la demande en produits de consommation ce qui pourrait contribuer à baisser la production.

#### 1.7.1.1. Analyse des effets macroéconomiques

**Tableau 13: Impact sur les indices macroéconomiques (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
-0,09	-0,27	-0,26	0,19	0,76

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

La réforme conduit à une réduction du produit intérieur brut (PIB) de 0,09%. Cette réduction de l'activité économique est consécutive à une baisse de la production dans dix secteurs d'activités. En effet, la réforme a entraîné une hausse des coûts de production par le canal des prix des consommations intermédiaires. Cette situation se justifie par la place stratégique qu'occupent les produits pétroliers dans les consommations intermédiaires de la majeure partie des secteurs. Les secteurs n'ayant pas pu contrebalancer cette augmentation, ils ont donc réduit leur production. Cette baisse de l'activité économique se répercute sur certaines catégories d'emplois. On observe à cet effet une baisse de l'emploi des femmes et des hommes qualifiés de respectivement 0,02% et 0,01%.

Les destructions des emplois qualifiés s'expliquent par les contre-performances des secteurs dans lesquels on les retrouve majoritairement à savoir les services et l'éducation. A cela s'ajoute les baisses des salaires qui sont plus importantes chez les qualifiés (-0,13% pour les hommes et -0,15% pour les femmes). On peut donc penser que la forte réduction des salaires des qualifiés les a poussés à se détourner du marché du travail le temps que la situation économique s'inverse. Au niveau des travailleurs non qualifiés, on remarque une hausse de l'offre de travail de 0,007% pour les femmes et de 0,02% pour les hommes. Cette tendance pourrait se justifier par le fait que certains secteurs intensifs en main d'œuvre non qualifié tel que la construction et l'industrie manufacturière sont en expansion. On relève toutefois une baisse des salaires des femmes non qualifiées de 0,10% et de 0,08% pour les hommes. La baisse des salaires est consécutive à la baisse de la production dans la majeure partie des secteurs. En effet, ces derniers réduisent leur demande de travail au moment où l'offre s'accroît, ce qui a un impact négatif sur les salaires.

L'analyse par genre de la situation sur le marché du travail laisse apparaître une dynamique plutôt favorable aux hommes. En effet, chez les qualifiés, la baisse des salaires et de l'offre de travail est plus importante pour les femmes. De même, chez les non qualifiés, la hausse des emplois touche majoritairement les hommes alors que la baisse des salaires impacte davantage les femmes. Cette situation devrait renforcer les inégalités de genre tant sous l'angle de l'accès aux emplois que sous celui des rémunérations.

En ce qui concerne la consommation des ménages, il ressort que la baisse des salaires conjuguée à la hausse des prix à la consommation favorise une contraction de cette dernière. Par ailleurs, au niveau de l'investissement, on constate que la réforme favorise son accroissement de 0,76%. Cette bonne performance est sûrement imputable à l'amélioration de l'épargne du gouvernement. En effet, avec la suppression de la subvention, le gouvernement réalise des économies qui vont accroître son épargne.

### **1.7.1.2. Impact sur les variables sectorielles**

Les effets de la réforme sur les secteurs de l'économie burkinabè sont majoritairement négatifs. En effet, on constate que la production augmente pour seulement cinq secteurs sur les quinze. Il s'agit des activités extractives (+0,14%), des industries manufacturières (+0,04%), de la construction (+0,63%), de l'administration publique (+0,01%) et du commerce (0,04%).

L'analyse de ces secteurs met en évidence qu'ils sont ceux qui ont le moins recours aux produits pétroliers, en termes de consommations intermédiaires dans leur cycle de production. Cette situation combinée à la baisse des salaires leur permet d'avoir des coûts de production relativement faibles comparés aux autres secteurs. Par ailleurs, le secteur de la construction et celui de la production manufacturière sont ceux qui tirent un avantage de la hausse du budget d'investissement. En effet, la demande des biens à des fins d'investissement s'accroît respectivement de 0,69% et de 0,67% pour ces deux biens. Cette attractivité influence donc positivement la production de ces secteurs. Dans le reste de l'économie par contre, la production se réduit. La contraction la plus importante est notée dans le secteur des transports avec une baisse de la production de 1,15%. Ce résultat est logique dans la mesure où ce secteur utilise à plus de 90% les produits pétroliers pour mener ces activités. En outre, la baisse d'activité observée devrait conduire à une réduction de la demande de travail dans les secteurs en crise et à un accroissement dans les secteurs en expansion. Cette hypothèse est confirmée par les résultats.

De façon globale, on peut constater que la demande de travail des secteurs en expansion est principalement dominée par la recherche de femmes. De même, lorsque les branches désirent réduire leur demande de travail, les hommes apparaissent comme ceux dont elles veulent se débarrasser. Cette tendance pourrait s'expliquer par la baisse plus importante des salaires des femmes comparativement aux hommes. En effet, tant chez les qualifiés que chez les non qualifiés, les salaires des femmes se réduisent plus que ceux des hommes. Par cette baisse, les branches qui désirent maximiser leur profit et réduire leurs coûts de production, vont vouloir embaucher davantage de femmes. Elles sont en effet moins coûteuses donc plus rentables. Cependant, si l'on se réfère aux données sur l'évolution des offres de travail, on s'aperçoit que les hommes sont ceux qui bénéficient le plus des opportunités d'emplois. Il apparaît donc qu'un facteur empêche les femmes de participer davantage au marché du travail. L'analyse de l'évolution de l'offre de travail domestique au sein des ménages permettra surement de mieux apprécier cette situation.

**Tableau 14: Effets sur les variables sectorielles (%)**

Secteurs	Demande composite de travail (LDC)	Demande de travail des hommes qualifiés	Demande de travail des femmes qualifiées	Demande de travail des hommes non qualifiés	Demande de travail des femmes non qualifiées
Agriculture	0,001	0,02	0,05	-0,02	0,00
Activités extractives	0,20	0,20	0,22	0,16	0,18
Boissons et Tabac	-0,14	-0,13	-0,10	-0,17	-0,15
Electricité Gaz & Eau	-0,12	-0,12	-0,09	-0,16	-0,14
Autres produits manufacturiers	0,05	0,08	0,11	0,04	0,06
Construction	0,64	0,67	0,70	0,63	0,65
Commerce	0,05	0,08	0,11	0,04	0,06
Transport	-1,14	-1,12	-1,09	-1,16	-1,14
Télécommunication	-0,02	0,01	0,03	-0,03	-0,01
Finance	-0,04	-0,03	-0,01	-0,07	-0,05
Autres services	-0,08	-0,08	-0,06	-0,12	-0,10
Education primaire	-0,08	-0,07	-0,04	-0,11	-0,09
Education secondaire	-0,11	-0,11	-0,08	-0,15	-0,13
Santé	-0,22	-0,21	-0,19	-0,25	-0,23
Administration Publique	0,04	0,05	0,08	0,01	0,03

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Les effets de cette réforme peuvent aussi être analysés au niveau du commerce extérieur en appréciant l'évolution des importations et des exportations. L'analyse des importations montre qu'elles diminuent pour six des douze types de produits provenant de l'extérieur. Il s'agit des produits issus de l'agriculture (-0,04%), de la production de boissons et de tabac (-0,01%), des télécommunications (-0,10%), de la finance (-0,17%), des autres services (-0,08%), du pétrole (-0,83%). A l'inverse, les importations augmentent dans les activités extractives (0,03%), l'eau et l'électricité (0,86%), l'industrie manufacturière (0,32%), la construction (0,84%), le transport (1,11%) et l'éducation supérieure (0,46%). Pour ce qui est des exportations, on constate qu'elles sont en baisse. On observe en effet une réduction des exports de produits agricoles de 0,02%, des produits manufacturiers de 0,18%, du transport de 1,65% et des autres services de 0,09%. Seules les exportations de produits issus des activités extractives, des télécommunications et de la finance connaissent un accroissement.



La baisse des exportations s'explique essentiellement par la réduction de la production dans la majeure partie des secteurs d'activités, alors que les importations diminuent sous l'impulsion de la contraction de la demande intérieure.

### **1.7.1.3. Effets sur les agents**

Les effets de cette politique fiscale sont aussi observables au niveau des différents agents économiques de l'économie burkinabè que sont les ménages, les entreprises et le gouvernement.

Pour ce qui est des ménages, les effets de cette réforme sont appréciables à travers l'évolution du travail domestique d'une part et, à partir des évolutions de leurs revenus et épargnes d'autre part. Ainsi, au niveau du travail domestique, il ressort une réduction de l'offre de travail pour les non qualifiés. Cette évolution confirme la tendance que l'on observait au niveau de l'évolution de l'emploi marchand. On avait en effet constaté que l'emploi des non qualifiés avait tendance à s'accroître alors que celui des qualifiés se contractait. Toutefois, tant chez les ruraux que chez les urbains, la réduction des charges domestiques est plus favorable aux hommes. Ainsi, au sein des ménages ruraux, l'offre de travail domestique des femmes non qualifiées se réduit de 0,03% contre 0,14% pour les hommes. Au niveau des ménages urbains, l'offre de travail domestique des hommes non qualifiés baisse de 0,11% contre 0,04% pour les femmes. La baisse plus importante constatée chez les hommes témoigne du fait que les inégalités de genre domestiques demeurent fortes. En effet, bien que la mesure entraîne une hausse de l'emploi marchand des femmes, cet accroissement a lieu dans des proportions moins importantes que celles observées chez les hommes. De ce fait, le rôle des femmes dans la sphère domestique les empêche de s'investir dans les mêmes conditions que les hommes sur le marché du travail.

Au niveau des qualifiés, on constate une tendance globale homogène, caractérisée par une hausse de l'offre de travail domestique. Cette tendance confirme les résultats observés précédemment qui révélaient une baisse de l'emploi marchand des qualifiés. Ils disposent donc de plus de temps pour accomplir les tâches domestiques. Néanmoins, on note une différence entre les ménages urbains et ruraux dans la répartition des tâches domestiques. En effet, si le travail domestique des femmes augmente de 0,15% contre 0,10% pour les hommes au sein des ménages ruraux, on observe l'inverse au niveau des ménages urbains. Ainsi, le travail domestique des hommes s'accroît de 0,21% contre 0,03% pour les femmes. Cet accroissement du travail domestique des hommes qualifiés au sein des ménages urbains comparativement à celui des femmes laisse envisager une réduction des inégalités domestiques dans ce type de

ménage. Cette situation permettra d'améliorer l'employabilité des femmes car les charges au sein du ménage paraissent mieux réparties.

En outre, on constate que le revenu disponible des ménages ainsi que leur épargne se réduisent de 0,08% tant pour les ruraux que pour les urbains. Cette baisse est indubitablement liée à la diminution du nombre de travailleurs au sein des ménages. Elle est aussi influencée par la baisse des taux de salaires pour l'ensemble des segments du marché du travail. La baisse des revenus des ménages confirme par ailleurs les données sur la consommation réelle qui nous ont permis de constater une diminution. Au vu de ces statistiques globalement défavorables au pouvoir d'achat des ménages, on devrait observer une hausse de leur pauvreté.

En ce qui concerne les firmes, on note que leurs revenus ainsi que leur épargne régressent respectivement de 0,07% et de 0,05%. Cette situation découle directement de la contraction de la consommation des ménages qui a entraîné une réduction de la production et par voie de conséquence des profits réalisés par les entreprises. Enfin, au niveau de l'agent gouvernement, on assiste à un accroissement des revenus de 1,28%. Cette hausse des revenus gouvernementaux permet de résorber le déficit public et de générer un excédent. Cette situation contribue à soutenir la dynamique d'accroissement du budget d'investissement que nous avons constaté précédemment.

#### **1.7.1.4. Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités**

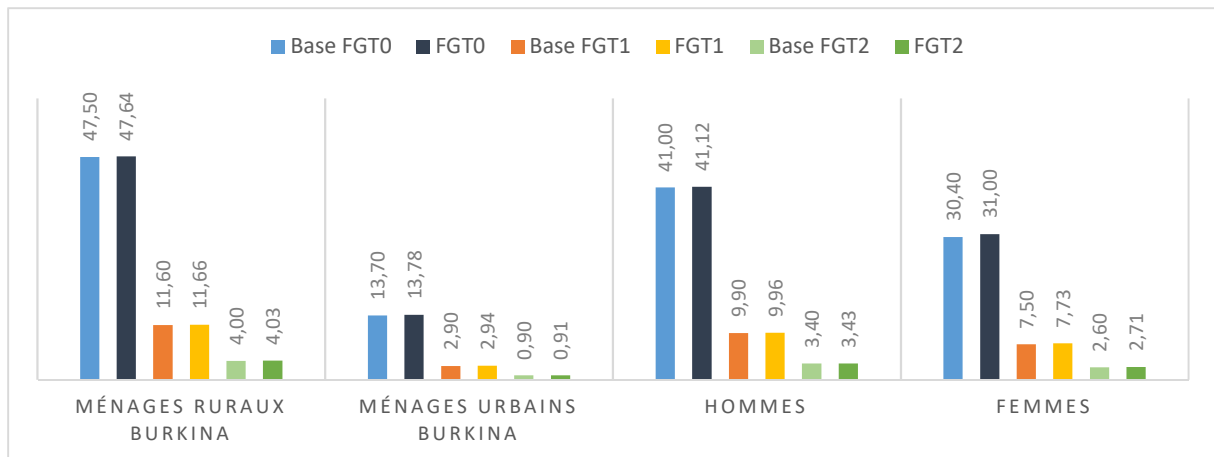
Les effets de cette réforme économique peuvent aussi être analysés sous les angles de la sécurité alimentaire et de la pauvreté. En effet, la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire sont des priorités des pouvoirs publics au Burkina Faso. Il est donc nécessaire de voir comment la réforme simulée impacte ces deux objectifs des politiques publiques.

La sécurité alimentaire, de par son caractère multidimensionnel, englobe quatre aspects. Il s'agit des disponibilités alimentaires, de l'accès économique et matériel à la nourriture, de l'utilisation des aliments et de leur stabilité dans le temps. Dès lors afin de prendre en compte la majorité de ces dimensions, nous analyserons les effets sur la sécurité alimentaire par le biais de quatre indicateurs. Il s'agit de la valeur moyenne de la production alimentaire, la dépendance à l'égard des importations alimentaires, la couverture des importations alimentaires par les exportations totales et l'indice des prix alimentaires. Toutefois, étant donné que la hausse de la production peut être davantage orientée vers l'export que vers le marché local, nous croiserons cet indicateur avec la demande en produits alimentaires locaux vendus sur le marché

domestique. La dépendance à l'égard des importations alimentaires est obtenue par le rapport entre les importations et la quantité de biens demandés sur le marché intérieur. L'indice des prix alimentaires quant à lui renvoie à la variation moyenne des prix des denrées alimentaires.

La production de biens alimentaires diminue de 0,04%. De même, la demande intérieure en produits alimentaires, se réduit de 0,12%. Cette situation traduit une insuffisance de la disponibilité de produits alimentaires locaux sur le marché domestique. Cette situation devrait conduire à un accroissement de la vulnérabilité alimentaire du Burkina Faso vis-à-vis de l'étranger. Cette tendance n'est toutefois pas confortée par les indicateurs de dépendance. En effet, le taux de dépendance à l'égard des importations alimentaires diminue de 0,01% sous le coup de la réduction des importations. Dans le même temps, la baisse des exportations réduit la couverture des importations alimentaires par les exportations (-0,001%). Enfin, l'indice des prix alimentaires augmentent de 0,01%. En somme, la réduction de la quantité de nourriture disponible, la hausse des prix des denrées alimentaires ainsi que la baisse des revenus des ménages font que la réforme compromet la sécurité alimentaire sur deux pans essentiels. Il s'agit de la disponibilité des ressources alimentaires et de la capacité économique des ménages à acquérir des aliments.

Pour ce qui est de la pauvreté et des inégalités, elles sont analysées à partir des indicateurs FGT0, FGT1, FGT2 et de l'indice de Gini qui mesurent respectivement le nombre de pauvres, la profondeur de la pauvreté, la sévérité de la pauvreté et les inégalités. Ces derniers montrent un accroissement global de la pauvreté et des inégalités. En effet, le nombre de pauvres augmente de 0,14 points de pourcentage au sein des ménages ruraux contre 0,08 points de pourcentage au sein des urbains. Cette dynamique se poursuit au niveau des indicateurs FGT1 (avec une hausse de 0,06 points de pourcentage pour les ruraux vs 0,04 pour les urbains) et FGT2 (avec un accroissement de 0,03 points de pourcentage pour les ruraux contre 0,01 pour les urbains).



**Figure 10: Impact sur la pauvreté**

Sous l'angle du genre, on s'aperçoit que l'incidence de la pauvreté augmente plus pour les femmes (0,60 points de pourcentage vs 0,12 pour les hommes). Elles sont par ailleurs celles dont les revenus s'éloignent le plus de la ligne de pauvreté et les plus nombreuses à être concernées par l'extrême pauvreté. (Cf. figure 10). Les mauvaises statistiques observées au niveau de la pauvreté des femmes se justifient par la diminution plus importante de leurs salaires. A cela s'ajoute le fait qu'elles trouvent plus difficilement un emploi, ce qui les prive de ressources pérennes. Par ailleurs, la pauvreté alimentaire qui renvoie au nombre de personnes dont la consommation annuelle est inférieure à 102.040 francs CFA (INSD 2014), s'accroît de 0,08 points de pourcentage en milieu rural et de 0,03 points de pourcentage en milieu urbain. Cette tendance est alimentée par la baisse de la consommation des ménages en produits alimentaires après l'érosion de leur revenu. La dégradation du bien-être des ménages démontre le caractère sensible des produits pétroliers dans la structure de consommation tant des populations rurales qu'urbaines. Au niveau des inégalités, les variations de l'indice de Gini confirment la hausse des tendances inégalitaires que l'on remarquait déjà au niveau macroéconomique. Il augmente en effet de 0,17 points de pourcentage. Sa décomposition montre un accroissement de 0,12 points de pourcentage entre les hommes et les femmes et de 0,22 points de pourcentage entre les ménages ruraux et urbains. L'augmentation des inégalités révèle que la réforme exacerbe la situation des plus fragiles.

## 1.7.2. Simulation 2 : Instauration d'une TVA minimale à 5% sur les produits agricoles

L'instauration d'une taxe minimale sur la valeur ajoutée pour des produits agricoles qui étaient auparavant exonérés, a vocation à accroître les revenus de l'Etat. Cette politique économique devrait donc entraîner un accroissement des ressources publiques allouées à la réalisation des investissements. La hausse du budget d'investissement devra favoriser une hausse de la production. De ce fait, si la réforme venait à atteindre ses objectifs, elle devrait permettre de créer des emplois et pourrait contribuer à réduire les inégalités (particulièrement celles de genre) et la pauvreté. Néanmoins, il est indispensable de regarder avec attention les potentiels effets sur les prix et par conséquent sur la consommation des ménages. En effet, les biens agricoles étant essentiels pour le bien être des ménages, une inflation trop importante pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur leur demande. Il pourrait alors s'en suivre une baisse de la production avec des effets potentiellement négatifs sur la pauvreté.

### 1.7.2.1. Impact sur les variables macroéconomiques

**Tableau 15: Impact sur les indices macroéconomiques (%)**

PIB	Consommation des urbains	Consommation des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,01	-2,90	-2,77	1,38	6,66

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

L'analyse des résultats fait apparaître une hausse du PIB de 0,01%. Cet accroissement est insufflé par l'augmentation de la production dans la majeure partie des secteurs d'activités. Toutefois, six branches d'activités connaissent des difficultés, vu que leur production est en berne. Il s'agit de l'agriculture (-1,44%), de la production de boissons et de tabac (-2,95%), du commerce (-0,21%), des télécommunications (-0,43%), de la finance (-0,91%) et des autres services (-1,76%). L'analyse de la structure de ces secteurs montre que la baisse de leur production est liée à la contraction de la demande finale des ménages d'une part et à la hausse des prix des consommations intermédiaires d'autre part. En effet, avec la forte inflation (+1,38%), les ménages sont emmenés à réduire leur consommation. Il en découle une réduction

de la production des biens tels que les produits agricoles, les boissons et tabac, les autres services. La diminution de la production va engendrer un effet de rareté qui va pénaliser certaines branches sous deux angles. Dans un premier temps elles vont faire face à une pénurie de produits qu'elles utilisent comme consommations intermédiaires. Dans un second temps, la pénurie favorise un accroissement des prix des consommations intermédiaires (+0,50% en moyenne). Cette situation entraîne une hausse des coûts de productions, ce qui va obliger certains secteurs à produire moins.

Les secteurs en expansion doivent quant à eux leur croissance aux liens qu'ils ont avec l'industrie manufacturière et la construction. En effet, étant donné que la mesure a entraîné une hausse du budget d'investissement, cette augmentation favorise l'accroissement de la demande et de la production en biens à des fins d'investissement provenant de ces deux secteurs. (Cf. tableau 16). La hausse de la production entraîne une croissance des consommations intermédiaires de ces deux branches, ce qui a des effets d'entraînements positifs sur les autres secteurs auprès de qui ils s'approvisionnent. Cet effet d'entraînement positif va ensuite se diffuser aux autres secteurs de l'économie.

Au niveau de l'emploi, on remarque une embellie pour trois des quatre types de travail. En effet, les offres de travail augmentent pour les femmes non qualifiées (0,10%), pour les hommes non qualifiés (0,15%) et pour les hommes qualifiés (0,04%). Les femmes qualifiées quant à elles rencontrent des difficultés car leur offre de travail se réduit de 0,07%. Cette situation s'explique par le fait que la branche des « autres services » dans lesquelles elles sont principalement concentrées connaît une réduction d'activité. A l'inverse, les bonnes performances notées dans les industries manufacturières, la construction ou encore l'administration publique, entre autres, permet aux autres catégories de travailleurs de trouver plus facilement de l'emploi. Par ailleurs, l'évolution des emplois est plus favorable aux hommes. Pour ce qui est des taux de salaires, la réforme conduit à une réduction pour tous les travailleurs sans distinction de genre ou de qualifications. Ainsi, chez les travailleurs non qualifiés, le salaire des femmes se réduit de 1,15% alors que celui des hommes baisse de 1,05%. Chez les travailleurs qualifiés, le taux de salaires des femmes diminue de 1,50% quand celui des hommes se contracte de 1,27%. L'évolution négative de la rémunération des salariés est globalement moins pénalisante pour les hommes. Cette situation pourrait entraîner un accroissement des inégalités de genre, à la fois au niveau de l'accès au marché du travail qu'en termes de revenu du travail.

En outre, comme nous le signalions précédemment, l'inflation notée sur les biens de consommation entraîne une contraction de la consommation des ménages. Cette dynamique combinée à la baisse des salaires risquerait de les fragiliser par une hausse de la pauvreté.

### 1.7.2.2. Impact sur les variables sectorielles

Les effets de la réforme sur la production des différents secteurs de l'économie sont plutôt positifs. En effet, elle augmente pour neuf des quinze secteurs.

**Tableau 16: Effets sur la production des secteurs (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture	-1,43
Activités extractives	2,80
Boissons et Tabac	-2,95
Electricité Gaz & Eau	0,48
Autres produits manufacturiers	0,56
Construction	6,59
Commerce	-0,22
Transport	0,03
Télécommunication	-0,43
Finance	-0,91
Autres services	-1,76
Education primaire	0,94
Education secondaire	0,94
Santé	0,66
Administration Publique	1,28

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Les bons résultats notés sur la majeure partie des secteurs d'activités sont imputables à la hausse du budget d'investissement qui entraîne un accroissement de la production des biens destinés à des fins d'investissement. Les tendances observées sur la production des branches se répercutent sur leur demande de travail. En effet, les secteurs en expansion ont tendance à accroître leur demande de travail afin de répondre à la croissance de leur production. A l'opposé, les secteurs en crise réduisent leur demande de travail. Par ailleurs, certains secteurs dont la production croît préfèrent augmenter leur demande de capital et réduire celle de travail. C'est le cas dans la production d'énergie, le transport ou encore l'industrie manufacturière qui sont à la base des secteurs intensifs en capital. De plus, ce choix peut aussi s'expliquer par le

fait que le prix du capital se réduit de 1,78% lorsque le salaire composite dans ces trois secteurs ne baisse que de respectivement 1,29%, 1,12% et 1,11%.

L'analyse par genre et qualifications de l'évolution des demandes de travail pour chaque secteur d'activités, montre une préférence pour la main d'œuvre féminine. Cette préférence est retrouvée tant chez les qualifiés que chez les non qualifiés. Elle s'explique par la baisse des salaires des femmes qui est relativement plus importante que celle des hommes. Dès lors, embaucher une femme devient moins onéreux pour les branches qui sont toujours à la recherche d'une combinaison productive permettant de minimiser leurs coûts de production. La volonté d'embaucher des femmes est accentuée pour les femmes qualifiées au sein des branches « Electricité, Gaz et Eau » et « Autres produits manufacturiers ». En effet, bien que ces branches réduisent leur demande composite de travail, elles augmentent exclusivement leur demande de travail en femmes qualifiées. Cette dynamique découle de la forte baisse des salaires enregistrée pour ce type de main d'œuvre (-1,50%).

**Tableau 17: Effets sur les variables sectorielles (%)**

Secteurs	Demande composite de travail (LDC)	Demande de travail des hommes qualifiés	Demande de travail des femmes qualifiées	Demande de travail des hommes non qualifiés	Demande de travail des femmes non qualifiées
Agriculture	-2,29	-2,25	-1,97	-2,40	-2,28
Activités extractives	2,14	2,07	2,36	1,91	2,04
Boissons et Tabac	-3,42	-3,43	-3,16	-3,58	-3,46
Electricité Gaz & Eau	-0,04	-0,10	0,18	-0,26	-0,13
Autres produits manufacturiers	-0,27	-0,17	0,11	-0,34	-0,21
Construction	5,86	5,97	6,27	5,79	5,93
Commerce	-1,03	-0,94	-0,66	-1,10	-0,98
Transport	-0,39	-0,30	-0,02	-0,47	-0,35
Télécommunication	-1,26	-1,17	-0,89	-1,34	-1,22
Finance	-1,46	-1,48	-1,20	-1,63	-1,51
Autres services	-2,27	-2,34	-2,06	-2,48	-2,36
Education primaire	0,75	0,72	1,01	0,57	0,70
Education secondaire	0,39	0,35	0,63	0,19	0,32
Santé	0,36	0,33	0,61	0,17	0,30
Administration Publique	0,77	0,82	1,11	0,65	0,78

Source : Résultats du modèle d'équilibre général



Bien que ces résultats sont encourageants pour la réduction des inégalités de genre liées à l'accès au marché du travail, l'évolution des statistiques sur l'offre de travail montre que l'emploi des hommes croît davantage que celui des femmes. Cette tendance est par ailleurs plus prononcée chez les travailleurs qualifiés. On peut donc en déduire que l'employabilité des femmes est obstruée par certains facteurs. L'analyse de l'évolution des offres de travail domestique nous permettra sûrement de mieux comprendre cette situation.

En outre, l'analyse des importations montre qu'elles sont majoritairement en baisse. C'est le cas pour les produits majoritairement destinés à la consommation finale. Il s'agit de ceux issus de l'agriculture (-5,22%), de la production de boissons et de tabac (-0,52%), du transport (-0,87%), des télécommunications (-3,23%), de la finance (-3,65%), des autres services (-2,45%), du pétrole (-0,91%) et de l'eau et l'électricité (1,01%). La forte baisse du budget de consommation des ménages explique cette tendance. A l'inverse, les importations augmentent dans les activités extractives (0,04%), l'industrie manufacturière (1,55%) et la construction (6,18%) du fait de la hausse de la demande domestique en biens d'investissement. En ce qui concerne les exportations, on constate une expansion pour les produits agricoles de 0,68%, pour les produits issus des activités extractives de 2,95%, pour le transport de 0,43%, pour les télécommunications de 1,21%, et pour la finance de 0,92%. Pour des secteurs en crise comme l'agriculture, les télécommunications et la finance, ces résultats peuvent s'expliquer par le fait qu'ils représentent 59,81% des exportations du Burkina à l'année de base. De ce fait, ils disposaient déjà de débouchés à l'export qui leurs permettent de contrebalancer la baisse de la demande domestique en exportant majoritairement leurs productions. A l'inverse, une réduction des exportations est constatée pour les boissons et tabac (-2,80%), pour les produits manufacturiers (-0,19%) et les autres services (-0,53%). Pour les produits issus des filières « autres services », et des « boissons et tabac », cette diminution découle logiquement de la baisse des capacités de production. Au niveau des produits manufacturiers, cette tendance relève plutôt de la hausse de la demande locale liée à l'accroissement de la demande des biens manufacturiers destinés à la consommation à des fins d'investissement.

### 1.7.2.3. Effets sur les agents

Les effets de cette politique fiscale sont aussi observables au niveau des différents agents économiques que sont les ménages, les entreprises et le gouvernement.

Pour ce qui est des ménages, l'analyse des effets de la réforme va nous emmener à identifier les conséquences sur le travail domestique, les revenus et l'épargne. Pour ce qui est du travail domestique, il apparaît qu'il diminue pour les non qualifiés tant au sein des ménages ruraux qu'urbains. On relève ainsi une baisse de 0,45% pour les femmes non qualifiées contre 1,42% pour les hommes non qualifiés au sein des ménages ruraux. Au sein des ménages urbains, la baisse de l'offre de travail domestique est de 1,05% pour les hommes contre 0,47% pour les femmes. Dès lors, on constate que même si le poids des tâches ménagères diminue globalement, cette réduction est plus importante pour les hommes.

Au niveau du travail domestique des qualifiés, on remarque une hausse pour les femmes et une baisse pour les hommes tant en zone urbaine que rurale. Ainsi, en milieu rural, l'offre de travail domestique des hommes diminue de 0,59% alors que celle des femmes augmente de 0,49%. En milieu urbain, l'offre de travail domestique des femmes s'accroît de 0,16% quand celle des hommes se réduit de 0,52%. Dans les deux zones, les inégalités de genre liées aux tâches domestiques s'accroissent. Toutefois, l'ampleur de cet accroissement est plus important en milieu rural. Cette inégale répartition des charges domestiques entre les sexes explique pourquoi l'offre de travail marchand des femmes qualifiées diminue. En effet, étant donné qu'elles ont d'importantes activités au niveau domestique, elles n'arrivent pas à libérer assez de temps pour participer aux activités marchandes. Dès lors, elles ne sont pas en mesure de saisir les opportunités que les branches leur offre en les sollicitant plus que les hommes.

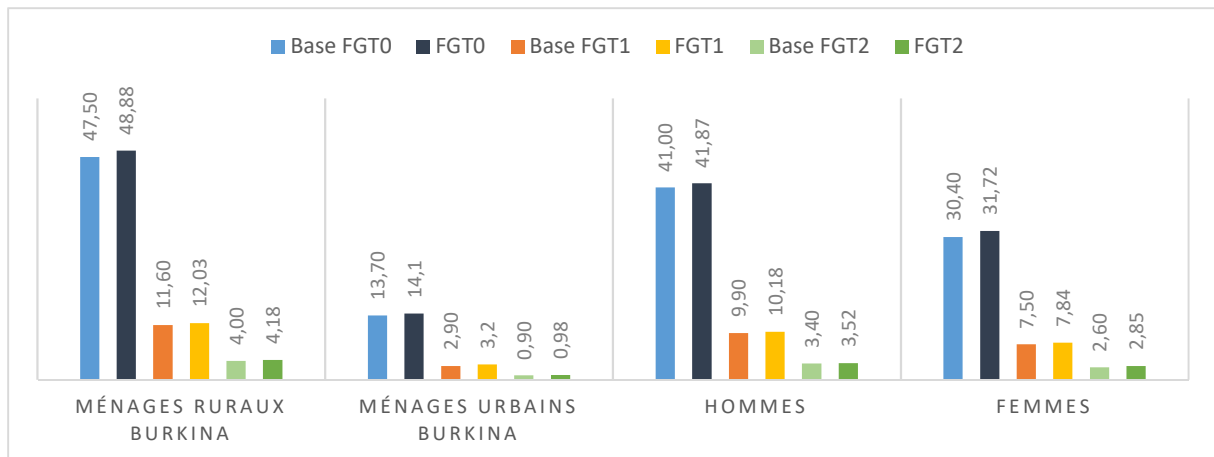
Ces évolutions confirment la tendance que l'on notait précédemment au niveau de l'évolution de l'offre de travail marchand. On avait en effet constaté que l'emploi des non qualifiés et des hommes qualifiés avait tendance à s'accroître alors que celui des femmes qualifiées se contractait. Par ailleurs, on constate que le revenu disponible des ménages ainsi que leur épargne se réduisent de 1,43% pour les ruraux et de 1,55% pour les urbains. Cette baisse est influencée par la baisse des taux de salaires pour l'ensemble des segments du marché du travail. La baisse des revenus des ménages confirme par ailleurs les données sur la consommation réelle qui montrait que cette dernière était en berne. Au vu de ces statistiques globalement défavorables au pouvoir d'achat, on pourrait observer une hausse de la pauvreté.

Pour ce qui est des firmes, on observe que leurs revenus ainsi que leur épargne se réduisent de 1,78% et de 1,73%. Cette situation résulte de la diminution de la consommation des ménages qui pousse certains secteurs à réduire leur production. Enfin, en ce qui concerne le gouvernement, on assiste à un accroissement de ses revenus de 12,58%. Cette hausse des revenus gouvernementaux permet de réduire le déficit public et de densifier l'épargne publique, qui devient le pilier de l'investissement total.

#### **1.7.2.4. Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités**

Au niveau des indicateurs de disponibilité, on remarque une régression de la production de biens alimentaires de 1,55%. La demande domestique en produit locaux, suit la même tendance en se contractant de 2,53%. Ces statistiques traduisent une insuffisance de la quantité de biens alimentaires pouvant permettre aux populations de s'alimenter. Au niveau des indicateurs de vulnérabilité, on observe que le taux de dépendance à l'égard des importations alimentaires baisse (-0,05%). Au-delà de la baisse des importations, cette tendance peut aussi s'expliquer par le fait que la réforme conduit à une contraction de la demande domestique en biens alimentaires. Pour ce qui est de la couverture des importations alimentaires par les exportations totales, elle s'élève de 0,17%. De même, les prix des biens alimentaires augmentent de 2,72%. L'analyse de la pauvreté alimentaire permet d'établir un accroissement de la pauvreté alimentaire de 2,12 points de pourcentage pour les ménages ruraux et de 1,24 points de pourcentage pour les urbains. Cette tendance s'explique par le fait que les produits alimentaires sont fortement impactés par la hausse des prix ce qui pénalise vigoureusement le pouvoir d'achat des ménages. Dès lors, la réforme favorise l'insécurité alimentaire car elle réduit les disponibilités locales de nourriture et fragilise les capacités économiques des populations à acquérir des aliments.

En ce qui concerne la pauvreté monétaire et les inégalités, l'analyse des indicateurs fait apparaître un accroissement de ces deux phénomènes tant au niveau de l'incidence, de la profondeur que de la sévérité.



**Figure 11: Impact sur la pauvreté**

De plus, les ménages ruraux sont les plus négativement impactés. Le nombre de pauvres s’y accroît de 1,38 points de pourcentage (vs 0,40 pour les urbains), et la pauvreté y est plus sévère (+0,18 points de pourcentage contre 0,08 pour les urbains). Ces résultats s’expliquent par le fait que la consommation des ménages ruraux est à la base dominée par les produits agricoles, ce qui les rend plus sensibles aux chocs qui affectent ces biens. Sous l’angle du genre, il apparaît que les femmes sont les plus affectées. (Cf. figure 11). Cette tendance peut s’expliquer par le fait qu’elles connaissent les plus fortes baisses de salaires. Leur pouvoir d’achat est donc fortement fragilisé. Les inégalités quant à elles ont aussi tendance à s’exacerber vu que l’indice de Gini s’accroît de 0,35 points de pourcentage. L’accroissement des écarts de salaires (entre les hommes et les femmes) mais aussi des écarts de revenus entre ménages urbains et ruraux fait que les inégalités de genre augmentent de 0,32 points de pourcentage et de 0,38 points de pourcentages entre les populations rurales et urbaines.

De plus, l’accroissement de l’inégale répartition des tâches domestiques au sein des ménages, favorise un inégal accès au marché du travail. En effet, le fait que le travail domestique se réduit plus chez les hommes non qualifiés plutôt que chez les femmes et la hausse de ce dernier pour les femmes qualifiées maintient sur les femmes un handicap. Elle dispose toujours de moins de ressources temporelles à allouer aux activités marchandes, ce qui réduit leur accès aux sources de revenus.

### 1.7.3. Simulation 3 : Hausse de la TVA sur l'eau et l'électricité au taux légal de 18%.

#### 1.7.3.1. Impact sur les variables macroéconomiques

L'analyse des variables macroéconomiques nous conduit à étudier les effets constatés sur les prix à la consommation, la consommation réelle des ménages, le PIB, l'emploi ainsi que l'investissement total, entre autres.

**Tableau 18: Impact sur les indices macroéconomiques (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
-0,24	-0,47	-0,45	0,22	1,24

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

La réforme conduit à une réduction du PIB de 0,24%. Ce ralentissement de l'activité économique est dû à une baisse de la production dans la majorité des secteurs d'activités. (Cf. tableau 19). La baisse la plus importante étant observée dans la production d'eau et d'électricité (-2,46%). Les mauvaises performances notées au niveau de la production des secteurs découlent de la réduction de la consommation finale des ménages. En effet, la hausse des prix à la consommation (+0,22%) induite par la mesure a entraîné une contraction de la demande des ménages en biens et services. Pour s'adapter à cette situation, les secteurs qui dépendent majoritairement du marché intérieur pour écouler leurs productions ont été obligé de réduire leurs activités productives. On observe toutefois que six secteurs sont en expansion. Pour quatre d'entre eux (l'agriculture, l'industrie manufacturière, l'administration publique et la construction), les bonnes performances sont étroitement liées à la hausse du budget d'investissement. En effet, la réforme permet d'accroître l'épargne gouvernementale ce qui engendre un accroissement des ressources allouées à l'investissement. Il en résulte une augmentation de la production des biens à des fins d'investissement. Cette situation profite à la production de produits agricoles, manufacturiers et de construction. A cela s'ajoute le fait que les activités extractives et l'agriculture possèdent des débouchés important à l'export. Dès lors, face à la baisse de la demande intérieure, ils ont la possibilité de conforter leur production en recourant au marché international.

**Tableau 19: Effets sur la production des secteurs (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture	0,02
Activités extractives	0,41
Boissons et Tabac	-0,27
Electricité Gaz & Eau	-2,46
Autres produits manufacturiers	0,08
Construction	0,78
Commerce	0,07
Transport	-0,10
Télécommunication	-0,48
Finance	-0,44
Autres services	-0,34
Education primaire	-0,03
Education secondaire	-0,12
Santé	-0,18
Administration Publique	0,13

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

En ce qui concerne les effets sur l'emploi, on relève une diminution de l'emploi marchand des hommes qualifiés et des femmes qualifiées de respectivement 0,03% et 0,06%. Au niveau de l'emploi des non qualifiés, on observe à l'inverse une hausse de 0,03% pour les femmes et de 0,04% pour les hommes. Les contre-performances relevées sur l'emploi des qualifiés s'expliquent par le fait que les secteurs intensifs en travail qualifiés tels que la production d'eau et d'électricité, la finance, les autres services, l'éducation primaire, entre autres, sont ceux dont la production baisse. (Cf. tableau 19). A l'inverse, les secteurs intensifs en travail non qualifiés sont ceux dont la production s'accroît ce qui favorise un accroissement de leurs offres d'emplois. Il se dégage en outre une tendance davantage favorable à l'emploi des hommes. Cette tendance pourrait entraîner une augmentation des inégalités de genre liées à l'accès au marché du travail.

Au plan salarial, on remarque que la politique menée a un impact négatif sur l'évolution des salaires. Ces derniers baissent en effet de 0,40% pour les femmes qualifiées contre 0,33% pour les hommes qualifiés. Au niveau des salaires des non qualifiés, ils se réduisent de 0,22% pour les hommes contre 0,24% pour les femmes. La diminution des salaires s'explique par la baisse de l'activité économique. En effet, vu que les branches connaissent une baisse de leur production, elles se doivent de réduire leurs coûts de production. Cette nécessité les emmène à diminuer leur demande de travail alors que les offres de travail augmentent pour les non

qualifiés. Il en découle une réduction des salaires. Par ailleurs, l'évolution des salaires est globalement désavantageuse pour les femmes.

### 1.7.3.2. Effets sur les variables sectorielles

Les variations de la production déteignent sur les demandes de travail exprimées par les différentes branches.

**Tableau 20: Effets sur les variables sectorielles (%)**

Secteurs	Demande composite de travail (LDC)	Demande de travail des hommes qualifiés	Demande de travail des femmes qualifiées	Demande de travail des hommes non qualifiés	Demande de travail des femmes non qualifiées
Agriculture	0,05	0,09	0,18	0,00	0,03
Activités extractives	0,52	0,51	0,59	0,42	0,45
Boissons et Tabac	-0,22	-0,21	-0,12	-0,29	-0,27
Electricité Gaz & Eau	-2,39	-2,39	-2,31	-2,47	-2,45
Autres produits manufacturiers	0,06	0,14	0,22	0,05	0,07
Construction	0,76	0,84	0,92	0,75	0,77
Commerce	0,05	0,13	0,21	0,04	0,06
Transport	-0,10	-0,03	0,05	-0,12	-0,10
Télécommunication	-0,49	-0,42	-0,34	-0,51	-0,48
Finance	-0,38	-0,36	-0,28	-0,45	-0,42
Autres services	-0,26	-0,26	-0,18	-0,34	-0,32
Education primaire	-0,01	0,01	0,09	-0,08	-0,05
Education secondaire	-0,06	-0,05	0,03	-0,13	-0,11
Santé	-0,15	-0,14	-0,05	-0,22	-0,20
Administration Publique	0,16	0,20	0,28	0,11	0,14

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

En effet, les secteurs en crise ont tendance à réduire leur demande de travail alors que ceux en croissance les augmentent. Pour les uns comme pour les autres, l'évolution des demandes de travail des branches est à l'avantage des femmes. On observe en effet qu'au sein des secteurs en expansion, les hausses des demandes de travail concernent plus le travail féminin. A l'inverse, dans les secteurs en contraction les baisses des demandes touchent

majoritairement les hommes. Cette tendance peut être expliquée par l'évolution des coûts du travail car les salaires des femmes se réduisent plus que ceux des hommes. Cette situation incite donc les branches à rechercher davantage de femmes afin de maintenir leur objectif de minimisation des coûts de production. En ce qui concerne le commerce extérieur, la baisse de la demande intérieure favorise une diminution des importations. C'est le cas pour les produits agricoles (-0,45%), de ceux tirés des activités extractives (-0,01%), des boissons et du tabac (-0,36%), des produits électriques et hydrauliques (-1,96%), du transport (-0,06%), de la finance (-0,19%), du pétrole (-0,30%) et des autres services (-0,48%). Au niveau des exportations, elles ne s'accroissent que dans l'agriculture et les activités extractives dont la production est en hausse. Les autres secteurs étant en contraction, la réduction de leur production engendre une diminution de leurs exports.

### **1.7.3.3. Effets sur les agents**

Les effets de cette politique fiscale sont aussi appréciables au niveau des différents agents économiques que sont les ménages, les entreprises et le gouvernement.

Pour ce qui est des ménages, les effets de cette réforme peuvent être analysés à travers le travail domestique, l'évolution de leurs revenus et épargnes. Au niveau du travail domestique, il apparaît une réduction de l'offre de travail pour les non qualifiés. Cette évolution confirme la tendance notée au niveau de l'offre de travail marchand qui montrait que l'emploi des non qualifiés s'accroît. Dès lors, les travailleurs non qualifiés réduisent le temps qu'ils consacrent à la réalisation des tâches domestiques. Toutefois, tant chez les ruraux que chez les urbains, la réduction de l'offre de travail domestique est davantage favorable aux hommes. Dans les faits, au sein des ménages ruraux, l'offre de travail domestique des femmes non qualifiées se réduit de 0,10% contre 0,32% pour les hommes. Au sein des ménages urbains, l'offre de travail domestique des hommes non qualifiés baisse de 0,29% contre 0,15% pour les femmes. Cette baisse plus importante pour les hommes témoigne du fait que l'inégale répartition des tâches ménagères demeure un obstacle au travail des femmes. En effet étant donné que leurs tâches domestiques se réduisent moins que celles des hommes elles disposeront toujours de moins de temps à allouer aux activités marchandes. Cette situation explique pourquoi malgré le fait que les branches désirent embaucher plus de femmes, ces dernières ne peuvent pas pleinement répondre à ces opportunités.

Au niveau des qualifiés, on observe une hausse du temps consacré aux tâches ménagères. Cette tendance va aussi dans le sens des résultats observés sur les offres de travail marchand



qui révélèrent une baisse de l'emploi des qualifiés. Toutefois, on note une différence entre les ménages urbains et ruraux dans la répartition des activités domestiques. En effet, si le travail domestique des femmes augmente de 0,44% contre 0,23% pour les hommes au sein des ménages ruraux, on constate l'inverse au niveau des ménages urbains. Dans ces derniers, le travail domestique des hommes s'accroît de 0,43% contre 0,09% pour les femmes. Cette situation traduit une meilleure répartition des tâches ménagères qui devrait permettre de réduire les inégalités de genre domestiques. La différence dans l'allocation du temps domestique des hommes entre les deux types de ménages peut s'expliquer par les effets de la réforme sur les secteurs marchands. En effet, les activités qui se déroulent en milieu rural (agriculture, activités extractives) sont celles qui sont en expansion. A l'inverse, les activités plus urbaines (télécommunications, finances) sont celles qui sont majoritairement en difficultés. Dès lors, les hommes urbains ont plus de temps à consacrer aux activités domestiques car ils éprouveront plus de difficultés à obtenir un emploi. En outre, on constate que le revenu disponible des ménages ainsi que leur épargne baissent de 0,24% tant pour les ruraux que pour les urbains. Cette réduction provient de la diminution des taux de salaires. La baisse des revenus des ménages confirme par ailleurs la tendance des données sur la consommation réelle qui nous montrait que cette dernière avait tendance à diminuer. Au vu de ces statistiques défavorables pour ce qui est du pouvoir d'achat des ménages, on devrait assister à un accroissement de la pauvreté.

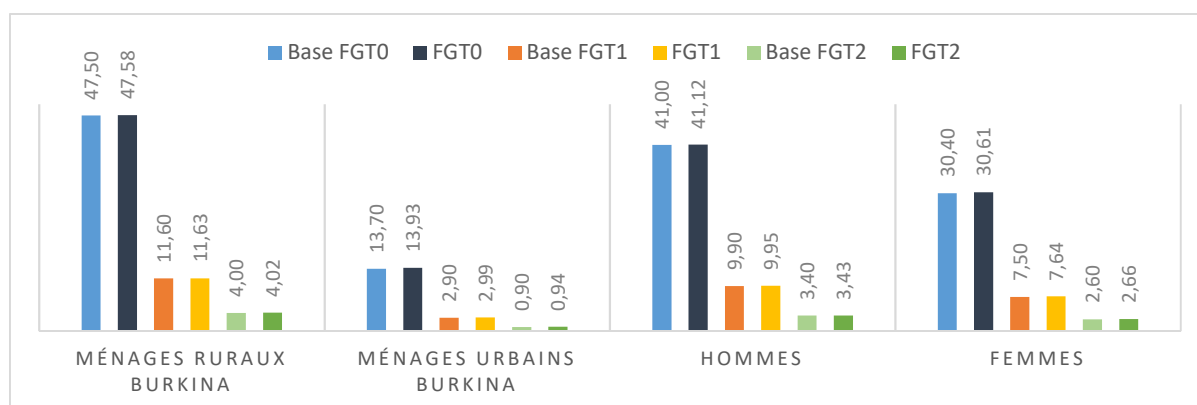
Au niveau des entreprises, on note que leurs revenus ainsi que leur épargne régressent respectivement de 0,25% et de 0,20%. Cette situation découle de la contraction de la consommation des ménages qui a entraîné une diminution de la production et par conséquent des profits réalisés par les entreprises. L'agent gouvernement quant à lui connaît un accroissement de ses revenus de 2,24%. Cette hausse permet d'annihiler le déficit public et de dégager un surplus d'épargne permettant d'alimenter le budget d'investissement total.

#### **1.7.3.4. Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités**

En ce qui concerne les indicateurs de sécurité alimentaire, on observe une ambivalence au niveau des indices de disponibilité alimentaire. En effet, la production de produits alimentaire augmente de 0,004% alors que la demande en biens alimentaires locaux régresse de 0,09%. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les exportations de nourriture augmentent de 0,13%. Dès lors, on assiste à une diminution des disponibilités locales de nourriture. Pour ce

qui est du taux de dépendance à l'égard des importations alimentaires, il diminue lui aussi de 0,01%. Cette diminution résulte davantage de la régression de la demande locale en biens alimentaires. La couverture des importations alimentaires par les exportations totales s'accroît quant à elle de 0,02% tandis que les prix moyens à la consommation des denrées alimentaires baissent de 0,14%. Ces résultats permettent de conclure que la sécurité alimentaire n'est pas menacée par la hausse des prix, mais est compromise au niveau de la disponibilité des produits alimentaires locaux. Elle est aussi fragilisée par les réductions de revenus qui vont restreindre les capacités des populations à se procurer des aliments. En ce qui concerne la pauvreté alimentaire, elle s'accroît de 0,04 points de pourcentage et sévit davantage en milieu urbain où elle augmente de 0,06 points de pourcentage (contre 0,02 en milieu rural). Cette tendance témoigne donc que l'accroissement des prix de l'eau et de l'électricité réduit les ressources que les ménages peuvent allouer à leur subsistance. Le fait que les ménages urbains ont davantage accès au réseau de distribution de l'eau potable, explique pour quoi ils demeurent les plus impactés.

Enfin, l'analyse des indicateurs de pauvreté monétaire et de l'indice de Gini permet d'observer une croissance de la pauvreté et des inégalités. L'accroissement de la pauvreté touche particulièrement les femmes, vu que l'indice FGT0 augmente de 0,21 points de pourcentage (contre 0,12 pour les hommes). La distance entre les revenus des femmes et la ligne de pauvreté augmente elle aussi dans des proportions plus importantes que ce qui est relevé chez les hommes (+0,14 points de pourcentage vs +0,05). Enfin, les femmes s'avèrent être les plus nombreuses à faire face à la sévérité de la pauvreté (+0,06 points de pourcentage vs 0,03 pour les hommes).



**Figure 12: Impact sur la pauvreté**

En fonction des types de ménages, on s'aperçoit que la pauvreté affecte davantage les urbains et ce pour les trois niveaux d'analyse (FGT0, FGT1, FGT2, cf. figure 12). Ces résultats s'expliquent par le fait que les ménages urbains sont ceux qui ont le plus accès aux réseaux domestique de distribution de l'eau et de l'électricité. Ils sont de ce fait ceux qui paient le plus ce surplus de taxe. L'indice de Gini quant à lui augmente de 0,22 points de pourcentage. Sa décomposition par milieu de résidence et par genre révèle une hausse de 0,24 points de pourcentage des inégalités entre les populations urbaines et rurales et de 0,20 points de pourcentage entre les sexes.

Les résultats de l'ensemble des réformes envisagées montrent une hausse de la pauvreté et des inégalités. Par ailleurs, ces réformes conduisent majoritairement à une hausse de l'insécurité alimentaire. Pour atténuer ces effets négatifs, il serait pertinent que les pouvoirs publics accompagnent ces politiques économiques par des dispositifs sociaux. Ces dispositifs pourraient prendre la forme de transferts monétaires à destination des ménages. Les transferts monétaires pourraient être financés par une partie du surplus de recettes fiscales provenant des réformes. A cet effet, à titre exploratoire, nous simulons les desdites réformes mais adossées à une redistribution de 30% des ressources supplémentaires générées par chaque politique.

#### **1.7.4. Simulation 4 : Suppression de la subvention gouvernementale aux produits pétroliers avec une augmentation des transferts aux ménages.**

##### **1.7.4.1. Impact sur les indicateurs macroéconomiques**

**Tableau 21: Impact sur les indices macroéconomiques (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
-0,07	-0,24	-0,14	0,19	0,63

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

**Tableau 22: Effets sur la production des secteurs (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture	-0,01
Activités extractives	0,11
Boissons et Tabac	-0,12
Electricité Gaz & Eau	-0,18
Autres produits manufacturiers	0,005
Construction	0,49
Commerce	0,04
Transport	-1,14
Télécommunication	0,01
Finance	-0,04
Autres services	-0,10
Education primaire	-0,10
Education secondaire	-0,17
Santé	-0,25
Administration Publique	-0,001

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

L'instauration de transferts monétaires ne permet pas d'inverser la tendance à la baisse du PIB. (Cf. tableau 21). Toutefois, elle réduit l'ampleur de sa diminution. La baisse d'activité demeure influencée par la réduction de la demande locale. En effet, la suppression de la subvention a favorisé une inflation qui a entraîné une réduction de la consommation des ménages. Dès lors, la majeure partie des secteurs dont les débouchés sont essentiellement locaux ont dû réduire leur production. Le secteur le plus sinistré demeure celui des transports. Il subit en effet un double impact. D'une part, la baisse de la demande le pousse à réduire son activité. D'autre part, ses consommations intermédiaires étant dominées par les produits pétroliers, la hausse des prix entraîne un accroissement des coûts de productions. Les secteurs dont la production est en croissance doivent quant à eux leur bonne performance à l'accroissement du budget d'investissement. En effet, la réforme permet d'accroître l'épargne publique ce qui entraîne une hausse du budget d'investissement. Il en découle une augmentation de la demande de biens à des fins d'investissement. Cette situation explique la hausse de la production observée dans la construction et l'industrie manufacturière. De plus, ces branches ayant des liens étroits avec les activités extractives, les télécommunications et le commerce en termes de consommations intermédiaires, la hausse de leur production va avoir des effets d'entraînements positifs sur ces secteurs. Les mauvaises performances du PIB se répercutent en partie sur l'emploi. L'emploi des qualifiés diminue de 0,02% pour les femmes et de 0,01% pour les hommes. L'inverse se produit pour les non qualifiés où l'emploi des hommes s'accroît

de 0,01% et celui des femmes de 0,002%. L'avantage des non qualifiés et particulièrement des hommes sur le marché du travail s'explique par le fait que les secteurs en expansion sont majoritairement dominés par de la main d'œuvre masculine non qualifiée. Cette tendance pourrait entraîner une augmentation des inégalités de genre liées à l'accès au marché du travail. La réforme conduit aussi à une réduction des salaires pour tous les travailleurs sans distinction de genre ou de qualifications. Cette diminution est de 0,09% pour les femmes non qualifiées, de 0,08% pour les hommes non qualifiés, de 0,12% pour les hommes qualifiés et de 0,13% pour les femmes qualifiées. La baisse des salaires est le résultat de la baisse d'activité observée dans la majorité des secteurs au moment où les offres de travail augmentent. Elle répond à la nécessité pour les secteurs de faire face à la baisse de la demande et dans certains cas à la hausse de leurs coûts de production. Pour ce faire, les branches vont réduire leur demande de main d'œuvre ce qui va réduire le niveau des salaires.

#### 1.7.4.2. Impact sur les variables sectorielles

**Tableau 23: Effets sur les variables sectorielles (%)**

Secteurs	Demande composite de travail (LDC)	Demande de travail des hommes qualifiés	Demande de travail des femmes qualifiées	Demande de travail des hommes non qualifiés	Demande de travail des femmes non qualifiées
Agriculture	0,03	0,05	0,07	0,02	0,04
Activités extractives	0,17	0,17	0,19	0,14	0,16
Boissons et Tabac	-0,09	-0,08	-0,06	-0,11	-0,09
Electricité Gaz & Eau	-0,13	-0,13	-0,11	-0,16	-0,14
Autres produits manufacturiers	0,03	0,05	0,07	0,02	0,04
Construction	0,51	0,54	0,56	0,50	0,52
Commerce	0,06	0,09	0,10	0,05	0,07
Transport	-1,12	-1,10	-1,09	-1,14	-1,12
Télécommunication	0,04	0,06	0,08	0,03	0,04
Finance	-0,001	0,01	0,02	-0,03	-0,01
Autres services	-0,05	-0,05	-0,03	-0,08	-0,06
Education primaire	-0,09	-0,08	-0,06	-0,11	-0,09
Education secondaire	-0,12	-0,12	-0,10	-0,15	-0,13
Santé	-0,23	-0,22	-0,20	-0,25	-0,24
Administration Publique	0,03	0,04	0,06	0,01	0,03

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Les tendances observées sur la production se répercutent sur les demandes de travail exprimées par les secteurs. Ainsi, les secteurs en crise diminuent leur demande de travail tandis que ceux en expansion les accroissent. Trois exceptions subsistent toutefois. Il s'agit de l'agriculture, de l'administration publique et des télécommunications. En effet, malgré la baisse de leur production, elles augmentent leur demande de travail. Cette situation s'explique par le fait qu'elles font le choix de réduire davantage leur demande de capital. L'économie réalisée leur permet de solliciter en compensation plus de travailleurs. Ce choix peut se comprendre dans la mesure où le prix du capital diminue de 0,06% alors que les salaires composites se réduisent de 0,10% (dans l'agriculture et l'administration publique) et de 0,09% (pour les télécommunications). En recourant à plus de main d'œuvre, ces branches demeurent donc dans une logique de minimisation de leurs coûts de production.

L'analyse des demandes de travail en fonction du genre et des qualifications permet d'observer une dynamique favorable aux femmes. Ce constat est valable chez les qualifiés et les non qualifiés. Ainsi, lorsque le secteur réduit sa demande de travail, les femmes sont moins concernées. A l'opposé, lorsque la demande de travail s'accroît, les femmes sont les plus sollicitées. Dans les deux cas, cette préférence pour les femmes peut s'expliquer par le fait que leurs salaires sont plus faibles que ceux des hommes. Dès lors, il y'a un avantage économique à les embaucher. Cependant, l'évolution des offres de travail montre que celles des hommes croissent davantage que celles des femmes. Il y'a donc un facteur qui empêche les femmes de répondre aux sollicitations du marché du travail. L'analyse ultérieure de la situation des agents, et particulièrement du travail domestique au sein des ménages, permettra sûrement de mieux appréhender cette situation.

L'analyse du commerce extérieur montre que les importations dans leur majorité augmentent, alors que les exportations ont tendance à se contracter. La hausse des importations concerne essentiellement des produits intervenants dans le cycle de production des secteurs en croissance. On peut donc en déduire que pour ne pas être pénalisé par la baisse de la production des autres secteurs, les secteurs en expansion se fournissent en consommations intermédiaires sur le marché international. La baisse des exportations quant à elles montre que les difficultés des secteurs en crises ne leur permettent plus de répondre à la demande sur les marchés extérieurs.

### **1.7.4.3. Effets sur les agents**

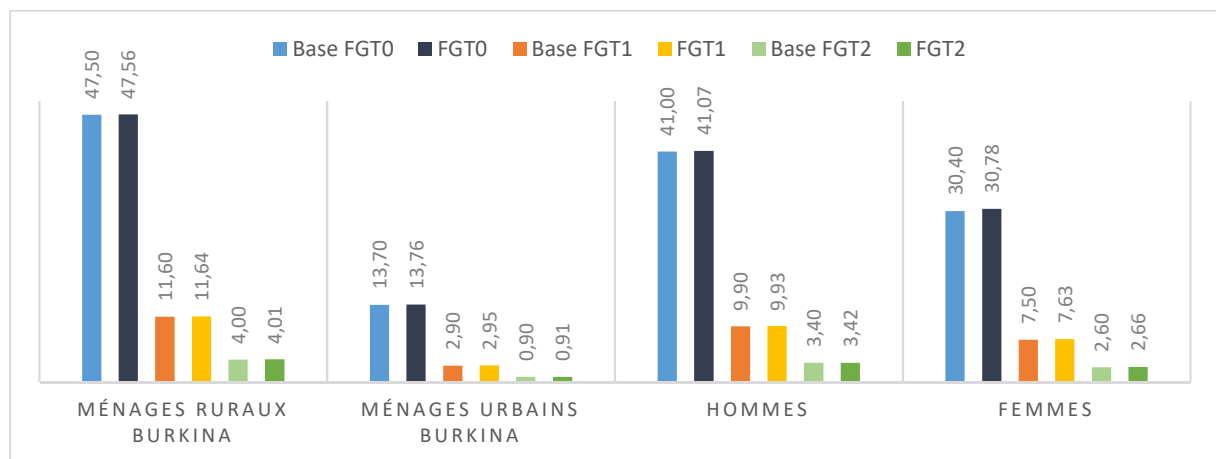
En ce qui concerne les ménages, ils sont impactés au niveau du travail domestique d'une part et, à partir des évolutions de leurs revenus et épargnes d'autre part. Au niveau du travail domestique, nous constatons une réduction pour les non qualifiés et un accroissement pour les qualifiés. Toutefois, on relève une spécificité au niveau du travail domestique des femmes rurales non qualifiées. Leur offre de travail domestique s'accroît de 0,01% alors que celle des femmes non qualifiées urbaines baisse de 0,02%. Cette tendance confirme les résultats observés au niveau de l'emploi formel des femmes non qualifiées où l'on remarque une baisse pour les femmes rurales de 0,002% alors que celui des urbaines augmente de 0,004%. Ce résultat peut s'expliquer par la baisse d'activité qui prévaut dans la branche agricole de l'économie qui constitue le principal employeur des populations rurales. Dans le même temps, le travail domestique des hommes non qualifiés se réduit de 0,05% en milieu rural et de 0,09% en milieu urbain. Cette tendance s'explique par le fait que les hommes trouvent plus facilement de l'emploi. Leur offre de travail marchand augmente en effet de 0,01% dans les deux espaces géographiques. Chez les travailleurs qualifiés, nous observons une hausse du travail domestique des hommes ruraux de 0,13% contre 0,21% pour les femmes. Au niveau des qualifiés urbains à l'inverse, le travail domestique des femmes augmente de 0,03% alors que celui des hommes croît de 0,15%. L'accroissement du travail domestique fait suite à la diminution des offres de travail marchand tant en milieu rural qu'urbain. Le revenu disponible des ménages ainsi que leur épargne augmentent de 0,06% pour les ruraux alors que ceux des urbains baissent de 0,05%. La situation des ménages s'améliore par rapport à la réforme sans mesures sociales. Cette amélioration est plus prononcée pour les ménages ruraux.

Au niveau des entreprises, nous nous apercevons que leurs revenus ainsi que leur épargne se contractent respectivement de 0,06% et de 0,04%. Cette situation résulte de la contraction de la consommation des ménages qui favorise une réduction de la production. La situation du gouvernement quant à elle s'améliore. Son revenu est en hausse de 1,30% et dans le même temps son déficit public se réduit de 54%.

#### 1.7.4.4. Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités

La production de denrées alimentaires et la demande intérieure en produits alimentaires se réduisent de 0,02%. Ces résultats révèlent une insuffisance en termes de disponibilité de nourriture. Le taux de dépendance à l'égard des importations alimentaires quant à lui stagne. En ce qui concerne la couverture des importations alimentaires par les exportations, elle diminue désormais de 0,004%. Les prix des denrées alimentaires connaissent quant à eux un accroissement de 0,05%. Il apparaît donc une diminution de la quantité de nourriture disponible et un accroissement des prix des denrées alimentaires. Ces situations, combinées à la baisse des revenus des ménages font que la réforme nuit à la sécurité alimentaire sur le plan économique et sur ce celui des disponibilités de nourriture. La pauvreté alimentaire, demeure en hausse mais dans de moindres proportions (+0,01 points de pourcentage). Elle est désormais plus accrue en milieu urbain (+0,01 points de pourcentage) et stagne quasiment en milieu rural (+0,005%).

L'analyse des indicateurs de pauvreté monétaire permet d'observer un ralentissement de cette dernière. De ce fait, la réforme entraîne désormais un accroissement de l'extrême pauvreté de 0,01 points de pourcentage dans les deux types de ménages. (Cf. figure 13).



**Figure 13: Impact sur la pauvreté**

De plus, les femmes demeurent les plus concernées par l'accroissement de la pauvreté. Ce résultat se justifie par le fait qu'elles subissent les plus fortes baisses de salaires ce qui renforce leur précarité. Les inégalités quant à elles augmentent désormais de 0,10 points de pourcentage entre les hommes et les femmes et se réduisent de 0,02 points de pourcentage entre les zones géographiques. Leur évolution est donc moins importante comparée à la réforme sans compensation.



**1.7.5. Simulation 5 : Instauration d'une TVA minimale de 5% sur les produits exonérés avec un accroissement des transferts gouvernementaux aux ménages.**

**1.7.5.1. Impact sur les variables macroéconomiques**

**Tableau 24: Impact sur les indices macroéconomiques (%)**

PIB	Consommation des urbains	Consommation des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,003	-2,29	-1,35	1,52	4,73

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

**Tableau 25: Effets sur la production des secteurs (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture	-1,15
Activités extractives	2,42
Boissons et Tabac	-2,25
Electricité Gaz & Eau	0,40
Autres produits manufacturiers	0,06
Construction	4,54
Commerce	-0,26
Transport	0,23
Télécommunication	0,21
Finance	-0,24
Autres services	-1,06
Education primaire	0,78
Education secondaire	0,78
Santé	0,52
Administration Publique	1,10

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Les résultats de la réforme font apparaître une hausse du PIB. Elle traduit une croissance de l'activité économique caractérisée par un accroissement de la production des branches d'activités. Dans les faits, on observe en effet une augmentation de la production dans dix secteurs. (Cf. tableau 25). Les réductions de la production notées dans cinq secteurs résultent d'une part de la baisse de la demande des biens de consommation finale qui transparaît au travers de la diminution de leur consommation. Cette réduction est par ailleurs générée par la

hausse de l'indice des prix à la consommation. La baisse de la demande finale domestique affecte particulièrement la consommation des produits agricoles qui se contracte de 3,34% pour les ménages urbains et de 2,97% pour les ruraux. Il s'en suit une diminution de la production agricole qui va aussi créer une raréfaction des consommations intermédiaires de produits agricoles. De ce fait, les secteurs pour lesquels ces biens sont essentiels pour obtenir leurs produits finaux vont être pénalisés. C'est le cas pour la production de boissons et tabac ainsi que les autres services qui se voient contraints de réduire leur production. Tel un effet boule de neige, certains secteurs étroitement liés à ceux impactés négativement par la crise du secteur agricole vont eux aussi subir le contrecoup de la situation. C'est le cas du commerce et de la finance qui sont pénalisés par la baisse d'activité observée dans les « autres services ».

Les secteurs dont la production croît doivent leur bonne performance à l'absence de liens ou à la faiblesse de ces derniers avec les secteurs en crise. A cela s'ajoute leur niveau d'intégration aux secteurs de la construction et de la production manufacturière qui connaissent de bonnes performances. En effet, le surplus de ressources fiscales a favorisé une hausse du budget d'investissement entraînant un accroissement de la demande en biens à des fins d'investissement. Cet accroissement bénéficie principalement aux biens manufacturiers et à ceux de la construction. Dès lors, les secteurs qui les produisent accroissent leur production, augmentant par la même occasion la demande en consommations intermédiaires de certains produits. Les statistiques positives du PIB se répercutent sur le niveau de l'emploi. On observe en effet une augmentation des emplois pour les femmes non qualifiées, les hommes non qualifiés et les hommes qualifiés. Leur offre de travail globale s'accroît respectivement de 0,008%, de 0,05% et de 0,03%. En fonction des lieux de résidence, nous notons tout de même des particularités. En milieu rural, l'offre de travail des femmes non qualifiées baisse de 0,01% alors qu'elle augmente de 0,02% en milieu urbain. En ce qui concerne les hommes, l'offre de travail des non qualifiés augmente de 0,04% chez les ruraux et de 0,07% chez les urbains. L'emploi des hommes qualifiés s'élève de 0,007% en milieu rural contre 0,04% en milieu urbain. Enfin, l'offre de travail des femmes qualifiées se réduit de 0,04% au sein des ménages urbains et de 0,07% au sein des ruraux. On peut donc en conclure un avantage pour le travail masculin et pour l'emploi urbain. Cette situation s'explique par le fait que le secteur agricole qui concentre la majeure partie des emplois ruraux est en contraction. Par ailleurs, le secteur des services qui concentre une part importante des emplois féminins connaît lui aussi des difficultés.

Les salaires quant à eux connaissent une diminution pour l'ensemble des segments du marché du travail. Cette réduction est influencée par la baisse des demandes de travail des

secteurs qui préfèrent dans une large mesure recourir à davantage de capital tandis que les offres de travail augmentent. Les branches ont donc plus de facilité pour trouver des travailleurs. De ce fait, les salaires régressent de 0,99% pour les hommes non qualifiés contre 1,08% pour les femmes. De même, chez les qualifiés nous remarquons une diminution de 1,05% chez les hommes alors que chez les femmes ils se contractent de 1,21%. Cette évolution des salaires apparaît moins négative pour les hommes par rapport aux femmes.

### 1.7.5.2. Impacts sur les variables sectorielles

**Tableau 26: Effets sur les variables sectorielles (%)**

Secteurs	Demande composite de capital (KDC)	Demande composite de travail (LDC)	Demande de travail des hommes qualifiés	Demande de travail des femmes qualifiées	Demande de travail des hommes non qualifiés	Demande de travail des femmes non qualifiées
Agriculture	-1,10	-1,89	-1,91	-1,73	-1,96	-1,84
Activités extractives	2,51	1,75	1,69	1,88	1,65	1,77
Boissons et Tabac	-1,93	-2,68	-2,73	-2,55	-2,77	-2,65
Electricité Gaz & Eau	0,63	-0,11	-0,17	0,01	-0,21	-0,10
Autres produits manufacturiers	0,22	-0,60	-0,61	-0,42	-0,66	-0,54
Construction	4,82	3,96	3,95	4,15	3,90	4,03
Commerce	-0,10	-0,92	-0,93	-0,75	-0,98	-0,86
Transport	0,70	-0,11	-0,13	0,06	-0,18	-0,06
Télécommunication	0,34	-0,47	-0,49	-0,30	-0,54	-0,42
Finance	0,00	-0,75	-0,81	-0,62	-0,84	-0,73
Autres services	-0,84	-1,57	-1,64	-1,45	-1,67	-1,56
Education primaire	1,37	0,61	0,55	0,74	0,51	0,63
Education secondaire	1,01	0,26	0,19	0,38	0,15	0,27
Santé	0,99	0,23	0,18	0,36	0,13	0,25
Administration Publique	1,47	0,64	0,64	0,83	0,59	0,71

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Les effets de la réforme sur la production des filières ont eu des répercussions sur l'évolution de la demande de travail et de capital. De façon générale, les secteurs en crise ont réduit leur demande de travail. A l'opposé, les secteurs en expansion accroissent leur demande de travail. Néanmoins, certains secteurs dérogent à cette règle. C'est le cas pour les

télécommunications, le transport, la production d'eau et d'électricité et l'industrie manufacturière. Ces derniers font plutôt le choix de substituer le travail par le capital et réduisent donc leur demande composite de travail et augmente celle de capital. Ce choix peut se justifier par le fait que le coût du capital baisse de 1,58% alors que les coûts du travail ne se réduisent en moyenne que de 1,08%. Dès lors, en remplaçant du capital par du travail, ils obtiennent une combinaison productive qui permet de minimiser davantage leurs coûts de production.

L'analyse par genre des demandes de travail permet d'observer une dynamique favorable aux femmes. En effet, tant chez les qualifiés que chez les non qualifiés, on s'aperçoit que la main d'œuvre féminine est privilégiée. Cette tendance va tout de même à l'encontre des résultats sur l'emploi. En effet, ces derniers montraient que les offres de travail des hommes connaissent une meilleure évolution que celles des femmes. L'évolution des demandes de travail peut s'expliquer par le fait que les salaires des hommes se réduisent moins que ceux des femmes. De ce fait, ces derniers sont plus coûteux pour les branches qui, étant à la recherche de la combinaison productive la moins onéreuse vont plutôt vouloir embaucher une femme. Le fait que les hommes soient davantage employés démontre qu'un facteur externe au travail marchand réduit l'employabilité des femmes. Pour le comprendre en détails, il faudra s'intéresser à la répartition des offres de travail des ménages entre les activités marchandes et domestiques.

L'analyse des importations montre qu'elles sont en baisse pour la majorité des produits. Les seules exceptions sont observées pour les boissons et le tabac (+0,59%), l'industrie manufacturière (+1,28%) et la construction (+4,40%). La baisse majoritaire des importations résulte de la contraction de la demande locale au moment où le circuit productif connaît pourtant une relative expansion. Ainsi, la production des secteurs en croissance suffit pour couvrir les besoins en consommation finale des ménages. Une exception subsiste tout de même au niveau de la production de boissons et de tabac qui connaît la plus forte baisse. C'est donc pour compenser l'incapacité à produire ces biens que les importations de ces produits se sont accrues. Par ailleurs, la hausse des importations des produits manufacturiers et de la construction vise à répondre à la hausse de la demande des biens de consommation à des fins d'investissement. En ce qui concerne les exportations, elles sont majoritairement à la hausse. Cette croissance s'explique par le fait que les branches en expansion ont besoin de débouchés pour écouler leur surplus de production étant donné que la demande locale est en contraction.

### **1.7.5.3. Effets sur les agents**

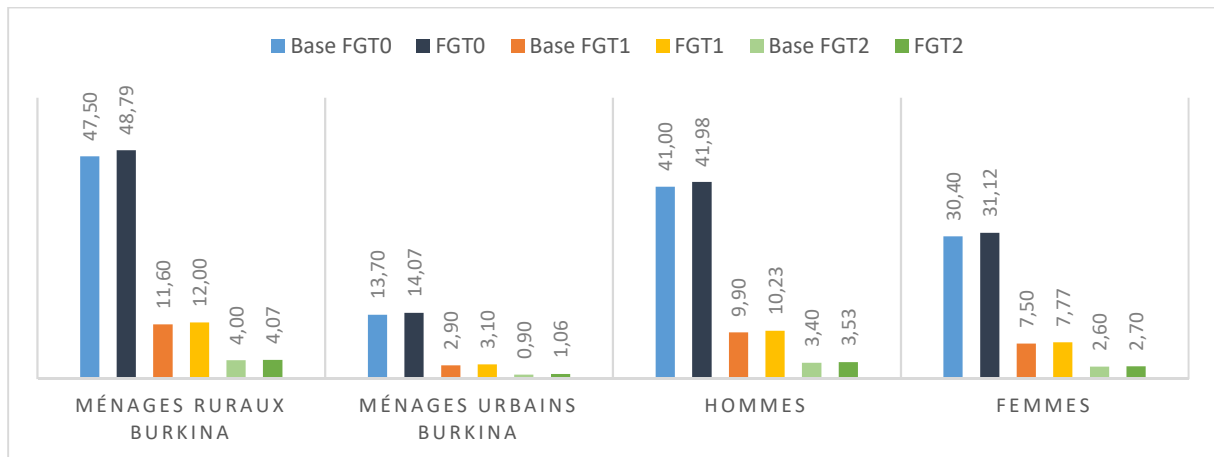
Au sein des ménages ruraux, le travail domestique diminue pour les hommes non qualifiés de 0,33% et augmente pour les femmes de 0,04%. Chez les qualifiés du même espace géographique, on relève un accroissement des tâches domestiques des femmes de 0,69% et une diminution pour les hommes de 0,06%. Les inégalités de genre domestiques auront donc tendance à se creuser. Cette tendance se comprend aisément dans la mesure où le secteur agricole qui concentre la majeure partie des emplois des femmes qualifiées rurales est en crise. Pour ce qui est des ménages urbains, l'offre de travail des hommes qualifiés se contracte de 0,64% alors que celle des femmes progresse de 0,08%. Chez les non qualifiés, les offres de travail régressent respectivement de 0,10% pour les femmes et de 0,54% pour les hommes. Cette situation défavorable aux femmes trouve des explications dans le fait que le secteur des services dans lequel elles sont majoritairement concentrées connaît lui aussi une baisse d'activité. Par ailleurs, l'ampleur de l'accroissement des activités domestique fait que les femmes ne peuvent pas répondre aux préférences des branches en consacrant plus de temps aux activités marchandes. Bien que le travail domestique des femmes diminue, il diminue encore plus chez les hommes. De ce fait, on devrait observer une augmentation des inégalités de genre domestiques. En outre, le revenu disponible des ménages urbains diminue de 0,80% alors que celui des ruraux augmente de 0,16%. Les bons résultats relevés chez les populations rurales témoignent de la capacité de la mesure sociale à contrebalancer en partie l'ampleur des effets négatifs de la réforme. Ces populations pourraient connaître une baisse de leur pauvreté.

Le revenu et l'épargne des entreprises se réduisent respectivement de 1,58% et 1,52%. La baisse de la consommation des ménages et les mauvaises performances notées dans la production agricole, dans celle des boissons, du tabac et des services, entre autres, peuvent expliquer cette situation. Au niveau des finances publiques, on relève une hausse du revenu du gouvernement de 12,76% qui permet de combler le déficit public vu que l'épargne gouvernementale devient excédentaire.

### **1.7.5.4. Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités**

Nous observons une réduction des indicateurs de disponibilité alimentaire. En effet, la production alimentaire baisse de 1,23%. De plus, la demande domestique en produit locaux, se contracte de 2%. L'analyse des indicateurs de vulnérabilité, permet d'observer une hausse de

la dépendance aux importations alimentaires de 0,01%. De même, la couverture des importations alimentaires par les exportations s'accroît de 0,06%. Les prix des denrées alimentaires augmentent quant à eux de 2,94%. La réforme devrait donc entraîner un accroissement de l'insécurité alimentaire car elle réduit les disponibilités locales de nourriture ainsi que les capacités économiques des populations.



**Figure 14: Impact sur la pauvreté**

Les indicateurs de pauvreté révèlent un accroissement de cette dernière pour les trois niveaux. L'incidence de la pauvreté demeure plus importante en milieu rural (+1,29 points de pourcentage vs 0,37 en milieu rural). Il en est de même pour les indicateurs FGT1 et FGT2 qui augmentent avec une acuité plus importante en milieu rural. (Cf. figure 14). L'évolution de la pauvreté en fonction du genre laisse apparaître un impact plus prononcé chez les femmes. L'incidence de leur pauvreté augmente de 0,72 points de pourcentage contre 0,58 pour les hommes. La distance entre leur revenu et la ligne de pauvreté s'accroît quant à elle de 0,27 points de pourcentage (vs 0,22 pour les hommes). Enfin, la sévérité de la pauvreté s'élève de 0,10 points de pourcentage (vs 0,09 pour les hommes). Le fait de redistribuer une partie du surplus de ressources collectées, réduit l'ampleur de la pauvreté monétaire mais aussi de la pauvreté alimentaire. Cette dernière augmente désormais de 1,09 points de pourcentage pour les ménages ruraux et de 0,86 points de pourcentage pour les urbains. Pour ce qui est des inégalités, l'indice de Gini augmente quant à lui de 0,12 points de pourcentage. Cette tendance globale cache toutefois le fait que les inégalités entre les zones géographiques se réduisent de 0,07 points de pourcentage alors qu'elles augmentent de 0,31 points de pourcentage entre les sexes. La hausse des inégalités de genre est alimentée par les baisses de salaires, l'augmentation

du travail domestique des femmes et la réduction de leur travail marchand (cas des femmes qualifiées).

### **1.7.6. Simulation 6 : Augmentation de la TVA sur l'eau et l'électricité à 18% avec une hausse des transferts du gouvernement aux ménages.**

#### **1.7.6.1. Impact sur les indicateurs macroéconomiques**

**Tableau 27: Impact sur les indices macroéconomiques (%)**

PIB	Consommation des urbains	Consommation des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
-0,23	-0,33	-0,43	0,22	1,11

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

En dépit de l'accroissement des transferts aux ménages, la réforme engendre une diminution du PIB. Cette dernière résulte d'une contraction de la production au sein de plusieurs branches d'activités. Cette baisse de la production découle de la contraction de la consommation des ménages. En effet, faisant face à une perte de pouvoir d'achat du fait de la hausse généralisée des prix à la consommation, les ménages diminuent leur consommation. La baisse de la demande finale entraîne la réduction de la production des secteurs tant pour les biens destinés à la consommation finale que pour ceux servant de consommations intermédiaires. La raréfaction des consommations intermédiaires est le canal par lequel la baisse de la production dans le secteur de l'énergie (secteur le plus fragilisé et au centre de la réforme) affecte le reste des secteurs en crise. C'est le cas, essentiellement, pour les boissons et le tabac, le transport, les autres services. Dans le même temps, la hausse du budget d'investissement favorise l'augmentation de la demande de biens destinés aux investissements. Il en résulte un accroissement de la production dans les secteurs qui les produisent. C'est ce qui explique l'accroissement de la production dans le secteur agricole, dans l'industrie manufacturière et dans la construction. Cet accroissement de leur production a des effets d'entraînement positifs sur leur demande en consommations intermédiaires. Dès lors, les secteurs qui les approvisionnent vont accroître eux aussi leur production (cas des activités extractives et du commerce).

Les mauvaises performances du PIB engendrent une baisse de l'emploi qualifié de 0,02% pour les hommes et de 0,06% pour les femmes. L'emploi non qualifié quant à lui s'accroît de

0,02% pour les femmes et de 0,03% pour les hommes. Le développement des activités intensives en travail non qualifié telles que l'agriculture, la manufacture ou encore la construction explique cette tendance. A l'inverse, l'emploi qualifié et particulièrement celui des femmes est menacé du fait des mauvaises performances notées dans les services. La baisse d'activité va favoriser une réduction des salaires versés aux travailleurs du fait de la diminution des demandes de travail des branches au moment où l'on relève un accroissement des offres de travail. Ainsi, nous observons que ces derniers baissent de 0,38% pour les femmes qualifiées contre 0,32% pour les hommes. En ce qui concerne les non qualifiés, ils se réduisent de 0,21% pour les hommes contre 0,23% pour les femmes.

### 1.7.6.2. Impact sur les variables sectorielles

**Tableau 28: Effets sur les variables sectorielles (%)**

Secteurs	Demande composite de capital (KDC)	Demande composite de travail (LDC)	Demande de travail des hommes qualifiés	Demande de travail des femmes qualifiées	Demande de travail des hommes non qualifiés	Demande de travail des femmes non qualifiées
Agriculture	0,04	0,08	0,12	0,20	0,04	0,07
Activités extractives	0,36	0,49	0,49	0,56	0,40	0,43
Boissons et Tabac	-0,26	-0,17	-0,16	-0,08	-0,24	-0,21
Electricité Gaz & Eau	-2,51	-2,39	-2,40	-2,32	-2,48	-2,45
Autres produits manufacturiers	0,05	0,04	0,11	0,19	0,02	0,05
Construction	0,64	0,63	0,70	0,78	0,62	0,64
Commerce	0,07	0,06	0,13	0,21	0,05	0,07
Transport	-0,09	-0,08	-0,02	0,06	-0,10	-0,08
Télécommunication	-0,44	-0,43	-0,37	-0,29	-0,45	-0,43
Finance	-0,43	-0,34	-0,33	-0,25	-0,41	-0,38
Autres services	-0,34	-0,22	-0,22	-0,15	-0,30	-0,28
Education primaire	-0,11	-0,02	-0,01	0,07	-0,09	-0,06
Education secondaire	-0,16	-0,07	-0,06	0,02	-0,14	-0,11
Santé	-0,25	-0,16	-0,15	-0,07	-0,23	-0,20
Administration Publique	0,09	0,16	0,19	0,27	0,10	0,13

Source : Résultats du modèle d'équilibre général



Le ralentissement de l'activité économique, caractérisé par la baisse de la production dans la majorité des secteurs a des effets négatifs sur la demande composite de travail et de capital. A l'opposé, les secteurs en expansion expérimentent un accroissement de leur demande de travail et de capital. L'analyse par genre des demandes de travail permet d'observer que les secteurs sont demandeurs en main d'œuvre féminine. En effet, la baisse des salaires des femmes étant plus importante que celle des hommes, les branches voient dans leur embauche la possibilité de maximiser leur profit en réduisant leurs coûts de production. Cependant, les données sur l'évolution des offres de travail mettent en évidence le fait que les femmes n'arrivent pas à tirer profit de ces opportunités. Cette tendance sous-entend que les activités domestiques pourraient restreindre la participation des femmes aux activités productives.

En ce qui concerne le commerce extérieur, son analyse permet d'observer que les importations baissent dans leur majorité. Cette dynamique était attendue dans la mesure où la demande intérieure est en berne pour quasiment tous les produits. Ils subsistent toutefois quelques exceptions. Il s'agit des produits manufacturiers (+0,32%), de ceux de la construction (+1,44%), des télécoms (+0,56%), et de l'enseignement supérieur (+0,59%). Ces derniers sont des produits particulièrement sollicités en termes de consommations intermédiaires par les secteurs en croissance pour obtenir leur production finale. Au niveau des exportations, elles se réduisent également sous le coup des baisses de production. Seuls les produits issus de trois secteurs en expansion augmentent. Il s'agit des produits agricoles (+0,21%), de ceux tirés des activités extractives (+0,40%) et des services publics (+0,17%). Les autres secteurs du fait de la hausse de la demande des biens de consommation à des fins d'investissement réduisent leurs exportations afin de combler les besoins locaux.

### **1.7.6.3. Effets sur les agents**

L'analyse de la situation des ménages permet de relever une diminution proportionnelle de leur revenu et de leur épargne. Ils régressent de 0,10% pour les ruraux et de 0,21% pour les urbains. La baisse des revenus s'explique non seulement par la baisse des salaires mais aussi par la réduction des emplois. Par ailleurs, au niveau du travail domestique, nous observons une baisse de 0,05% chez les femmes rurales non qualifiées contre 0,24% pour les hommes. Le développement de secteur comme l'agriculture qui occupe majoritairement la main d'œuvre rurale peut expliquer cette tendance. En effet, ayant davantage de possibilités d'emplois, ces derniers vont réduire le temps qu'ils consacrent aux activités domestiques. Chez les urbains, le

travail domestique se contracte de 0,28% pour les hommes contre 0,13% pour les femmes. Les bonnes performances observées au niveau de l'industrie manufacturière ou encore de la construction où les hommes non qualifiés sont les plus représentés peut permettre de justifier ces résultats.

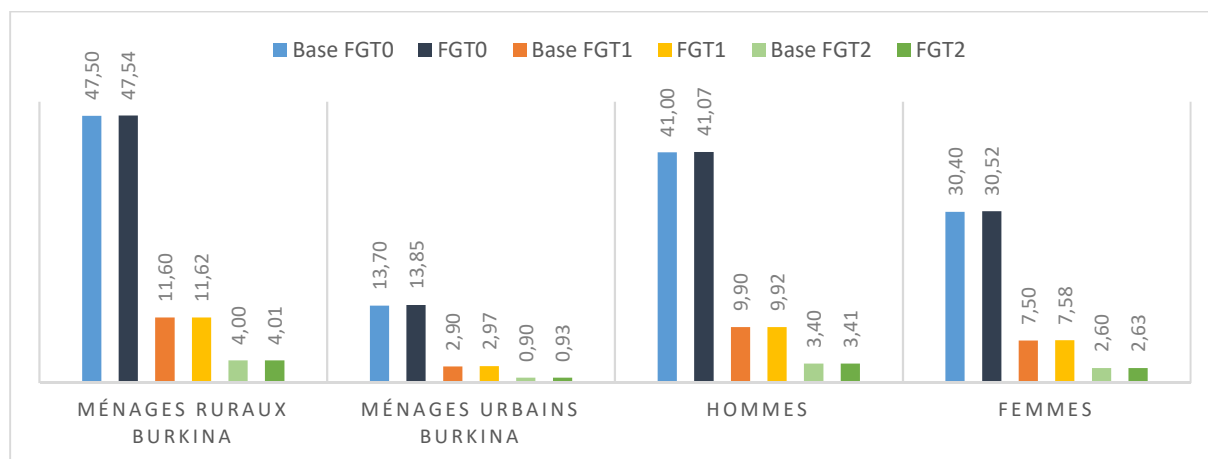
La tendance s'inverse sur le segment des qualifiés. En effet, l'offre de travail domestique des femmes rurales augmente de 0,58% contre 0,24% pour les hommes. Les ménages urbains font exception avec une évolution du travail domestique plus favorable aux femmes. Leur offre de travail domestique s'accroît en effet de 0,11% contre 0,33% pour les hommes. Cette situation traduit une meilleure répartition des tâches domestiques qui devrait permettre une réduction des inégalités de genre domestique sur ce segment. Elle témoigne aussi du fait que pour les hommes qualifiés, il existe un seuil salarial à partir duquel la baisse des salaires les pousse à se détourner du marché du travail.

La situation des firmes demeure négative. On relève en effet une diminution de leur revenu de 0,22% et de leur épargne de 0,17%. Le gouvernement apparaît au final comme le grand gagnant de cette réforme. Ceci dans la mesure où son revenu augmente de 2,20% et l'épargne publique devient positive.

#### **1.7.6.4. Effets sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités**

L'analyse des indicateurs de disponibilités alimentaires, montre que la production de produits alimentaire augmente de 0,02% alors que la demande domestique en denrées alimentaires produites localement régresse de 0,06%. Cette tendance peut se justifier par l'accroissement des exportations de biens agricoles de 0,21% qui montre que pour contrebalancer la baisse de la demande locale, les branches alimentaires se tournent vers l'extérieur. Pour ce qui est du taux de dépendance à l'égard des importations alimentaires, il diminue lui aussi de 0,01%. La couverture des importations alimentaires par les exportations totales s'accroît de 0,03%. Les prix moyens des denrées alimentaires quant à eux diminuent de 0,10%. Toutefois, la baisse des revenus des ménages fait que la pauvreté alimentaire augmente de 0,02 points de pourcentage. Elle demeure par ailleurs plus présente au sein de ménages urbains (+0,03 points de pourcentage) que ruraux (+0,005 points de pourcentage). La sécurité alimentaire n'est pas compromise par l'évolution des prix mais s'avère favorisée par la diminution des disponibilités locales de nourriture.

L'analyse des inégalités permet d'observer une hausse de ces dernières que ce soit entre les hommes et les femmes (+0,04%) qu'entre les ménages urbains et ruraux (+0,24%). Au niveau des indicateurs de pauvreté, on relève aussi une tendance à la hausse. Néanmoins cet accroissement est relativement moins important comparé à la mise en œuvre de la réforme sans compensation.



**Figure 15: Impact sur la pauvreté**

Tant au niveau de l'incidence, de la profondeur que de la sévérité, la pauvreté demeure un phénomène qui sévit le plus en milieu urbain et qui affecte majoritairement les femmes. (Cf. Figure 15). Cette situation s'explique par le fait que les revenus des ménages urbains se réduisent le plus et les salaires des femmes sont ceux qui sont les plus affectés négativement par la réforme.

## 1.8. Analyse récapitulative des effets des politiques simulées sur le genre

L'impact des différentes réformes analysées sur le genre est appréciable au travers des effets constatés sur le travail marchand et sur les activités domestiques. Ces effets transparaissent sur les variations des offres de travail et des salaires. Leur analyse nous permet d'observer une tendance globalement négative dans l'évolution des inégalités de genre.

En effet, les différentes réformes pénalisent davantage le travail des femmes. On observe que les offres de travail lorsqu'elles se réduisent (cas des travailleurs qualifiés), ces diminutions sont plus importantes pour les femmes. Au niveau du travail non qualifié qui est globalement privilégié dans la mesure où il augmente, on assiste à un accroissement plus important de la

participation des hommes aux activités marchandes. Cette tendance désavantageuse pour les femmes trouve son explication dans deux aspects principaux.

Le premier est que les secteurs qui sont les plus pénalisés par les réformes sont les secteurs dans lesquels les femmes évoluent principalement. C'est le cas de la branche des « autres services », de « l'industrie manufacturière » et de « l'agriculture ». Ces secteurs connaissent des baisses d'activités qui les emmènent à réduire leur masse salariale. Les femmes paient donc les conséquences d'une forte concentration dans des secteurs qui sont impactés négativement par les différentes politiques.

Le second facteur qui explique la situation désavantageuse des femmes sur le marché du travail, repose sur l'évolution sinon le poids des activités domestiques. En effet, les résultats des différentes réformes démontrent que les activités domestiques demeurent un obstacle au travail des femmes. On remarque ainsi que chez les travailleurs non qualifiés où la hausse des emplois entraîne une diminution du temps consacré aux tâches domestique, cette diminution est plus importante pour les hommes. En considérant qu'à l'origine la réalisation des tâches domestiques était largement à l'avantage des hommes, le fait que leur baisse leur profite plus qu'aux femmes accroît les disparités entre les sexes. Au niveau des qualifiés, on observe une hausse du temps alloué aux activités non marchandes. Cet accroissement qui découle des destructions d'emplois dont ils sont victimes s'avère lui aussi plus important pour les femmes. On relève toutefois quelques exceptions au niveau des ménages urbains pour lesquels, la réforme de la TVA sur les produits agricoles et des subventions aux produits pétroliers entraînent une hausse plus importante du temps alloué aux activités domestiques par les hommes qualifiés comparativement aux femmes qualifiées. Cette tendance globalement négative témoigne du rôle important que joue le travail domestique dans la réduction de l'employabilité des femmes. Elle atteste aussi de la nécessité de les réduire pour accroître la représentativité des femmes sur le marché du travail. Enfin, les inégalités de genre apparaissent aussi au niveau des variations des salaires. Ces derniers ont en effet tendance à se réduire plus pour les femmes.

## 1.9. Conclusion

En définitive, la réforme des subventions aux hydrocarbures et la réforme de la TVA envisagées par le gouvernement du Burkina Faso ont des effets négatifs sur l'économie. En effet les différents scénarios retenus, conduisent pour deux d'entre eux à une réduction du PIB. La baisse du PIB résulte d'une contraction de la consommation des ménages due à l'inflation. La réduction de la consommation des ménages entraîne de fait une diminution de la production des entreprises. De façon spécifique, c'est la TVA minimale sur les produits agricoles qui nuit le plus au bien être des ménages. On observe aussi que la hausse de la pauvreté est plus importante en milieu rural excepté dans la réforme sur la TVA sur l'eau et l'électricité. De plus, les femmes sont plus touchées que les hommes.

Pour ce qui est des inégalités, on a pu les analyser au travers de l'emploi marchand, de la distribution des revenus du travail et de la répartition des tâches domestiques au sein des ménages. Le constat global est que les inégalités s'accroissent. Ainsi, pour ce qui est de l'emploi marchand, il apparaît que ces différentes politiques favorisent davantage l'emploi non qualifié. Seule l'instauration d'une TVA minimale de 5% conduit concomitamment à la hausse de l'offre de travail non qualifiée (hommes et femmes) et à celle des hommes qualifiés. Par ailleurs, on observe que l'offre de travail marchand des hommes progresse davantage que celle des femmes. Ce constat est valable dans toutes les simulations. Pour ce qui est de la rémunération, l'ensemble des politiques simulées entraînent une baisse des salaires. La rémunération des hommes est par ailleurs moins impactée négativement que celles des femmes. Enfin pour ce qui est de l'offre de travail domestique, la tendance globale est à une diminution des activités domestiques pour les travailleurs non qualifiés et à un accroissement pour les qualifiés. De plus, les hommes tirent un meilleur avantage que les femmes. On note par ailleurs une forte amplitude au sein des ménages ruraux.

En termes de sécurité alimentaire, l'instauration d'une TVA minimale et la suppression des subventions aux produits pétroliers constituent des facteurs d'insécurité alimentaire tant au niveau économique qu'au niveau des disponibilités de biens alimentaires. La hausse de la TVA sur l'eau et l'électricité n'a quant à elle qu'un impact négatif sur la disponibilité des aliments. Par ailleurs, la mise en place d'une mesure sociale caractérisée par la redistribution de 30% des revenus générés par chaque politique sous forme de transferts monétaires, favorise un ralentissement de la pauvreté. Au niveau des inégalités, l'instauration de cette politique sociale

entraîne une diminution des inégalités géographiques mais pas celles de genre. Il faut tout de même signaler que les inégalités de genre augmentent moins que dans les scénarios initiaux.

En somme, les réformes envisagées ont des effets négatifs sur l'évolution de la pauvreté et des inégalités. Pour atténuer ces effets ou les contrebalancer véritablement, il faudrait mieux cibler les politiques sociales qui peuvent accompagner ces réformes fiscales. Il serait souhaitable qu'un ciblage précis des ménages nécessiteux soit réalisé. Il permettra d'aider les personnes qui en ont le plus besoin et améliorera l'impact sur la pauvreté et les inégalités. De plus, il faudrait envisager une intégration graduelle de la TVA minimale sur les biens agricoles et une hausse progressive de la TVA sur l'eau et l'électricité. De cette façon, les ménages auront le temps de se préparer en mettant en place des stratégies d'adaptation pour faire face aux pertes de pouvoir d'achat.

Par ailleurs, il apparaît que la lutte contre les inégalités de genre passe aussi par la réduction des obstacles domestiques auxquels les femmes font face. Ainsi, les pouvoirs publics doivent mettre l'accent sur l'accroissement d'infrastructures permettant aux femmes de réduire le temps consacré aux tâches domestiques. Ces infrastructures peuvent être des crèches (pour s'occuper des enfants et laisser les femmes travailler davantage), un élargissement de l'accès aux ressources hydro-électriques (pour réduire le temps passer à la collecte du bois, de l'eau, etc.). Les pouvoirs publics doivent aussi œuvrer à la réduction des obstacles à l'employabilité des femmes dans les secteurs à forte valeur ajoutée tel que celui de l'industrie. Cette situation pourrait permettre d'accroître les revenus salariés des femmes.



## **Chapitre II : Impact d'une réduction des dépenses publiques sur les inégalités de genre et la pauvreté : Application comparée au Burkina Faso et au Sénégal**

### **2.1. Introduction**

L'évolution des inégalités de genre et de la pauvreté en Afrique de l'Ouest en général et particulièrement au Burkina Faso et au Sénégal requiert l'attention des pouvoirs publics. En effet, dans ces deux pays d'Afrique subsaharienne la pauvreté affecte près de 40% de la population. (Banque Mondiale 2020) et les inégalités de genre se développent et touchent plusieurs sphères de la vie courante. Elles représentent par ailleurs pour la région ouest africaine une perte de revenu estimée à 120 milliards de dollars américains. (OCDE 2018). Au Burkina Faso et au Sénégal, l'importance des inégalités de genre dans ces deux pays transparait au travers de la situation des agents sur le marché du travail.

A cet effet, l'analyse du taux de chômage, de la répartition des emplois ou encore des niveaux de salaire sont des variables essentielles. On s'aperçoit ainsi que le chômage touche 9,3% des femmes burkinabè et 23,5% des femmes sénégalaises contre 3,9% des hommes burkinabés et 10,1% des sénégalais. (ANSD 2015, INSD 2014). Par ailleurs, au Burkina Faso, 9,19% des femmes actives occupées sont salariées. Ce ratio est de 26,85% pour les femmes sénégalaises. Cependant, ces taux demeurent inférieurs à ceux des hommes qui sont de 39,13% pour les hommes au Sénégal et de 15,64% au Burkina sont salariés. (ANSD 2015, INSD 2014). Ces statistiques révèlent les différences de statut qui existent entre les actifs en fonction de leur sexe sur le marché du travail dans ces deux pays. Il apparait en effet que les femmes participent moins aux activités marchandes dans les deux Etats. Elles témoignent en outre de la nécessité d'agir rapidement pour améliorer la situation des femmes sur le marché du travail.

Les inégalités de genre dans l'économie marchande apparaissent aussi à travers les difficultés d'accès aux crédits, aux intrants etc. C'est ainsi qu'au Sénégal et au Burkina Faso où les femmes représentent au moins 45% de la main d'œuvre agricole, on observe que seules 10% d'entre elles sont propriétaires des terres. (FAO 2011). Cette inégale répartition dans la possession des terres a des effets sur l'accès au crédit. Ainsi, au Burkina Faso, 75% des disparités de genre au niveau provincial dans l'accès aux services financiers sont imputables aux discriminations en termes de possession de la terre. (OCDE (2018)). En effet, n'étant pas



propriétaires, les femmes peinent à trouver des voies et moyens pour garantir leurs emprunts et inciter les organismes financiers à les accompagner dans leurs projets. Ces différentes situations nuisent à leur situation économique car elles n'ont pas de revenus ou ont des revenus faibles.

Au niveau continental, le Burkina Faso (22<sup>ème</sup>) se positionne mieux que le Sénégal (30<sup>ème</sup>) dans le classement de l'indice africain du développement du genre (BAD 2015). Il s'agit d'un indicateur qui mesure les inégalités entre les hommes et les femmes au travers des opportunités économiques, du capital humain et de la représentation dans les institutions. Cet indice fournit un classement continental des inégalités de genre pour cinquante-deux (52) des cinquante-quatre (54) pays du continent. Les opportunités économiques y sont mesurées au travers, entre autres, de la participation au marché du travail, de l'égalité des salaires ou encore des prêts obtenus auprès des organismes financiers. Le capital humain quant à lui est apprécié grâce aux taux d'alphabétisation, aux taux de scolarisation par cycle, aux taux de mortalité maternelle, etc. Enfin, la représentativité dans les institutions est obtenue grâce aux nombres de postes parlementaires, ministériels et à la proportion des femmes à des postes de hauts cadres. Les résultats de cet indice démontrent que le Burkina offre de meilleures opportunités économiques et une position préférentielle aux femmes au sein des institutions politiques. Le Sénégal quant à lui fait mieux en termes de développement du capital humain. Sur cet aspect précis, les mauvaises statistiques liées à la faible représentativité des filles au secondaire et au supérieur, à l'accès difficiles aux services de santé dans les régions reculées constituent des variables à améliorer au Burkina Faso. Elles sont en effet des obstacles majeurs à la participation des femmes au marché du travail vu qu'elles réduisent leur chance d'obtenir un bon emploi.

Au-delà des disparités dans la sphère économique, les inégalités domestiques et sociales se posent aussi comme des facteurs d'accentuation des inégalités de genre marchandes. A cet effet, il est établi que le temps alloué par les femmes aux activités domestiques est plus important que celui des hommes. Cette situation réduit les possibilités pour ces dernières de mener des activités génératrices de revenus. (Hundley (2000), Nations Unies (2012)). Au Burkina Faso et au Sénégal une femme passe, en moyenne, respectivement six heures et demie et sept heures à s'occuper de son foyer (nettoyage, préparation des repas, soins des enfants, etc.). A l'inverse, un homme au Sénégal n'accordera qu'entre une heure à deux heures pour des tâches ménagères. De même, au Burkina Faso, les hommes n'accorderont qu'entre une heure à une heure et demie pour ces activités. (Dramani (2016), OCDE (2018)). Cette inégale répartition du temps accordé aux activités domestiques va limiter le temps qu'elles peuvent allouer aux activités rémunérées. Dès lors, le poids des travaux domestiques se révèle comme un frein à l'accès aux emplois pour les femmes. En outre, le Sénégal et le Burkina Faso

apparaissent comme des pays encore conservateurs, dans lesquels le travail des femmes demeure mal perçu. On y relève en effet que pour 25% des hommes au Sénégal et pour 20% d'entre eux au Burkina Faso il n'est pas acceptable qu'une femme puisse travailler. (OCDE 2018).

Pour lutter contre la pauvreté et les inégalités de genre au Burkina Faso et au Sénégal, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES (2016)) et le Plan Sénégal Emergent (PSE (2014)) proposent de transformer la structure des économies, et d'améliorer le capital humain et la gouvernance. Pour concrétiser cette ambition, ces deux pays ont soit accru leur niveau d'endettement, soit leur déficit. En effet, au Burkina Faso, entre 2011 et 2017 le déficit a augmenté de 4,2 points de pourcentage passant de 3% du PIB à 7,2%, alors que l'encours de la dette atteint 38% du PIB. (FMI 2019). Cette hausse du déficit est assez alarmante car elle constitue un non-respect des critères de convergence de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) auquel le pays appartient et qui établit à 3% le niveau maximal du déficit annuel. Cette hausse du déficit a servi, entre autres, à préserver les populations des fluctuations des prix des produits pétroliers par le biais d'une subvention au secteur énergétique, à rehausser la rémunération des fonctionnaires, et à poursuivre les projets d'investissements. (FMI 2019). Au Sénégal par contre, bien que le niveau du déficit global est resté relativement stable, on a observé une forte augmentation de l'encours de la dette. Cette dernière a en effet été multipliée par trois entre 2008 et 2018 pour s'établir en 2018 à 61,3% du PIB. (FMI 2020). Cette évolution rapide devient préoccupante car le niveau de la dette est désormais inférieur de 8,7 points de pourcentage au seuil maximal autorisé par l'UEMOA. L'accroissement de la dette a été consenti pour réaliser les projets d'infrastructures mais aussi pour matérialiser certaines politiques sociales telles que les subventions au secteur énergétique pour amoindrir les effets du choc pétrolier, l'accompagnement économique des plus fragiles par des bourses familiales, le soutien à des entreprises publiques considérées comme stratégiques à l'instar de la compagnie aérienne Air Sénégal.

La nécessité de respecter les critères de convergence de l'UEMOA impose au Burkina Faso et au Sénégal de réformer leur modèle économique afin de générer davantage de ressources propres pour financer leurs différentes politiques. Dans cette optique, le FMI (2019, 2020) leur recommande d'envisager une réduction des dépenses publiques pouvant être considérées comme improductives ou onéreuses. Pour le Burkina Faso il s'agit de revoir à la fois l'évolution de la masse salariale de son administration publique ainsi que les subventions au secteur énergétique. Au Sénégal, cela passe principalement par la réduction des transferts au secteur énergétique, par la rationalisation des dépenses en télécommunications, à la

restructuration de certaines agences d'Etat et ses conséquences sur le paiement des droits des travailleurs et enfin à une meilleure gestion du parc automobile de l'Etat. La réduction de ces différentes dépenses publiques devra permettre de dégager des ressources supplémentaires pour réaliser les politiques de développement nécessaire pour faire face à la pauvreté et aux inégalités.

Ce travail de recherche vise donc à évaluer les effets d'une réduction des dépenses publiques sur l'évolution des inégalités de genre et de la pauvreté au Burkina Faso et au Sénégal. L'idée sous-jacente est qu'une baisse des dépenses publiques pourrait permettre aux pouvoirs publics d'accroître leur capacité à investir. Cette hausse des investissements devrait booster la croissance, favorisant des créations d'emplois et une meilleure redistribution des revenus. Il pourrait dès lors en découler une réduction de la pauvreté et des inégalités de genre.

## 2.2. La situation des femmes au Sénégal et au Burkina Faso

### 2.2.1. La place des femmes sur le marché du travail

Au Burkina Faso tout comme au Sénégal, la faible représentativité des femmes par rapport aux hommes sur le marché du travail va au-delà du chômage. En effet, on observe que le taux de participation des femmes au marché du travail est inférieur à celui des hommes de 16,3 points de pourcentage au Burkina Faso contre 23,1 points de pourcentage au Sénégal. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les hommes y sont les plus qualifiés d'une part et d'autre part, par le fait que le travail des femmes y demeure mal perçu. (BIT 2017).

**Tableau 29: Taux de participation et d'occupation des travailleurs (%)**

	Burkina Faso		Sénégal	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux de participation	74,6	58,3	65,8	42,7
Taux d'occupation	71,7	52,9	59	32,8

Source : ENES 2015 et Banque Mondiale 2019.

On note par ailleurs que les femmes participent davantage aux activités marchandes au Burkina Faso comparativement au Sénégal. L'analyse des taux d'occupation des actifs permet en effet d'observer que la majeure partie des femmes actives au Burkina Faso sont occupées

(52,9%). Cette situation est meilleure que celle des femmes sénégalaises car seul un tiers d'entre elles exercent effectivement une activité rémunérée. Cette tendance conforte les résultats de l'indice africain du genre qui établit que les femmes ont davantage d'opportunités économiques au Burkina Faso qu'au Sénégal. Elle peut s'expliquer par la représentativité des femmes au sein des différentes branches de l'économie. En effet, bien que dans les deux pays les femmes travaillent majoritairement dans l'agriculture, leur concentration est plus forte au Burkina Faso. Le travail agricole ne nécessite pas toujours de contrats de travail, et les femmes sont majoritairement employées dans les exploitations familiales. De ce fait, elles ne font pas face à d'importantes difficultés d'accès aux emplois agricoles ce qui accentue leur représentation sur le marché du travail. Au Sénégal par contre, on observe un équilibre entre l'intensité des femmes dans l'agriculture et les services. Les potentielles difficultés d'accès aux emplois dans les services, du fait de l'aversion qu'il existe vis-à-vis du travail des femmes par exemple, peuvent justifier qu'elles aient plus de difficultés pour travailler.

**Tableau 30: Intensité de la main d'œuvre féminine par secteur d'activité (%)**

Secteurs	Intensité des femmes au Burkina Faso	Intensité des femmes au Sénégal
Agriculture	60,69	46,40
Industrie	2,23	7,75
Services et autres	37,08	45,85
Total	100	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des enquêtes ménage : Sénégal (2011) et Burkina (2014)

Néanmoins, dans les deux pays les emplois des femmes ont la particularité d'être précaires car n'offrant pas une couverture sociale et instables du fait de la saisonnalité des ressources en fonction des périodes. Ce constat est appuyé par les données de la Banque Mondiale qui démontrent que 86,22% des emplois au Burkina Faso et 64,79% des emplois au Sénégal sont vulnérables. Par ailleurs, il apparaît que les femmes sont dans les deux pays celles qui les occupent majoritairement. Cette tendance s'explique par le fait qu'elles demeurent les plus nombreuses dans des secteurs aux activités saisonnières (agriculture, hôtellerie, etc) et en tant que travailleur indépendant (commerce).

**Tableau 31: Répartition par genre des emplois vulnérables (%)**

	Burkina Faso	Sénégal
Femmes	89,93	72,70
Hommes	83,40	59,74
Total	86,22	64,79

Source : Banque Mondiale 2019

Au niveau des types de contrats de travail, les hommes obtiennent de meilleurs contrats comparés aux femmes. En effet, ils ont majoritairement des contrats de longue durée ce qui est un atout pour la stabilité de leur carrière et celle de leurs revenus. La comparaison sous l'angle du genre entre les deux pays montre que les femmes au Sénégal ont plus de contrats permanents que celles du Burkina Faso. Cette tendance peut s'expliquer par le fait qu'au Burkina Faso, contrairement au Sénégal, les femmes sont moins présentes dans les emplois salariés et dans les secteurs qui délivrent ce type de contrat tels que l'administration publique, les branches industrielles, etc.

**Tableau 32: Types de contrat par genre et qualification (%)**

Types de contrat	Hommes Burkina	Hommes Sénégal	Femmes Burkina	Femmes Sénégal
Permanent	39	43	27	34
CDD/contrats saisonniers	61	57	73	66
Total	100	100	100	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des enquêtes ménages : Sénégal (2011) et du Burkina (2014).

Les données du tableau qui précède permettent d'observer qu'à compétence égale, les femmes obtiennent des contrats de travail qui renforcent leur précarité. En effet, avec majoritairement des contrats à durée déterminée ou des contrats saisonniers, elles ont des carrières professionnelles interrompues. Cette situation va nuire à l'accumulation de leur capital humain professionnel mais aussi à leurs revenus. Par ailleurs, le revers de ces types de contrats est qu'il les pénalise pendant leurs années d'exercice et empiète sur les durées de cotisations pour leur retraite. Elles seront donc emmenées à travailler plus longtemps si elles veulent espérer toucher une retraite plus tard.

En outre, l'analyse du profil des travailleurs en fonction de leurs zones de résidence et de leur genre permet d'aboutir à deux constats principaux. Dans un premier temps, les travailleurs qualifiés sont dans les deux pays majoritairement des hommes. Dans un second temps on s'aperçoit que ces derniers résident principalement en milieu urbain. Cette situation va indubitablement affecter la distribution des revenus des actifs. Ainsi, les hommes auront en majorité des revenus supérieurs à ceux des femmes et dans le même temps, les populations urbaines disposeront de revenus plus importants que les rurales.

**Tableau 33: Profil des travailleurs par lieux de résidence (%)**

Types de travailleurs	Burkina Faso		Sénégal	
	Hommes urbains	Femmes urbaines	Hommes urbains	Femmes urbaines
Qualifiés	24,82	14,62	10,46	5,78
Non qualifiés	75,18	85,38	89,54	94,22
Total	100	100	100	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des enquêtes ménages du Sénégal (2011) et du Burkina Faso (2014)

Types de travailleurs	Burkina Faso		Sénégal	
	Hommes ruraux	Femmes rurales	Hommes ruraux	Femmes rurales
Qualifiés	3,81	1,80	2,12	0,85
Non qualifiés	96,19	98,20	97,88	99,15
Total	100	100	100	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des enquêtes ménages du Sénégal (2011) et du Burkina Faso (2014)

La situation des femmes sur le marché du travail au Burkina Faso et au Sénégal est plutôt préoccupante. Ces dernières sont concentrées sur le segment des travailleurs non qualifiés. Cette situation favorise un faible niveau de rémunération et limite leurs opportunités de progression dans leur carrière. L'analyse comparative de la situation des femmes au Sénégal et au Burkina Faso montre que les femmes participent davantage au marché du travail au Burkina Faso. Elles n'y ont toutefois pas droit à de meilleurs contrats de travail. En effet, les emplois féminins au Sénégal sont moins vulnérables qu'au Burkina Faso. La mauvaise situation des femmes sur le marché du travail pourrait être imputable à des différences de capital humain en plus des potentielles discriminations qui pourraient exister. Pour le vérifier, l'analyse de certains indicateurs d'éducation paraît nécessaire.

### 2.2.2. Education, travail domestique et normes sociales

L'analyse de l'évolution des différents ratios filles/garçons par cycles permet d'observer que les effectifs des filles ne cessent de se réduire au fur et à mesure que le niveau éducatif augmente. Ainsi, pour le cas du Sénégal, on passe progressivement d'une situation dans laquelle les effectifs des filles surpassent ceux des garçons (cas du primaire et du secondaire) à une sous-représentation des filles par rapport aux garçons (cas du supérieur). (Banque Mondiale 2019). Cette décroissance progressive des effectifs met en évidence le fait que les filles éprouvent

toujours des difficultés à finir leurs différents cycles. Ces difficultés découlent des mariages précoces, des activités domestiques et du choix des parents qui préfèrent généralement scolarisés leurs enfants garçons. (OCDE 2018). Par ailleurs, ces difficultés qu'elles éprouvent à accéder aux études supérieures constituent l'un des facteurs de leur concentration au sein des travailleurs non qualifiés. En étant privées d'études supérieures elles n'ont pas la possibilité d'apprendre un véritable métier ou de se doter de diplômes permettant d'accroître leur employabilité.

**Tableau 34: Ratio filles/garçons dans les différents cycles éducatifs**

	<b>Ratio filles/garçons des inscriptions au primaire</b>	<b>Ratio filles/garçons des inscriptions au secondaire</b>	<b>Ratio filles/garçons des inscriptions au supérieur</b>
Burkina Faso	0,984	0,973	0,582
Sénégal	1,134	1,097	0,676

Source : UNESCO-Banque Mondiale 2019

Au Burkina Faso, la situation des filles est beaucoup plus difficile. En effet, à tous les cycles on relève une domination des effectifs des élèves par les garçons. Cette domination est toutefois moins marquée au primaire et au secondaire. C'est à partir du passage au supérieur que se creuse véritablement le fossé entre les sexes. La faible représentativité des filles dans les effectifs du supérieur explique en partie pourquoi les femmes sont dans ces deux pays les plus exposées aux emplois vulnérables. Cette situation témoigne aussi du fait qu'au-delà des potentielles discriminations qui pourraient exister sur le marché du travail, il existe une véritable différence de capital humain entre les sexes. Les conséquences de cette différence de capital humain apparaissent à travers la segmentation des emplois et des secteurs d'activités. En effet, avec des connaissances basiques, les femmes ne peuvent pas, dans leur majorité, prétendre à des emplois valorisants donnant lieu à une bonne rémunération.

La baisse de la représentativité des filles dans les effectifs au fil des cycles peut aussi s'expliquer par deux situations liées. Il s'agit des mariages précoces et des tâches domestiques. En effet, les jeunes filles sont en moyenne envoyées en mariage dès l'âge de 16 ans dans ces deux pays. (OCDE 2018). Pour satisfaire à cette exigence traditionnelle, elles sont dès lors retirées du circuit scolaire. Une fois mariée, la jeune fille se doit d'assumer les charges domestiques liées à l'entretien du domicile, la préparation des repas et travaille au sein des exploitations agricoles familiales. Cette charge de travail empêche la poursuite de leurs études et limite les possibilités d'exercer une activité rémunérée. La pratique des mariages précoces

touche particulièrement les familles pauvres et est tolérée dans ces deux économies. En effet, l'UNICEF (2016) relève qu'au Sénégal les filles des familles les plus défavorisées sont quatre fois plus susceptibles d'être mariées précocement que celles des familles nanties. De plus, au Burkina Faso, 44% de la population estime qu'il est préférable qu'une jeune fille se marie avant 18 ans contre seulement 4% pour le jeune garçon. (OCDE 2018).

Il apparaît évident que la persistance de ces normes conservatrices au Burkina Faso et au Sénégal confère aux femmes un rôle de second rang sur le marché du travail. Le poids des mariages précoces et des charges domestiques nuit ainsi au capital humain des femmes et réduit leurs opportunités d'emplois. Cette situation renforce leur précarité, leur pauvreté et celle des ménages dans lesquels elles vivent. Le développement de politiques économiques pour lutter contre les inégalités de genre et la pauvreté doit donc nécessairement prendre en compte le fait que ces normes sociales sont un handicap majeur pour les femmes.

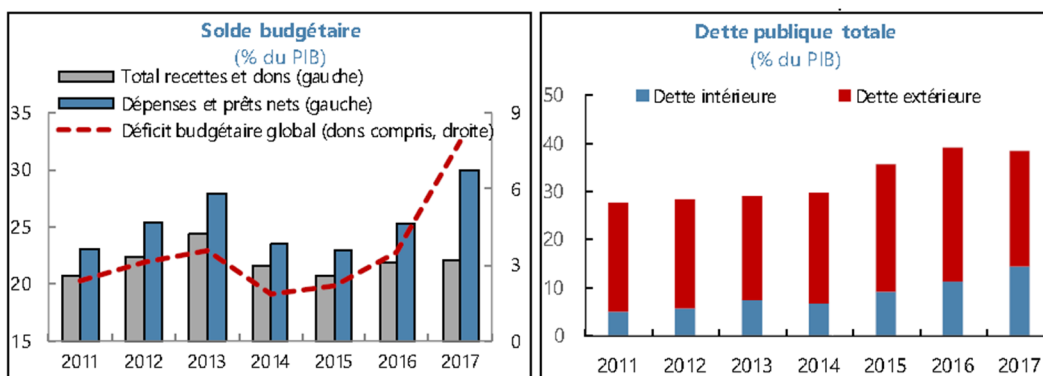
## **2.3. Présentation de la politique simulée**

### **2.3.1. La baisse des dépenses publiques : un levier pour réduire l'endettement et les déficits au Burkina Faso et au Sénégal**

Le recours à l'endettement pour financer les programmes de développement a été largement utilisé par les pays en développement durant ces dernières années. (Barat et Ehrhart 2020). L'accroissement des déficits et de la dette qui en a découlé visait à pallier aux difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources intérieures d'une part. D'autre part, ce mode de financement devait permettre aux Etats de faire face à la baisse de l'aide publique au développement observée depuis la crise financière de 2008. (Banque mondiale 2019). Cette diminution a en effet réduit considérablement les ressources que les Etats pouvaient consacrer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Dans les faits, on note une diminution de l'aide publique au développement de 11,89% pour le cas du Sénégal et de 22,43% pour le Burkina Faso entre 2008 et 2018. (Banque mondiale 2019). La réduction de ces ressources a favorisé une hausse de l'endettement au Sénégal et du déficit public au Burkina Faso. Ainsi, sur la période 2012-2017, on s'aperçoit que la dette publique du Burkina Faso a augmenté d'environ 10 points de pourcentage, passant de 30% à 38% du PIB. Au Sénégal, cette hausse est encore plus importante car elle est d'environ 35 points de pourcentage sur la période. (FMI 2019, 2020). Pour ce qui est des déficits publics, on observe une baisse au Sénégal de 1,4 points de

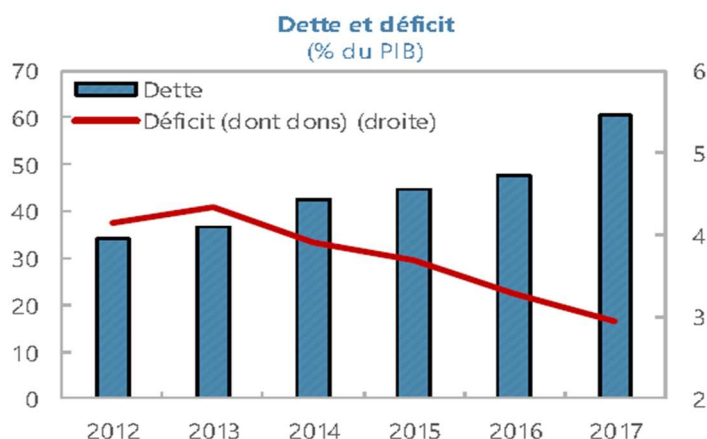


pourcentage entre 2012 et 2017 tandis qu'il augmente de 5,9 points de pourcentage sur la même période au Burkina. Cette hausse du déficit et de l'encours de la dette s'avère par ailleurs plus importante que les variations du PIB. En effet, ce dernier ne s'est accru que de 2,33 points de pourcentage sur la période au Sénégal et de 1,02 points de pourcentage au Burkina Faso. (Banque Mondiale 2018).



**Figure 16 : Evolution de la dette et du déficit public en % du PIB au Burkina Faso**

Source : FMI (2019)



**Figure 17 : Evolution de la dette et du déficit public en % du PIB au Sénégal**

Source : FMI (2020)

Le niveau de l'endettement et des déficits publics requiert une action des pouvoirs publics. En effet, étant membre de la communauté économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest, ces deux économies sont astreintes à respecter des critères de convergence économique. Au titre desquels, le stock maximal de dette ne doit excéder 70% du PIB nominal et le déficit annuel doit être inférieur à 3% du PIB. Dès lors, au vu de la hausse soutenue du niveau d'endettement (surtout pour le cas du Sénégal), et face à l'accroissement du déficit au Burkina Faso, des réformes doivent être envisagées. A cet effet, le Burkina Faso est incité à

réduire la masse salariale de son secteur public dont le niveau actuel correspond à 55% des recettes fiscales de 20%. (FMI 2019). A cela s'ajoute la nécessité de diminuer les subventions aux hydrocarbures. Le Sénégal quant à lui doit réduire les dépenses publiques improductives et onéreuses telles que les subventions au secteur de l'énergie, rationaliser les financements alloués aux sociétés publiques et parapubliques (cas d'Air Sénégal), réduire le train de vie de l'Etat (en réduisant les agences, et les dépenses de télécommunications ou de renouvellement des véhicules de l'Etat), tout en veillant à limiter les recrutements dans la fonction publique. (FMI 2020). Ces réductions devront permettre de dégager des ressources propres permettant de ne plus recourir à l'endettement (de façon excessive) et de stabiliser le déficit.

## **2.4. Revue de la littérature**

### **2.4.1. Les dépenses publiques et la réduction des inégalités et de la pauvreté**

Plusieurs analyses économiques ont permis de mettre en évidence les effets potentiels que les dépenses publiques peuvent avoir sur la pauvreté et les inégalités. Ainsi, Cockburn et al. (2016) trouvent que l'accroissement des dépenses publiques en éducation permet de réduire la pauvreté monétaire et calorique au Burkina Faso. Cette politique entraîne en effet une baisse des coûts éducatifs supportés par les ménages. Dès lors, les ménages sont encouragés à laisser leurs enfants poursuivre leurs études. La mesure permet donc d'accroître le nombre de personnes diplômées sur le marché du travail. La hausse des diplômés favorise l'arrivée d'une main d'œuvre qualifiée sur le marché du travail ce qui laisse entrevoir la distribution de revenus plus élevés pour les ménages. Par ailleurs, les auteurs révèlent que les transferts monétaires quant à eux favorisent une diminution de la profondeur de la pauvreté. Balma et al., (2011) trouvent qu'une hausse des dépenses publiques en éducation primaire permet d'obtenir des gains de bien-être grâce à une réduction de l'incidence de pauvreté. Dans son analyse réalisée avec un MEGC, il met en évidence le fait qu'une hausse des dépenses publiques en éducation pousse les ménages à envoyer davantage leurs enfants à l'école. Ces derniers anticipent en effet le fait qu'un enfant diplômé ou mieux formé maximise ses chances d'obtenir un meilleur emploi et une meilleure rémunération dans le futur. L'acquisition de connaissances supplémentaires permet de transformer la composition de la main d'œuvre du ménage en faisant passer les membres d'un statut de non qualifié à qualifié. Toutes choses qui permettent d'améliorer les ressources du ménage et donc de réduire son exposition à la pauvreté.

Heltberg et al. (2003) montrent pour le cas du Mozambique qu'un accroissement des dépenses publiques en santé et éducation réduit significativement la pauvreté. A l'aide d'un modèle économétrique, ils démontrent que les efforts déployés dans l'amélioration de l'accès aux services de santé et d'éducation pour les personnes vivant en milieu rural impactent positivement sur le niveau de capital humain de ces populations. On assiste alors à une baisse des inégalités régionales mais aussi à une diminution de la pauvreté. Sennoga et al. (2013) construisent quant à eux un MEGC dynamique pour examiner les liens entre les dépenses publiques et l'atteinte des OMD en Ouganda. Les résultats démontrent que la structure des dépenses publiques peut effectivement influencer l'évolution de la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Ainsi, pour les auteurs une réaffectation des dépenses publiques des secteurs considérés comme improductifs (l'administration publique, la sécurité, etc.) vers les secteurs productifs (tels que l'agriculture, l'énergie, l'eau et la santé, etc.) entraîne une hausse du PIB. Cet accroissement de la richesse produite permet d'accélérer la réduction de la pauvreté. L'une des spécificités de cette analyse est qu'elle met en évidence le fait que la réduction de la pauvreté est plus rapide pour les ménages ruraux comparativement aux urbains. Il apparaît alors que lorsque l'accroissement des dépenses publiques sert à réaliser des investissements, ces dernières peuvent constituer un canal pour accélérer la lutte contre la pauvreté. Doumbia et Kinda (2019), partagent cette vision en affirmant qu'une réallocation des dépenses publiques peut réduire les inégalités de revenus au sein des pays. Ainsi, une hausse des dépenses publiques en protection sociale et infrastructures financée par une baisse des dépenses publiques en défense permet de réduire les inégalités de revenus. Jung et Thorbecke (2003) analysent avec un MEGC les effets liés à une hausse des dépenses publiques sur la pauvreté et la croissance en Tanzanie et en Zambie. Les conclusions de leur étude vont dans le même sens que les travaux qui précèdent. Ils révèlent en effet qu'une hausse des dépenses publiques, concentrées dans les domaines éducatifs favorise une augmentation de la croissance. Cet accroissement de la croissance n'est cependant avéré que si les dépenses publiques ciblent les personnes les plus nécessiteuses. Pour Mehmood et Sadiq (2010), la hausse des dépenses publiques peut influencer positivement la croissance à long terme. Cette augmentation de la croissance a lieu si les dépenses publiques sont orientées vers la santé et/ou l'éducation car ces dernières permettront d'améliorer le capital humain des populations. Ces dernières deviendront donc plus productives et pourront davantage contribuer au cycle productif. Au Nigéria, Amakom (2020) trouve que les dépenses publiques en éducation primaire et santé favorisent une baisse de la pauvreté. A l'inverse, la hausse des dépenses publiques en santé et à l'université n'a pas d'effets significatifs sur la réduction de la pauvreté. L'auteur conclut par ailleurs qu'une meilleure répartition des

services publics par zones géographiques aurait de meilleurs effets sur la réduction de la pauvreté que les transferts aux ménages. Lustig et al. (2013) établissent que les dépenses publiques, par le biais des transferts monétaires, ont entraîné une baisse de la pauvreté au Brésil, Mexique, Pérou et Uruguay. Pour Anderson et al. (2017) la hausse des dépenses publiques n'a pas d'effets significatifs sur les revenus des pauvres dans l'OCDE. Cet impact est toutefois plus prononcé dans les pays africains.

Les études qui précèdent établissent que la hausse des dépenses publiques peut avoir des effets positifs sur la croissance. Les différents effets positifs relevés découlent généralement de la capacité des dépenses publiques, en fonction des secteurs, à améliorer le capital humain des populations. Dès lors, ces dernières peuvent espérer une meilleure situation sur le marché du travail gage d'un accroissement de leur revenu. Par ce canal, on assiste à une baisse de la pauvreté des ménages. Un autre canal mis en évidence est celui de l'investissement. Ainsi, dans certaines études, il apparaît que lorsque les dépenses publiques sont réallouées ou investies dans des secteurs productifs, elles favorisent une augmentation de la richesse créée et distribuée. Toutes choses qui favorisent une baisse de la pauvreté. Si la plupart de ces études consacrent que la hausse des dépenses publiques peut générer de la croissance et conduire à une baisse de la pauvreté, peu d'études s'intéressent aux effets qu'une baisse des dépenses publiques peut avoir sur l'économie. Et pourtant, la baisse de l'aide publique au développement et/ou la nécessité de lutter contre les déficits et l'endettement imposent aujourd'hui aux pouvoirs publics d'envisager cette alternative. C'est dans cette optique que Bajo-Rubio et Gomez-Plana (2015) construisent un MEGC multi-pays pour analyser les effets d'une réduction des dépenses publiques dans l'Union Européenne (UE) sur l'ensemble de la zone. Leur étude montre que la baisse des dépenses publiques a globalement des effets négatifs sur le PIB et l'emploi au sein de l'UE.

On relève en outre que ces études ne différencient pas clairement l'impact que l'évolution à la hausse ou à la baisse des dépenses publiques peut avoir sur les femmes. De plus, il n'existe pas à notre connaissance d'études focalisées sur le Burkina Faso et le Sénégal qui prennent en compte cette politique économique et ses effets potentiels sur le genre. Pour combler cette lacune, il est indispensable de connaître les inégalités de genre sous leurs différentes formes.

#### **2.4.2. Typologie des inégalités de genre**

Différents travaux ont permis d'établir que les inégalités de genre se développent principalement à travers les différences salariales et/ou les disparités dans l'accès aux emplois

(Becker 1957, Arrow 1973, Mincer 1974). En dépit des nombreuses politiques publiques déployées dans le cadre de la lutte contre ces dernières, leur niveau reste encore alarmant et ce sur tous les plans. A cet effet, Gaddis et Klasen (2014) trouvent pour le cas de l'Inde et la Chine que malgré la forte croissance qui y a été observée, la participation des femmes au marché du travail a baissé. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que la croissance peut être entraînée par le développement de secteurs dans lesquels les femmes sont ségréguées. Au Ghana, Baach-Boateng et al., (2017) trouvent que la croissance en générale et celle du secteur minier en particulier a favorisé une hausse des inégalités de genre. Ces dernières se sont accrues tant au niveau de la répartition des emplois au sein du secteur qu'au niveau des salaires. Les auteurs observent en effet qu'au sein dudit secteur la main d'œuvre féminine est majoritairement concentrée au sein des emplois faiblement qualifiés. Par ailleurs, peu importe l'échelon, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes. L'écart salarial moyen entre les sexes y est compris entre 47,6% et 57,3%. Pour Konan (2017) les causes des inégalités de genre dans le secteur minier sont à rechercher au-delà des différences de capital humain. En prenant l'exemple de la Côte d'Ivoire, il trouve que 52% des différences salariales relèvent des considérations sociales ou culturelles. Cette analyse met ainsi en relief le fait que dans certaines économies, le travail des femmes reste mal perçu. De ce fait, en plus d'être discriminée sur le plan des emplois qu'elles occupent, on leur proposera systématiquement une rémunération inférieure à celle des hommes. Cette discrimination à l'endroit des femmes s'exacerbe avec le poids des activités non marchandes. A cet effet, Hundley (2000) montre que le temps consacré aux activités domestiques influence négativement les revenus des femmes travailleuses indépendantes comparativement aux hommes. Son analyse permet d'établir aussi que le statut marital, la taille du ménage ou encore les responsabilités domestiques réduisent le niveau d'activités et de revenus des femmes. Ces résultats sont appuyés par Noonan (2001) qui trouve que la typologie des tâches domestiques réalisées par les femmes et les hommes impacte différemment leur participation au marché du travail. Pour l'auteur, les activités dévolues aux femmes à savoir l'entretien du lieu de vie, la réalisation des repas ou encore les soins des enfants requièrent beaucoup de temps. A l'inverse, les tâches exécutées par les hommes leur en demandent beaucoup moins. Dès lors, les femmes sont emmenées à renoncer à certaines activités professionnelles afin d'éviter un déséquilibre dans leur foyer. Dès lors, une meilleure répartition des rôles dans la sphère domestique permettra d'accroître l'activité marchande des femmes. Elles pourront à ce moment obtenir une meilleure rémunération ce qui favorisera une baisse des inégalités de genre. Sofer et Rizavi (2010) arrivent eux aussi à des conclusions similaires. A partir de l'enquête temps des ménages en couple en France, ils trouvent que si un

accroissement de l'offre de travail des femmes entraîne généralement une baisse de leurs activités domestiques, cette baisse ne permet pas d'inverser la structure du travail domestique. Aussi, les femmes sont toujours exposées à des activités susceptibles de réduire le temps qu'elles accordent aux activités rémunérées. Abdourahman (2010) établit un lien entre la non atteinte de certains OMD et le poids des activités domestiques des femmes. Il démontre en effet à partir d'une analyse croisée entre le temps d'occupation des femmes et la pauvreté, que l'importance des activités domestiques peut expliquer la persistance de la pauvreté dans plusieurs pays d'Afrique. Pour ce dernier, les tâches domestiques constituent un handicap à la participation des femmes au marché du travail et à l'éducation des filles. Ces deux situations cumulées entraînent la concentration des femmes dans des activités précaires quand elles ne sont pas en inactivité. Cette situation rend inefficace les efforts des politiques publiques et peut expliquer la non atteinte de certains OMD. Cette analyse sous-entend donc que l'inégale répartition des travaux domestiques à la base freine les potentiels effets positifs des réformes économiques sur les inégalités de genre. Le recours aux MEGC a permis d'analyser de façon conjointe les effets des politiques publiques sur les inégalités de genre tant dans l'économie marchande (à travers l'évolution des offres de travail, des salaires, etc.) que non marchande (en considérant le travail domestique ou encore les loisirs).

Fontana (2004) construit un MEGC afin de comparer les effets de la libéralisation sur l'évolution des inégalités marchandes et domestiques en Zambie et au Bangladesh. Les résultats de son étude indiquent que la libéralisation favorise une hausse de la participation des femmes au marché du travail. Cette politique conduit par ailleurs à un accroissement des taux de salaires des femmes tant en Zambie qu'au Bangladesh. L'un des résultats majeurs de son étude repose sur le fait qu'elle aboutit au constat selon lequel les inégalités domestiques se réduisent sous l'effet de la réforme. Au Pakistan, Siddiqui (2004) rend compte des effets de la libéralisation commerciale sur le travail marchand et domestique. A l'aide d'un MEGC statique, l'auteur arrive à un constat mitigé. En effet, bien que cette réforme favorise une amélioration de l'emploi des femmes, elle ne parvient pas à réduire les inégalités dans la sphère domestique. En ce qui concerne le Népal, Fofana et al. (2006) trouvent que la libéralisation a des impacts différenciés sur le travail marchand des femmes, leurs tâches domestiques et leurs loisirs. Ainsi, l'ouverture commerciale induit une augmentation des revenus et de l'offre de travail des femmes par rapport aux hommes. Toutefois, la hausse de la participation des femmes au marché du travail ne résulte pas d'une réduction du temps consacré aux charges domestiques mais plutôt d'une diminution du temps de loisirs.

Il apparaît au sortir de cette revue de la littérature que les travaux domestiques constituent un obstacle majeur à l'emploi marchand des femmes. De ce fait, ils entraînent une croissance des inégalités entre les sexes. Par ailleurs, on relève que dans le cas du Burkina Faso et du Sénégal, qu'aucun papier ne traite des inégalités de genre en intégrant la question des activités domestiques. En outre, aucune étude ne se focalise sur les effets potentiels qu'une réduction des dépenses publiques pourrait avoir sur l'évolution des inégalités de genre et la pauvreté dans ces deux pays. Notre étude permettra donc de combler ce vide, en contribuant au débat sur l'impact d'une réduction des dépenses publiques sur l'évolution des inégalités de genre (tant domestiques que marchandes) et sur la pauvreté.

## **2.5. Cadre méthodologique**

### **2.5.1. Le modèle et les données**

Pour mener à bien cette analyse comparative, nous appliquons le modèle du premier chapitre aux deux économies. Il s'agit d'un MEGC statique réalisé à partir du modèle PEP 1-1 de Décaluwé et al., (2013). Toutefois, plusieurs hypothèses du modèle ont été modifiées afin d'intégrer les spécificités des deux économies et de la problématique étudiée. Ainsi, dans le modèle l'appariement des demandes de travail a été changé. La nouvelle modélisation postule désormais que les types de travail ne sont pas au même niveau. De ce fait, les branches sélectionnent d'abord le niveau de qualification des travailleurs qu'elles recherchent puis, le genre du travailleur. Nous avons par ailleurs levé l'hypothèse de plein emploi des facteurs dans l'économie en intégrant les activités domestiques. Dans cette optique, nous nous sommes inspirés de l'approche de Fofana et al., (2005). Elle requiert l'intégration d'une contrainte temporelle ( $MAXHOUR_h$ ) qui permet de spécifier la durée maximale de temps disponible dans l'économie. Cette durée maximale est répartie entre les activités marchandes et les tâches domestiques qui représentent les activités non marchandes. Concernant le travail non marchand, l'OCDE (2018), Dramani et al. (2016), et Rubiano-Matulevich et al., (2019), renseignent qu'au Burkina Faso et au Sénégal, il existe une différence entre le temps qui lui est consacré par les agents en fonction de leur genre. A partir de ces études, on a retenu l'hypothèse selon laquelle, au Burkina Faso, les hommes qualifiés accordent une demie heure quotidiennement aux tâches domestiques contre deux heures pour les femmes. Cette durée s'accroît pour les personnes non qualifiées car, les hommes allouent une heure par jour à ces tâches contre quatre heures et demie pour les femmes. Au Sénégal, les hommes qualifiés accordent trois quarts d'heure par jour aux

activités domestiques contre deux heures et demie pour les femmes. Chez les non qualifiés, les hommes consacrent une heure et quart par jour à ce type d'activité contre cinq heures pour les femmes. L'importance du temps accordé à la réalisation des activités domestiques par les femmes réduit leur employabilité par rapport aux hommes.

Les activités non marchandes permettent d'obtenir la production non marchande. Cette dernière qui comprend tous les services essentiels à la vie du ménage (entretien du lieu de vie, garde et soins des enfants, préparation des repas, approvisionnement en eau, bois, réparations diverses, etc.) dépend donc du temps qui est consacré à ces activités par chaque membre du ménage. Elle est modélisée grâce à une fonction CES entre le travail domestique des hommes et des femmes en fonction de leur niveau de qualifications. Les offres de travail domestiques sont quant à elles modélisées par des fonctions CET. En outre, l'objectif de notre analyse étant de retracer les effets des différentes politiques sur les inégalités de genre et la pauvreté, le MEGC a été couplé à un modèle de micro-simulation. Cette approche était nécessaire afin de rendre compte des effets distributifs des réformes étant donné que les MEGC à eux seuls ne le permettent pas. Pour ce faire les enquêtes ménages de chaque pays (Sénégal ESPII (ANSD 2011) et Burkina Faso EMC (INSD-EMC 2014)) ont servi pour construire les profils des ménages et d'y appliquer les résultats des chocs économiques afin de calculer les indicateurs de pauvreté FGT et l'indice de Gini.

La réalisation de cette analyse a nécessité la mobilisation de plusieurs types de données. Dans un premier temps, la MCS du Burkina Faso de Robichaud et al., (2009) et celle du Sénégal de Fofana et al., (2014) ont servi de base au MEGC. Ces dernières ont toutefois été modifiées afin de faire apparaître la dimension genre au niveau du marché du travail. Sur ce plan, nous considérons l'existence des hommes et femmes qualifiés et non qualifiés. Les travailleurs qualifiés désignent ici tous ceux qui ont au moins le baccalauréat. Les non qualifiés représentent donc les personnes ayant un niveau inférieur au baccalauréat. (Convention collective Sénégal 2006). Afin d'intégrer les activités domestiques et plus précisément de répartir le temps consacré aux activités domestiques en fonction du genre et des qualifications, nous avons utilisé les données de l'OCDE (2018) sur le temps accordé aux activités domestiques au Burkina Faso. Pour le cas du Sénégal, nous avons tiré certaines informations d'une étude de Dramani et al., (2016) portant sur l'arbitrage entre le travail marchand et domestique.



## 2.5.2. Analyse comparative et descriptive des deux économies à partir de leur MCS

L'analyse des MCS respectives du Burkina Faso et du Sénégal fait ressortir des singularités mais aussi plusieurs similitudes. En termes de singularités, il apparaît que le Burkina Faso est une économie dont les secteurs sont majoritairement intensifs en capital alors que ceux du Sénégal le sont davantage en travail.

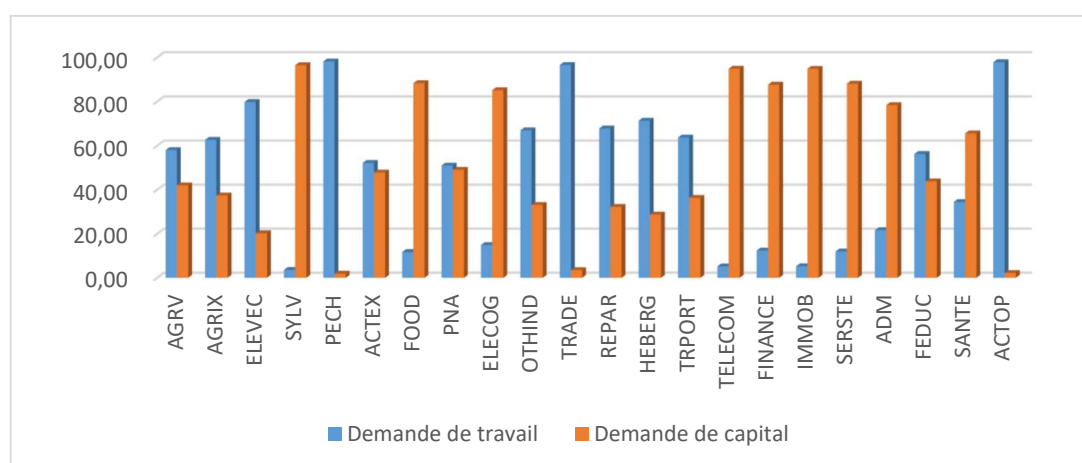


Figure 18 : Composition de la valeur ajoutée au Sénégal<sup>3</sup>

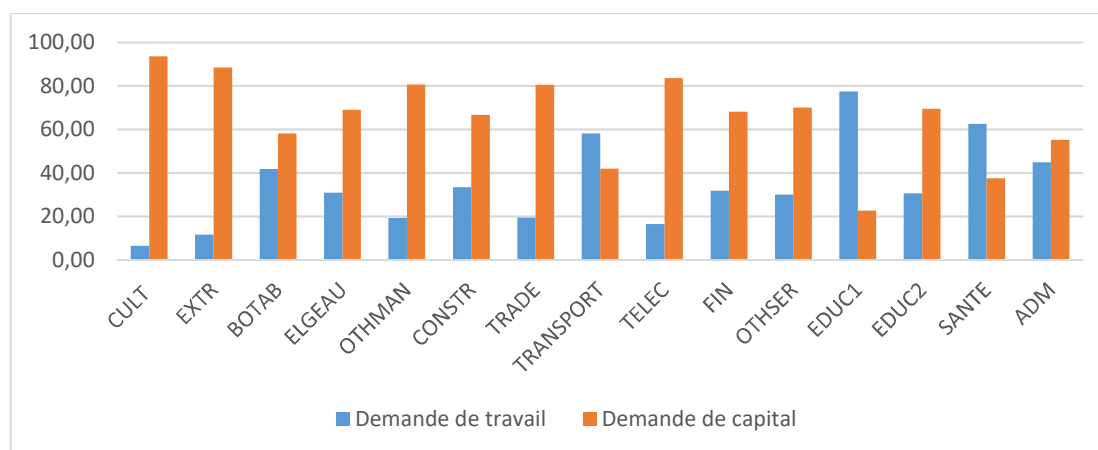
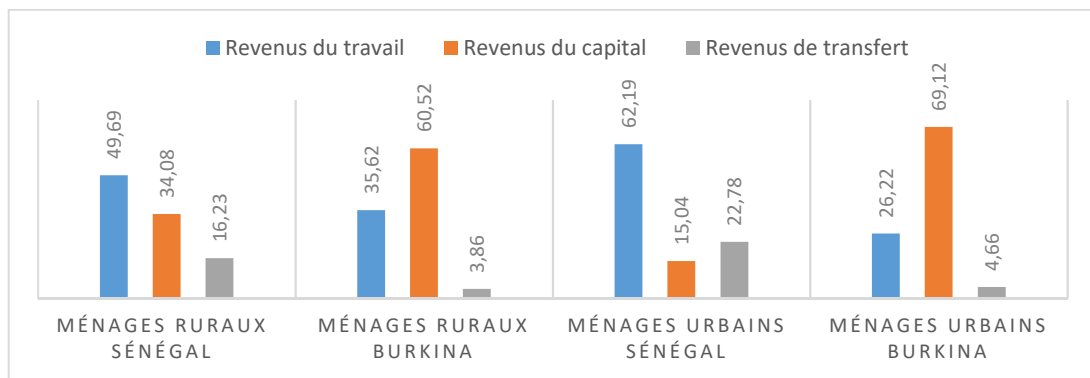


Figure 19 : Composition de la valeur ajoutée au Burkina Faso

<sup>3</sup> AGRV = Agriculture vivrière ; AGRIX = Agriculture d'exportation ; ELEVEC = Elevage ; SYLV = Sylviculture ; PECH = Pêche ; ACTEX = Activités extractives ; FOOD = Industrie alimentaire ; PNA = Produits non alimentaire ; ELECOG = Production d'eau et d'électricité ; OTHIND = Construction ; TRADE = Commerce ; REPAR = Réparation ; HEBERG = Hébergement ; TRPORT = Transport ; IMMOB = Immobilier ; SERSTE = Services aux sociétés ; ADM = Administration publique ; FEDUC = Formation –Education ; ACTOP = Activités personnelles

Cette différence de statut montre que l'économie du Burkina Faso est à la fois vulnérable aux chocs économiques impactant le capital. Cependant, elle peut aussi connaître un regain d'activité avec des politiques de promotion de ce dernier. Le Sénégal quant à lui pourrait trouver des leviers d'accélération de son développement dans la promotion de politiques orientées vers les secteurs les plus intensifs en main d'œuvre. À l'inverse, les potentiels chocs négatifs sur ce facteur pourraient avoir des répercussions négatives significatives sur l'essor économique du pays. Les spécificités notées dans la structure de la valeur ajoutée en fonction des pays se répercutent au niveau de la composition des revenus des ménages. On observe que les revenus du travail constituent la première source de revenus des ménages au Sénégal, ce qui n'est pas le cas au Burkina. En effet, les revenus du capital y apparaissent comme la source principale des revenus des ménages.



**Figure 20 : Répartition des revenus en fonction des sources (%)**

La composition des dépenses publiques au Burkina Faso, met en évidence un effort particulier des pouvoirs publics avec la prise en charge des dépenses sociales liées à l'éducation et à la santé. Bien que cette prise en charge s'avère bénéfique pour les ménages qui sont amputés d'une dépense parfois onéreuse, elle favorise une dégradation des finances publiques. En effet, on note que l'épargne publique est déficitaire à l'année de base, ce qui montre les difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources pouvant servir au développement.

Les similitudes quant à elles touchent plusieurs pans de l'économie. Tout d'abord, la main d'œuvre de ces deux nations est dominée par du travail non qualifié. La prédominance de ce type de travail génère la distribution de faibles revenus aux ménages, ce qui peut permettre de comprendre la persistance des inégalités et de la pauvreté. De plus, dans les deux pays la représentativité des femmes sur le marché du travail est faible comparée aux hommes. À ce constat déjà défavorable pour les femmes s'ajoute le fait qu'elles sont majoritairement employées sans qualifications ce qui précarise davantage leur situation. Par ailleurs, tant au

Burkina Faso qu'au Sénégal, les femmes sont concentrées dans des secteurs donnant lieu à des emplois saisonniers ou encore à des emplois en tant que travailleurs indépendants (agriculture, commerce, services à la personne). Il en découle la distribution de revenus irréguliers qui accroissent leur précarité et leur dépendance vis-à-vis des hommes. La concentration des femmes sur le segment des non qualifiés et dans des emplois précaires peut se justifier par les inégalités domestiques et sociales qu'elles subissent et qui les empêchent de jouer un rôle de premier plan sur le marché du travail. En effet, en réalisant la majeure partie des tâches domestiques dans leurs foyers, elles ne disposent que de peu de temps pour réaliser une activité professionnelle.

L'économie de ces deux pays apparaît aussi comme très peu extravertie. En effet, la majeure partie de la production est destinée au marché local. Cette situation augmente la vulnérabilité des secteurs de production vis-à-vis des potentiels chocs internes, particulièrement ceux liés à une diminution de la demande. En outre, l'analyse du commerce extérieur permet d'observer là aussi une tendance similaire. Les exportations sont majoritairement composées de produits primaires (biens agricoles, miniers, etc.) alors que les importations sont dominées par des produits plus élaborés (produits manufacturiers et pétroliers au Burkina Faso ; produits alimentaires et non alimentaires au Sénégal). Cette tendance fragilise leur balance commerciale qui s'avère par ailleurs déficitaire. L'analyse de la consommation des ménages ruraux révèle aussi des points communs entre ces deux économies d'Afrique de l'Ouest. En effet, tant au Burkina Faso qu'au Sénégal, leur consommation est dominée par les produits alimentaires, en tête desquels les produits agricoles. Chez les urbains par contre, les biens alimentaires constituent le deuxième poste de dépenses au Burkina Faso alors qu'il demeure le premier au Sénégal. On relève toutefois, que les services (télécommunications et autres services) occupent une place de choix dans la structure de consommation des ménages urbains dans les deux espaces.

En somme, bien que structurellement différentes, les économies du Burkina Faso et du Sénégal ont en commun la mauvaise position des femmes sur le marché du travail, ce qui renforce les inégalités et la pauvreté. A cela s'ajoute le fait que ces deux économies soient peu extraverties et donc exposées à des chocs internes. Il s'y pose donc la nécessité d'engager des réformes permettant d'accroître leur transformation tout en réglant les situations d'inégalités qui y prévalent. C'est dans cette optique que s'inscrit la réforme des dépenses publiques qui vise à accroître les ressources propres pouvant être allouées à la consolidation du développement économique de ces deux Etats.

## 2.6. Analyse des résultats

Dans le cadre de cette analyse, nous simulons une baisse des dépenses publiques de 10% au Burkina Faso et au Sénégal. Ce choix de simulation se justifie par les recommandations du FMI (2019, 2020) à l'endroit de ces deux Etats. En effet, afin de mobiliser davantage de ressources pour les investissements d'une part, et d'autre part lutter contre les déficits publics et/ou l'endettement massif, le FMI recommande au Burkina Faso, entre autres, de réduire la masse salariale et certaines dépenses de fonctionnement considérées comme improductives. Dans le même temps, il suggère au Sénégal de baisser voire supprimer certaines dépenses et subventions considérées elles aussi comme inopportunes. Il s'agit essentiellement du soutien accordé au secteur énergétique et au financement de certains établissements parapublics. Au final, l'objectif étant pour le Burkina Faso de ramener à moyen terme le poids des effectifs de la fonction publique à 35% des recettes budgétaires contre 55% actuellement. Tandis que pour le Sénégal il s'agit d'accroître les ressources intérieures pour réduire le recours à l'endettement qui se rapproche des 70% du PIB.

### 2.6.1. Impacts macroéconomiques

**Tableau 35: Impact sur les indicateurs macroéconomiques(%)**

	Burkina Faso	Sénégal
PIB	-0,01	-0,03
Consommation réelle des urbains	-0,72	-0,30
Consommation réelle des ruraux	-0,92	-0,18
Indice des prix à la consommation	-1,19	-0,87
Investissement	5,00	2,41

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

La baisse des dépenses publiques entraîne une réduction du PIB réel de 0,01% au Burkina Faso. Cette diminution découle principalement des contractions observées dans la production des secteurs éducatifs, de la santé et de l'administration publique. A ces derniers s'ajoutent les autres services, les télécommunications et la production de boissons et tabac. (Cf. tableau 36). Pour ce qui est des secteurs éducatifs, de la santé et de l'administration publique, leur diminution s'explique par le fait qu'ils sont des composants directs des dépenses publiques.

Pour les autres secteurs, ils sont impactés indirectement par le canal des consommations intermédiaires. En effet, les produits des télécommunications ayant une place de choix dans les consommations intermédiaires de la branche administration publique, la baisse importante de sa production entraîne une diminution de la demande qui affecte à son tour la production de ce secteur. Ce mécanisme s'étend aux autres secteurs car les consommations intermédiaires du secteur « autres services » incorporent une part importante des télécommunications, et la production de boissons et tabac incluent une part considérable de biens provenant de la filière « autres services ».

**Tableau 36: Effets sur la production au Burkina (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture	0,87
Activités extractives	3,14
Boissons et Tabac	-0,003
Electricité Gaz & Eau	0,94
Autres produits manufacturiers	3,23
Construction	6,44
Commerce	1,28
Transport	1,49
Télécommunication	-0,24
Finance	0,48
Autres services	-0,13
Education primaire	-7,49
Education secondaire	-7,79
Santé	-7,96
Administration Publique	-7,64

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Ce ralentissement de l'activité productive engendre une réduction des emplois de 0,45%. Dans le détail, on observe une baisse des emplois qualifiés alors que ceux des non qualifiés augmentent. L'offre de travail des qualifiés se réduit de 1% pour les hommes contre 0,64% pour les femmes. Ces destructions d'emplois s'expliquent par le fait que les secteurs intensifs en travail qualifiés en général et particulièrement en hommes qualifiés sont ceux qui sont les plus affectés par les baisses de production. C'est le cas des secteurs éducatifs, de la santé et de l'administration publique. L'offre de travail des femmes non qualifiées augmentent quant à elle de 0,68% contre 0,33% pour les hommes. Les bonnes performances observées, entres autres, dans le commerce, l'agriculture, la production manufacturière, entre autres, légitiment cette tendance. Les secteurs en expansion doivent leur dynamisme à la hausse du budget

d'investissement que favorise la réforme. Cet accroissement entraîne une hausse de consommation des biens destinés aux investissements. Cette tendance affecte ainsi principalement la production des secteurs que sont l'agriculture, la production manufacturière et la construction. Il en résulte des effets positifs sur les secteurs auxquels ils sont liés par le canal des consommations intermédiaires.

En ce qui concerne les salaires, la baisse de l'activité économique a favorisé leurs réductions. En effet, les secteurs en crise réduisent majoritairement leur demande de travail ce qui entraîne un accroissement de l'offre de travailleurs disponibles et affecte négativement les revenus du travail. Ces diminutions sont par ailleurs plus importantes pour les hommes car ils diminuent de 2,86% pour les hommes non qualifiés et de 2,18% pour les femmes. Chez les qualifiés, la réduction est de 4,72% pour les femmes et de 5,42% pour les hommes. Cette contraction des revenus du travail entraîne une baisse de la consommation des ménages et ce malgré la diminution de l'indice des prix à la consommation.

Au Sénégal, cette politique économique conduit aussi à une baisse du PIB réel (-0,03%). Cette contraction de l'activité économique résulte d'une baisse relativement forte de la production dans l'administration publique. A cela s'ajoute des diminutions dans l'élevage, la production d'énergie et l'immobilier. L'administration publique étant le secteur au cœur de la réforme car orchestrant les dépenses publiques, la baisse de sa production était attendue. Pour ce qui est des trois autres secteurs, ils sont impactés à cause des relations qu'ils entretiennent avec le secteur de l'administration publique. En effet, ces derniers constituent des consommables pour la branche. Dès lors, la baisse de la production dans l'administration publique entraîne une diminution de leur demande au titre des consommations intermédiaires. Cette situation les emmène à réduire leur production. L'analyse de la situation des autres secteurs d'activités permet de remarquer une hausse de leur production. Cette croissance est là aussi tirée par la demande de biens destinés à l'investissement. Il s'agit principalement des biens provenant de l'industrie non alimentaire et de la construction.

**Tableau 37: Effets sur la production au Sénégal (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture vivrière	0,35
Agriculture d'exportation	0,83
Elevage	-0,15
Sylviculture	0,19
Pêche	0,04
Activités extractives	2,07
Industrie alimentaire	0,40
Production non alimentaire	1,39
Electricité Eau & Gaz	-0,14
Construction	3,47
Commerce	0,31
Réparation	0,21
Hébergement	0,58
Transport	0,56
Télécommunications	0,27
Finance	0,64
Immobilier	-0,10
Services aux sociétés	1,63
Administration publique	-8,63
Formation/Education	0,33
Santé	0,14
Activités personnelles	0,05

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

L'impact de la réforme sur l'emploi semble plutôt positif car de façon globale l'emploi productif augmente de 0,96%. Cette hausse générale voile toutefois certaines spécificités. En effet, l'accroissement des offres de travail ne concerne que les travailleurs qualifiés à raison de 0,75% pour les femmes contre 0,65% pour les hommes. Chez les travailleurs non qualifiés à l'inverse, on constate une baisse de l'offre de travail de 0,19% pour les hommes et de 0,25% pour les femmes. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que les secteurs en crise sont intensifs en travail non qualifiés. Dès lors, les emplois non qualifiés subissent des destructions. Le ralentissement de l'activité économique entraîne aussi une baisse des salaires. Cette tendance vient du fait que la destruction des emplois non qualifiés donne aux branches plus de flexibilité pour substituer un travailleur par un autre. Plus loin, l'économie étant intensive en travail non qualifié, la réforme lui permet de disposer d'une réserve plus importante de main d'œuvre inoccupée. Les branches détiennent donc un avantage dans la négociation salariale qui leur permet de faire baisser les salaires. Les femmes étant plus sollicitées que les hommes, leurs salaires baissent moins. Cette diminution est de 0,22% pour les femmes non qualifiées contre

0,24% pour les hommes, et de 2,13% chez les femmes qualifiées contre 2,33% pour les hommes qualifiés. La baisse des salaires conduit à une contraction de la consommation des ménages. En effet, les revenus du travail étant la première source de revenus des ménages au Sénégal, la réduction relativement importante des salaires les prive d'une part considérable de leurs ressources.

L'analyse comparée des résultats de cette politique au niveau macroéconomique permet de dégager certaines similitudes et spécificités. La réforme conduit dans les deux espaces à une diminution du PIB réel. Cette baisse est toutefois légèrement plus importante au Sénégal qu'au Burkina Faso. Sur le front de l'emploi, au Burkina, les travailleurs non qualifiés sont ceux qui sont impactés positivement par la mesure alors qu'au Sénégal l'embellie concerne les qualifiés. Dans les deux pays, les hausses d'emplois concernent davantage les femmes que les hommes. Les baisses d'emplois quant à elles touchent majoritairement les femmes au Sénégal alors que l'inverse se produit au Burkina Faso. Tant au Sénégal qu'au Burkina Faso, la réforme entraîne une baisse des salaires. Cette baisse impacte principalement les hommes. Enfin, la diminution de la consommation des ménages est plus forte pour les ruraux au Burkina Faso et pour les urbains au Sénégal.

### **2.6.2. Effets sectoriels**

Au Burkina Faso, la baisse de l'activité économique se répercute différemment sur les demandes de facteurs de production. En effet, on note une baisse des demandes de capital dans l'ensemble des secteurs en crise. Les réductions les plus importantes sont observées dans les secteurs directement impactés par la réforme. Au niveau des demandes de travail, on relève qu'elles ne se réduisent que pour les secteurs directement affectés par la mesure. Les autres branches augmentent au contraire leur demande de travail tant pour les emplois non qualifiés que pour les qualifiés. Cette situation peut s'expliquer par le fait que le prix du capital se réduit moins (-1,38%) que celui du travail (-3,80% en moyenne). Dès lors, les branches étant en quête perpétuelle d'une combinaison productive moins onéreuse, elles vont préférer réduire leur demande de capital et accroître leur demande de travail.

L'accroissement des demandes de travail que nous observons s'avère par ailleurs plus important pour les hommes. Le fait que leurs salaires baissent plus que celui des femmes en fait des travailleurs plus recherchés. Toutefois, les évolutions des offres de travail montrent que les femmes sont celles qui sont les plus employées (au niveau des non qualifiés) et les moins licenciées (au niveau des qualifiés). Cette situation suggère que l'évolution négative des salaires



emmènent les hommes à renoncer au marché du travail marchand. De ce fait, les femmes bénéficient des opportunités d'emplois.

**Tableau 38: Effets sur les variables sectorielles au Burkina (%)**

Secteurs	Demande composite de capital (KDC)	Demande composite de travail (LDC)	Demande de travail des hommes qualifiés	Demande de travail des femmes qualifiées	Demande de travail des hommes non qualifiés	Demande de travail des femmes non qualifiées
Agriculture	0,68	3,66	5,65	4,73	3,44	2,58
Activités extractives	2,56	7,57	8,58	7,64	6,30	5,42
Boissons et Tabac	-1,63	2,29	3,72	2,82	1,53	0,69
Electricité Gaz & Eau	-0,48	4,15	5,26	4,34	3,04	2,18
Autres produits manufacturiers	2,86	4,82	7,41	6,47	5,18	4,31
Construction	5,75	7,82	10,46	9,49	8,15	7,25
Commerce	0,90	2,84	5,40	4,48	3,19	2,34
Transport	0,28	2,36	4,80	3,89	2,64	1,79
Télécommunication	-0,58	1,51	3,91	3,01	1,76	0,92
Finance	-0,74	3,12	4,64	3,73	2,41	1,56
Autres services	-1,45	2,99	4,18	3,27	1,96	1,11
Education primaire	-10,19	-6,70	-5,33	-6,15	-7,32	-8,09
Education secondaire	-8,88	-5,27	-3,91	-4,75	-5,92	-6,70
Santé	-10,14	-6,63	-5,27	-6,10	-7,26	-8,03
Administration Publique	-9,37	-5,48	-4,38	-5,21	-6,40	-7,18

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Sur le plan du commerce extérieur, la mesure favorise une hausse des exportations pour l'ensemble des produits échangés avec le reste du monde excepté les services des administrations publiques. Les accroissements les plus importants sont relevés dans les activités extractives (3,37%), les produits manufacturés (2,94%) et les produits financiers (2,31%). Cette augmentation des exportations résulte des bonnes performances relevées dans les secteurs en expansion. Elle répond à la nécessité de compenser la baisse de la demande locale qui ne permet pas d'écouler les productions. Les importations quant à elles, tendent à se réduire dans leur globalité. Seuls les produits issus de la construction (+3,68%), les produits manufacturés (+1,09%) et les activités extractives (+0,45%) font exception en augmentant. La baisse des importations s'explique par la diminution de la demande domestique. Les biens qui font

exception à cette tendance sont ceux qui profitent de la hausse du budget d'investissement. Ils contribueront à combler la demande en biens d'investissement.

**Tableau 39: Effets sur les variables sectorielles au Sénégal (%)**

Secteurs	Demande composite de capital (KDC)	Demande composite de travail (LDC)	Demande de travail des hommes qualifiés	Demande de travail des femmes qualifiées	Demande de travail des hommes non qualifiés	Demande de travail des femmes non qualifiées
Agriculture vivrière	1,75	-0,65	0,98	0,73	-0,73	-0,76
Agriculture d'exportation	2,35	-0,07	1,57	1,32	-0,14	-0,17
Elevage	1,77	-0,64	1,00	0,75	-0,71	-0,74
Sylviculture	0,23	-0,78	0,11	-0,14	-1,58	-1,61
Pêche	2,49	-0,01	1,66	1,41	-0,05	-0,08
Activités extractives	2,95	1,27	2,52	2,27	0,79	0,76
Industrie alimentaire	0,55	-0,70	0,32	0,07	-1,38	-1,41
Production non alimentaire	2,35	0,49	1,83	1,58	0,11	0,08
Electricité Eau & Gaz	0,02	-1,06	-0,13	-0,38	-1,82	-1,85
Construction	4,51	2,95	4,15	3,90	2,39	2,36
Commerce	2,31	0,24	1,72	1,47	-0,02	-0,05
Réparation	1,72	-0,51	1,04	0,79	-0,67	-0,71
Hébergement	1,17	0,35	1,14	0,89	-0,57	-0,60
Transport	1,66	-0,07	1,21	0,96	-0,50	-0,54
Télécommunications	0,30	-0,22	0,41	0,17	-1,29	-1,32
Finance	0,67	0,42	0,91	0,66	-0,79	-0,83
Immobilier	-0,04	-1,06	-0,17	-0,41	-1,85	-1,89
Services aux sociétés	1,60	1,81	2,06	1,81	0,34	0,30
Administration publique	-8,50	-9,09	-8,45	-8,68	-10,00	-10,03
Formation/Education	0,51	0,18	0,71	0,47	-0,99	-1,02
Santé	0,22	-0,03	0,46	0,21	-1,24	-1,27
Activités personnelles	2,06	0,01	1,45	1,20	-0,26	-0,29

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Au Sénégal, la baisse des dépenses publiques entraîne une diminution de la demande de travail qui va au-delà des secteurs en crise. En effet, seules quatorze (14) branches diminuent leur demande de travail. (Cf. tableau 39). En contrepartie, ces secteurs ont tendance à accroître leur demande de capital. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que le prix du capital qui diminue de 1,87% décroît en moyenne plus que celui du travail (-1,23%). Il est donc plus

avantageux pour les producteurs d'utiliser du capital plutôt que du travail pour produire. Les deux secteurs qui réduisent à la fois leur demande de travail et de capital sont l'administration publique et l'immobilier. Les liens étroits qu'ils entretiennent font que les difficultés notées dans les services publics affectent avec acuité la branche de l'immobilier.

La comparaison par genre des demandes de travail fait apparaître une dynamique plus avantageuse pour les hommes. Cette dynamique s'exprime tant à la hausse qu'à la baisse. Ces résultats confirment la tendance observée au niveau des emplois des non qualifiés qui se réduisent plus pour les femmes. Toutefois, pour les qualifiés, l'évolution par genre des offres de travail ne suit pas la tendance des demandes. En effet, l'offre de travail marchand des femmes augmentent plus que celles des hommes. L'analyse croisée du travail domestique et des salaires nous permettra ultérieurement de mieux apprécier les déterminants de cette situation.

Au niveau du commerce extérieur, on observe une hausse des exportations pour l'ensemble des produits échangés avec le reste du monde. Les meilleures performances étant notées dans les services aux sociétés (+2,11%), les activités extractives (+1,82%), et la production non alimentaire (+1,32%). Cette tendance s'explique par l'accroissement de la production observée dans les secteurs qui les produisent, ce qui permet de faire face à la baisse de la demande domestique. A l'inverse, la diminution de la demande intérieure entraîne une contraction des importations pour la majorité des produits provenant de l'extérieur.

En somme, l'analyse comparative des effets sectoriels de la réforme permet d'observer une baisse des demandes de travail dans les secteurs en crise exclusivement au Burkina Faso alors qu'elles concernent quasiment tous les secteurs au Sénégal. Ces réductions touchent par ailleurs particulièrement le travail non qualifié au Sénégal alors qu'elles affectent le travail qualifié au Burkina Faso. Dans les deux pays on assiste à une baisse des importations qui découle de la réduction de la consommation des ménages. A l'inverse, les exportations augmentent sous l'impulsion de la croissance de la demande des biens destinés aux investissements.

### **2.6.3. Effets sur les agents**

Au niveau des ménages sénégalais, leur revenu disponible et leur épargne baissent proportionnellement de 1,16% pour les urbains et de 1,04% pour les ruraux. La baisse des revenus des ménages qui confirme la tendance négative observée au niveau de leur consommation s'explique par la forte diminution des salaires. En effet, les revenus du travail constituent la première source de revenus des ménages. Leur diminution constitue donc une

perte de pouvoir d'achat considérable pour les populations. Les revenus des entreprises et leur épargne se contractent de 1,55% au moment où l'épargne publique augmente de 20,97%. Cette forte augmentation de l'épargne gouvernementale a des effets d'entraînements positifs sur l'investissement total tel qu'observé au niveau macroéconomique. (Cf. tableau 35). Toutefois, la baisse de la consommation et des revenus des ménages ainsi que des revenus des entreprises a entraîné une réduction des ressources fiscales. De ce fait, le revenu du gouvernement baisse de 1,05%.

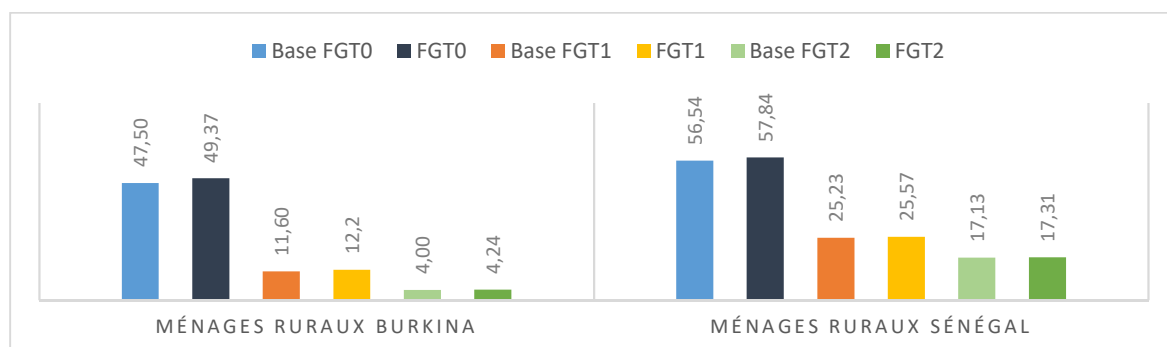
Les ménages burkinabè quant à eux voient leur revenu disponible ainsi que leur épargne se contracter de 2,11% en milieu rural et de 1,91% en zone urbaine. Cette évolution négative des revenus provient des réductions des salaires. Elle permet en outre de mieux apprécier la baisse de la consommation réelle observée au niveau macroéconomique. En effet, tant en milieu rural qu'urbain la baisse des salaires est plus importante que la diminution de l'indice des prix à la consommation. Le pouvoir d'achat des ménages est donc fortement affaibli. La réforme permet par ailleurs de combler le déficit public tout en dégagant un surplus d'épargne gouvernementale. Ce dernier permet de booster l'investissement total. Le revenu et l'épargne des entreprises à tendance à se réduire de 1,37%. Cette baisse résulte de la contraction de la consommation des ménages qui induit une perte de profit pour les entreprises.

En ce qui concerne l'évolution des activités domestiques au Sénégal, on observe une augmentation chez les femmes non qualifiées urbaines de 0,85% contre 0,02% pour les rurales. Cette hausse est aussi perceptible chez les hommes avec par ailleurs une plus grande ampleur. On note en effet une variation de 1,08% pour les urbains contre 0,14% pour les ruraux. Ces résultats découlent du fait que la réforme pénalise des secteurs intensifs en travail non qualifiés. De ce fait, les emplois non qualifiés se réduisant, les travailleurs vont consacrer plus de temps aux activités non marchandes. Les hommes étant par ailleurs plus impactés, leur travail domestique augmente davantage. Cette tendance conduit à une meilleure répartition des tâches domestiques dans le ménage et pourrait conduire à une baisse des inégalités de genre domestiques. Au niveau des travailleurs qualifiés, leurs activités domestiques baissent tant pour les hommes que pour les femmes. Les bonnes performances observées dans les secteurs intensifs en travail qualifié expliquent cette situation. Bien que l'accroissement du travail marchand des femmes soit plus important que celui des hommes et entraîne une régression de leur travail domestique, cette diminution n'est pas plus importante que celle des hommes. En effet, on observe que chez les hommes, les activités non marchandes diminuent de 7,86% en milieu urbain et de 2,53% en milieu rural contre 1,80% pour les femmes urbaines et 0,32% pour les femmes rurales. Ces résultats témoignent du fait que la réduction des tâches domestiques

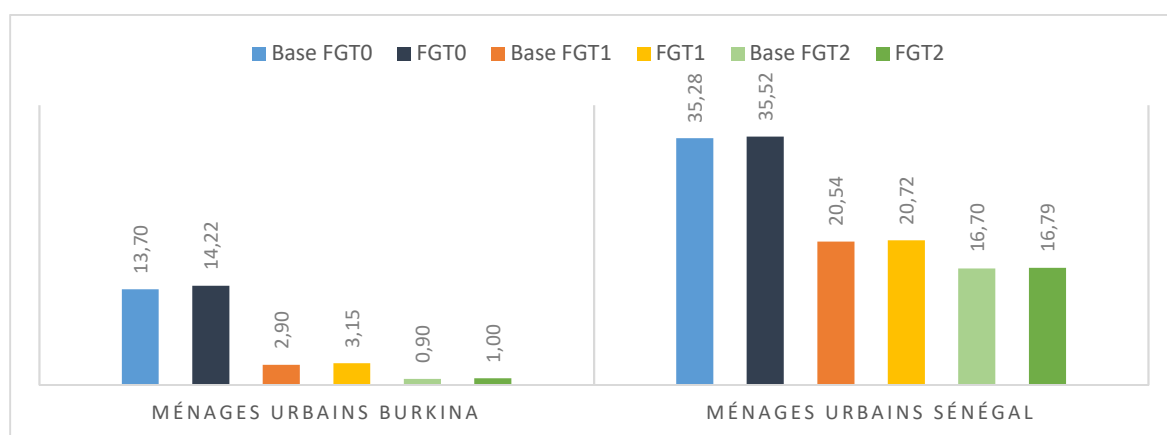
est un atout pour accroître l'employabilité des femmes. Toutefois, l'augmentation de la participation des femmes aux activités marchandes ne garantit pas une égale répartition des activités domestiques au sein des ménages sénégalais. Ce résultat va dans le sens des travaux de Noonan (2001) qui montrent que l'accroissement de la participation des femmes au marché du travail ne change pas la structure par genre des tâches domestiques.

Au Burkina, l'offre de travail domestique des femmes non qualifiées baissent de 2,68% en milieu rural contre 3,80% en milieu urbain. Celles des hommes de même niveau de qualification se réduit de 2,75% en milieu rural contre 3,75% en milieu urbain. Chez les hommes qualifiés, le temps consacré aux tâches domestiques augmente de 10,52% en zone rurale contre 19,93% en zone urbaine. Pour les femmes qualifiées rurales, le travail domestique augmente de 4,96% contre 1,08% pour les urbaines. Les évolutions du travail domestique des non qualifiés permettent d'observer une réduction plus importante chez les femmes urbaines comparativement aux hommes urbains. Ce résultat confirme la tendance que nous observions au niveau des emplois marchands dont la dynamique est à l'avantage des femmes non qualifiées. Il s'explique par le fait que les secteurs intensifs en travail féminin non qualifié à savoir le commerce et l'industrie manufacturière connaissent une phase d'expansion. De plus, chez les qualifiés tant au niveau urbain que rural l'évolution des tâches domestiques est plus profitable aux femmes. Le fait que la main d'œuvre masculine qualifiée soit la plus impactée par les baisses d'emplois et de salaires pousse ces travailleurs à se replier vers les activités non marchandes. Ces dynamiques devraient permettre de réduire les inégalités domestiques au Burkina Faso car elles donnent la possibilité aux femmes de consacrer moins de temps aux tâches ménagères. Dès lors, elles peuvent davantage s'investir sur le marché du travail.

## 2.6.4. Effets sur la pauvreté



**Figure 21: Impact sur la pauvreté rurale au Burkina et au Sénégal (%)**



**Figure 22: Impact sur la pauvreté urbaine au Burkina et au Sénégal (%)**

L'analyse des indicateurs de pauvreté révèle un accroissement tant au Sénégal qu'au Burkina Faso. Toutefois, cet accroissement est plus important au Burkina Faso. (Cf. figures 21 et 22). L'analyse en fonction des zones géographiques permet d'observer que la pauvreté est plus accrue en milieu rural. Ainsi, au Burkina Faso, l'extrême pauvreté augmente de 0,10 points de pourcentage dans les ménages urbains contre 0,24 points de pourcentage dans les ruraux. De même au Sénégal, la sévérité de la pauvreté s'accroît de 0,18 points de pourcentage dans les ménages ruraux (vs 0,09 points de pourcentage pour les urbains). Ces tendances sont imputables à la baisse des revenus du travail et du capital qui réduisent les capacités économiques des populations à se prendre en charge.

Concernant les inégalités, elles diminuent au Sénégal et s'accroissent au Burkina Faso. En effet, l'indice de Gini baisse de 0,21 points de pourcentage au Sénégal tandis qu'il s'accroît de 0,36 points de pourcentage au Burkina Faso. Sa décomposition permet d'observer à la fois

une régression des inégalités entre les sexes de 0,15 points de pourcentage et entre les populations urbaines et rurales de 0,26 points de pourcentage au Sénégal. Cette baisse des inégalités résulte d'une diminution plus importante des salaires des hommes par rapport aux femmes. A cela s'ajoute la régression des revenus des urbains qui est proportionnellement plus grande que celles des ruraux. Au Burkina Faso par contre, on assiste à une baisse des inégalités de salaire entre les hommes et les femmes de 0,29 points de pourcentage alors que les disparités entre les ménages urbains et ruraux s'élèvent de 0,43 points de pourcentage. La forte diminution des salaires des hommes et des revenus des ménages ruraux explique cette dynamique.

## **2.7. Analyse récapitulative des effets sur le genre**

L'analyse des effets de la baisse des dépenses publiques sur le genre au Burkina Faso et au Sénégal nous emmène à regarder les évolutions des demandes de travail et des salaires. Ces évolutions laissent apparaître des similitudes et des différences au sein des deux économies.

Au Burkina Faso, on remarque que la mesure favorise un accroissement de l'emploi des femmes non qualifiées. Au Sénégal par contre, elle entraîne une augmentation de l'emploi des femmes qualifiées. Dans les deux cas cependant, cet accroissement de l'emploi des femmes est relativement plus important que celui des hommes. La réforme conduit à une destruction des emplois non qualifiés au Sénégal et qualifiés au Burkina. Ces destructions d'emplois affectent principalement les femmes pour ce qui concerne le Sénégal alors que les hommes sont les plus touchés au Burkina Faso. De façon globale, les tendances qui prévalent sur le marché du travail au sortir de cette réforme apparaissent plutôt favorables aux femmes. Elles conduisent donc à une diminution des disparités de genre observées dans l'accès aux emplois. Ces dynamiques résultent des bonnes performances observées dans les secteurs d'activités dans lesquels les femmes se concentrent.

En plus de l'évolution des offres de travail dans la sphère marchande de l'économie, on observe aussi une dynamique encourageante au niveau des offres de travail domestiques. A cet effet, on relève une diminution des activités domestiques des femmes qualifiées au Sénégal alors qu'elles sont en augmentation pour les femmes non qualifiées. Il apparaît cependant que la diminution des tâches domestiques des femmes notées chez les qualifiées est relativement moins importantes que celles réalisées par les hommes qualifiés. Cette tendance démontre que l'amélioration de l'employabilité des femmes qualifiées via l'accroissement de leur offre de travail marchand est une condition nécessaire mais non suffisante pour favoriser une égale répartition du travail domestique selon le genre. Au niveau des offres domestiques de travail

non qualifiées, l'augmentation qui prévaut se révèle plus importante pour les hommes. Il y'a donc sur ce segment une meilleure répartition des tâches domestiques. Au Burkina Faso, la baisse des activités domestiques concernent les travailleurs non qualifiés. Elle apparaît plus favorable aux hommes au sein des ménages ruraux et aux femmes au sein des familles urbaines. Chez les qualifiés par contre, la destruction des emplois engendre un accroissement du travail domestique qui profite toutefois aux femmes. En effet, le travail domestique des hommes augmente plus que celui des femmes traduisant une meilleure répartition de ces activités.

Enfin, les derniers effets sur le genre apparaissent au travers des fluctuations des salaires. A ce niveau, nous constatons une baisse des salaires dans les deux pays. Ces diminutions sont néanmoins plus importantes pour les hommes. Il en découle une réduction des inégalités de revenus salariés dans les deux économies.

## **2.8. Conclusion**

En définitive, il apparaît que la réduction des dépenses publiques à des effets globalement négatifs sur les économies du Burkina Faso et du Sénégal. En effet, bien qu'elle favorise une hausse des investissements et une réduction des déficits publics, elle accentue la pauvreté dans les deux pays et les inégalités entre les ménages urbains et ruraux au Burkina Faso. La hausse de la pauvreté découle de la baisse des revenus des ménages. Cette dernière résulte principalement de la baisse des salaires qui conduit les ménages à réduire leur niveau de consommation. Au niveau de l'emploi, on observe que cette mesure favorise davantage l'emploi des femmes. En fonction des pays on relève toutefois certaines différences. Ainsi, au Burkina Faso, l'emploi des non qualifiés a tendance à s'accroître alors que celui des qualifiés baisse. Au Sénégal par contre, on observe une hausse de l'emploi des qualifiés et une baisse de celui des non qualifiés. Dans les deux pays, la hausse de l'emploi des femmes est plus importante par rapport à celui des hommes. Par ailleurs, au Burkina Faso on relève que la baisse de l'offre de travail des qualifiés est plus importante pour les hommes comparativement aux femmes. Ce qui permet d'obtenir une meilleure situation globale pour l'emploi des femmes.

En ce qui concerne le travail domestique, on observe aussi une tendance globalement avantageuse pour les femmes au Burkina Faso alors qu'elle est plutôt mitigée au Sénégal. Il apparaît en effet que sous l'effet de la réforme, lorsque le temps consacré au travail domestique augmente cette hausse est plus importante pour les hommes que pour les femmes au Burkina Faso. C'est le cas pour les travailleurs qualifiés. De même, lorsqu'il se réduit, la diminution est



plus grande pour les femmes comparativement aux hommes. C'est ce qui se produit chez les travailleurs non qualifiés. Au Sénégal par contre, si la baisse de l'offre de travail domestique observée chez les qualifiés est à l'avantage des femmes, la hausse qu'on observe chez les non qualifiés est à leur défaveur. En outre, alors que les ménages ruraux sont les plus affectés par la réforme dans les deux pays. Les inégalités quant à elles se réduisent sous l'angle du genre dans les deux économies mais augmentent entre les ménages urbains et ruraux au Burkina Faso.

En termes de politiques publiques, il serait pertinent que le gouvernement du Sénégal accompagne la réduction des dépenses publiques par un dispositif social à l'endroit des plus défavorisés. Pour ce faire, une partie du surplus des ressources collectées grâce à la baisse des dépenses publiques pourrait être redistribué sous forme de transferts monétaires ciblés. Ainsi, la perte de bien être subie par les ménages pourrait être compensée. En revanche, au Burkina Faso, il apparaît que les deux problématiques que sont la lutte contre les inégalités et la pauvreté doivent être traitées ensemble. A cet effet, l'amélioration des infrastructures structurantes en milieu rural (routes, écoles, hôpitaux, etc.) favoriserait une amélioration du tissu économique permettant aux agents économiques qui y vivent d'accroître leurs revenus. Ce processus permettra non seulement de lutter contre la pauvreté mais aussi de réduire les inégalités entre les populations urbaines et rurales. Les pouvoirs publics devraient aussi mettre en place des transferts monétaires ciblés pour épauler les plus vulnérables tant dans les ménages ruraux que dans les urbains. Cette mesure permettra de compenser les pertes de pouvoir d'achat liées à la réduction des subventions considérées comme improductives en appuyant ceux qui en ont vraiment besoin. Les finances publiques seraient ainsi préservées et les plus faibles soutenus.

## **Chapitre III : Réformes économiques agricoles, inégalités de genre et pauvreté au Sénégal**

### **3.1. Introduction**

Le Sénégal à l'instar de nombreux pays en développement fait face à une situation économique et sociale particulièrement difficile. Selon l'agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), la pauvreté concerne environ 43% de la population dont 57,1% vivent en milieu rural. (ANSD, 2011). En milieu urbain, la capitale Dakar concentre 26% des 43% de pauvres. (ANSD, 2011). L'importance de la pauvreté se répercute sur les dynamiques de genre. L'indice de développement du genre qui mesure les inégalités entre les sexes sur le plan sanitaire, éducatif et des opportunités économiques y est en effet estimé à 0,873 (PNUD 2019). Concernant les aspects économiques, le niveau important de cet indice laisse entrevoir l'existence de fortes disparités dans la représentativité sur le marché du travail, sur les types et la qualité des emplois occupés, sur les revenus, sur l'accès aux intrants, etc. Au niveau des emplois, les statistiques de la Banque Mondiale (2019) sur la répartition des femmes dans les secteurs montrent que 67% d'entre elles évoluent dans les services, 26% dans l'agriculture et seulement 5% dans l'industrie. Par ailleurs, ces données renseignent sur le fait que 72,7% des femmes occupent des emplois vulnérables. (Banque Mondiale 2019). Il s'agit d'emplois en tant que travailleurs familiaux, sans rémunération ainsi que des emplois en tant que travailleurs indépendants. Ces emplois du fait de leur instabilité exposent les femmes à davantage de précarité. Cette tendance est confortée par le niveau de l'indice de l'égalité du genre en Afrique.

Ce dernier, qui évalue les inégalités entre les sexes sur le continent s'élève à 51,9/100 au Sénégal. (BAD 2015). Il classe le Sénégal à la 30<sup>ème</sup> position sur 52 pays analysés. Les meilleures performances dans la sous-région ouest-africaine étant réalisée par le Ghana (15<sup>ème</sup>), la Sierra Leone (20<sup>ème</sup>), le Burkina Faso (22<sup>ème</sup>), le Nigéria (23<sup>ème</sup>) ou encore la Gambie (24<sup>ème</sup>). Lorsque l'on analyse les données de cet indicateur selon ses différents sous ensemble, il apparait que le Sénégal doit faire plus d'efforts dans le volet économique. A ce niveau, il est nécessaire d'offrir plus d'opportunités d'affaires et de travail aux femmes. En effet, dans ce domaine, le pays obtient un score de 50,9/100. Ce qui le classe à la 39<sup>ème</sup> position derrière des pays sous régionaux tels que la Gambie, le Ghana et le Nigéria. La faible participation des femmes au marché du travail, l'importance des emplois indépendants (faiblement rémunérés et vulnérables face aux aléas conjoncturels), les difficultés d'accès aux crédits ou encore les faibles connexions

aux infrastructures, sont les principaux facteurs qui restreignent les potentialités économiques des femmes. Cette situation réduit leurs revenus et renforce par ailleurs leur dépendance vis-à-vis des hommes. Au niveau du développement humain, l'indice révèle un score de 64,6/100 qui confère au Sénégal la 28<sup>ème</sup> place. Dans ce registre, le pays n'est distancé au niveau sous régional que par le Ghana (23<sup>ème</sup>). Ici, l'amélioration de l'accès aux services de santé, aux études supérieures et professionnelles apparaissent comme une nécessité pour améliorer le capital humain féminin. Ces améliorations sont essentielles pour que la productivité des femmes puisse s'accroître. Sans ces améliorations, les femmes ne pourront pas davantage participer au marché du travail et occuper des emplois mieux rémunérés. Enfin, pour ce qui est du volet législatif et celui lié à la représentation institutionnelle, le Sénégal n'obtient qu'un score que de 40,3/100. Il se classe ainsi 28<sup>ème</sup>, derrière le Ghana (18<sup>ème</sup> avec 51,8), le Bénin (20<sup>ème</sup> avec 47,3) ou encore le Togo (21<sup>ème</sup> avec 46,5). La faible représentation des femmes dans les instances de décisions politiques du pays, leur faible participation aux scrutins électoraux, les violations et privations des droits (mariages forcés, spoliation d'héritages etc.), constituent les axes d'amélioration pour lutter contre ces inégalités de genre.

L'importance des inégalités de genre et de la pauvreté s'expliquent, entre autres, par l'insuffisance d'emplois productifs, l'importance des emplois informels et le faible niveau d'alphabétisation de la population. Elle résulte aussi de la faible productivité des secteurs d'activités les plus intensifs en main d'œuvre. Il en découle un taux de chômage qui atteint 16,8% de la population et concerne 23,5% de femmes et 10,1% des hommes. (ANSD-ENES 2015). Cette situation est exacerbée par la vulnérabilité de l'économie face aux chocs économiques internes tels que la baisse de la pluviométrie car l'agriculture se fait essentiellement « sous pluie ». Le pays est aussi exposé aux chocs externes en lien avec les fluctuations des prix du pétrole ainsi qu'aux transferts des migrants qui concourent à plus de 10% du PIB. (PSE 2014). A cela s'ajoute la frilosité de son tissu productif, liée aux difficultés énergétiques qui handicapent les activités de production.

Pour faire face à ces nombreux obstacles, le gouvernement a mis sur pied un programme économique et social ambitieux dénommé « Plan Sénégal Emergent (PSE 2014) ». Dans ce dernier, les pouvoirs publics font de l'agriculture une priorité pour redynamiser l'économie. Le choix porté sur ce secteur se justifie par le fait qu'il concentre la majorité des actifs tant dans l'économie formelle qu'informelle. Il s'avère donc crucial pour gagner les batailles de la pauvreté (qui est davantage rurale qu'urbaine), des inégalités et de l'autosuffisance alimentaire. Pour y arriver, le volet agricole du PSE entend s'appesantir sur « la maîtrise de l'eau, l'accroissement de la productivité, et l'amélioration de la compétitivité des filières ». (PSE

2014, pp 55). C'est ainsi que, le gouvernement sénégalais entend multiplier les investissements agricoles pour produire, transformer, et commercialiser davantage de produits agricoles. Les pouvoirs publics entendent favoriser l'innovation et accompagner les acteurs dans l'acquisition des intrants et des matériels de production adéquats. Ces mesures doivent permettre d'accroître et de diversifier la production, tout en rendant le secteur plus compétitif. L'amélioration de la compétitivité des filières devrait entraîner une hausse de la demande de produits agricoles (tant au niveau local qu'à l'international). Il en résultera un accroissement de leur production, permettant la création de nouveaux emplois et la distribution de plus de revenus aux ménages. Dès lors, le PSE (2014) devrait favoriser une réduction de la pauvreté. Par ailleurs, étant donné que les femmes ont une place de choix au sein de l'agriculture cette situation devrait favoriser leur autonomie et baisser les écarts de revenus entre les sexes. On pourrait ainsi s'attendre à ce que le développement de l'agriculture concourt à réduire les inégalités de genre.

La présente étude a donc pour ambition d'évaluer les effets statistiques d'une hausse du budget d'investissement public agricole, sur l'évolution des inégalités de genre et la pauvreté. Cette hausse des investissements publics dans l'agriculture s'effectuera soit pour l'acquisition du capital agricole (tracteurs, matériels d'irrigation, etc.), soit par des subventions pour l'achat d'intrants de qualités (semences, engrais, etc.). L'analyse accorde une attention particulière aux effets de ces politiques sur le marché du travail en fonction du genre et des qualifications des agents. Pour y parvenir, ce travail de recherche s'articule en six (6) parties dont cette introduction. La partie qui suit propose une présentation du marché du travail sénégalais. La troisième section est une revue de littérature qui revient sur l'impact que le développement de l'agriculture peut avoir sur la pauvreté et les inégalités. La quatrième section traite quant à elle du cadre méthodologique et des données utilisées pour réaliser ce travail. Les deux dernières sections présenteront les simulations réalisées et la discussion des résultats obtenus.

## 3.2. Marché du travail, situation des femmes et agriculture au Sénégal :

### Etat des lieux

#### 3.2.1. Le marché du travail au Sénégal et la problématique du genre

L'analyse du marché du travail sénégalais laisse apparaître un taux d'activité national de 53,5%. (ANSD-ENES 2015). La notion de taux d'activité regroupe ici, l'ensemble des actifs occupés et inoccupés. Il s'agit des personnes âgées d'au moins 15 ans qui exercent une activité rémunérée ou qui en recherche une. En outre, que l'on soit une femme ou un homme, que l'on réside en milieu urbain ou rural, le taux d'activité diffère. Ainsi, les actifs couvrent 53,8% de la population urbaine contre 57,2% de la population rurale. Sous l'angle du genre, on peut noter que plus de 60% des actifs sont des hommes.

**Tableau 40 : Taux d'activité et d'occupation par genre chez les plus de 15 ans (%)**

	National	Hommes	Femmes
Taux d'activité	53,5	65,8	42,7
Taux d'occupation	45	59	32,8

Source : ANSD-ENES 2015

Les niveaux des taux d'activité et d'occupation selon le genre, révèlent l'existence d'inégalités dans la répartition des emplois selon le sexe. Ils confortent ainsi les statistiques faisant état d'un indice de développement du genre élevé. Par ailleurs, l'analyse des données de l'enquête nationale sur l'emploi effectuée par l'ANSD (2015), permet de mieux comprendre les spécificités du marché du travail au Sénégal. Les emplois sont répartis entre les activités salariées (39,7%) et le travail indépendant (60,3%). Ainsi, on note que 66,8% des employés salariés sont des hommes. De plus, 68,7% des emplois sont pourvus en milieu urbain. On constate dès lors de fortes inégalités tant dans la répartition des emplois entre les sexes qu'entre les espaces géographiques. Pour ce qui est des emplois indépendants, ils sont pourvus à 50,3% par les hommes. Ces activités sont réalisées à 51,3% en milieu urbain. Le marché du travail sénégalais fait aussi face à du chômage. Le chômage ici correspond à la définition du Bureau International du Travail (BIT 2014) pour qui « est considéré comme chômeur, tout actif sans emploi au courant de la semaine de référence, qui est activement à la recherche d'un travail et

*qui est immédiatement disponible ou est disposé à en occuper un dans les deux semaines suivant la date de l'interview* ». Ce dernier est estimé à 16,8% au niveau national. On note par ailleurs, que le chômage affecte davantage les femmes (23,5%) que les hommes (11,4%). Il sévit le plus au niveau des travailleurs non qualifiés et touche surtout les femmes.

**Tableau 41 : Répartition des chômeurs par genre selon les qualifications**

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Travailleurs non qualifiés	56,3	72,1
Travailleurs moyennement qualifiés	28,4	19,3
Travailleurs qualifiés	15,3	8,6

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'ENES 2015

Les non qualifiés ici désignent ceux n'ayant aucun diplôme ainsi que ceux ayant réalisées leur cycle primaire. Les moyennement qualifiés englobent ceux ayant terminés leur cycle secondaire et obtenus un diplôme équivalent au brevet des collèges, brevet technique ou encore le baccalauréat. Enfin, les qualifiés sont représentés par ceux détenant un diplôme équivalant au moins à deux ans après le baccalauréat.

Les statistiques qui précèdent démontrent que les femmes connaissent des difficultés plus importantes que les hommes pour accéder au marché du travail. Elles sont en effet les plus concernées par le chômage, mais aussi les moins représentées dans la population active occupée. Les femmes sont par ailleurs majoritairement représentées dans des secteurs d'activités traditionnellement précaires. Ces derniers sont caractérisés par de faibles rémunérations ainsi que par l'absence de sécurité sociale. Il s'agit des emplois agricoles, de ceux des services ou encore du commerce. L'analyse de la répartition des femmes au sein des différentes branches d'activités permet en effet d'observer que 46,40% d'entre elles mènent des activités agricoles.

**Tableau 42 : Répartition de la main d'œuvre par secteur et intensité des femmes (%)**

Secteurs	Hommes	Femmes	Intensité des femmes
Agriculture	59	41	46,40
Foresterie	63	37	0,10
Pêche	79	21	0,80
Industrie	85	15	7,75
Commerce	32	68	27,30
Services	56	44	11,01
Autres secteurs	57	43	6,64

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'enquête ménage de 2011

La concentration des femmes au sein des branches d'activités les moins lucratives peut s'expliquer par le fait qu'elles sont majoritairement non qualifiées. De ce fait, elles se tournent majoritairement vers des emplois manuels ou qui ne nécessitent pas des aptitudes intellectuelles importantes. Cette tendance est confortée par le statut des femmes dans leur emploi principal.

**Tableau 43 : Répartition par genre du statut au sein de l'emploi principal (%)**

Statut dans l'activité principale	Sexe	
	Masculin	Féminin
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	1,3	0,6
Cadre moyen, agent de maîtrise	2,7	2,1
Employé, ouvrier qualifié	10,5	7,0
Employé, ouvrier semi-qualifié	8,0	6,6
Manœuvre	5,4	0,9
Patron, employeur	3,1	0,9
Indépendant agricole	16,7	8,4
Indépendant non agricole	20,0	31,2
Apprenti/ stagiaire	9,5	3,4
Aide familial	16,8	30,5
Autre statut	5,9	8,3
Total	100	100

Source : ANSD-ENES, 2015

En effet, les femmes sont moins représentées dans les fonctions de type cadre supérieur, ou encore employeur. On les retrouve majoritairement dans des statuts d'aide familial ou d'indépendants non agricoles. Cette dynamique va se répercuter sur les types de contrats de travail qu'elles obtiennent. L'analyse de ces derniers permet de remarquer qu'elles détiennent

majoritairement des contrats de courte échéance. Ces contrats rendent instable leur carrière et leurs revenus. Cette situation alimente aussi leur précarité car à chaque interruption de contrats, il faut rechercher un nouvel emploi sans avoir la garantie d'en obtenir un.

**Tableau 44 : Répartition des types de contrats par genre (%)**

<b>Types de contrats</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
CDI	78	22
CDD	68	32
Prestations/Saisonniers	72	28

Source : Calculs de l'auteur à partir de l'enquête ménage de 2011

Les conséquences potentielles de cette situation défavorable pour les femmes sont l'absence de revenus stables leur permettant de se prendre en charge et de contribuer aux dépenses de leur foyer. Dès lors, la charge des dépenses du foyer reposera majoritairement sur les hommes. Cette situation renforce la dépendance du foyer sur un nombre réduit de contributeurs et expose les familles à plus de pauvreté. De même, cette tendance favorise l'accroissement des inégalités de revenu entre les sexes.

Les potentielles causes explicatives de cette situation défavorable pour les femmes pourraient être classées en deux catégories. Il s'agit de l'existence de difficultés d'accès à l'éducation et à la formation des filles, ainsi que le poids des normes sociales et culturelles. Ces différents éléments réduiraient la représentation des femmes sur le marché du travail. Afin de mieux appréhender comment ces éléments contribuent à accroître les inégalités entre les sexes, une analyse de la structure de l'éducation et des normes sociales au Sénégal paraît nécessaire.

### **3.2.2. L'éducation des filles et les normes socio-culturelles au Sénégal**

L'analyse des taux brut de scolarisation par genre et du sex-ratio selon les niveaux d'éducation au Sénégal, mettent en évidence des tendances différentes entre le préscolaire, le niveau élémentaire, le niveau moyen et les niveaux secondaire et supérieur. En effet, si le rapport filles/garçons est favorable aux filles du préscolaire au niveau élémentaire, cette tendance s'inverse à partir du niveau moyen.



**Tableau 45 : Taux brut de scolarisation (%) et sex-ratio**

	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Ensemble</b>
Taux brut de préscolarisation	16,5	19,2	17,8
Taux brut de scolarisation au primaire	88,2	94,3	91,25
Taux brut de scolarisation au moyen	52,1	59,8	55,9
Taux brut de scolarisation au secondaire	36	34	35
	Garçons	Filles	Sex-ratio
Effectifs des apprenants du préscolaire	107097	117520	91,1
Effectifs des apprenants au supérieur	83269	54415	153

Source : Annuaire statistique national de l'éducation 2016

Le taux brut de scolarisation qui mesure le rapport entre les effectifs des enfants scolarisés et la population scolarisable pour un cycle déterminé, permet d'analyser le degré de fréquentation scolaire. Entre le préscolaire et le niveau moyen, on note que ce taux est en faveur des filles par rapport aux garçons. Le sex-ratio quant à lui met en évidence le rapport du nombre de garçons sur le nombre de filles. Au Sénégal, on note environ 91 garçons pour 100 filles (91,1%) au préscolaire. A partir du secondaire, cette tendance s'inverse en faveur des hommes avant de se creuser véritablement au supérieur avec un sex-ratio qui vient s'établir à 153%, soit 153 garçons pour 100 filles. Ce revirement pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes filles sont retirées très tôt de l'école afin d'aider leurs mères pour les tâches ménagères. De plus, elles sont souvent envoyées en mariage précocement afin de respecter des coutumes traditionnelles. Dès lors, elles sont privées d'opportunités pouvant leur permettre d'acquérir des compétences et accroître leur productivité. De ce fait, elles sont désavantagées sur le marché du travail. Cette situation limite les capacités des femmes à participer au processus de création de richesses en les excluant du circuit productif ou en les enfermant dans des emplois/activités précaires. La prééminence d'emplois précaires impacte directement sur le niveau de pauvreté des ménages et des individus en général et particulièrement sur la pauvreté des femmes.

En outre, il apparaît que la structure sociale et culturelle du Sénégal a un impact négatif sur la composition du marché du travail. En effet, selon l'OCDE (2018), le travail des femmes demeure mal perçu dans le pays. Les filles sont par ailleurs victimes de mariages précoces ce qui réduit leur nombre d'années de formations. La même étude met en évidence l'existence de lois qui limitent les possibilités de travail des femmes. Ces situations diverses ont un impact direct sur la participation des femmes au marché du travail. Elles concourent à réduire leur participation ou à les enfermer dans des emplois précaires, faiblement qualifiés. Dès lors, elles perçoivent de faibles revenus et n'ont quasiment pas de perspectives pour l'évolution de carrière.

Le marché du travail sénégalais est donc caractérisé par la prédominance des emplois faiblement qualifiés, par la présence de fortes inégalités tant selon le genre du travailleur que selon son lieu de résidence. Pour y faire face, une politique économique visant à accroître la productivité du travail dans les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois est nécessaire.

### **3.2.3. Le secteur agricole et ses caractéristiques**

La part de l'agriculture dans le PIB au Sénégal n'a cessé de croître entre 2012 et 2017. Alors que ce secteur ne contribuait qu'à 7,1% du PIB en 2012, sa contribution en 2017 est estimée à près de 16% de la richesse nationale créée (DAPSA 2018). Cette évolution a été rendue possible par les différents efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de diversifier les exploitations et d'améliorer leur productivité.

Dans le pays, 15,3% des ménages agricoles ont à leur tête une femme. Une analyse par zone de résidence permet d'observer qu'en milieu rural 84,4% des ménages agricoles sont dirigés par des hommes contre 73,4% en milieu urbain. (RGPHAE 2013). Il apparaît par ailleurs que 30,3% des femmes actives travaillent sans rémunération au sein des exploitations familiales au Sénégal. (ANSD-ENES 2015). L'analyse des surfaces exploitées en fonction du genre montre un certains nombres de disparités. En effet, en milieu urbain, les femmes exploitent 31,9% des terres contre 68,1% pour les hommes. Cette domination masculine est aussi visible au niveau rural. Les hommes y exploitent en effet 77% des surfaces contre seulement 23% pour les femmes. La répartition des emplois agricoles par genre et qualifications permet de remarquer la prédominance non seulement du travail masculin mais aussi du travail non qualifié.

En outre, l'agriculture sénégalaise est une agriculture majoritairement pluviale et saisonnière du fait de la non maîtrise des techniques d'irrigation des terres par tous les

exploitants. Elle occupe plus de 60% de la population tant dans des emplois formels qu'informels. (RGPHAE 2013). Elle est basée sur deux types de cultures que sont d'une part les cultures de rentes composées entre autres par l'arachide et les productions horticoles. Ces dernières renvoient à l'agriculture d'exportation qui, grâce aux productions horticoles ne cesse de croître, du fait de l'existence d'une véritable demande à l'international pour les produits maraichers et fruitiers. Il y'a d'autre part les cultures vivrières basées sur la production de céréales. (DAPSA 2018).

Les statistiques évoquées précédemment démontrent que la place des femmes au sein de l'agriculture sénégalaise est majoritairement orientée vers des emplois faiblement qualifiés. De ce fait, elles bénéficient de faibles rémunérations ou en sont privées. Cette particularité renforce leur précarité et leur dépendance vis-à-vis des hommes. Par ailleurs, ces tendances témoignent de l'existence de fortes inégalités dans la répartition des emplois agricoles selon le genre. Cette inégale répartition entraîne des distorsions dans la distribution des revenus. Cette situation combinée aux difficultés structurelles que connaît l'agriculture pour se développer ne peut que renforcer la pauvreté en général et celles des femmes en particulier. Toutefois, ces statistiques témoignent aussi du fait que les femmes ont une importance non négligeable au sein des filières agricoles. En effet, au-delà du rôle de premier plan qu'elles jouent dans les ménages agricoles qu'elles dirigent, elles concourent par leur travail non rémunéré à réduire les coûts de main d'œuvre au sein des exploitations. Dès lors, un développement de l'agriculture accompagné par une meilleure redistribution des ressources agricoles pourrait peut-être entraîner une baisse des inégalités de genre et de la pauvreté dans le pays.

### **3.3. Revue de littérature**

La recherche de solutions permettant l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités, particulièrement celles portant sur le genre, est au cœur des politiques publiques actuelles dans les pays en développement (PED). En effet, la non atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a amplifié la réalisation d'études empiriques, visant à rechercher des leviers efficaces pour lutter contre la pauvreté et les inégalités entre les hommes et les femmes. Ces études visent essentiellement à déceler les secteurs pouvant constituer des moteurs de développement et à révéler les mécanismes par lesquels les politiques publiques pourraient être plus performantes. Elles contribuent aussi à comprendre les facteurs explicatifs de la persistance de la pauvreté. Dans plusieurs de ces analyses, le secteur agricole occupe une

place de choix. En effet, plusieurs d'entre elles renseignent sur le rôle que l'agriculture peut jouer dans la réduction des situations de pauvreté et d'inégalités.

### **3.3.1. L'agriculture et son rôle face à la pauvreté et les inégalités**

Par son statut de premier employeur dans plusieurs pays pauvres, l'agriculture demeure un levier de prédilection pour réduire les inégalités et la pauvreté. (Diao *et al.* 2010). Cependant, pour plusieurs analystes tels que Mellor (1995) ou encore Gollin (2010), le secteur agricole ne peut constituer un véritable atout pour le développement que s'il subit de profondes transformations. Il doit ainsi passer d'une agriculture traditionnelle à une agriculture moderne. Cette transformation nécessite le développement d'infrastructures permettant de booster la production et de faciliter sa commercialisation. (Adelman, 2001). Cette vision est confortée par le succès de la révolution verte en Asie entre la fin des années 1960 et le début des années 1970. Elle a en effet permis d'établir qu'un accroissement de la productivité agricole, par le biais d'une réallocation des facteurs de production, dans l'optique de moderniser les fermes agricoles était génératrice de croissance. (Estudillo et Otsuka 2010). C'est ainsi que pour les institutions en charge du développement, la construction de meilleures infrastructures est devenue primordiale. En effet, elles favorisent la baisse des coûts de transport, accroissent la concurrence, réduisent les marges commerciales et, concourent à l'amélioration des revenus agricoles. (FAO, 1996). Cette vision est aussi appuyée par plusieurs analyses empiriques qui témoignent du fait que l'investissement public est crucial pour accroître l'accès des exploitants agricoles aux intrants et aux débouchés. Il permet en effet de stimuler l'économie des zones rurales tout en facilitant leur intégration aux autres marchés tant nationaux, régionaux qu'internationaux. (Fan et Zhang 2004).

C'est ainsi que Zhang (2008) va démontrer que dans les pays en développement où le secteur agricole regorge d'une majorité d'emplois (formels et/ou informels), l'accroissement de sa productivité est un facteur de développement économique. En effet, elle concourt à réduire les inégalités et la pauvreté, surtout en milieu rural. Cette analyse fait suite à une précédente étude économétrique des effets des dépenses gouvernementales sur la réduction de la pauvreté rurale en Inde. (Fan *et al.*, 2000). Dans cette étude, les auteurs concluent que sur la période 1970-1993, les dépenses gouvernementales influencent positivement la réduction de la pauvreté. En effet, par des investissements publics en recherche et développement, infrastructures routières et/ou d'irrigation, le gouvernement permet une augmentation de la productivité des facteurs agricoles. Cette situation entraîne une hausse des rendements qui

impactent ainsi positivement les revenus des agriculteurs. Baba *et al.* (2010), montrent à l'aide d'un modèle économétrique appliqué lui aussi à l'Inde, que la combinaison des investissements tant privés que publics dans le secteur agricole entre 1969 et 2002, conduit à une hausse de la croissance économique. Cependant, la mauvaise redistribution des richesses n'a pas permis d'endiguer considérablement l'évolution de la pauvreté sur cette période. Pour Pinstруп-Andersen *et al.*, (2007), l'amélioration de la productivité agricole passe par la réalisation d'infrastructures structurantes telles que les routes, les lieux de stockages, les marchés etc., pour faciliter l'accès des producteurs aux espaces de commercialisation. A cela s'ajoute la construction des systèmes d'irrigations, l'adoption de nouvelles pratiques culturales et le financement des intrants. L'objectif étant d'améliorer les rendements agricoles et d'assurer une production de qualité. C'est dans la même perspective, qu'Arndt *et al.* (2000) montre à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) appliqué au Mozambique, qu'une amélioration de la productivité agricole par le biais de l'incorporation de nouvelles technologies de production, induit une hausse des revenus des exploitants. Etant donné que l'agriculture est davantage pratiquée par les femmes, elles vont disposer de plus de revenus pour se prendre en charge. On pourrait ainsi assister à une amélioration de leurs conditions de vies et à une réduction des écarts de ressources vis-à-vis des hommes. L'amélioration de la productivité agricole devient alors un levier de réduction des inégalités de genre. La dualité positive qui existe entre le développement de l'agriculture et l'accroissement des infrastructures publiques va être explorée par différents auteurs dans plusieurs autres pays. A l'aide de modèles économétriques et de MEGC, ces analyses confirment les externalités positives des investissements publics, sur l'agriculture. Irz *et al.*, (2011) arrivent ainsi à la conclusion qu'une hausse d'un pourcent (1%) du PIB agricole suite à des investissements publics dans les infrastructures reliées au secteur agricole, entraîne un accroissement moyen de 1,61% des revenus du quintile le plus pauvre dans des économies en développement. Ils poursuivent en affirmant qu'une hausse de 1% de la productivité agricole dans les nations en développement entraîne une réduction de 0,62% à 1,3% des pauvres vivant en dessous de la ligne de pauvreté, fixée à moins d'un dollar par jour.

Mogues *et al.*, (2012), considèrent que l'investissement dans le secteur agricole est un facteur de développement économique significatif. Ceci du fait de sa capacité à contribuer à l'amélioration de la santé des individus et de leurs revenus. Pour les auteurs en effet, l'investissement dans l'agriculture permet d'accroître la productivité et d'influencer la hausse des ressources des exploitants. De plus, cet investissement conduit à une réduction des prix des produits. Ce qui permet de relever le pouvoir d'achat des ménages. Enfin, le développement du

secteur agricole permet une hausse de la production destinée à l'autoconsommation, favorisant ainsi la sécurité et l'autosuffisance alimentaire. Sennoga *et al.*, (2013), arrivent à la conclusion que lorsque les ressources publiques sont orientées vers des secteurs à même de stimuler la croissance économique, tel que l'agriculture, elles permettent d'améliorer la productivité et de lutter efficacement contre la pauvreté. Ainsi, en prenant le cas de l'Ouganda, ils trouvent qu'une réallocation des ressources affectées aux secteurs non productifs (les administrations publiques, la sécurité) vers des secteurs productifs comme l'agriculture entraîne une réduction de la pauvreté. Cette amélioration du niveau de pauvreté résulte d'un accroissement de la productivité du capital agricole qui permet aux agriculteurs de disposer de davantage de ressources. La hausse de la productivité quant à elle, résulte d'une augmentation des investissements en infrastructures agricoles ou d'une hausse des investissements structurants permettant la commercialisation des produits. En étudiant le plan de modernisation de l'agriculture ougandaise à l'aide d'un MEGC dynamique, Benin *et al.*, (2008), concluent que du fait de sa bonne intégration au reste de l'économie, une hausse des investissements dans ce secteur aura des effets positifs sur le reste de l'économie. De même, la vitalité du secteur agricole entraînera une amélioration du bien-être des populations par le biais de la hausse des revenus distribués. Zidouemba et Gérard (2015), investiguent quant à eux les effets de l'investissement public sur la productivité agricole et la sécurité alimentaire au Burkina Faso. A l'aide d'un MEGC dynamique, ils montrent que l'investissement public orienté vers le secteur agricole favorise une amélioration de la croissance économique du pays. La hausse de la croissance est rendue possible par la bonne intégration du secteur agricole au sein des autres secteurs économiques. De ce fait, les bonnes performances de l'agriculture se répercutent sur les autres branches d'activités. Ceci favorise une baisse du chômage et une hausse des revenus distribués aux travailleurs. Ces résultats positifs concourent à une amélioration du niveau de bien être des ménages.

En somme, le lien entre le développement agricole et l'accroissement des investissements publics a été largement mis en évidence dans la littérature économique. Il en ressort que, le développement de l'agriculture peut réduire la pauvreté et les inégalités si le secteur est bien intégré au reste de l'économie. Cet impact positif dépend aussi des types d'investissements publics spécifiques et/ou structurants réalisés. En outre, si le développement de l'agriculture peut jouer un rôle déterminant sur la croissance, la persistance des inégalités et, particulièrement celles de genre, peut altérer cette dynamique.

### 3.3.2. Les inégalités de genre : typologie et conséquences économiques

La littérature économique renseigne sur l'impact néfaste que les inégalités de genre peuvent avoir sur le développement économique. Cuberes *et al.* (2014) caractérisent les inégalités de genre comme les écarts significatifs existant entre les sexes sur le marché du travail et dans la sphère domestique. Ces écarts sont relatifs au fait que dans plusieurs pays, les femmes sont discriminées dans l'accès aux emplois de plusieurs secteurs productifs. Plusieurs analyses ont établi les liens de causalité, les manifestations ainsi que les conséquences des inégalités de genre sur les différents marchés économiques. Que l'on se situe dans la sphère théorique ou empirique, des études à la fois microéconomiques et macroéconomiques permettent de démontrer les effets des inégalités entre les hommes et les femmes sur différentes variables économiques.

A l'échelle microéconomique, la théorie du capital humain, (Mincer *et al.*, (1974, 1993)) a permis de donner une justification scientifique à l'existence des inégalités de genre. Ces dernières résultent de la différence de qualifications et/ou d'expériences accumulées par les travailleurs selon leur genre. Ces travaux démontrent que le rôle des femmes dans la sphère domestique et leur fonction de reproduction font qu'elles accumulent moins de capital humain. Cette situation explique qu'elles soient payées moins que ces derniers, car elles sont moins productives. La théorie de la discrimination quant à elle, (Arrow (1971), Phelps (1972), Havet (2004), L'Héritier (1992) etc.), postule que le niveau de capital humain ne suffit pas pour justifier la présence des inégalités de genre. Leurs études montrent que les différences de capital humain n'expliquent que 40% à 95% des écarts de salaires. De ce fait, pour les tenants de la théorie de la discrimination, les inégalités de revenu et/ou d'accès à l'emploi sont le résultat d'une aversion des employeurs, des collègues de travail ou encore des clients envers des catégories spécifiques de travailleurs. La persistance d'inégalités de genre au niveau microéconomique va avoir un impact sur les variables macroéconomiques. Pour rendre compte de ces effets, des études vont révéler les conséquences des inégalités de genre sur la croissance économique.

Cavalcanti et Tavares (2008) montrent, par le biais d'un modèle de croissance appliqué aux Etats Unis, qu'une hausse de 50% de la différence de salaire entre le genre conduit à une réduction du revenu par tête. Cuberes et Teignier (2011) arrivent aussi à la conclusion que lorsque les femmes sont exclues des postes managériaux, la production par tête se réduit de 12%. Il en résulte une contraction proportionnelle des revenus par tête. Par ailleurs, ils trouvent que si les femmes étaient totalement exclues de la main d'œuvre active, la perte de revenu par

tête pourrait atteindre 40%. Ces analyses qui font suite aux travaux de Dollar et Gatti (1999), Forbes (2000), Klasen (2003). Ils ont établi que l'exclusion partielle ou totale des femmes de l'activité économique nuit à la croissance. Cette tendance se vérifie aussi quand elles sont victimes de discriminations salariales. En effet, la marginalisation des femmes prive l'économie d'une partie des facteurs de production. Elle restreint aussi les volumes de consommation des ménages. Ces deux situations empêchent un fonctionnement optimal du marché du travail et des biens et services. Ce qui nuit à la croissance économique.

En analysant les inégalités de genre liées à l'accès à l'éducation, Klasen et Lamanna (2009) déterminent que ces dernières ont un effet négatif sur l'investissement et la répartition des emplois et les salaires. Par ailleurs, ils concluent que les inégalités entre les sexes à la base n'ont pas un effet négatif significatif sur la croissance. Cependant, c'est la persistance des inégalités dans l'accès à l'éducation qui va impacter négativement et significativement la croissance et la distribution de revenus. Elles accentuent une inégale répartition des ressources ce qui va favoriser la hausse de la pauvreté et nuire à la croissance. Seguino (2000a, 2000b), trouve que la réduction des inégalités de genre dans l'accès à l'éducation augmente l'arrivée d'une main d'œuvre féminine qualifiée et peu coûteuse sur le marché du travail. Cette situation peut constituer une aubaine pour l'économie et la croissance car elle concourt à une amélioration de la productivité du travail. Elle favorise aussi la hausse du volume de salaires distribués. Cette situation va entraîner un cercle vertueux de croissance, en relançant la consommation.

On peut donc retenir que l'analyse des inégalités de genre passe nécessairement par l'étude des interactions sur le marché du travail. Par ailleurs, la persistance de ces dernières tant par la différence de capital humain entre les hommes et les femmes que par la présence de discriminations envers les femmes, ont un impact négatif sur la croissance économique. Au vu des études qui précèdent, il est de notoriété que l'éducation est le canal privilégié pour réduire les inégalités de genre et empêcher qu'elles ne nuisent à la croissance économique. En effet, peu d'études explorent les conséquences qu'une amélioration des performances agricoles peut avoir sur la réduction des inégalités et spécifiquement celles de genre.

### **3.3.3. Le développement de l'agriculture, les inégalités de genre et la pauvreté : Revue des études au Sénégal**

Pour ce qui est du cas du Sénégal, le développement de l'agriculture, des infrastructures publiques et l'étude des inégalités de genre ont déjà fait l'objet d'analyses diverses.



Ainsi, Mesplé-Somps *et al.*, (2000) analysent l'impact des infrastructures publiques sur l'économie. Cette étude, effectuée à l'aide d'un MEGC dynamique vise à vérifier que la baisse du déficit d'infrastructures structurantes au Sénégal, peut entraîner une amélioration de la situation économique et sociale du pays. Pour ce faire, les auteurs arrêtent trois scénarii de financement des infrastructures par le biais de l'investissement public. Le premier fait état d'une hausse de 50% de l'investissement public, destiné à la réalisation des infrastructures, et financé par l'épargne extérieure ; le deuxième postule un accroissement de l'investissement public de 50% financé par une réduction de la dépense publique ; enfin, le dernier scénario envisage une augmentation de l'investissement public par le biais d'une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Ces différents scénarii montrent, *in fine*, que lorsque les infrastructures sont financées par les ressources domestiques, l'économie bénéficie d'un impact positif sur sa croissance. Cependant, avec des ressources extérieures, le résultat inverse se produit. Par ailleurs, les auteurs mettent en relief le fait que les canaux des prix domestiques et du taux de salaire, constituent les variables par lesquelles l'accroissement des infrastructures influence l'économie. Boccanfuso *et al.* (2007) étudient quant à eux les stratégies de réduction de la pauvreté avec un MEGC statique comprenant un module multi-ménages. Ce choix méthodologique leur permet une analyse plus fine des situations de pauvreté. En s'appesantissant sur les effets économiques d'une politique favorisant la hausse de la productivité agricole de 10%, les auteurs arrivent à la conclusion qu'une telle mesure permettra une amélioration du bien-être des ménages urbains. Cette amélioration découle d'une baisse des prix, résultant de l'accroissement de l'offre domestique des produits agricoles. Cockburn *et al.*, (2010), ont mobilisé un MEGC dynamique séquentiel avec micro simulations pour analyser les effets de la libéralisation commerciale sur la pauvreté et les inégalités de genre. Leurs simulations révèlent que les ménages ruraux tirent davantage profit du processus de libéralisation que les urbains. Sur le genre, on assiste à un accroissement des disparités salariales entre les sexes. Cette situation résulte du fait que la libéralisation est davantage profitable aux secteurs intensifs en main d'œuvre masculine. Par ailleurs, les ménages dirigés par les hommes voient leur niveau de pauvreté se réduire beaucoup plus. Ainsi, s'il est vrai que la libéralisation conduit à un accroissement de la croissance économique, cet accroissement renforce les inégalités salariales tout comme celles liées à l'accès aux emplois entre les hommes et les femmes. Savard *et al.*, (2012), montrent par le biais d'un MEGC multi-ménages, qu'une augmentation du capital productif agricole est un atout dans la réduction de la pauvreté des ménages ruraux.

Au vu des analyses présentées ci-dessus, il apparaît que le développement agricole et les inégalités de genre influencent les performances d'une économie. Dans le cas du Sénégal, on remarque que la question de la réduction des inégalités de genre suite à une augmentation des investissements publics agricoles n'a pas été spécifiquement étudiée.

Dès lors, dans ce travail, nous contribuerons au débat portant sur l'impact des investissements publics agricoles sur la pauvreté et les inégalités de genre. Nous chercherons à vérifier si une augmentation du budget d'investissement public agricole, favorise une réduction des inégalités de genre et de la pauvreté. Dans cette optique, nous nous intéresserons particulièrement aux effets de cette politique sur le marché du travail sénégalais.

### **3.4. Le cadre méthodologique**

Dans l'optique de prendre en compte tous les effets induits par les politiques économiques que nous comptons simuler sur les comportements des agents et leurs relations, sur les prix et les agrégats macroéconomiques, nous utilisons un MEGC. En effet, grâce à leur capacité à prendre en compte la structure globale d'une économie, tout en décrivant les interrelations qui peuvent exister entre les agents économiques, les MEGC nous paraissent être le cadre méthodologique le plus adapté pour une telle analyse.

#### **3.4.1. Le modèle**

Le modèle que nous utilisons pour notre analyse a été construit à partir du modèle *PEP I-t* de Décaluwé *et al.* (2013). Ce dernier est un MEGC dynamique qui incorpore les spécificités classiques de l'équilibre général. Le choix d'un modèle dynamique s'explique par le caractère des politiques que nous simulons. Ces dernières étant réalisées de façon progressive, les effets qui en découleront pourraient être différents à chaque étape du processus. De ce fait, il paraît essentiel de pouvoir prendre en compte les dynamiques inter-temporelles. Le recours à un modèle dynamique s'impose donc pour pouvoir analyser les résultats des réformes de la façon la plus complète. En termes de caractéristiques, le modèle est un MEGC « sexo-spécifique ». C'est-à-dire qu'il intègre la dimension genre dans la structure du marché du travail et ce en fonction des qualifications des travailleurs. Les rigidités entre les hommes et les femmes qui conduisent au ségrégation des emplois que l'on constate au Sénégal, transparaissent au travers de l'élasticité de substitution qui est fixée à 0,2. Le choix de cette valeur s'est fait en s'inspirant des travaux de Fontana (2004), Boeters et Savard (2011) afin de combler l'absence de valeurs

spécifiques au Sénégal. On relève aussi que le modèle intègre l'existence du chômage. Il conserve l'hypothèse « petit pays », qui stipule qu'une nation ne peut pas influencer sur l'évolution des prix internationaux. Dans ce modèle, le processus de maximisation du profit du producteur se fait en considérant la contrainte technologique de la production. La production obtenue peut ensuite être vendue sur le marché domestique ou à l'international. Cette possibilité dépend de l'élasticité de transformation des produits par rapport aux différents marchés. Cette dualité est rendue possible grâce à une fonction à élasticité de transformation constante (CET). Les consommateurs quant à eux maximisent leur utilité en considérant leur contrainte budgétaire. Cette utilité dépend du bénéfice qu'ils tirent de la consommation de biens et services provenant tant de la production locale que de l'extérieur via les importations. Cette possibilité est intégrée grâce à une fonction d'utilité à élasticité de substitution constante. Elle retranscrit l'imparfaite substitution qui existe entre les biens produits localement et ceux provenant de l'extérieur encore appelée « hypothèse d'Armington ». Les valeurs des élasticités des CES et CET sont empruntées aux travaux de Zidouemba *et al.*, (2015).

L'équilibre entre l'offre et la demande sur tous les différents marchés s'obtient par la variation des prix relatifs au sein du modèle. En outre, dans le modèle, les ressources des ménages proviennent des salaires, de la rémunération du capital et des transferts en provenance des autres agents. Ces ressources servent à leur consommation ainsi qu'à la constitution d'une épargne. Cette dernière est modélisée comme étant une part fixe du revenu disponible. Les revenus du gouvernement proviennent quant à eux des recettes fiscales et des transferts reçus des autres agents. Ces ressources serviront à la dépense publique et au paiement des transferts aux agents non gouvernementaux.

Pour les besoins de l'étude et afin de se rapprocher le plus possible des réalités de l'économie sénégalaise, certains aspects du modèle ont été modifiés par rapport à la version de base.

### **3.4.1.1. Le bloc de production**

La production est obtenue grâce à une fonction à plusieurs niveaux. Au sommet, elle est une combinaison entre des proportions fixes de valeur ajoutée et des consommations intermédiaires (fonction Leontief). La maximisation du profit des producteurs se fait donc en considérant aussi bien les prix des facteurs de productions (prix du capital et salaires) que celui des intrants intermédiaires. La valeur ajoutée qui se situe au deuxième niveau de la fonction de production, est obtenue grâce à une fonction à élasticité de substitution constante entre les

facteurs travail et capital. Pour les besoins de l'étude, nous avons désagrégé le facteur travail selon le sexe et le niveau de compétence. De ce fait, les différents secteurs de production ont la possibilité d'utiliser six catégories de main d'œuvre, formant ainsi le travail composite *LDC* qui sera combiné au capital. Il s'agit des hommes et des femmes selon qu'ils soient qualifiés, moyennement qualifiés ou non qualifiés. Leur appariement est rendu possible par le biais d'une fonction CES. Le calibrage cette fonction CES est fait de sorte qu'elle combine, pour chaque branche de production, le travail par genre lorsque les travailleurs ont le même niveau de qualification. Dès lors, le modèle ne substitue le travail masculin et féminin que si et seulement si leur niveau de qualification est identique. Techniquement, cela signifie que l'entreprise décide d'abord de quel niveau de compétence elle a besoin, puis, si le travail devrait être réalisé par une femme ou un homme dans ce niveau de compétence particulier mais pas l'inverse. Cette modélisation diffère de la version d'origine du modèle qui considérait que tous les types de travail était au même niveau. De ce fait, la branche choisissait le type de travailleur qu'elle désirait exclusivement sur la base de leur coût salarial. Le facteur capital quant à lui n'incorpore que le capital utilisé par les secteurs pour produire.

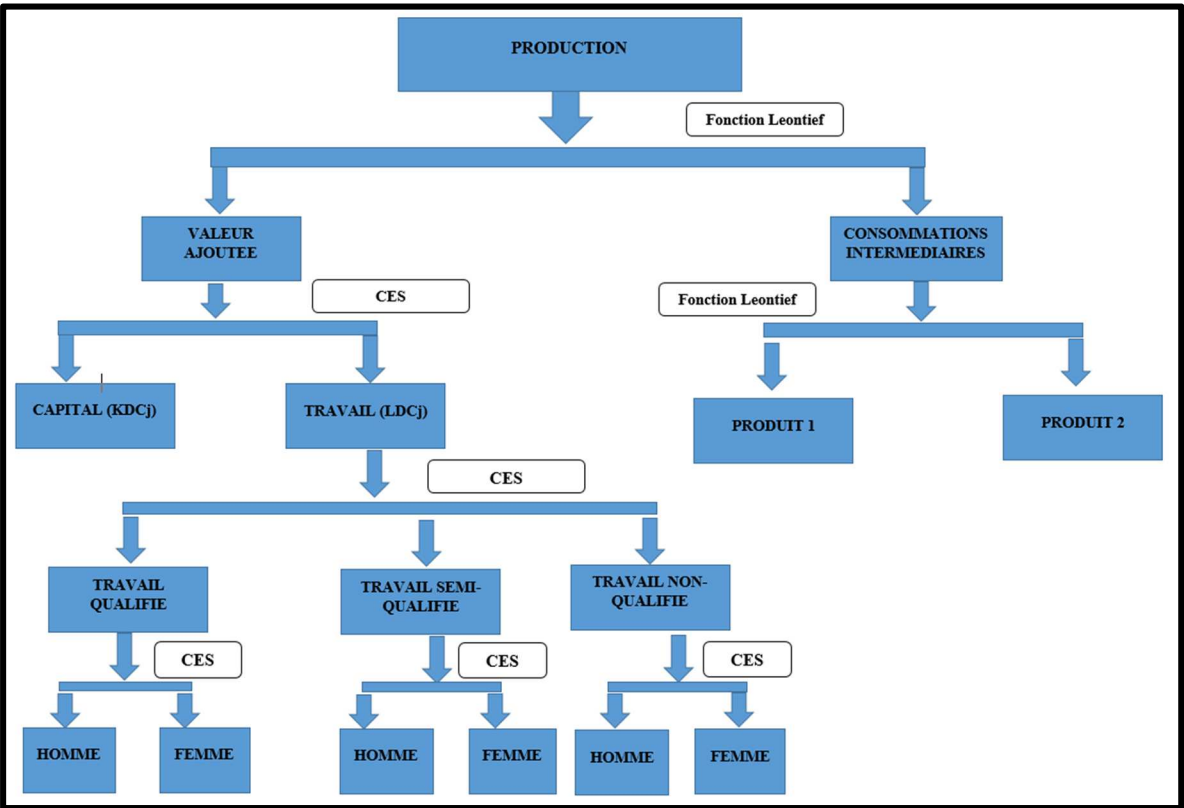


Figure 23 : Structure de la production au Sénégal

Comme on peut le voir sur la figure qui précède, les différents types de travail sont d'abord agrégés au sein des trois niveaux de qualification avant d'intégrer la main d'œuvre composite finale (*LDC*) qui est combinée au capital. La modélisation du marché du travail s'est par ailleurs faite sur la base de certaines hypothèses. Ainsi, sur le segment du travail moyennement qualifié et non qualifié, nous postulons que le travail est davantage physique que technique ou intellectuel. Dès lors, il est plus avantageux pour les hommes que pour les femmes. Les travailleurs masculins sont donc moins substituables par des travailleurs de sexe féminin. Sur le segment du travail qualifié, nous supposons que le travail est majoritairement intellectuel. Dès lors, nous supposons que les femmes y ont de meilleures chances pour obtenir un emploi. L'équation ci-dessous montre l'agrégation du travail qualifié, moyennement qualifié et non qualifié en une main-d'œuvre composite.

$$LDC_j = B_{LDj} * [\beta_{LDj} * LQ_j^{-\rho_{LDj}} + \alpha_{LDj} * LMQ_j^{-\rho_{LDj}} + (1 - \beta - \alpha) * LNQ_j^{-\rho_{LDj}}]^{-1/\rho_{LDj}} \quad (12)$$

Avec :

*LDC<sub>j</sub>*: La main d'oeuvre de travail composite utilisée par les branches *j*;

*B<sub>LDj</sub>* = paramètre d'échelle de la fonction CES;

*β<sub>LDj</sub>* = paramètre de répartition de la fonction CES;

*α<sub>LDj</sub>* = paramètre de répartition de la fonction CES;

*ρ<sub>LDj</sub>* = paramètre d'élasticité de substitution;

*LQ<sub>j</sub>* = demande composite de travail qualifié;

*LMQ<sub>j</sub>* = demande composite de travail moyennement qualifié;

*LNQ<sub>j</sub>* = demande composite de travail non qualifié.

Les trois équations suivantes décrivent l'agrégation de la main d'œuvre selon son genre au sein des trois échelles de qualification que nous avons retenu pour cette étude.

$$LQ_j = B_{Qj} * [\beta_{Qj} * LHQ_j^{-\rho_{Qj}} + (1 - \beta_{Qj}) * LFQ_j^{-\rho_{Qj}}]^{-1/\rho_{Qj}} \quad (13)$$

$$LMQ_j = B_{MQj} * [\beta_{MQj} * LHMQ_j^{-\rho_{MQj}} + (1 - \beta_{MQj}) * LFMQ_j^{-\rho_{MQj}}]^{-1/\rho_{MQj}} \quad (14)$$

$$LNQ_j = B_{NQj} * [\beta_{NQj} * LHNQ_j^{-\rho_{NQj}} + (1 - \beta_{NQj}) * LFNQ_j^{-\rho_{NQj}}]^{-1/\rho_{NQj}} \quad (15)$$

Avec :

*B<sub>Qj</sub>* = paramètre d'échelle de la fonction CES du travail qualifié;

$B_{MQ_j}$  = paramètre d'échelle de la fonction CES du travail moyennement qualifié;  
 $B_{NQ_j}$  = paramètre d'échelle de la fonction CES du travail non qualifié;  
 $\beta_{Q_j}$  = paramètre de répartition de la fonction CES du travail qualifié;  
 $\beta_{MQ_j}$  = paramètre de répartition de la fonction CES du travail moyennement qualifié;  
 $\beta_{NQ_j}$  = paramètre de répartition de la fonction CES du travail non qualifié;  
 $\rho_{Q_j}$  = paramètre d'élasticité de substitution des travailleurs qualifiés;  
 $\rho_{MQ_j}$  = paramètre d'élasticité de substitution des travailleurs moyennement qualifiés;  
 $\rho_{NQ_j}$  = paramètre d'élasticité de substitution des travailleurs non qualifiés;  
 $LHQ_j$  = demande de travail des hommes qualifiés;  
 $LFQ_j$  = demande de travail des femmes qualifiées;  
 $LHMQ_j$  = demande de travail des hommes moyennement qualifiés;  
 $LFMQ_j$  = demande de travail des femmes moyennement qualifiées;  
 $LHNQ_j$  = demande de travail des hommes non qualifiés.  
 $LFNQ_j$  = demande de travail des femmes non qualifiées.

Nous avons introduit dans le modèle une variable de productivité totale des facteurs  $TFP_t$  au sein de la fonction de la valeur ajoutée. Cette variable permet de déterminer le scénario de référence (BAU) de notre étude. Dès lors, l'équation de la valeur ajoutée se présente comme suit :

$$VA_{j,t} = TFP_t * [\beta_{VA_j} * LDC_j^{-\rho(j)} + (1 - \beta_{VA_j}) * KDC_j^{-\rho(j)}]^{-1/\rho(j)} \quad (16)$$

Avec:

$VA_{j,t}$  : valeur ajoutée agricole ;  
 $LDC_{j,t}$ : demande de travail composite ;  
 $KDC_{j,t}$ : demande de capital composite ;  
 $TFP_t$ : productivité totale des facteurs ;  
 $\beta_{VA_j}$ : paramètre de répartition ;  
 $\rho_{(j)}$  : élasticité de substitution;

En outre, l'équation d'accumulation du capital a également été modifiée pour permettre d'incorporer les nouveaux investissements publics agricoles au stock de capital. L'idée retenue est que l'accroissement de la subvention en capital agricole entraîne une hausse du budget d'investissement public agricole. L'augmentation du budget d'investissement public agricole permet quant à elle d'accroître le volume des investissements en matériels agricoles au sein des deux types d'agriculture.

Pour ce faire, l'accumulation du capital a été scindée en deux équations, représentant le stock de capital agricole et non agricole. Ensuite, on a incorporé à l'équation du stock de capital agricole les nouveaux investissements publics agricoles tandis que l'équation du capital non agricole reste semblable au modèle de base.

De ce fait, l'équation du stock de capital agricole à la période  $t$  dépend du stock de capital à la période  $t - 1$ , du taux de dépréciation du capital, des investissements privés agricoles en  $t - 1$  et des investissements publics agricoles réalisés en  $t - 1$ .

$$KD_{k,agr,t} = KD_{k,agr,t-1} * (1 - \delta_{k,agr}) + IND_{k,agr,t-1} + IND\_AGR_{k,agr,t-1} \quad (17)$$

Avec:

$KD_{k,agr,t-1}$  = demande de capital à la période  $t - 1$ ;

$\delta_{k,agr}$  = taux de dépréciation du capital;

$IND_{k,agr,t-1}$  = volume d'investissement privé agricole;

$IND\_AGR_{k,agr,t-1}$  = investissement public agricole.

Par ailleurs, l'équation du coût d'utilisation du capital a été modifiée pour prendre en compte le surplus d'attractivité liés aux investissements publics agricoles réalisés. En effet, nous faisons le postulat que les investissements publics destinés à l'acquisition de matériels agricoles se font grâce à une subvention au capital accordée aux branches agricoles. En renforçant la capacité de production des secteurs agricoles, la subvention contribue à améliorer l'attractivité desdits secteur en réduisant le coût d'usage du capital. Pour y parvenir, l'équation initiale a été scindée en deux équations, représentant le coût d'usage du capital agricole et non agricole. L'équation du coût d'usage du capital agricole va ainsi inclure la subvention publique permettant l'acquisition du capital agricole. Ainsi, la dotation en nouveaux matériels améliore la compétitivité des filières.

$$U_{k,agr,t} = (PKPRI_t) * (1 - tks_{k,agr,t}) * (\delta_{k,agr,t} + IR_t) \quad (18)$$

Avec:

$U_{k,agr,t}$  = Coût d'usage du capital agricole;

$\delta_{k,agr}$  = Taux de dépréciation du capital;

$tks_{k,agr,t}$  = Subvention aux investissements en capital agricole;

$PKPRI_t$  = Prix des investissements privés;

$IR_t$  = Taux d'intérêt.

### 3.4.1.2. Le marché du travail

Contrairement au modèle *PEP 1-t* de base, dans lequel le plein emploi des facteurs est supposé, notre modèle intègre l'existence du chômage. En suivant l'approche adoptée par Mboup *et al.* (2016), qui s'inspirent des travaux de Blanchflower et Oswald (1995), le chômage est introduit en modifiant la fonction d'offre de travail. Cette modification implique que l'évolution du taux de salaire dépende de l'élasticité du taux de chômage et de son paramètre de niveau. A partir de l'étude de Decaluwé *et al.*, (2012) nous avons retenu la valeur « -0,1 » pour cette élasticité.

Le chômage dans le cadre de notre étude ne porte que sur les travailleurs qualifiés et moyennement qualifiés. Le plein emploi des facteurs est considéré pour les travailleurs non qualifiés car, conscients de leur handicap, ils sont peu sensibles aux fluctuations des niveaux de salaires pour accepter un emploi. Dès lors, on obtient à partir du taux de chômage une fonction d'offre égale à :

$$LS_l = \sum_j LD_{l,j} / (1 - URO_l) \quad (19)$$

Avec :

$LSO_l$  : offre de travail par genre et niveau de qualification;

$LDO_{l,j}$  demande de travail des branches selon le genre et le niveau de qualification;

$URO_l$  : taux de chômage en fonction du genre et des qualifications.

Par ailleurs, pour prendre en compte les ajustements entre le taux de chômage et le niveau de salaire, une courbe des salaires a été introduite.

$$W_l = A_l * URO_l^e * PIXCON \quad (20)$$

Avec :

$W_l$  : taux de salaire selon le genre et les qualifications;

$A_l$  : paramètre de niveau;

$URO_l$  : taux de chômage;

$e$  : élasticité du salaire par rapport au chômage

$PIXCON$  : indice des prix à la consommation.



### **3.4.1.3. La micro-simulation**

Inspiré du toolkit de Tiberti et al. (2017), il repose non seulement sur une partie des résultats provenant du MEGC mais aussi sur des éléments microéconomiques tirés de l'enquête ménage de 2011 du Sénégal. Ainsi, les données du BAU du MEGC portant sur la demande de travail (par type de travail), les salaires (par type de travail), les revenus des ménages (selon les types de ménages) et les prix à la consommation sont comparés aux résultats des différentes simulations. En confrontant les données du BAU aux résultats du MEGC sur la période d'analyse retenue, le modèle de micro simulation calcule, les indicateurs de pauvreté. Ainsi, selon les caractéristiques des personnes renseignées dans l'enquête ménages (niveau de revenu, sexes, niveau d'éducation, niveau de consommation par type de produits etc.), le modèle détermine quel sera l'impact des résultats macroéconomiques du MEGC sur la pauvreté et les inégalités. Pour ce faire, il détermine les indicateurs FGT relatifs à l'incidence de la pauvreté et à la profondeur de cette dernière ainsi que l'indice de Gini pour mesurer les inégalités.

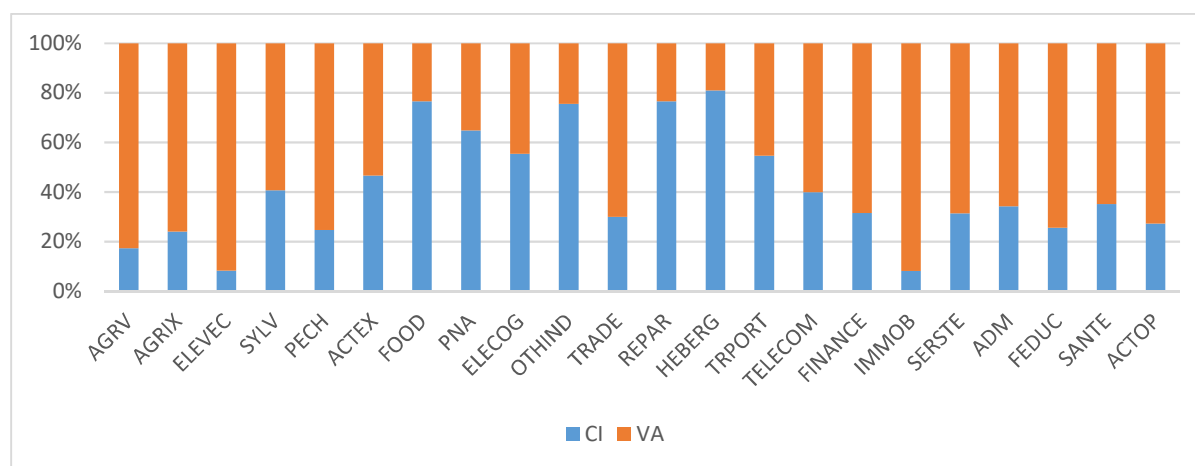
### **3.4.2. Les données**

Les données utilisées pour l'analyse proviennent essentiellement de cinq sources. Il y'a d'abord l'enquête nationale sur l'emploi au Sénégal de 2015 qui renseigne sur les taux de chômage par genre et qualifications. Ensuite, la MCS de 2011 de Fofana *et al.* (2014), actualisée aux données de 2014 a servi de base à la construction d'une matrice plus en phase avec la problématique de l'étude. Les modifications que nous y avons apportées ont consisté à désagréger le facteur travail selon le genre (homme et femme) et le niveau de qualification. Le niveau de qualification est fonction du niveau d'instruction. On distingue au final, les hommes et femmes qualifiés, moyennement qualifiés et non qualifiés. Cette segmentation a été faite grâce à l'enquête ménage de 2011 (ANSD-ESPII, 2011). Cette enquête a aussi permis de reporter la désagrégation du travail selon le genre et les compétences au sein des secteurs de production de la MCS. Les projections d'évolution du PIB sont tirées du rapport « Sénégal 2035 ». Elles ont servi à construire le BAU. Enfin, les élasticités du commerce et du revenu proviennent des travaux de Zidouemba et al., (2015).

### 3.4.3. Analyse de l'économie sénégalaise au travers de sa MCS

Au Sénégal, l'étude de la MCS révèle que nous sommes aussi en présence d'une économie dont la production est intensive en valeur ajoutée (VA) plutôt qu'en consommations intermédiaires (CI).

Figure 24 : Composition de la production au Sénégal<sup>4</sup>



Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS (2014)

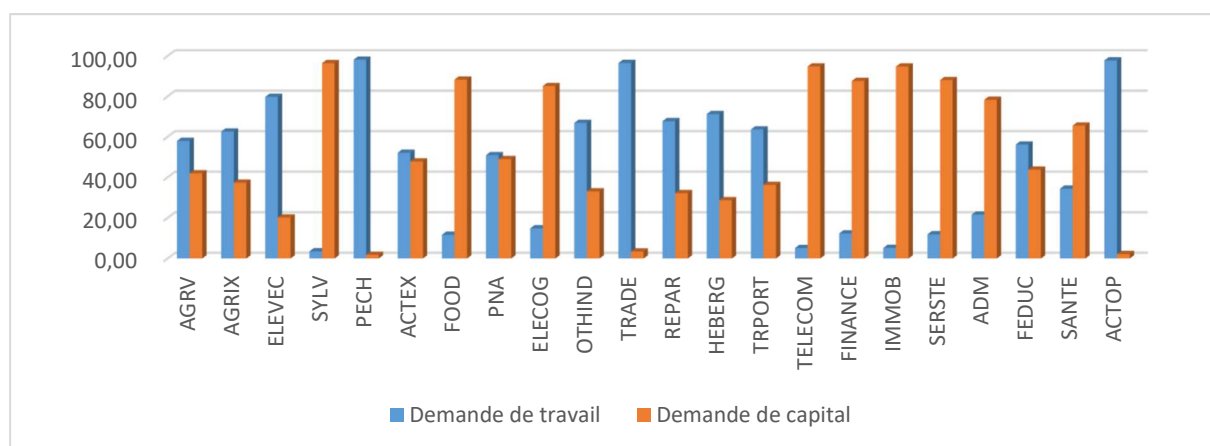
En effet, la production de quinze (15) des vingt-deux (22) secteurs dépend majoritairement du mix capital-travail. Cette situation permet d'anticiper qu'un choc sur les facteurs de production influencera la performance de l'économie dans un sens particulier. La production non alimentaire, la production d'énergie, la construction, la réparation, l'hébergement et le transport, apparaissent comme les seuls secteurs intensifs en consommations intermédiaires. De ce fait, l'orientation à la hausse ou à la baisse de leur production sera corrélée à la situation des secteurs qui les fournissent en matières premières indispensables à la fabrication de leurs produits finaux.

Comme nous l'indiquions précédemment, la valeur ajoutée est ici caractérisée par d'une part le facteur travail désagrégé par genre (hommes et femmes) et qualifications (qualifiés,

<sup>4</sup> AGRV = Agriculture vivrière ; AGRIX = Agriculture d'exportation ; ELEVEC = Elevage ; SYLV = Sylviculture ; PECH = Pêche ; ACTEX = Activités extractives ; FOOD = Industrie alimentaire ; PNA = Produits non alimentaire ; ELECOG = Production d'eau et d'électricité ; OTHIND = Construction ; TRADE = Commerce ; REPAR = Réparation ; HEBERG = Hébergement ; TRPORT = Transport ; IMMOB = Immobilier ; SERSTE = Services aux sociétés ; ADM = Administration publique ; FEDUC = Formation –Education ; ACTOP = Activités personnelles

semi-qualifiés et non qualifiés) et d'autre part le capital. L'étude de la composition de la valeur ajoutée des branches laisse apparaître une prédominance du facteur travail. Cette intensité du facteur travail dans l'économie pourrait constituer un atout dans la lutte contre le chômage. En effet, étant donné que les secteurs sont majoritairement demandeurs en travail plutôt qu'en capital, on peut penser que l'accroissement de leurs activités de production engendrera une hausse des demandes de travail, ce qui entraînera une baisse du chômage.

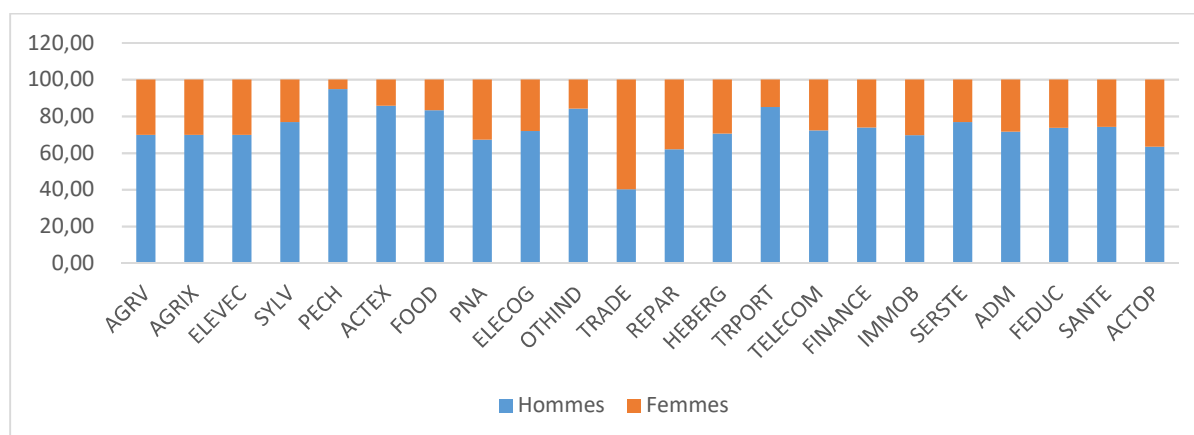
**Figure 25 : Répartition des facteurs par secteurs**



Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS (2014)

Au niveau de la structure des demandes de travail, on peut s'apercevoir une domination du travail masculin. Cette tendance découle du fait que les hommes sont plus actifs sur le marché du travail que les femmes. Toutefois, certains secteurs s'avèrent plus intensifs en main d'œuvre féminine. C'est le cas dans celui du commerce. Il s'agit généralement de la vente au détail de divers produits mais surtout des produits agricoles. Les activités menées par les femmes ne leur offrent pas une sécurité de l'emploi et sont majoritairement des sources de faibles revenus. En effet, elles évoluent majoritairement dans des secteurs où elles sont des travailleurs indépendants. Il en découle une instabilité de leurs revenus du fait de la saisonnalité des activités. C'est essentiellement le cas dans les secteurs agricoles.

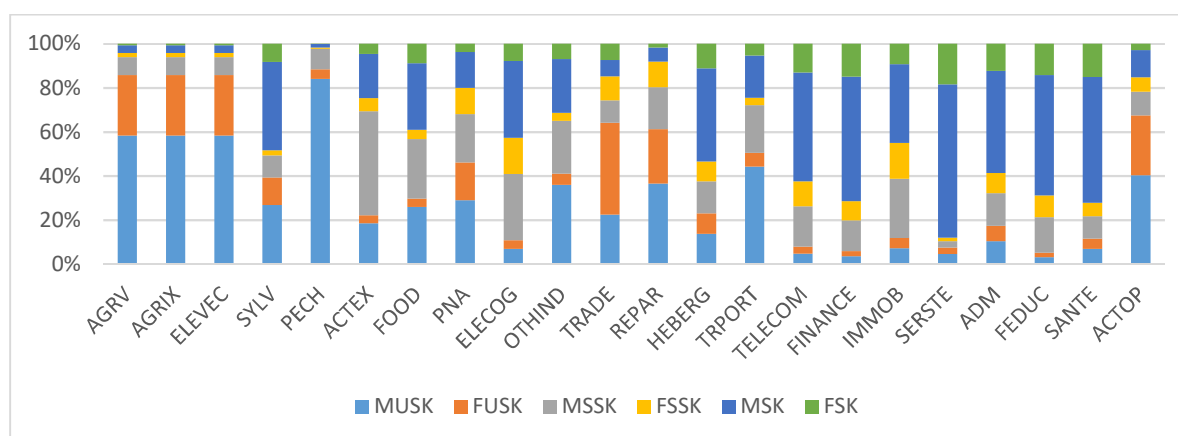
**Figure 26 : Structure par genre de la demande de travail**



Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS (2014)

La main d'œuvre sénégalaise apparaît comme étant majoritairement non qualifiée. Cette situation va renforcer la distribution de faibles revenus. On remarque par ailleurs que les femmes sont majoritairement concentrées sur le segment des non qualifiés avec une forte représentation dans les secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'élevage ou encore dans les activités personnelles. Lorsqu'elles sont moyennement qualifiées, on les retrouve majoritairement dans l'immobilier. Enfin, les qualifiées sont généralement employées dans les services aux sociétés, la santé, la finance et la formation. Dès lors, on peut supposer que le développement de ces secteurs pourrait entraîner une amélioration de la représentativité des femmes sur le marché du travail.

**Figure 27 : Composition des demandes de travail des secteurs par genre et qualifications<sup>5</sup>**



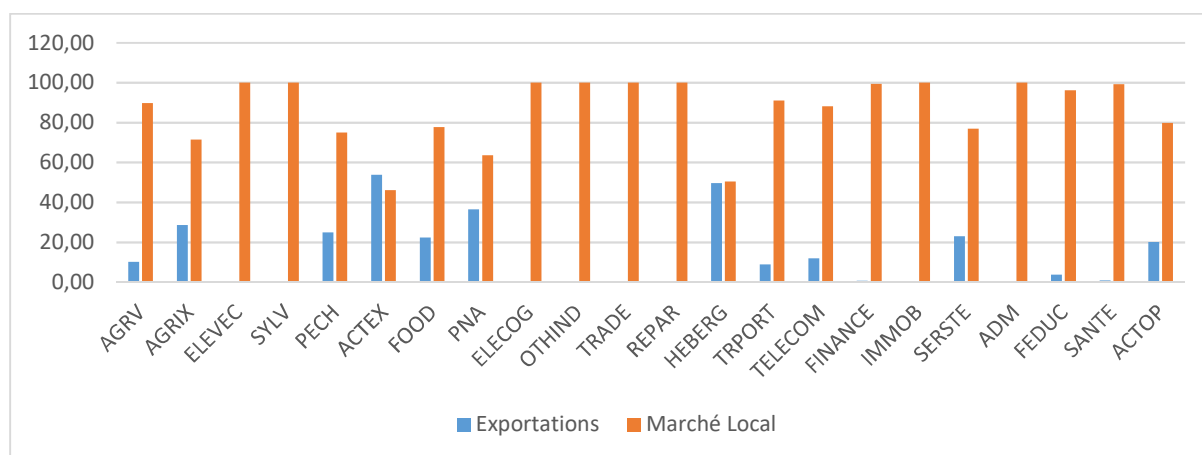
Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS (2014)

<sup>5</sup> MUSK = Hommes non qualifiés ; MSSK = Hommes moyennement qualifiés ; MSK = Hommes qualifiés ; FUSK = Femmes non qualifiées ; FSSK = Femmes moyennement qualifiées ; FSK = Femmes qualifiées.

Pour ce qui est des hommes, les non qualifiés sont le plus souvent employés dans la pêche, l'agriculture ou encore l'élevage. Les moyennement qualifiés se retrouvent majoritairement dans les activités extractives, la production d'énergie, l'industrie alimentaire, et la construction. Enfin, les travailleurs masculins qualifiés sont essentiellement en activité dans les services publics et aux sociétés, la santé, la finance et la formation. L'analyse comparée de la répartition des hommes et des femmes dans les différentes branches de l'économie, montre que lorsqu'ils sont sans qualifications, ils se concentrent dans des secteurs à l'activité généralement saisonnière. Cette situation constitue une source d'instabilité pour leurs revenus. Par ailleurs, plus leurs niveaux de qualifications augmentent, plus ils se tournent vers des secteurs liés aux services.

En ce qui concerne la commercialisation de la production, on relève que les branches sont essentiellement tournées vers le marché domestique. La seule exception provient des activités extractives dont la majeure partie de la production est exportée. De même, la demande intérieure est pourvue à plus de 80% par la production locale.

**Figure 28 : Ventilation de la production au Sénégal**

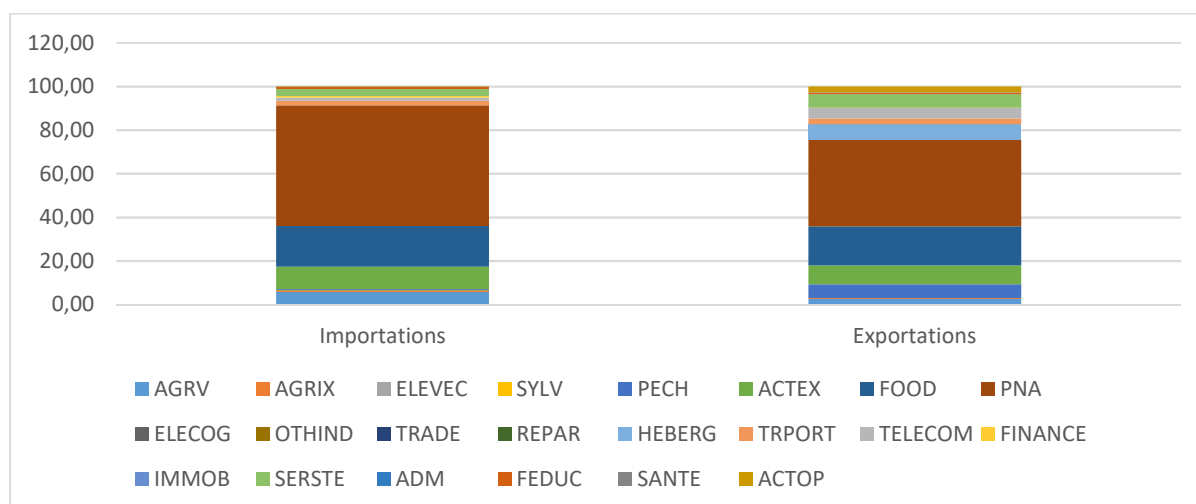


Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS (2014)

Cette situation à l'avantage de garantir aux produits locaux des débouchés mais favorise cependant une vulnérabilité face aux potentiels chocs endogènes. En effet, en cas de réduction de la demande domestique, les secteurs seraient contraints de réduire drastiquement leur production. Une telle situation pénaliserait fortement l'activité économique. Il est donc nécessaire de penser une stratégie de diversification de l'économie et des marchés des débouchés afin de renforcer la résilience des secteurs face aux potentielles crises intérieures. L'analyse du commerce extérieur révèle une domination des produits non alimentaires et des

produits alimentaires. Cette tendance est perceptible tant au niveau des exportations que des importations, même s'il faut souligner que le volume des importations est plus important que celui des exports.

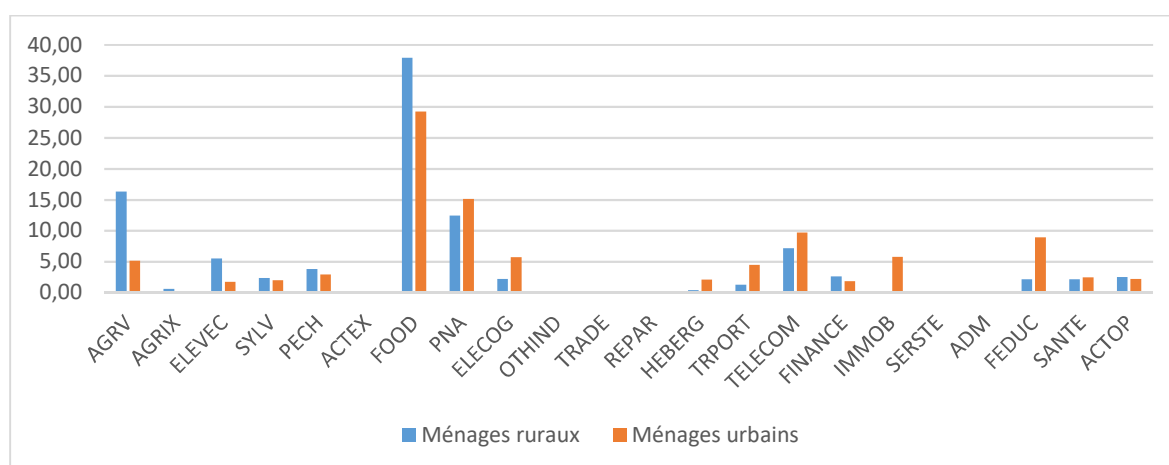
**Figure 29 : Composition des exportations et importations au Sénégal**



Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS (2014)

Les produits alimentaires et non alimentaires jouent par ailleurs un rôle important dans la structure de la demande. En effet, ils constituent les deux premières sources de dépenses des ménages en biens de consommation.

**Figure 30 : Ventilation de la production au Sénégal**



Source : Calculs de l'auteur à partir de la MCS (2014)

En plus de cela, les produits non alimentaires représentent la principale consommation intermédiaire des branches. Ces deux situations en font des produits sensibles car bien qu'il existe un potentiel local de production des biens alimentaires, 34,41% d'entre eux proviennent

de l'extérieur et 58,20% des produits non alimentaires sont importés. Cette situation rend le pays vulnérable vis-à-vis de ses fournisseurs internationaux mais aussi vis-à-vis des fluctuations des prix.

### **3.5. Aperçu des politiques simulées**

#### **3.5.1. L'octroi de subventions aux investissements agricoles**

Contenu au sein de l'axe 1 du PSE (2014) intitulé « *transformation structurelle de l'économie et croissance* » la vitalité et le développement de l'agriculture se posent comme une priorité pour les pouvoirs publics. Le secteur agricole est en effet essentiel pour l'économie sénégalaise, dans la mesure où il demeure la principale source de revenus pour la majorité des ménages. Engluée dans un cercle vicieux de difficultés, liées aux faibles capacités de stockages, à l'accès difficile aux engrais de qualité, à la non maîtrise des techniques d'irrigation ou encore à l'absence de financement, l'agriculture n'a pas permis de jouer un rôle de premier plan dans les performances économiques du pays. Pour y remédier, le PSE (2014) envisage la hausse des moyens pour appuyer la transformation des fermes traditionnelles en des unités modernes et compétitives. Il s'agit donc de favoriser par des investissements publics le développement d'exploitations dotées de système d'irrigation et d'autres matériels agricoles adéquats permettant de produire plus et mieux. Cet appui étatique pourra prendre la forme de dotations matérielles ou encore de subventions au capital pour l'acquisition des machines et autres matériels. Cette mesure vise aussi à améliorer et à diversifier l'offre du pays en produits agricoles destinés à l'export. De même, les pouvoirs publics entendent améliorer l'accès aux intrants agricoles de bonne qualité. Cette politique de soutien multiforme doit, à terme, permettre une amélioration de la productivité des facteurs de production, et conduire à un accroissement de l'attractivité du secteur agricole pour les acteurs privés. L'idée sous-jacente est qu'une amélioration de la productivité et de l'attractivité favoriseront une hausse et une diversification de la production. Dès lors, les exploitants et les ménages disposeront de plus de revenus, donnant lieu à une augmentation de leur consommation. Une baisse de la pauvreté devrait ainsi en découler. Par ailleurs, les femmes étant très impliquées dans les secteurs agricoles, une embellie du secteur favoriserait une diminution des inégalités de genre.

Conscient des ressources importantes qu'il faut mobiliser pour financer ce type de politique économique, les pouvoirs publics entendent recourir à la fois à l'endettement et aux partenariats publics privés pour disposer à temps des ressources nécessaires. C'est ainsi que le

programme d'actions prioritaires (2018-2023), alloue une enveloppe de quatre cent cinquante-neuf milliards de francs CFA au développement de l'agriculture.

### **3.5.2. L'augmentation des subventions publiques à la production agricole**

Pour accélérer le développement de l'agriculture, les pouvoirs publics diversifient les canaux par lesquels ils soutiennent le secteur. La mise en place d'un dispositif de financement spécifique en soutien aux PME/PMI agricoles répond à cet objectif. Il s'agit de créer un système de financement innovant, permettant aux agriculteurs d'acquérir des intrants agricoles de bonne qualité. A cet effet plusieurs programmes publics œuvrent non seulement à la reconstitution du capital semencier du Sénégal et à la production d'engrais chimiques sur le territoire national. C'est ainsi que, l'accroissement des subventions à la production apparaît comme un moyen pour les exploitants de se procurer ces intrants essentiels pour le développement et la compétitivité des filières. Dès lors, l'impact de cette réforme sur la pauvreté et les inégalités de genre devraient passer non seulement par le canal des salaires, des prix mais aussi par celui de la création d'emplois. En effet, les subventions devraient permettre aux acteurs de réduire leurs coûts de production. Cette situation pourrait les inciter à embaucher davantage afin de produire plus et/ou à augmenter les salaires des travailleurs. Une hausse des revenus des employés agricoles devrait donc en découler. Cet accroissement potentiel de leurs revenus va avoir un impact positif sur la consommation des ménages et devrait conduire à une réduction de la pauvreté. En outre, cette politique devrait favoriser une réduction des prix à la vente et donc entraîner une hausse de la demande de produits agricoles. De ce fait, les exploitants auront tendance à accroître leur production ce qui leur permettra de conquérir de nouveaux marchés.

### **3.6. Analyse et discussions des résultats**

En se référant aux axes du PSE et sur la base du programme triennal d'investissement public sur la période 2018-2020 et du programme d'actions prioritaires (2019-2023), nous simulons dans un premier temps une hausse des subventions aux investissements en capital de 36%. Cette subvention sera séquentielle à raison de 16% en 2018 et de 10% en 2019 et 2020. Dans un second temps, nous simulons une hausse des subventions agricoles à la production de 36% sur la même période. Ces deux politiques sont dans un premier temps financées par le déficit public (scénario 1 et 2), puis par une réduction des dépenses publiques (scénario 3 et 4).



Les résultats seront analysés et discutés, en s'appesantissant sur les effets constatés sur les variables macroéconomiques et sectorielles à court et long terme. Le court terme correspond aux effets en 2019 et le long terme les effets en 2025.

### **3.6.1. Simulation 1 : Octroi de subventions aux investissements en capital agricole financées par le déficit public**

#### **3.6.1.1. Effets macroéconomiques à court terme**

L'octroi de subventions aux investissements en capital agricole à l'année  $n$  doit favoriser l'augmentation du stock de capital utilisé par les deux branches agricoles pour produire l'année suivante ( $n + 1$ ). Dès lors, on s'attend à voir la production desdits secteurs croître, entraînant une hausse des revenus des exploitants agricoles. La croissance des revenus devrait, sous réserve de l'évolution des prix, induire une hausse de la consommation des ménages. Par ailleurs, les secteurs agricoles étant bien intégrés à plusieurs branches de l'économie (industrie alimentaire, hébergement), leurs bonnes performances pourraient avoir des effets positifs sur ces derniers. Si cette hypothèse venait à se confirmer, on observerait un impact positif sur la croissance.

Dans les faits, la réforme entraîne un accroissement du PIB de 0,11%. Cette hausse découle des augmentations de la production qui ont eu lieu dans plusieurs secteurs de l'économie et en particuliers dans les secteurs agricoles. (Cf. tableau 47).

**Tableau 46 : Effets à court terme sur les indices macroéconomiques (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,11	0,16	0,16	0,11	-0,56

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

**Tableau 47 : Impact sur la production à court terme (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture vivrière	0,73
Agriculture d'exportation	0,94
Elevage	0,21
Sylviculture	-0,02
Pêche	0,20
Activités extractives	-0,13
Industrie alimentaire	0,06
Production non alimentaire	-0,14
Electricité Eau & Gaz	0,01
Construction	-0,64
Commerce	0,05
Réparation	-0,07
Hébergement	-0,02
Transport	-0,01
Télécommunications	-0,07
Finance	-0,06
Immobilier	-0,07
Services aux sociétés	-0,18
Administration publique	-0,03
Formation/Education	0,05
Santé	0,04
Activités personnelles	0,07

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

La croissance de la production est soutenue par une augmentation de la demande domestique en biens destinés à la consommation finale. En effet, la consommation des ménages s'accroît tant en milieu rural qu'urbain. Au niveau de l'emploi, on observe cependant une croissance globale du chômage. Cette hausse est de 0,94% pour les hommes moyennement qualifiés, de 0,62% pour les hommes qualifiés et de 0,27% pour les femmes qualifiées. La seule exception qui est observée se situe au niveau des femmes moyennement qualifiées dont le taux de chômage diminue de 0,05%. La dynamique négative observée au niveau des emplois s'explique par le fait que la réforme favorise l'utilisation du capital au sein de secteurs à l'origine intensifs en travail. On observe en effet une diminution moyenne du coût d'utilisation du capital de 25,07% dans l'agriculture. Cette tendance pousse donc les branches agricoles à libérer de la main d'œuvre pour acquérir plus de capital.

L'analyse de l'indice des prix réel à la consommation, révèle une légère inflation (+0,11%). Cette hausse des prix est la conséquence des baisses de productions observées dans douze secteurs d'activités. En effet, ces diminutions de la production favorisent une rareté au

niveau des offres de produits sur le marché intérieur, entraînant un accroissement des prix. La réforme a par ailleurs des effets négatifs sur l'investissement total dans la mesure où il se réduit. Cette diminution est influencée par la réduction de l'investissement privé (-0,73%) alors que l'investissement public croît de 0,002%. La baisse de l'investissement privé peut s'expliquer par le fait que la réforme entraîne une réallocation des investissements vers les secteurs agricoles qui étaient à l'origine peu attractif. Ce processus se traduit par une augmentation des coûts d'utilisation du capital dans les secteurs non agricoles ce qui conduit à une réduction des investissements.

En somme, la réforme engendre une hausse du PIB à court terme. Toutefois, cette hausse de l'activité économique détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée car le chômage ne baisse que pour les femmes moyennement qualifiées. La réforme entraîne par ailleurs une légère inflation qui n'a pas un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages vu que leur consommation augmente.

### **3.6.1.2. Effets sur les variables sectorielles à court terme**

Pour analyser les effets de cette réforme sur les éléments sectoriels, nous nous intéresserons dans un premier temps aux conséquences sur les secteurs agricoles qui sont au cœur de cette politique économique. Puis, dans un second temps nous observerons les effets sur les autres secteurs de l'économie.

#### **3.6.1.2.1. Les secteurs agricoles**

La hausse de la production dans les deux secteurs agricoles est stimulée par l'utilisation du capital. Dès lors, on assiste à une diminution des demandes de travail exprimées par les secteurs agricoles. Ce recours massif au capital dans les branches agricoles se justifie par la baisse de son coût d'utilisation de 21,02% dans l'agriculture vivrière et de 29,12% dans l'agriculture d'exportation. Les réductions des demandes de travail sont quant à elles plus importantes pour le travail des femmes. (Cf. tableau 48). Les diminutions plus fortes des demandes de travail des femmes peuvent s'expliquer par le fait que leurs salaires augmentent plus que ceux des hommes. Ils croissent de 0,11% pour les femmes non qualifiées, de 0,02% pour les hommes moyennement qualifiés, de 0,12% pour les femmes moyennement qualifiées, de 0,05% pour les hommes qualifiés et de 0,09% pour les femmes qualifiées. Au niveau des hommes non qualifiés on observe cependant une réduction de 0,09%. Cette tendance pousse la

branche à davantage libérer de la main d'œuvre féminine dans l'optique de minimiser ses coûts de production.

La réforme favorise donc le développement d'une agriculture intensive en capital. Bien que cette mesure concourt à accroître la performance des secteurs agricoles avec la hausse de leur production, la destruction des emplois qu'elle induit constitue l'un des facteurs d'augmentation du chômage. Si cette dynamique devait perdurer à long terme, l'objectif de lutte contre le chômage grâce au développement de l'agriculture ne serait pas atteint.

L'analyse du commerce extérieur agricole permet d'observer une augmentation des exportations de 0,98% pour les produits issus de la branche vivrière et de 1,07% pour ceux issus de la branche d'exportation. Ces évolutions vont en droite ligne avec les dynamiques observées sur la production qui mettent en évidence un accroissement. A l'inverse, les importations se réduisent de 0,20% dans l'agriculture vivrière et de 0,36% dans l'agriculture d'exportation. Cette tendance témoigne de l'effet de la réforme sur l'attractivité des produits agricoles tant sur le marché local qu'à l'international.

En somme, les subventions à l'investissement en capital agricole entraînent, à court terme, une hausse de la production agricole. Cette mesure favorise une baisse du coût du capital agricole ce qui accroît la demande en capital entraînant ainsi le développement d'une agriculture intensive en capital. Au niveau du commerce extérieur, on note que les filières agricoles deviennent performantes tant à l'export que sur le marché intérieur, étant donné que les exportations augmentent et les importations baissent.

### **3.6.1.2.2. Les secteurs non agricoles**

L'analyse de la situation des secteurs non agricoles permet d'observer que tous les secteurs dont la production baisse réduisent à la fois leur demande de travail et de capital. La baisse de la production dans l'industrie non alimentaire et la construction découle de la diminution de la demande des biens de consommation à des fins d'investissement. En effet, la contraction de l'investissement total observée au niveau macroéconomique montrait déjà que la réforme pénalisait l'attractivité des secteurs classiques dans lesquels les investissements se concentraient.

**Tableau 48 : Effets sur les variables sectorielles à court terme (%)**

Secteurs	KDC	LDC	MSK	FSK	MSSK	FSSK	MUSK	FUSK
Agriculture vivrière	2,66	-0,69	-0,74	-0,75	-0,72	-0,74	-0,67	-0,71
Agriculture d'exportation	3,26	-0,53	-0,59	-0,60	-0,57	-0,59	-0,52	-0,56
Elevage	-0,09	0,29	0,23	0,23	0,25	0,23	0,31	0,27
Sylviculture	-0,06	1,01	0,99	0,99	1,01	0,99	1,07	1,03
Pêche	-0,08	0,20	0,11	0,10	0,13	0,11	0,21	0,17
Activités extractives	-0,09	-0,17	-0,20	-0,20	-0,17	-0,19	-0,10	-0,14
Industrie alimentaire	-0,07	1,04	1,01	1,01	1,04	1,02	1,12	1,08
Production non alimentaire	-0,11	-0,16	-0,19	-0,19	-0,18	-0,20	-0,12	-0,16
Electricité Eau & Gaz	-0,09	0,56	0,56	0,56	0,57	0,55	0,63	0,59
Construction	-0,21	-0,84	-0,89	-0,90	-0,87	-0,89	-0,79	-0,83
Commerce	-0,12	0,06	0,05	0,04	0,06	0,04	0,10	0,06
Réparation	-0,12	-0,05	-0,08	-0,09	-0,07	-0,09	-0,01	-0,05
Hébergement	-0,11	0,02	0,01	0,004	0,02	-0,002	0,08	0,04
Transport	-0,11	0,05	0,00	-0,01	0,02	0,004	0,10	0,06
Télécoms	-0,11	0,73	0,73	0,73	0,74	0,72	0,80	0,76
Finance	-0,14	0,47	0,47	0,47	0,48	0,46	0,54	0,50
Immobilier	-0,11	0,71	0,70	0,70	0,71	0,69	0,77	0,73
Services aux sociétés	-0,13	-0,59	-0,59	-0,60	-0,58	-0,60	-0,52	-0,56
Administration publique		-0,14	-0,15	-0,15	-0,14	-0,16	-0,08	-0,12
Formation/Education	-0,11	0,17	0,17	0,16	0,18	0,16	0,24	0,20
Santé	-0,12	0,32	0,32	0,31	0,32	0,30	0,38	0,34
Activités personnelles	-0,11	0,08	0,05	0,04	0,05	0,03	0,11	0,07

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Il s'en suit une contraction de leur production et par conséquent de la demande des consommations intermédiaires des branches. Cette réduction des demandes intermédiaires explique les baisses de production observées dans les autres secteurs de l'économie.

La réduction de la production dans les secteurs se répercutent pour certains sur leur demande de travail et de capital. D'autres, ne réduisent que leur demande de capital et augmentent à l'inverse leur demande de travail. La diminution de la demande de capital s'explique par l'accroissement de son coût d'utilisation.

La hausse des demandes de travail favorise une augmentation des salaires versés aux travailleurs. La croissance des salaires est de 0,11% pour les femmes non qualifiées, de 0,02% pour les hommes moyennement qualifiés, de 0,12% pour les femmes moyennement qualifiées,

de 0,05% pour les hommes qualifiés et de 0,09% pour les femmes qualifiées. Au niveau des hommes non qualifiés on observe cependant une réduction du salaire de 0,09%. Cette diminution peut s'expliquer par le fait qu'il n'existe pas de chômage sur ce segment du marché du travail. Des lors, afin de disposer d'un emploi, ces travailleurs sont prêts à accepter des réductions de salaire. De plus, à l'année de base, l'offre de travail des hommes non qualifiés est plus importante que celle des femmes dans l'économie. Il est donc plus facile de trouver ce type de travailleurs, ce qui permet aux branches de disposer d'un avantage dans la fixation des salaires. Par ailleurs, l'analyse par genre de l'évolution des demandes de travail montre que les branches désirent embaucher plus de travail masculin. Ce choix s'explique par le fait que l'évolution des salaires des hommes est moins importante que ceux des femmes. Il est donc financièrement plus intéressant pour les secteurs de les recruter afin de minimiser les coûts salariaux.

Les données sur le commerce extérieur révèlent une hausse des importations pour la majeure partie des produits achetés sur le marché international. Les quelques exceptions relevées portent sur ceux issus des activités extractives (-0,20%), des productions non alimentaires (-0,13%) et des services aux sociétés (-0,37%). Les exportations quant à elles n'augmentent que pour les produits issus de la pêche (+0,12%). Cette tendance montre l'incapacité de la réforme à entraîner une amélioration de la compétitivité tant extérieure qu'intérieure des filières non agricoles.

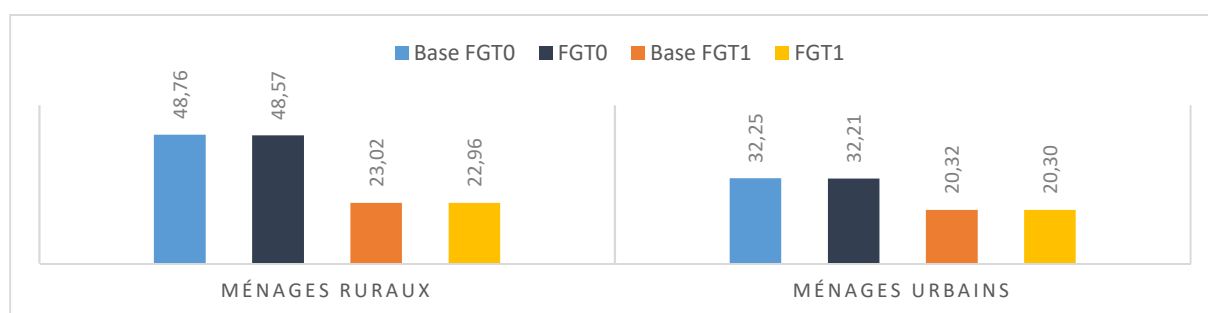
### **3.6.1.3. Effets sur les agents à court terme**

L'analyse de la situation des entreprises révèle un accroissement de leurs revenus de 1,44%. Cette tendance positive se répercute sur leur épargne qui augmente de 1,37%. Les bonnes performances des secteurs en expansion et particulièrement des secteurs agricoles expliquent cette dynamique. En ce qui concerne le gouvernement, les résultats permettent d'observer une diminution de ses revenus de 2,16%. L'accroissement des subventions aux investissements en capital agricole favorise cette contraction des ressources publiques. Du côté de l'épargne publique, on observe aussi une diminution de 6,50%. Cette statistique s'explique par le fait que le déficit public est utilisé pour financer la réforme.

Pour ce qui est des deux types de ménages, les résultats mettent en évidence une croissance de leurs revenus disponibles et de leur épargne de 0,28%. Cette hausse des revenus disponibles des ménages découle non seulement de l'accroissement des revenus du capital (+0,22% pour les deux types de ménages) mais aussi des revenus de transferts. Ces derniers

s'accroissent de 1,09% pour les ménages ruraux et de 0,79% pour les urbains. Les revenus du travail, sous l'effet des destructions d'emplois dans l'agriculture baissent de 0,01% au sein des ménages ruraux. A l'inverse ils augmentent de 0,03% au sein des ménages urbains. Cet accroissement global des revenus permet de stimuler la consommation dont nous constatons la hausse précédemment. (Cf. tableau 46).

### 3.6.1.4. Effets sur la pauvreté à court terme



**Figure 31 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à court terme (%)**

Pour apprécier l'impact sur la pauvreté et les inégalités, nous avons analysé l'évolution des indicateurs FGT0, FGT1 et de l'indice de Gini grâce aux résultats du modèle de micro-simulation. Les résultats démontrent une réduction de la pauvreté tant au niveau de son incidence (FGT0) que de sa profondeur (FGT1). Ainsi, l'incidence de la pauvreté se réduit de 0,19 points de pourcentage pour les ménages ruraux contre 0,04 points de pourcentage pour les urbains. La profondeur de la pauvreté quant à elle régresse de 0,06 points de pourcentage dans les ménages ruraux et de 0,02 points de pourcentage dans les urbains. Cette baisse de la pauvreté résulte de l'accroissement des revenus des ménages qui favorise une augmentation de leur consommation. La diminution de la pauvreté s'avère par ailleurs plus forte en milieu rural. Cette tendance s'explique par le développement des activités agricoles qui constituent la principale activité économique pour les populations qui y résident. On remarque par ailleurs que les inégalités se réduisent elles aussi. L'indice de Gini diminue en effet de 0,09 points de pourcentage en milieu rural et de 0,06 points de pourcentage en milieu urbain. La croissance plus importante des salaires des femmes peut expliquer cette dynamique qui consacre une réduction des inégalités de revenus sur le marché du travail.

### 3.6.1.5. Effets macroéconomiques à long terme

**Tableau 49 : Effets sur les indices macroéconomiques à long terme (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,13	0,05	0,03	0,06	0,15

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

A long terme, les indicateurs macroéconomiques demeurent positifs. En effet, on observe une croissance du PIB de 0,13%. Cette croissance de l'activité économique demeure majoritairement influencée par les bonnes performances des secteurs agricoles dont la production continue d'augmenter. Cette hausse de la production a par ailleurs des effets d'entraînement sur quatre autres secteurs. Cet effet positif se transmet par le canal des consommations intermédiaires qui s'accroissent pour répondre à l'impératif d'augmenter les productions agricoles. La croissance de la production est par ailleurs soutenue par une hausse de la demande domestique en biens de consommation. On relève en effet que la consommation des ménages reste sur une dynamique positive. Il faut tout de même signaler que cette croissance de la consommation est plus forte pour les ménages urbains.

Au niveau de l'emploi, on observe un renversement de la tendance de court terme. Le chômage se réduit en effet pour tous les segments du marché du travail. Cet accroissement des emplois disponibles touche par ailleurs plus les femmes que les hommes. Dans les faits, le chômage diminue de 0,21% pour les hommes moyennement qualifiés contre 0,78% pour les femmes ayant les mêmes qualifications. Chez les travailleurs qualifiés, le chômage se contracte de 1,47% pour les femmes contre 0,87% pour les hommes.

L'analyse de l'indice des prix réel à la consommation, révèle une inflation modérée comparativement aux résultats de court terme. Cette hausse des prix est causée par la baisse de la production dans certaines branches de l'économie qui occasionne une raréfaction des biens et services. Cette réduction de l'offre locale de biens et services à lieu au moment où la demande des biens de consommation finale s'accroît. Il en résulte donc un accroissement des prix. En outre, on observe que le budget d'investissement total augmente désormais. Cet accroissement est stimulé par la hausse de la demande des biens de consommation à des fins d'investissement. C'est le cas pour les biens tirés de l'élevage (+0,08%) et de l'industrie non alimentaire (+0,03%).



**Tableau 50 : Effets sur la production à long terme (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture vivrière	1,41
Agriculture d'exportation	2,76
Elevage	0,11
Sylviculture	-0,10
Pêche	0,07
Activités extractives	-0,21
Industrie alimentaire	0,06
Production non alimentaire	-0,14
Electricité Eau & Gaz	-0,12
Construction	-0,05
Commerce	0,06
Réparation	-0,04
Hébergement	-0,03
Transport	-0,03
Télécommunications	-0,08
Finance	-0,04
Immobilier	-0,08
Services aux sociétés	-0,26
Administration publique	-0,05
Formation/Education	-0,08
Santé	-0,07
Activités personnelles	-0,003

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

En somme, la réforme entraîne une hausse du PIB à long terme. Cette croissance s'avère par ailleurs créatrice d'emplois dans la mesure où le chômage diminue. L'accroissement des emplois disponibles profite davantage aux femmes tant chez les qualifiés que chez les moyennement qualifiés. En dépit d'une inflation, la consommation des ménages demeure en hausse.

### **3.6.1.6. Effets sectoriels à long terme**

#### **3.6.1.6.1. Les secteurs agricoles**

La hausse de la production dans les deux secteurs agricoles demeure stimulée par l'utilisation du capital. En effet, les demandes de capital s'accroissent de 5,82% dans l'agriculture vivrière et de 9,30% dans l'agriculture d'exportation.

**Tableau 51 : Effets sur les variables sectorielles à long terme (%)**

Secteurs	KDC	LDC	MSK	FSK	MSSK	FSSK	MUSK	FUSK
Agriculture vivrière	5,82	-1,89	-2,04	-2,05	-1,98	-2,00	-1,85	-1,90
Agriculture d'exportation	9,30	-1,64	-1,78	-1,80	-1,73	-1,74	-1,60	-1,65
Elevage	-0,30	0,22	0,07	0,06	0,12	0,11	0,25	0,21
Sylviculture	-0,11	0,40	0,33	0,32	0,39	0,37	0,52	0,47
Pêche	-0,33	0,08	-0,12	-0,13	-0,07	-0,08	0,11	0,06
Activités extractives	-0,31	-0,10	-0,17	-0,18	-0,11	-0,12	0,04	-0,003
Industrie alimentaire	-0,02	0,73	0,65	0,64	0,71	0,69	0,87	0,82
Production non alimentaire	-0,34	0,07	-0,01	-0,03	0,03	0,02	0,17	0,12
Electricité Eau & Gaz	-0,20	0,31	0,27	0,26	0,32	0,31	0,45	0,41
Construction	-0,52	0,17	0,07	0,06	0,13	0,12	0,29	0,24
Commerce	-0,37	0,08	-0,01	-0,02	0,04	0,03	0,14	0,10
Réparation	-0,38	0,12	0,02	0,003	0,06	0,05	0,19	0,15
Hébergement	-0,33	0,10	0,05	0,04	0,10	0,09	0,23	0,18
Transport	-0,36	0,16	0,04	0,03	0,10	0,09	0,26	0,22
Télécoms	-0,11	0,34	0,32	0,30	0,36	0,35	0,49	0,45
Finance	-0,10	0,38	0,36	0,35	0,41	0,40	0,53	0,49
Immobilier	-0,10	0,35	0,32	0,31	0,37	0,35	0,49	0,45
Services aux sociétés	-0,32	0,24	0,23	0,21	0,27	0,26	0,40	0,36
Administration publique		-0,25	-0,29	-0,30	-0,24	-0,25	-0,11	-0,16
Formation/Education	-0,31	0,09	0,08	0,06	0,12	0,11	0,25	0,21
Santé	-0,25	0,26	0,23	0,22	0,28	0,27	0,41	0,36
Activités personnelles	-0,39	0,01	-0,10	-0,12	-0,06	-0,07	0,07	0,03

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Ce recours intensif au capital pour produire entraîne une diminution des demandes de travail de 1,89% dans l'agriculture vivrière et de 1,64% dans la branche d'exportation. La préférence pour l'utilisation du capital s'explique par le fait que son prix est en baisse de 6,82% pour l'agriculture d'exportation et de 4,95% pour l'agriculture de subsistance. A l'inverse, les salaires augmentent en moyenne de 0,08%. Il est donc toujours plus rentable de produire des biens agricoles en privilégiant l'utilisation du capital. De ce fait, la réforme accentue le développement d'une agriculture intensive en capital.

Les bonnes performances en termes de productions des secteurs agricoles permettent de maintenir une dynamique positive au niveau du commerce extérieur agricole. On observe en effet une hausse des exportations de 2,18% dans l'agriculture de subsistance et de 3,24% dans l'agriculture d'exportation. Les importations quant à elles se contractent de 0,78% pour les

produits vivriers et de 1,28% pour ceux d'exportation. L'accroissement à court et long terme des exportations agricoles et la diminution des importations constituent un atout pour réduire le déficit de la balance commerciale.

En somme, les subventions à l'investissement en capital agricole génère à long terme une hausse de la production agricole. Cette réforme favorise une baisse du prix du capital agricole ce qui accroît sa demande, maintenant ainsi le développement d'une agriculture intensive en capital. Au niveau du commerce extérieur, on note que les filières agricoles demeurent performantes tant à l'export que sur le marché intérieur, vu que les exportations sont toujours en hausse et les importations à la baisse.

### **3.6.1.6.2. Les secteurs non agricoles**

L'analyse de la production des secteurs non agricoles montre qu'elle se réduit pour la majorité d'entre eux. Ces diminutions sont favorisées par la crise dans la branche « industrie non alimentaire » dont les produits occupent une place prépondérante en tant que consommations intermédiaires dans la majeure partie des secteurs. De ce fait, la baisse de sa production va entraîner une raréfaction de ces produits, entraînant un accroissement des prix des consommations intermédiaires des autres secteurs. Il en résulte des baisses de production dans la majeure partie des secteurs d'activités. (Cf. tableau 50). La crise de production qui prévaut dans l'industrie non alimentaire a pour point de départ la baisse des disponibilités des biens de construction, qui découle quant à elle de la réallocation des investissements vers les secteurs agricoles. Les secteurs en difficultés réduisent soit leur demande de capital et de travail soit exclusivement celle de capital. La préférence du facteur travail au facteur capital s'explique par l'évolution des prix des facteurs. En effet, le prix du capital augmente en moyenne de 0,36% alors que celui du travail ne croît en moyenne que de 0,08%. L'accroissement des demandes de travail explique par ailleurs l'augmentation des salaires. Les hommes non qualifiés sont les seuls à faire exception. Leurs salaires baissent en effet de 0,16%. Cette situation résulte des destructions d'emplois dans les secteurs intensifs en travail masculin non qualifié tels que l'agriculture et les activités extractives. Dès lors, leur offre de travail étant supérieure à la demande, les salaires vont baisser. La comparaison des évolutions des salaires permet d'observer une tendance plus favorable aux femmes. (Cf. tableau 52). Cette dynamique est influencée par le développement de la branche du commerce, où elles sont plus nombreuses que les hommes, et par l'augmentation des demandes de travail dans la plusieurs secteurs pour compenser les baisses de capital.

**Tableau 52 : Effets sur les salaires à long terme (%)**

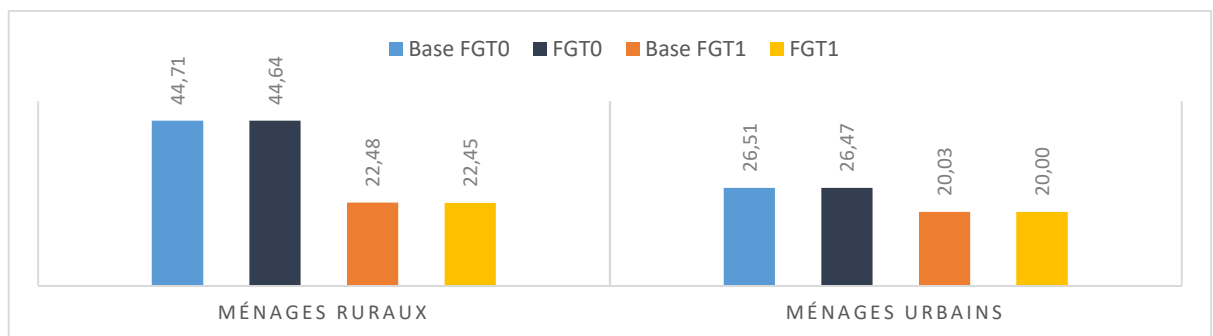
Type de travail	Variation des salaires
Hommes non qualifiés	-0,16
Femmes non qualifiées	0,06
Hommes moyennement qualifiés	0,07
Femmes moyennement qualifiées	0,12
Hommes qualifiés	0,14
Femmes qualifiées	0,19

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Enfin, le commerce extérieur non agricole est caractérisé par une augmentation quasi générale des importations. Les seuls produits qui échappent à cette dynamique sont ceux provenant des activités extractives (-0,06%). Au niveau des exportations on relève une tendance générale à la baisse. Deux types de produits font tout de même exception, il s'agit des produits alimentaires (+0,05%) et de la pêche (0,08%). Il apparaît donc une incapacité de la réforme à dynamiser la compétitivité des filières non agricoles sur les marchés internationaux à long terme.

### 3.6.1.7. Effets sur les agents et la pauvreté à long terme

Au niveau des ménages, les résultats mettent en évidence une augmentation de leurs revenus disponibles et de leur épargne de 0,08% pour les ruraux et de 0,10% pour les urbains. Chez les ruraux cette hausse des revenus découle d'un accroissement des revenus du capital de 0,21% et des revenus de transferts de 0,13%. En ce qui concerne les urbains, la hausse de leurs revenus résulte d'un accroissement des revenus du travail de 0,08%, des revenus du capital de 0,21% et des revenus de transferts de 0,11%. L'augmentation des revenus permet de préserver le pouvoir d'achat des ménages ce qui illustre la croissance de la consommation relevée au niveau macroéconomique.



**Figure 32 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à long terme (%)**

Les effets de la réforme à long terme sur la pauvreté et les inégalités demeurent positifs. On relève en effet une diminution du nombre de pauvres (-0,07 points de pourcentage dans les ménages ruraux vs -0,04 points de pourcentage dans les urbains) et une réduction de la distance entre les revenus des pauvres et la ligne de pauvreté (-0,03 points de pourcentage pour les deux types de ménage). L'accroissement des revenus favorise par ailleurs une redistribution moins inégalitaire au sein des ménages dans la mesure où l'indice de Gini diminue de 0,07 points de pourcentage dans les ménages ruraux et de 0,05 points de pourcentage dans les urbains. Les bons résultats notés sur la pauvreté et les inégalités témoignent de la capacité de la réforme à accroître l'employabilité et les ressources des populations traditionnellement marginalisées que sont les femmes et les habitants des zones rurales. Ces données démontrent aussi que le développement de l'agriculture est un levier pour accroître les richesses au niveau national et pour améliorer les conditions de vies des plus fragiles.

L'analyse de la situation des entreprises révèle un accroissement de leurs revenus de 0,15% et de leur épargne de 0,13%. Cette augmentation est supportée par une croissance des revenus du capital de 0,22% et des revenus de transfert de 0,05%. Les bonnes performances des secteurs en expansion et principalement des secteurs agricoles expliquent cette dynamique. Enfin, le gouvernement voit ses revenus augmenter de 0,13%. Cette hausse est impulsée par la croissance des recettes fiscales tirées des taxes sur la consommation et la production. Dans le même temps, le déficit public se résorbe en affichant un excédent de 0,28%.

### **3.6.2. Simulation 2 : Hausse des subventions publiques aux productions agricoles financées par le déficit public**

#### **3.6.2.1. Effets macroéconomiques à court terme**

L'augmentation des subventions à la production agricole doit réduire les coûts de production desdits secteurs. Il devrait en découler un accroissement de la production suscitant une hausse des emplois créés. En effet, les secteurs agricoles étant à l'origine intensifs en travail, un accroissement de leur production devrait générer une hausse de leurs demandes de travail. Avec une embellie sur le front de l'emploi, la réforme devrait accroître les revenus et la consommation des ménages. Par ailleurs, les produits agricoles étant relativement bien intégrés dans plusieurs branches de l'économie (industrie alimentaire, hébergement), les bonnes performances des secteurs qui les produisent impacteront positivement ces activités. On devrait donc aboutir à une hausse de la croissance.

Les résultats permettent d'observer un accroissement du PIB de 0,10%. Cette embellie au niveau de la production est fortement influencée par la croissance de la production dans l'agriculture d'exportation. En plus de l'agriculture d'exportation, on observe une augmentation de la production de produits destinés à la consommation finale. C'est le cas pour l'industrie alimentaire, la production d'énergie (eau, électricité et gaz), la formation et la santé.

**Tableau 53 : Effets sur les indices macroéconomiques à court terme (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,10	0,05	0,06	0,11	-0,01

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

**Tableau 54 : Effets sur la production à court terme (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture vivrière	-0,02
Agriculture d'exportation	6,55
Elevage	0,02
Sylviculture	0,005
Pêche	-0,07
Activités extractives	-0,11
Industrie alimentaire	0,01
Production non alimentaire	-0,08
Electricité Eau & Gaz	0,01
Construction	-0,10
Commerce	0,02
Réparation	-0,03
Hébergement	-0,03
Transport	-0,01
Télécommunications	-0,001
Finance	-0,01
Immobilier	-0,01
Services aux sociétés	-0,05
Administration publique	-0,04
Formation/Education	0,01
Santé	0,01
Activités personnelles	-0,02

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Cette dynamique s'explique par le fait que la consommation des ménages est en expansion tant en milieu rural qu'urbain. (Cf. tableau 53). Toutefois, cette hausse est relativement plus importante pour les ménages urbains. En outre, la baisse de la production

dans les autres secteurs d'activités au moment où la demande des ménages en biens et services s'accroît, favorise une augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Au niveau de l'emploi, il apparaît que la réforme entraîne une réduction du chômage pour tous les travailleurs à l'exception des hommes qualifiés. Cette baisse du chômage est de 0,11 % pour les hommes moyennement qualifiés contre 0,44% pour les femmes. Chez les qualifiés la réduction est de 0,59% pour les femmes alors qu'elle croît de 0,06% pour les hommes. Les statistiques défavorables observées chez les hommes qualifiés s'expliquent par le fait que les secteurs dans lesquels ces derniers s'investissent le plus connaissent des baisses d'activités. C'est le cas pour, entre autres, l'administration publique, la production non alimentaire ou encore la construction. A l'inverse, le regain d'activités dans le commerce qui concentre un volume important de femmes qualifiées et moyennement qualifiées permet d'expliquer pourquoi le chômage des femmes se réduit autant. En ce qui concerne les effets sur l'investissement, ils sont caractérisés par une réduction de l'investissement privé (-0,05%) et une augmentation de l'investissement public (+0,06%). La baisse de l'investissement privé s'explique par la contraction de la demande des biens de consommation à des fins d'investissement de 0,18% pour l'élevage, de 0,09% pour les produits non alimentaires et de 0,10% pour les produits de la construction.

En somme, la réforme entraîne une hausse du PIB à court terme. Cette amélioration de la production s'avère par ailleurs créatrice d'emplois. La réforme engendre par ailleurs une légère inflation qui n'a cependant pas un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages vu que leur consommation augmente.

### **3.6.2.2. Effets sectoriels à court terme**

Pour mieux apprécier les effets de cette réforme sur les structures de l'économie, regardons comment elle affecte les demandes de facteurs et le commerce extérieur en fonction des différentes branches.

#### **3.6.2.2.1. Les secteurs agricoles**

Les résultats font apparaître une situation différente dans la production des secteurs agricoles. En effet, la production augmente dans l'agriculture d'exportation alors qu'elle se réduit dans l'agriculture de subsistance. La diminution de la production dans la branche vivrière a pour conséquence la réduction des demandes de travail et de capital. A l'inverse, les bonnes performances notées dans l'agriculture d'exportation entraînent un accroissement des

demandes de travail et de capital. Cet accroissement est toutefois plus important au niveau des demandes de travail. Cette tendance paraît justifiée dans la mesure où l'agriculture d'exportation est à l'origine intensive en travail. Les résultats contrintuitifs relevés dans la branche de subsistance proviennent des effets négatifs de la réforme sur l'industrie non alimentaire. En effet, les produits issus de cette branche représentent à l'origine 73,40% des consommations intermédiaires de l'agriculture vivrière. Dès lors, la baisse de la production qui y est observée entraîne une hausse des prix de ces biens favorisant un accroissement des prix des consommations intermédiaires de 0,08% dans l'agriculture vivrière. L'augmentation des prix des consommations intermédiaires et la croissance des salaires auront pour conséquence d'accroître les coûts de production du secteur. Il en résulte une baisse de sa production.

La comparaison en fonction du genre des demandes de travail agricole permet d'observer qu'elles sont majoritairement favorables aux hommes. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que l'augmentation des salaires des hommes est moins importante que celle des femmes. En effet, chez les travailleurs non qualifiés, les salaires augmentent de 0,17% pour les hommes contre 0,23% pour les femmes. Chez les moyennement qualifiés, ils augmentent de 0,13% pour les femmes et de 0,09% pour les hommes. Enfin, chez les qualifiés l'accroissement est de 0,08% pour les hommes et de 0,14% pour les femmes. Par ailleurs, ces augmentations de salaire sont favorisées par l'accroissement des demandes de travail. Elles induisent une raréfaction des travailleurs qui s'expriment à travers la baisse du chômage. Dès lors, les employés disposent d'un avantage dans le processus de négociation des salaires qui conduit à la hausse de ces derniers. L'analyse du commerce extérieur agricole permet d'observer une augmentation des exportations de 8% pour les produits issus de la branche d'exportation et une diminution de 0,10% pour les produits vivriers. Ces résultats sont en cohérence avec l'évolution de la production des différents secteurs qui consacrait déjà un accroissement pour l'agriculture d'exportation et une diminution pour celle de subsistance. Au niveau des importations, on observe une réduction de 3,12% pour l'agriculture d'exportation et une hausse de 0,13% pour ceux issus des cultures vivrières.

En somme, les subventions à la production agricole favorisent le développement d'une agriculture intensive en travail à court terme. Cette tendance concerne essentiellement l'agriculture d'exportation car celle de subsistance connaît une baisse d'activité. De façon générale, le travail des femmes s'en sort renforcé par la réforme car leur niveau de chômage et de revenu évolue mieux que celui des hommes. Au niveau du commerce extérieur, on note une tendance similaire à celle observée sur la production. Les exportations augmentent et les



importations se contractent dans l'agriculture d'exportation. A l'inverse, les exportations diminuent et les importations augmentent dans l'agriculture vivrières.

### 3.6.2.2.2. Les autres secteurs de l'économie

Au niveau des secteurs non agricoles, on relève que treize (13) d'entre eux ont une production qui régresse. Ces réductions sont la résultante de la contraction de la demande en biens de consommation à des fins d'investissement. En effet, ces biens et particulièrement ceux issus de la production non alimentaire et de la construction sont fortement utilisés par les autres branches au titre des consommations intermédiaires. Cette forte imbrication explique pourquoi la crise dans les secteurs de la construction et de l'industrie non alimentaire entraîne une baisse de la production dans onze (11) autres secteurs non agricoles.

**Tableau 55 : Effets sur les variables sectorielles à court terme (%)**

Secteurs	KDC	LDC	MSK	FSK	MSSK	FSSK	MUSK	FUSK
Agriculture vivrière	-0,002	-0,03	0,04	0,03	0,03	0,02	-0,04	-0,05
Agriculture d'exportation	0,55	10,52	10,60	10,59	10,59	10,58	10,52	10,50
Elevage	0,002	0,02	0,09	0,08	0,08	0,08	0,02	0,003
Sylviculture	0,002	0,08	0,11	0,10	0,10	0,10	0,04	0,02
Pêche	-0,005	-0,07	-0,01	-0,02	-0,02	-0,03	-0,08	-0,09
Activités extractives	-0,01	-0,20	-0,18	-0,19	-0,19	-0,20	-0,25	-0,26
Industrie alimentaire	0,002	0,11	0,13	0,12	0,12	0,12	0,06	0,05
Production non alimentaire	-0,01	-0,14	-0,10	-0,11	-0,11	-0,12	-0,18	-0,19
Electricité Eau & Gaz	-0,001	0,08	0,10	0,09	0,08	0,08	0,02	0,01
Construction	-0,02	-0,14	-0,10	-0,12	-0,11	-0,12	-0,17	-0,18
Commerce	0,001	0,02	0,08	0,06	0,07	0,07	-0,001	-0,01
Réparation	-0,004	-0,04	0,02	0,01	0,01	0,002	-0,06	-0,07
Hébergement	-0,008	-0,03	-0,01	-0,02	-0,02	-0,03	-0,09	-0,10
Transport	-0,005	-0,01	0,03	0,01	0,02	0,01	-0,04	-0,06
Télécoms	-0,005	0,06	0,08	0,06	0,06	0,06	-0,002	-0,02
Finance	-0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,003	-0,06	-0,07
Immobilier	-0,007	0,03	0,05	0,04	0,04	0,03	-0,03	-0,04
Services aux sociétés	-0,02	-0,25	-0,24	-0,26	-0,26	-0,26	-0,32	-0,34
Administration publique		-0,17	-0,15	-0,17	-0,17	-0,17	-0,23	-0,25
Formation/Education	-0,007	0,02	0,03	0,02	0,02	0,01	-0,05	-0,06
Santé	-0,005	0,05	0,06	0,05	0,05	0,04	-0,02	-0,03
Activités personnelles	-0,003	-0,02	0,04	0,03	0,02	0,02	-0,04	-0,05

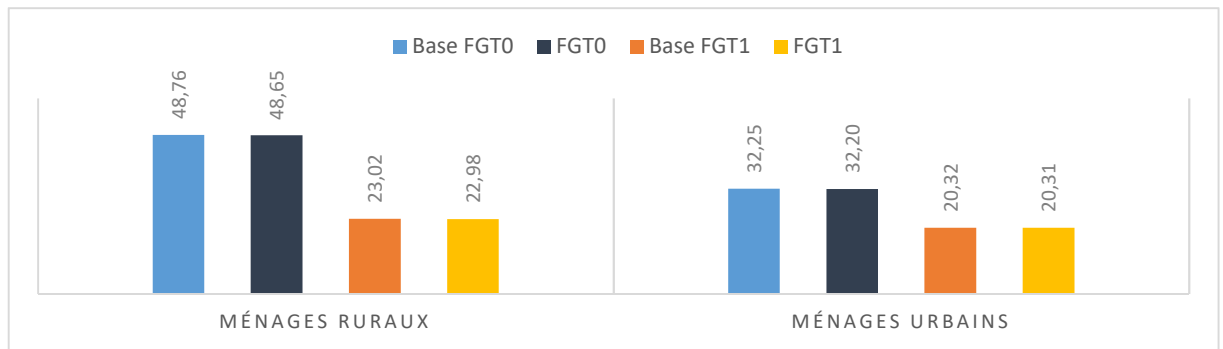
Source : Résultats du modèle d'équilibre général

L'analyse de l'évolution des demandes de facteur dans les secteurs non agricoles permet d'observer que tous les secteurs dont la production baisse réduisent à la fois leur demande de travail et de capital ou exclusivement leur demande de capital. Cette tendance renforce l'hypothèse selon laquelle la réforme favorise le recours au facteur travail pour produire. Ce choix s'explique par l'évolution des prix des facteurs de production. En effet, le prix du capital augmente en moyenne de 0,18% alors que celui du travail augmente en moyenne de 0,14%. Lorsque l'on compare les évolutions des demandes de travail en fonction du genre et des qualifications, on se rend compte que les secteurs non agricoles privilégient le travail masculin. En effet, tant dans les branches en crise que dans celles en expansion, le travail des hommes connaît une meilleure évolution. Cette tendance est influencée par l'évolution des salaires qui rendent la main d'œuvre masculine plus compétitive que la féminine. Les salaires des femmes ont en effet tendance à s'accroître plus que ceux des hommes et ce pour toutes les échelles de qualifications.

L'analyse du commerce extérieur révèle une hausse des importations pour la majeure partie des produits. On relève toutefois deux exceptions qui portent sur les produits tirés des activités extractives (-0,05%) et ceux provenant des services aux sociétés (-0,06%). La hausse des importations s'explique par les baisses de production dans plusieurs secteurs domestiques qui ne permettent pas de répondre à l'accroissement de la demande domestique en produits de consommation. De même, cette baisse de la production dans plusieurs branches entraîne une contraction des exportations pour l'ensemble des produits auparavant vendu à l'international.

### **3.6.2.3. Les effets sur les agents et la pauvreté à court terme**

L'analyse de la situation des ménages dévoile une augmentation de leur revenu disponible de 0,13% pour les urbains et de 0,14% pour les ruraux. Cette hausse de leurs ressources se répercute sur leur épargne dans des proportions similaires. La décomposition du revenu disponible en fonction des différentes sources de revenus fait état d'un accroissement des revenus du capital de 0,11% pour les deux ménages. Les revenus du travail quant à eux augmentent de 0,17% pour les ménages ruraux et de 0,15% pour les urbains. Enfin, les revenus de transferts croissent de 0,10% dans les deux zones. L'évolution positive des revenus des ménages légitime l'accroissement de la consommation observée au niveau macroéconomique.



**Figure 33 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à court terme (%)**

Les bonnes performances observées au niveau des revenus des ménages vont se répercuter sur leur niveau de pauvreté. En effet, le nombre de pauvres se réduit pour chacun des ménages avec une ampleur plus importante en milieu rural (-0,11 points de pourcentage vs -0,05 points de pourcentage pour les urbains). La profondeur de la pauvreté diminue quant à elle de 0,04 points de pourcentage en milieu rural contre 0,01 en milieu urbain. Les inégalités suivent cette tendance car l'indice de Gini décroît de 0,04 points de pourcentage dans les zones rurales et de 0,02 dans les urbaines. Cette dynamique plus favorable aux ménages ruraux résulte de la croissance des activités agricoles, de l'élevage et de la sylviculture qui par nature sont le plus pratiquées dans les zones rurales.

Au niveau des entreprises, on observe un accroissement des revenus de 0,10%. Cette performance positive se répercute sur leur épargne qui s'accroît de 0,07%. Cette statistique positive découle principalement des bonnes performances observées au sein de l'agriculture d'exportation. Enfin, le gouvernement connaît une diminution de ses revenus de 0,09%. La baisse des recettes des taxes à la production du fait des secteurs en crise et l'accroissement des subventions versées aux secteurs agricoles expliquent cette situation. Du côté de l'épargne publique, on observe aussi une diminution de 0,30% qui se justifie par le fait que le déficit public est utilisé pour financer la réforme.

#### **3.6.2.4. Effets macroéconomiques à long terme**

A long terme, la réforme induit un ralentissement de la croissance du PIB. Ce ralentissement est lié à la diminution de la production dans la totalité des branches à l'exception de l'agriculture d'exportation. (Cf. tableau 57).

**Tableau 56 : Effets sur les indices macroéconomiques à long terme (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,01	-0,003	-0,003	0,01	0,01

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

**Tableau 57 : Effets sur la production à long terme (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture vivrière	-0,005
Agriculture d'exportation	0,39
Elevage	-0,001
Sylviculture	-0,007
Pêche	-0,006
Activités extractives	-0,03
Industrie alimentaire	-0,004
Production non alimentaire	-0,02
Electricité Eau & Gaz	-0,009
Construction	-0,006
Commerce	-0,002
Réparation	-0,008
Hébergement	-0,007
Transport	-0,006
Télécommunications	-0,008
Finance	-0,007
Immobilier	-0,009
Services aux sociétés	-0,03
Administration publique	-0,004
Formation/Education	-0,007
Santé	-0,005
Activités personnelles	-0,003

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Les bonnes performances observées dans l'agriculture d'exportation s'expliquent par le fait que la réforme lui permet de réduire ses coûts de production. En effet, les prix de ses consommations intermédiaires diminuent de 0,06% alors qu'ils augmentent pour le reste des secteurs. A l'inverse, les hausses des coûts du capital, des prix des consommations intermédiaires et du travail pénalisent les autres secteurs. A cela s'ajoute la contraction de la consommation des ménages qui s'avèrent être la principale source de débouchés pour les secteurs. Les baisses de production ont un effet négatif sur les emplois. En effet, on observe une hausse du chômage pour tous les types de travail à l'exception des hommes qualifiés. La hausse du chômage est de 0,01% pour les hommes moyennement qualifiés contre 0,04% pour les femmes. Au niveau des qualifiés, le chômage des femmes augmente de 0,04% alors que

celui des hommes se contracte de 0,02%. Le chômage affecte donc plus les femmes ce qui peut s'expliquer par le fait que le seul secteur qui connaît une augmentation de ses activités est plutôt intensif en travail masculin. L'analyse de l'indice des prix réel à la consommation, révèle une inflation. Cette hausse des prix est causée par la baisse de la production dans la majorité des branches de l'économie.

En somme, les performances positives notées à court terme s'estompent à long terme. En effet, la croissance du PIB ralentit à cause d'une baisse de la production dans la majorité des secteurs. Il en découle des destructions d'emplois qui favorisent une croissance du chômage et une hausse des prix. Cette inflation entraîne une réduction de la consommation des ménages.

### 3.6.2.5. Effets sectoriels à long terme

#### 3.6.2.5.1. Les secteurs agricoles

Au sein de la branche agriculture vivrière, la baisse de la production conduit à une réduction des demandes de travail et de capital. Ce secteur étant traditionnellement intensif en travail, la contraction de son activité alimente l'accroissement du chômage. Dans la branche d'exportation, l'augmentation de la production est stimulée par l'utilisation du capital dont le prix baisse. Ce recours au capital pour produire dans un secteur lui aussi traditionnellement intensif en travail, favorise les destructions de certains emplois. De façon globale, les demandes de travail agricoles baissent plus pour les hommes que pour les femmes. Cette tendance est influencée par l'évolution des salaires. Ces derniers augmentent plus pour les hommes rendant la main d'œuvre féminine plus compétitive.

**Tableau 58 : Effets sur les salaires à long terme (%)**

Type de travail	Variation des salaires
Hommes non qualifiés	0,003
Femmes non qualifiées	0,001
Hommes moyennement qualifiés	0,009
Femmes moyennement qualifiées	0,006
Hommes qualifiés	0,013
Femmes qualifiées	0,006

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

La dynamique de la production de chaque secteur influence la situation de ses produits en termes d'importations et d'exportations. C'est ainsi que les exportations augmentent dans l'agriculture d'exportation et se réduisent pour la filière vivrière. A l'inverse, les importations baissent pour la branche d'exportation et augmentent pour celle de subsistance.

En somme, les subventions à la production ne font qu'un véritable gagnant il s'agit de l'agriculture d'exportation. Ce dernier arrive en effet à accroître sa production à court et long terme et à améliorer sa situation sur le marché international. Cette mesure favorise à court terme le développement d'une agriculture intensive en travail, mais cette bonne dynamique ne se perpétue pas à long terme. On relève en effet que la branche devient par la suite intensive en capital. L'agriculture vivrière quant à elle connaît des difficultés, caractérisées par une baisse de sa production. Il en résulte une diminution de sa demande de travail et de capital. Les mauvaises performances observées dans ce secteur découlent des contre-performances de la branche « production non alimentaires » qui est son premier fournisseur en termes de consommations intermédiaires.

### 3.6.2.5.2. Les autres secteurs de l'économie

**Tableau 59 : Effets sur les variables sectorielles à long terme (%)**

Secteurs	KDC	LDC	MSK	FSK	MSSK	FSSK	MUSK	FUSK
Agriculture vivrière	-0,01	0,000	-0,01	-0,01	-0,004	-0,003	0,001	0,001
Agriculture d'exportation	1,33	-0,26	-0,27	-0,27	-0,27	-0,27	-0,26	-0,26
Elevage	-0,004	0,000	-0,01	-0,01	-0,004	-0,004	0,000	0,001
Sylviculture	-0,01	0,010	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Pêche	-0,02	-0,005	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,005	-0,004
Activités extractives	-0,04	-0,008	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,004	-0,004
Industrie alimentaire	-0,004	0,000	-0,003	-0,002	-0,001	0,000	0,004	0,004
Production non alimentaire	-0,03	0,002	-0,002	-0,001	0,000	0,001	0,005	0,01
Electricité Eau & Gaz	-0,01	0,004	0,002	0,003	0,004	0,005	0,01	0,01
Construction	-0,04	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Commerce	-0,01	-0,002	-0,01	-0,01	-0,01	-0,005	-0,001	0,000
Réparation	-0,02	-0,003	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,001	-0,001
Hébergement	-0,03	0,001	-0,001	0,000	0,001	0,002	0,01	0,01
Transport	-0,02	0,001	-0,003	-0,002	-0,001	-0,001	0,004	0,004
Télécoms	-0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03
Finance	-0,01	0,03	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Immobilier	-0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03	0,03
Services aux sociétés	-0,04	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,06	0,06
Administration publique		-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
Formation/Education	-0,02	0,005	0,003	0,005	0,01	0,01	0,01	0,01
Santé	-0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02
Activités personnelles	-0,02	-0,002	-0,01	-0,01	-0,01	-0,005	-0,001	-0,002

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

L'ensemble des secteurs non agricoles connaissent une baisse de leur activité productive qui résulte d'un accroissement des coûts de production. Cette situation pousse certains à réduire à la fois leur demande de capital et de travail ou leur demande de capital exclusivement. La diminution des demandes de capital dans les secteurs se justifie par la hausse moyenne de son prix de 0,02%. Le prix du travail quant à lui s'accroît en moyenne de 0,01%. De ce fait, il est préférable de substituer du capital par du travail. L'évolution comparée des demandes de travail révèle un avantage pour les femmes. Leurs demandes de travail sont celles qui augmentent le plus ou baissent le moins. Cette tendance résulte de l'évolution des salaires qui augmentent beaucoup moins comparés à ceux des hommes. En effet, l'accroissement des demandes de travail au sein des secteurs ayant fait le choix de ne réduire que leur demande de capital favorise une augmentation des salaires qui s'avère plus forte pour les hommes sur tous les segments du marché du travail. Ils sont donc plus coûteux ce qui fait que les branches s'en détournent.

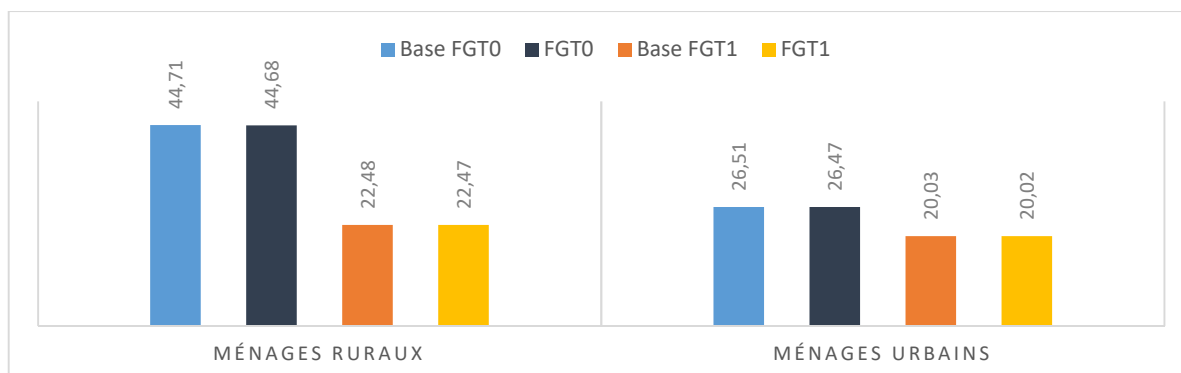
Enfin, le commerce extérieur non agricole est caractérisé par une augmentation quasi générale des importations. Les seuls produits qui échappent à cette dynamique sont ceux provenant des activités extractives (-0,006%) et de la pêche (-0,001%). Au niveau des exportations on relève une tendance générale à la baisse. Il apparaît donc que l'incapacité de la réforme à dynamiser la compétitivité des filières non agricoles sur les marchés internationaux se perpétue à long terme.

### **3.6.2.6. Effets sur les agents et la pauvreté à long terme**

En ce qui concerne les entreprises, les résultats montrent un accroissement de leurs revenus de 0,01% et de leur épargne de 0,01%. Cette augmentation est supportée par les bonnes performances de l'agriculture d'exportation. Enfin, au niveau gouvernemental on note une hausse des revenus de 0,01% et de l'épargne de 0,02%. Cette hausse est impulsée par la croissance des recettes fiscales tirées des taxes sur la production dans l'agriculture d'exportation mais surtout par l'arrêt du financement des subventions à la production agricole.

Au niveau des ménages, les résultats mettent en évidence une augmentation de leurs revenus disponibles et de leur épargne de 0,008%. L'accroissement des revenus étant inférieur à l'inflation (+0,01%), cette situation concourt à la réduction de la consommation des ménages. La hausse du revenu des ménages entraîne une baisse relative de leur pauvreté mais un accroissement des inégalités (+0,01 points de pourcentage en milieu rural vs 0,02 points de pourcentage en milieu urbain). La croissance de la pauvreté est plus importante en milieu urbain au niveau de l'incidence, alors qu'elle augmente dans les mêmes proportions (+0,01 points de

pourcentage) au niveau de la profondeur. L'augmentation des inégalités est quant à elle la conséquence d'une hausse plus importante des salaires des hommes par rapport à ceux des femmes.



**Figure 34 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à long terme (%)**

### **3.6.3. Simulation 3 : Octroi d'une subvention aux investissements agricoles financée par une réduction des dépenses publiques**

#### **3.6.3.1. Effets macroéconomiques à court terme**

L'analyse de cette réforme économique réalisée avec un financement reposant sur le déficit public a mis en évidence des effets positifs à court et long terme. L'intérêt de cette nouvelle simulation réside dans le fait de vérifier si le choix d'un autre mode de financement, en l'occurrence la réduction des dépenses publiques, modifiera véritablement les impacts sur l'économie et les agents. Son utilité réside dans le fait que la réduction des dépenses publiques apparaît de plus en plus comme un levier pour faire financer des politiques sous fonds propres. Cependant, en considérant le rôle important que joue l'administration dans la création d'emplois durables, le choix de ce mode de financement pourrait s'avérer contre-productif.

Les résultats indiquent une croissance du PIB de 0,02%. Cette dernière repose sur l'accroissement de la production dans les secteurs agricoles et dans quinze (15) des vingt (20) secteurs non agricoles. Cette hausse de la production est par ailleurs stimulée essentiellement par une augmentation de la demande extérieure (pour ce qui est des produits utilisés à des fins de consommation finale) et par l'accroissement de la demande domestique pour les biens d'investissement. En effet, la consommation des ménages se réduit au moment où la baisse de l'indice des prix à la consommation laissait espérer le contraire.



**Tableau 60 : Résultats simulation 3 sur les indices macro à court terme (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,02	-0,07	-0,06	-0,31	0,31

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

**Tableau 61 : Résultats simulation 3 sur la production à court terme (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture vivrière	0,71
Agriculture d'exportation	1,11
Elevage	0,05
Sylviculture	-0,03
Pêche	0,17
Activités extractives	0,39
Industrie alimentaire	0,09
Production non alimentaire	0,28
Electricité Eau & Gaz	-0,06
Construction	0,52
Commerce	0,04
Réparation	0,04
Hébergement	0,16
Transport	0,08
Télécommunications	-0,02
Finance	0,07
Immobilier	-0,06
Services aux sociétés	0,15
Administration publique	-1,34
Formation/Education	0,09
Santé	0,02
Activités personnelles	0,08

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Cette situation peut s'expliquer par l'augmentation du chômage au sein de l'économie qui prive les individus d'emplois et réduit leur pouvoir d'achat. L'accroissement du chômage est observable tant chez les moyennement qualifiés que chez les qualifiés. On relève ainsi une hausse du chômage de respectivement 0,32% pour les hommes et 2,31% pour les femmes et de 4,78% pour les hommes qualifiés contre 3,03% pour les femmes qualifiées. A première vue, ces destructions d'emplois sont favorisées par la baisse de la production dans l'administration publique qui concentre des effectifs importants de travailleurs qualifiés et moyennement qualifiés. En effet, la réduction des dépenses publiques pousse cette branche à réduire ses

demandes en facteur de production. De ce fait, elle est emmenée à libérer de la main d'œuvre ce qui contribue à la hausse du chômage.

En plus de l'administration publique qui réduit sa main d'œuvre, la tendance qui prévaut au sein des secteurs agricoles constitue elle aussi une source d'accroissement du chômage. On observe en effet que la réforme y favorise l'utilisation massive du capital pour produire. Il s'en suit une diminution des demandes de travail des deux branches. Enfin, la diminution de l'indice des prix à la consommation s'explique par l'accroissement de l'offre de produits sur le marché domestique au moment où la consommation des ménages se contracte. On se retrouve alors dans une situation de surproduction qui engendre une baisse des prix des biens.

En somme, la réforme engendre une hausse du PIB à court terme. Toutefois, cette hausse de l'activité économique détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée vu que le chômage augmente pour tous les segments du marché du travail. Ces destructions d'emplois vont se répercuter sur la consommation des ménages qui, en dépit d'une baisse des prix à tendance à diminuer elle aussi.

### **3.6.3.2. Effets sectoriels à court terme**

#### **3.6.3.2.1. Les secteurs agricoles**

L'accroissement de la production dans les deux secteurs agricoles est soutenu par l'utilisation du capital. Cette tendance se vérifie à travers la hausse de la demande de capital de 2,60% dans l'agriculture vivrière et de 3,16% dans celle d'exportation. Ce recours au capital dans les branches agricoles s'explique par la baisse de son coût d'utilisation de 21,96% dans l'agriculture vivrière et de 29,96% dans l'agriculture d'exportation. A l'inverse, les demandes de travail ont tendance à se réduire. Leurs réductions sont plus importantes pour le travail des hommes pour ce qui est du travail non qualifié et moyennement qualifié dans l'agriculture vivrière. Sur le segment des qualifiés, la baisse est plus importante pour les femmes. Au niveau de l'agriculture d'exportation, on observe une réduction des demandes de travail sur les segments des moyennement qualifiés et des non qualifiés. Ces diminutions sont par ailleurs plus importantes pour les hommes. Sur celui des qualifiés à l'inverse, on note une augmentation qui profite à la main d'œuvre masculine. La préférence pour le travail des hommes au niveau de la main d'œuvre qualifiée, et du travail des femmes au niveau des autres segments du marché du travail s'explique par l'évolution des taux de salaire. En effet, ces derniers se réduisent plus pour les femmes au niveau des main d'œuvre non qualifiée et moyennement qualifiée alors que l'inverse se produit au niveau des qualifiés. Ces réductions des salaires sont de 0,29% pour les

hommes et de 0,60% pour les femmes lorsqu'ils sont sans qualifications. Au niveau des moyennement qualifiés ils baissent de 0,35% pour les femmes et de 0,55% pour les hommes. Enfin, chez les qualifiés ils se réduisent de 0,79% pour les hommes et de 0,62% pour les femmes. Les diminutions des salaires s'expliquent par la croissance du chômage qui fait en sorte que l'offre de travail soit supérieure à la demande. Elle permet donc aux entreprises de facilement trouver les ressources humaines dont elles ont besoin, et donc d'imposer des rémunérations plutôt faibles.

L'analyse du commerce extérieur agricole permet d'observer une augmentation des exportations de 1,25% pour les produits issus de la branche vivrière et de 1,37% pour ceux issus de l'agriculture d'exportation. Ces augmentations résultent de la hausse de la production mais aussi de la baisse de la demande intérieure qui emmène les secteurs à se projeter davantage à l'international. Du côté des importations, on assiste à une contraction de 0,66% pour les produits vivriers et de 0,72% pour ceux de l'agriculture d'exportation. Cette diminution s'explique par la baisse de la consommation des ménages.

En somme, les subventions à l'investissement en capital agricole entraînent, à court terme, une hausse de la production agricole. Cette mesure favorise une baisse du coût du capital agricole ce qui accroît la demande en capital entraînant ainsi le développement d'une agriculture intensive en capital. Au niveau du commerce extérieur, on note que les filières agricoles deviennent performantes étant donné que les exportations augmentent et les importations baissent.

### **3.6.3.2.2. Les autres secteurs de l'économie**

La situation des secteurs non agricoles est plutôt positive. En effet, la production ne baisse que pour cinq d'entre eux à savoir la sylviculture, l'immobilier, les télécommunications, la production d'énergie et l'administration publique. Les secteurs en crises doivent leurs difficultés à la baisse de la consommation des ménages. En effet, étant exclusivement vendus sur le marché local, leur performance est étroitement liée au dynamisme de la demande intérieure qui repose majoritairement sur la consommation des ménages.

L'analyse de la situation des facteurs de production pour les secteurs non agricoles, révèle une réduction des demandes de capital pour l'ensemble des secteurs à l'exception des activités extractives et de la construction. Cette diminution de l'utilisation du capital s'explique par la hausse de son prix et donc de son coût d'usage.

**Tableau 62 : Effets sur les variables sectorielles à court terme (%)**

Secteurs	KDC	LDC	MSK	FSK	MSSK	FSSK	MUSK	FUSK
Agriculture vivrière	2,61	-0,69	-0,41	-0,45	-0,72	-0,68	-0,72	-0,66
Agriculture d'exportation	3,16	-0,20	0,07	0,04	-0,23	-0,19	-0,24	-0,17
Elevage	-0,03	0,08	0,35	0,32	0,05	0,09	0,04	0,11
Sylviculture	-0,05	0,42	0,57	0,54	0,26	0,30	0,26	0,32
Pêche	-0,01	0,17	0,54	0,50	0,20	0,24	0,15	0,22
Activités extractives	0,004	0,79	1,03	1,00	0,71	0,75	0,69	0,75
Industrie alimentaire	-0,02	0,93	1,13	1,10	0,82	0,86	0,78	0,85
Production non alimentaire	-0,01	0,58	0,80	0,77	0,51	0,55	0,50	0,56
Electricité Eau & Gaz	-0,07	0,03	0,19	0,16	-0,10	-0,06	-0,11	-0,05
Construction	0,004	0,76	0,99	0,96	0,68	0,72	0,64	0,70
Commerce	-0,06	0,05	0,20	0,17	-0,03	0,01	-0,01	0,05
Réparation	-0,04	0,07	0,31	0,28	0,03	0,07	0,02	0,08
Hébergement	-0,05	0,24	0,36	0,33	0,08	0,12	0,07	0,14
Transport	-0,03	0,14	0,39	0,35	0,08	0,12	0,04	0,10
Télécoms	-0,06	0,54	0,65	0,61	0,36	0,40	0,35	0,42
Finance	-0,04	0,78	0,86	0,82	0,58	0,62	0,57	0,63
Immobilier	-0,08	0,28	0,43	0,40	0,15	0,19	0,14	0,20
Services aux sociétés	0,01	1,28	1,32	1,29	1,04	1,08	1,03	1,09
Administration publique		-5,90	-5,80	-5,83	-6,06	-6,02	-6,07	-6,01
Formation/Education	-0,06	0,20	0,29	0,26	0,01	0,05	0,000	0,06
Santé	-0,07	0,19	0,26	0,23	-0,02	0,02	-0,03	0,04
Activités personnelles	-0,04	0,08	0,31	0,27	0,02	0,06	0,01	0,07

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Pour compenser ces diminutions, les branches augmentent leur demande de travail. La hausse des demandes de travail apparaît par ailleurs comme une évidence sur le plan économique dans la mesure où, la baisse des salaires pour l'ensemble des catégories de travail en fait un levier de rationalisation des coûts de production. L'évolution de ces demandes de travail est par ailleurs plus tournée vers les hommes pour le travail qualifié et vers les femmes pour le travail non qualifié et moyennement qualifié. Cette dynamique s'explique par l'évolution des salaires qui, comme nous le mentionnons précédemment diminuent plus pour les femmes sur les segments des non qualifiés et des moyennement qualifiés et pour les hommes sur celui des qualifiés.

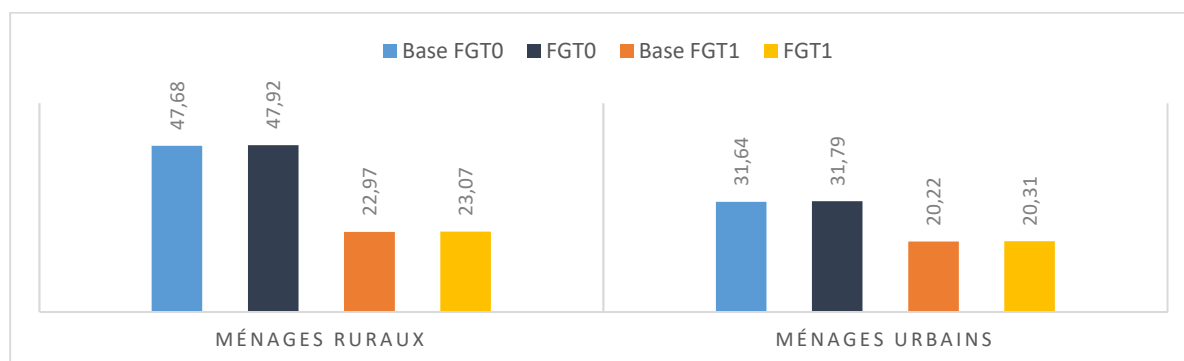
L'évolution du commerce extérieur des branches non agricoles est caractérisée par une hausse des exportations pour tous les produits habituellement vendus à l'international. Cette dynamique s'explique par la hausse de la production des branches et la baisse de la demande intérieure qui pousse donc les secteurs à privilégier le marché international pour écouler leurs productions. Au niveau des importations, on relève une baisse globale qui découle de la contraction de la consommation des ménages. Une exception apparaît pour les produits extractifs dont les importations augmentent. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la demande domestique pour ces produits est à l'année de base majoritairement comblée par les importations. Il y'a donc une véritable dépendance à l'origine qui favorise leur hausse même en temps de crise.

### **3.6.3.3. Effets sur les agents et la pauvreté à court terme**

Chez les entreprises, on constate une augmentation des revenus de 0,63% et de leur épargne de 0,60%. Les bons résultats des secteurs agricoles et de la majeure partie des secteurs non agricoles peuvent expliquer cette tendance. En ce qui concerne le gouvernement, les données permettent d'observer une diminution de ses revenus de 2,67%. Cette baisse des ressources publiques est due à la diminution des ressources fiscales en particulier les taxes sur la consommation des ménages. A cela s'ajoute l'augmentation des subventions afin de mener cette politique économique. Par ailleurs, les dépenses publiques qui servent à financer la réforme se contractent de 3,96%.

Pour ce qui est des deux types de ménages, les résultats montrent une diminution de leurs revenus et de leur épargne de 0,38% pour les ruraux et de 0,39% pour les urbains. Cette diminution résulte de la baisse des revenus du travail de 0,58% pour les urbains et de 0,43% pour les ruraux. Les revenus du capital se contractent quant à eux de 0,75% et ceux de transfert augmentent de 0,13% pour les urbains et de 0,37% pour les ruraux. La baisse des revenus confirme la tendance observée au niveau de la consommation qui montrait déjà une diminution du pouvoir d'achat des ménages. De plus, ces réductions des revenus favorisent à la fois une augmentation de la pauvreté et des inégalités. Ces augmentations sont par ailleurs plus importantes en milieu rural. Dans les faits, le nombre de pauvres croît de 0,24 points de pourcentage dans les ménages ruraux contre 0,15 points de pourcentage dans les urbains. La profondeur de la pauvreté quant à elle augmente 0,10 points de pourcentage chez les ruraux et de 0,09 points de pourcentage chez les urbains. La croissance des inégalités est influencée par les diminutions des salaires qui affectent vigoureusement les femmes. C'est ainsi que l'indice

de Gini augmente de 0,14 points de pourcentage dans les zones rurales et de 0,11 points de pourcentage dans les urbaines.



**Figure 35 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à court terme (%)**

### 3.6.3.4. Effets macroéconomiques à long terme

A long terme, la réforme a de meilleurs effets sur l'économie. On observe en effet, une croissance du PIB appuyée par des hausses de production dans douze (12) des vingt-deux secteurs. Cet accroissement de l'activité économique est impulsée par les secteurs agricoles dont les augmentations de la production sont les plus importantes. L'objectif de faire des secteurs agricoles des leviers durables de la croissance est donc atteint. La croissance de la production est par ailleurs soutenue par une hausse de la demande domestique en biens de consommation. On relève en effet que la consommation des ménages est désormais sur une dynamique positive. Il faut tout de même signaler que cette augmentation de la consommation est plus forte en milieu urbain.

**Tableau 63 : Effets sur les indices macro à long terme (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,11	0,09	0,07	-0,02	0,06

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

L'augmentation de la production dans la majeure partie des secteurs de l'économie et en particulier dans ceux qui concentrent une part importante de travail qualifié et moyennement qualifié (industrie alimentaire, finance, administration publique) a par ailleurs des effets positifs sur la création d'emplois. En effet, le chômage se réduit pour tous les segments du marché du travail. Cet accroissement des emplois disponibles touche par ailleurs plus les femmes que les

hommes. De façon pratique, le chômage diminue de 0,21% pour les hommes moyennement qualifiés contre 1,42% pour les femmes ayant les mêmes qualifications. Chez les travailleurs qualifiés, le chômage se contracte de 1,49% pour les femmes contre 0,78% pour les hommes.

**Tableau 64 : Effets sur la production à long terme (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture vivrière	1,46
Agriculture d'exportation	2,80
Elevage	0,16
Sylviculture	-0,03
Pêche	0,14
Activités extractives	-0,03
Industrie alimentaire	0,14
Production non alimentaire	-0,02
Electricité Eau & Gaz	-0,04
Construction	-0,03
Commerce	0,09
Réparation	0,03
Hébergement	0,02
Transport	0,03
Télécommunications	-0,02
Finance	0,02
Immobilier	-0,01
Services aux sociétés	-0,03
Administration publique	0,01
Formation/Education	-0,03
Santé	-0,03
Activités personnelles	0,02

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

L'analyse de l'indice des prix réel à la consommation, révèle une diminution de ce dernier. Cette tendance découle du fait que l'offre de biens de consommation évolue plus rapidement que la demande des ménages. Elle permet ainsi de préserver le pouvoir d'achat des ménages. Du côté de l'investissement, on observe un effet d'éviction de l'investissement privé par l'investissement public. En effet, l'investissement privé se contracte de 0,005% alors que le public s'accroît de 0,03%. La baisse de l'investissement privé découle de la baisse de la demande des biens de consommation à des fins d'investissement que sont les biens de construction et les biens non alimentaires.

En somme, la réforme entraîne une hausse du PIB à long terme. Cette croissance est impulsée par le développement des secteurs agricoles et s'avère par ailleurs créatrice d'emplois dans la mesure où le chômage diminue pour tous les segments du marché du travail.

L'accroissement des emplois disponibles profite davantage aux femmes tant chez les qualifiés que chez les moyennement qualifiés.

### **3.6.3.5. Effets sectoriels à long terme**

#### **3.6.3.5.1. Les secteurs agricoles**

La hausse de la production dans les deux secteurs agricoles demeure stimulée par l'utilisation du capital. En effet, les demandes de capital s'accroissent de 5,88% dans l'agriculture vivrière et de 9,07% dans l'agriculture d'exportation. Ce recours intensif au capital pour produire entraîne une diminution des demandes de travail de 1,83% dans l'agriculture vivrière et de 1,50% dans la branche d'exportation. Ces réductions des demandes de travail apparaissent par ailleurs plus importantes pour les femmes. Cette tendance s'explique par la croissance des salaires. En effet, l'augmentation des salaires est plus importante pour les femmes. Dès lors, les branches étant dans une logique de minimisation des coûts de production, elles vont préférer réduire les effectifs de femmes. En outre, la préférence pour l'utilisation du capital s'explique par le fait que son prix est en baisse de 6,63% pour l'agriculture d'exportation et de 4,97% pour l'agriculture de subsistance alors que les salaires augmentent. Il est donc plus avantageux de produire des biens agricoles en privilégiant l'utilisation du capital. La réforme enracine donc le développement d'une agriculture intensive en capital.

Les bonnes performances en termes de production des secteurs agricoles permettent de maintenir une croissance des exportations et une diminution des importations. On observe en effet une hausse des exportations de 2,22% dans l'agriculture de subsistance et de 3,24% dans l'agriculture d'exportation. Les importations quant à elles régressent de 0,74% pour les produits vivriers et de 1,15% pour ceux d'exportation.

En somme, les subventions à l'investissement en capital agricole génèrent, à long terme, une hausse de la production agricole. Cette réforme favorise une baisse du prix du capital agricole ce qui accroît sa demande, favorisant ainsi le développement d'une agriculture intensive en capital. Au niveau du commerce extérieur, on note des résultats positifs avec une hausse des exportations et une diminution des importations.



### 3.6.3.5.2. Les autres secteurs de l'économie

**Tableau 65 : Effets sur les variables sectorielles à long terme (%)**

Secteurs	KDC	LDC	MSK	FSK	MSSK	FSSK	MUSK	FUSK
Agriculture vivrière	5,88	-1,83	-1,93	-1,96	-1,89	-1,91	-1,79	-1,85
Agriculture d'exportation	9,07	-1,50	-1,60	-1,62	-1,56	-1,58	-1,46	-1,52
Elevage	-0,11	0,23	0,12	0,10	0,17	0,14	0,27	0,21
Sylviculture	-0,04	0,28	0,23	0,21	0,28	0,25	0,38	0,32
Pêche	-0,10	0,14	-0,03	-0,06	0,01	-0,01	0,16	0,10
Activités extractives	-0,03	-0,03	-0,09	-0,12	-0,04	-0,06	0,09	0,03
Industrie alimentaire	0,09	0,56	0,50	0,47	0,55	0,53	0,69	0,63
Production non alimentaire	-0,06	0,03	-0,03	-0,05	0,01	-0,02	0,11	0,05
Electricité Eau & Gaz	-0,10	0,27	0,25	0,22	0,28	0,26	0,38	0,32
Construction	-0,06	-0,01	-0,09	-0,12	-0,04	-0,06	0,10	0,04
Commerce	-0,15	0,10	0,05	0,03	0,10	0,07	0,16	0,10
Réparation	-0,14	0,11	0,04	0,01	0,07	0,05	0,17	0,11
Hébergement	-0,13	0,09	0,06	0,04	0,10	0,07	0,19	0,13
Transport	-0,13	0,12	0,02	-0,01	0,07	0,05	0,21	0,15
Télécoms	-0,03	0,18	0,17	0,15	0,21	0,18	0,30	0,25
Finance	-0,002	0,18	0,17	0,14	0,20	0,18	0,30	0,24
Immobilier	-0,02	0,21	0,19	0,17	0,23	0,20	0,33	0,27
Services aux sociétés	-0,02	-0,10	-0,10	-0,12	-0,07	-0,09	0,03	-0,03
Administration publique		0,06	0,04	0,01	0,07	0,05	0,17	0,11
Formation/Education	-0,15	0,06	0,05	0,03	0,08	0,06	0,18	0,12
Santé	-0,14	0,16	0,15	0,12	0,18	0,16	0,28	0,22
Activités personnelles	-0,16	0,02	-0,05	-0,07	-0,02	-0,04	0,08	0,02

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Les données sur la production montre qu'elle régresse pour dix (10) des vingt secteurs non agricoles. Ces diminutions sont influencées par la baisse des investissements privés. Elle entraîne en effet une contraction de la demande en biens d'investissement à savoir les biens de construction et les produits non alimentaires. Les secteurs qui les produisent étant fortement imbriqués au reste de l'économie par le canal des consommations intermédiaires, leurs mauvaises performances vont se répercuter sur les autres secteurs. Il va s'en suivre une diminution de la production dans huit (8) secteurs non agricoles. L'analyse de la répartition des facteurs de production au sein des différentes branches non agricoles permet de relever une

baisse des demandes de capital pour la totalité des branches. Cette tendance découle d'un accroissement moyen du prix du capital de 0,15%.

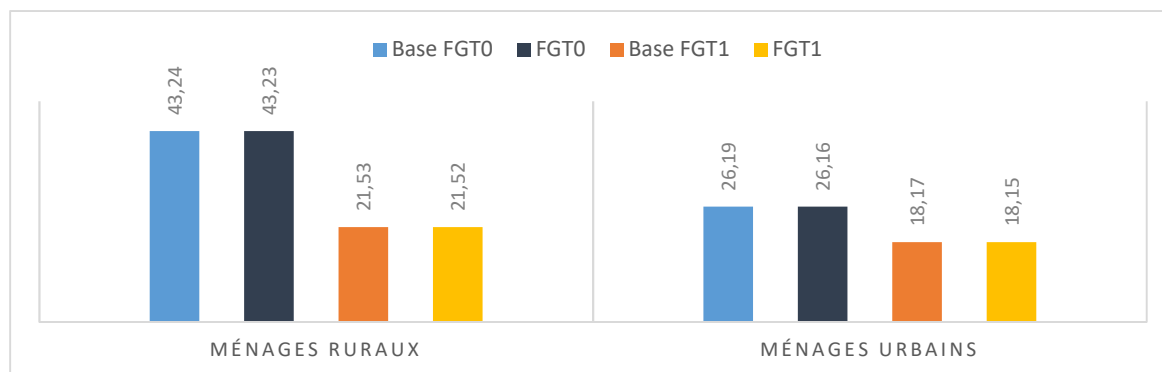
Les baisses des demandes de capital vont emmener les branches à solliciter davantage de facteur travail. Cette tendance se vérifie pour tous les secteurs non agricoles excepté deux dont la production se réduit. Il s'agit des activités extractives et de la construction qui réduisent à la fois leur demande de capital et de travail. Le choix de substituer du capital par du travail se justifie économiquement par le fait qu'en moyenne le coût du travail augmente de 0,04% (vs 0,15% pour le capital). Cette hausse moyenne des salaires voile par ailleurs quelques spécificités. En effet, les salaires des hommes non qualifiés se réduisent de 0,20% et ceux des hommes moyennement qualifiés baissent de 0,004%. Au niveau des autres types de travail on observe un accroissement de 0,09% pour les femmes non qualifiées, de 0,12% pour les femmes moyennement qualifiées, de 0,05% pour les hommes qualifiés et de 0,18% pour les femmes qualifiées. Les baisses de salaires observées chez les hommes non qualifiés et moyennement qualifiés s'expliquent par le fait que leur offre de travail augmente plus rapidement que les demandes de travail des branches. De ce fait, étant donné qu'il y'a un surplus de travailleurs, les branches ont un avantage dans la négociation des salaires. En outre, les demandes de travail féminin sont moins sollicitées que celles en travail masculin. Cette tendance est liée au fait que les salaires des femmes connaissent une meilleure évolution que ceux des hommes. Elles sont dès lors considérées comme trop chères par les branches qui désirent minimiser le plus possible leur coût de production.

Enfin, le commerce extérieur non agricole est caractérisé par une augmentation quasi générale des importations. Les seuls produits qui échappent à cette dynamique sont ceux provenant des activités extractives (-0,01%). Au niveau des exportations on relève que sept (7) des douze (12) produits habituellement exportés se réduisent. Ces diminutions s'expliquent par la baisse des productions observées dans les secteurs qui les produisent.

### **3.6.3.6. Effets sur les agents et la pauvreté à long terme**

Au niveau des ménages, les résultats mettent en évidence une augmentation de leurs revenus disponibles et de leur épargne de 0,04% pour les ruraux et de 0,06% pour les urbains. Chez les ruraux, cette hausse des ressources découle d'un accroissement des revenus du capital de 0,15% et des revenus de transferts de 0,06%. Les revenus du travail quant à eux se réduisent de 0,05%. En ce qui concerne les urbains, la hausse de leurs revenus résulte d'un accroissement des revenus du travail de 0,04%, des revenus du capital de 0,15% et des revenus de transferts

de 0,05%. La différence dans l'évolution des revenus du travail en fonction des types de ménages témoigne du fait que la création d'emplois touche majoritairement les populations urbaines. Les indicateurs de pauvreté quant à eux font état d'une diminution de cette dernière.



**Figure 36 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à long terme (%)**

La baisse de la pauvreté est par ailleurs plus importante en milieu urbain. (Cf. figure 36). Cette tendance qui découle de l'évolution des revenus s'explique par le regain d'activité dans les secteurs non agricoles dont la majorité s'effectue en milieu urbain. L'indice de Gini quant à lui traduit une réduction des inégalités (-0,05 points de pourcentage dans les ménages ruraux et -0,02 points de pourcentage dans les urbains) grâce à une hausse des salaires des femmes plus importante que ceux des hommes. La situation des entreprises montre aussi une croissance de leurs revenus de 0,09% et de leur épargne de 0,07%. Cette augmentation est supportée par une croissance des revenus du capital de 0,15% alors que leurs revenus de transfert se réduisent de 0,03%. Les bonnes performances des secteurs en expansion et principalement des secteurs agricoles expliquent cette dynamique. Enfin, le gouvernement voit ses revenus s'accroître de 0,06%. Cette hausse est impulsée par la croissance des recettes fiscales tirées des taxes sur la consommation et la production. Dans le même temps, les dépenses publiques augmentent de 0,09%.

### **3.6.4. Simulation 4 : Accroissement des subventions agricoles financées par la baisse des dépenses publiques**

#### **3.6.4.1. Effets macroéconomiques à court terme**

Les effets de cette réforme économique avec un financement basé sur le déficit public ont été essentiellement positifs à court terme. L'intérêt de cette simulation est donc de voir si avec un autre mode de financement la politique économique envisagée peut avoir des effets positifs durables sur l'économie sénégalaise.

Les résultats permettent d'observer un accroissement du PIB de 0,07%. Cette augmentation de la richesse produite résulte de l'augmentation de la production dans neuf (9) des vingt-deux (22) secteurs de l'économie. Elle est principalement stimulée par la croissance de la production dans l'agriculture d'exportation. Cette hausse de la production répond à un accroissement de la demande domestique caractérisée par une augmentation de la demande en biens destinés à la consommation finale. C'est ainsi que la consommation des ménages s'accroît dans des proportions similaires pour les ménages urbains et ruraux. (Cf. tableau 66).

**Tableau 66 : Effets sur les indices macro à court terme (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,07	0,04	0,04	0,05	0,04

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Au niveau de l'investissement total, on observe un accroissement. Ce dernier découle d'une hausse du budget d'investissement public de 0,05% et privé de 0,004%. Ces investissements sont majoritairement orientés vers l'agriculture d'exportation dont le volume d'investissement s'accroît de 14,19%. Par ailleurs, la réforme entraîne une hausse de l'indice des prix à la consommation. Cette augmentation s'explique par le fait que la production de certains biens est en baisse alors que la demande domestique est en expansion. C'est le cas pour la production dans l'agriculture vivrière, la pêche, l'immobilier, ou encore les biens non alimentaires. Cette raréfaction de l'offre a donc pour conséquence cet accroissement relatif des prix.

**Tableau 67 : Effets sur la production à court terme (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture vivrière	-0,02
Agriculture d'exportation	6,55
Elevage	0,01
Sylviculture	0,004
Pêche	-0,07
Activités extractives	-0,08
Industrie alimentaire	0,02
Production non alimentaire	-0,06
Electricité Eau & Gaz	0,01
Construction	-0,04
Commerce	0,02
Réparation	-0,02
Hébergement	-0,02
Transport	-0,01
Télécommunications	0,001
Finance	-0,002
Immobilier	-0,01
Services aux sociétés	-0,03
Administration publique	-0,09
Formation/Education	0,01
Santé	0,01
Activités personnelles	-0,02

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Au niveau de l'emploi, on observe une diminution du chômage de 0,13% pour les hommes moyennement qualifiés, de 0,35% pour les femmes moyennement qualifiées et de 0,48% pour les femmes qualifiées. Les hommes qualifiés quant à eux font face à des destructions d'emplois vu que leur chômage augmente de 0,28%. Cette hausse du chômage peut s'expliquer par la baisse de la production dans l'administration publique et la production non alimentaire qui concentrent à eux deux la majorité des travailleurs masculins qualifiés. A l'inverse, le regain d'activité dans le commerce qui concentre des effectifs importants de main d'œuvre féminine qualifiée et moyennement qualifiée permet de comprendre pourquoi le chômage des femmes se réduit autant.

En somme, la réforme entraîne une hausse du PIB à court terme. Cette amélioration de la production s'avère par ailleurs créatrice d'emplois. La réforme engendre par ailleurs une légère inflation qui n'a cependant pas un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages vu que leur consommation augmente.

### **3.6.4.2. Effets sectoriels à court terme**

#### **3.6.4.2.1. Les secteurs agricoles**

La situation des secteurs agricoles est différente en fonction des types d'agriculture. En effet, la production augmente dans l'agriculture d'exportation alors qu'elle se réduit dans celle de subsistance. La diminution de la production dans la branche vivrière a pour conséquence la réduction de la demande composite de travail alors que celle de capital augmente. A l'inverse, les bonnes performances notées dans l'agriculture d'exportation entraînent un accroissement des demandes de travail et de capital. L'accroissement est toutefois plus important au niveau des demandes de travail. Cette tendance paraît justifiée dans la mesure où la production dans l'agriculture d'exportation est à l'origine intensive en facteur travail.

L'analyse détaillée des demandes de travail permet d'observer que dans l'agriculture vivrière, seules les demandes en travail non qualifié se réduisent. Cette tendance s'explique par le fait que les salaires augmentent de façon plus importante sur ce segment du marché du travail. Cette hausse des salaires découle de l'accroissement des demandes de travail non qualifié dans l'économie. La comparaison en fonction du genre des demandes de travail agricole montre qu'elles sont majoritairement favorables aux hommes. Cette dynamique s'explique par la croissance des salaires des hommes qui est moins importante que celle des femmes. En effet, chez les travailleurs qualifiés, les salaires augmentent de 0,03% pour les hommes contre 0,11% pour les femmes. Chez les moyennement qualifiés, ils augmentent de 0,10% pour les femmes et de 0,08% pour les hommes. Enfin, chez les non qualifiés l'accroissement est de 0,15% pour les hommes et de 0,20% pour les femmes. Il apparaît donc qu'embaucher une femme revient plus coûteux aux branches.

L'analyse du commerce extérieur agricole permet d'observer une augmentation des exportations de 7,98% pour les produits issus de la branche d'exportation et une diminution de 0,08% pour les produits vivriers. Ces résultats sont en cohérence avec l'évolution de la production des différents secteurs qui révélait déjà un accroissement pour l'agriculture d'exportation et une diminution pour celle de subsistance. Au niveau des importations, on observe une réduction de 3,70% pour les produits de l'agriculture d'exportation et une hausse de 0,10% pour ceux issus des cultures vivrières.

### 3.6.4.2.2. Les secteurs non agricoles

**Tableau 68 : Effets sur les variables sectorielles à court terme (%)**

Secteurs	KDC	LDC	MSK	FSK	MSSK	FSSK	MUSK	FUSK
Agriculture vivrière	0,001	-0,04	0,05	0,04	0,03	0,02	-0,04	-0,05
Agriculture d'exportation	0,52	10,56	10,66	10,64	10,63	10,62	10,55	10,54
Elevage	0,004	0,01	0,10	0,08	0,07	0,07	0,002	-0,01
Sylviculture	0,002	0,05	0,09	0,08	0,07	0,06	-0,004	-0,01
Pêche	-0,002	-0,07	0,01	-0,001	-0,02	-0,02	-0,08	-0,09
Activités extractives	-0,01	-0,16	-0,12	-0,14	-0,15	-0,15	-0,21	-0,22
Industrie alimentaire	0,004	0,10	0,14	0,12	0,11	0,11	0,05	0,04
Production non alimentaire	-0,01	-0,11	-0,05	-0,07	-0,08	-0,08	-0,15	-0,16
Electricité Eau & Gaz	-0,001	0,05	0,08	0,07	0,05	0,05	-0,02	-0,03
Construction	-0,01	-0,06	-0,02	-0,03	-0,04	-0,05	-0,11	-0,12
Commerce	0,004	0,02	0,08	0,07	0,07	0,06	-0,01	-0,01
Réparation	0,000	-0,03	0,04	0,03	0,01	0,01	-0,05	-0,06
Hébergement	-0,005	-0,02	0,01	-0,005	-0,02	-0,02	-0,09	-0,10
Transport	-0,001	-0,01	0,04	0,03	0,02	0,02	-0,04	-0,05
Télécoms	-0,002	0,06	0,07	0,06	0,05	0,04	-0,02	-0,03
Finance	-0,01	0,03	0,04	0,03	0,01	0,01	-0,05	-0,06
Immobilier	-0,006	0,01	0,04	0,02	0,01	0,01	-0,06	-0,07
Services aux sociétés	-0,013	-0,17	-0,16	-0,17	-0,18	-0,19	-0,25	-0,26
Administration publique		-0,42	-0,40	-0,41	-0,43	-0,43	-0,49	-0,50
Formation/Education	-0,005	0,02	0,03	0,02	0,01	0,002	-0,06	-0,07
Santé	-0,003	0,04	0,06	0,05	0,03	0,03	-0,04	-0,05
Activités personnelles	0,000	-0,02	0,05	0,04	0,02	0,02	-0,05	-0,05

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Au niveau des secteurs non agricoles, on relève que treize (13) d'entre eux réduisent leur production. Ces réductions sont favorisées par la contraction de la demande en biens d'investissement. En effet, ces derniers se réduisent de 0,12% pour les produits issus de l'élevage, de 0,04% pour les produits non alimentaires et de 0,03% pour ceux de la construction. De ce fait, étant donné que, les biens non alimentaires et ceux de la construction sont fortement sollicités par les autres branches en tant que consommations intermédiaires, leur raréfaction va entraîner une hausse des prix des consommations intermédiaires. Cette inflation va conduire à une augmentation des coûts de production des secteurs, les poussant à réduire leur production.

La baisse de la production a des impacts sur les demandes de facteur de production. Ainsi, on observe que deux tendances principales se dégagent. Certains secteurs dont la production baisse réduisent à la fois leur demande de travail et de capital et les autres diminuent exclusivement leur demande de capital. Dans les deux cas, il apparaît que le facteur capital est le plus impacté négativement. Cette dynamique explique la baisse globale du chômage ce qui consacre davantage le caractère « pro-travail » de la réforme. Ce choix effectué par les branches répond à une logique économique. En effet, le coût d'utilisation du capital augmente en moyenne de 0,14% alors que celui du travail n'augmente en moyenne que de 0,11%. En outre, lorsque l'on compare les évolutions des demandes de travail en fonction du genre et ce pour tous les niveaux de qualification, on se rend compte que les secteurs non agricoles privilégient le travail masculin. Cette tendance est influencée par l'évolution des salaires qui rendent la main d'œuvre masculine plus compétitive que la féminine, car les salaires des femmes ont tendance à s'accroître plus que ceux des hommes et ce pour toutes les échelles de qualifications.

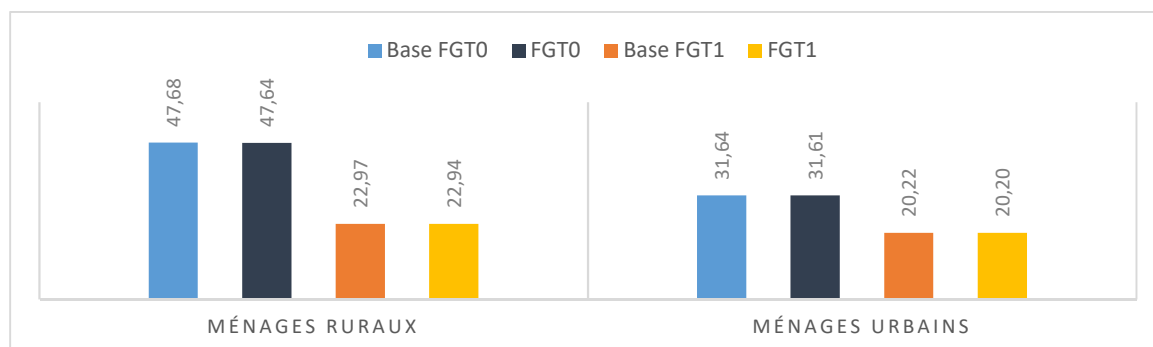
L'analyse du commerce extérieur révèle une hausse des importations pour la majeure partie des produits. On relève toutefois deux exceptions qui sont les produits tirés des activités extractives (-0,03%) et ceux provenant des services aux sociétés (-0,04%). La hausse des importations s'explique par les baisses de productions dans plusieurs secteurs qui ne permettent pas de satisfaire la demande domestique. Il faut donc recourir aux marchés extérieurs pour couvrir les besoins domestiques. De plus, cette baisse de la production dans plusieurs branches entraîne une contraction des exportations pour l'ensemble des produits auparavant vendus à l'international.

### **3.6.4.3. Effets sur les agents et la pauvreté à court terme**

L'analyse de la situation des ménages dévoile une augmentation de leur revenu disponible de 0,10% pour les ménages urbains et de 0,11% pour les ruraux. Cette hausse de leurs ressources se répercute sur leur épargne dans des proportions similaires. La décomposition du revenu disponible en fonction des différentes sources de revenus fait état d'un accroissement des revenus du capital de 0,06% pour les deux ménages. Les revenus du travail quant à eux augmentent de 0,15% pour les ménages ruraux et de 0,12% pour les urbains. Enfin, les revenus de transferts croissent de 0,07% dans les deux zones. L'évolution positive des revenus des ménages permet de mieux comprendre la tendance à la hausse de la demande des biens de consommation finale. En effet, la hausse des emplois disponibles et des salaires génère une hausse du pouvoir d'achat des ménages ce qui leur permet d'accroître leur consommation. Cette



dynamique favorise une diminution de la pauvreté et des inégalités. Dans les faits, l'indice de Gini se réduit de 0,06 points de pourcentage en milieu rural et de 0,05 en milieu urbain. La régression des inégalités est la conséquence d'une meilleure évolution des salaires des femmes en comparaison avec ceux des hommes. Du côté de la pauvreté, l'indice FGT0 diminue de 0,04 points de pourcentage au sein des ménages ruraux et de 0,03 points de pourcentage dans les urbains. La profondeur de la pauvreté (FGT1) régresse quant à elle de 0,02 points de pourcentage dans les ménages urbains (vs -0,03 points de pourcentage dans les ruraux).



**Figure 37 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à court terme (%)**

Les entreprises quant à elles connaissent un accroissement de leurs revenus de 0,06%. Cette performance positive se répercute sur leur épargne qui s'accroît de 0,04%. Cette dynamique positive découle principalement des bonnes performances observées au sein de l'agriculture d'exportation. Enfin, en ce qui concerne le gouvernement, les résultats révèlent une diminution de ses revenus de 0,11%. La baisse des taxes à la production du fait des secteurs en crises justifie cette dynamique. De même, l'accroissement des subventions à la production concourt à cette baisse. Enfin, les dépenses publiques qui sont sollicitées pour financer la réforme se contractent de 0,18%.

#### 3.6.4.4. Effets macroéconomiques à long terme

**Tableau 69 : Effets sur les indices macro à long terme (%)**

PIB	Consommation réelle des urbains	Consommation réelle des ruraux	Indice des prix à la consommation	Investissement
0,01	-0,0003	-0,001	0,02	0,01

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

A long terme, la croissance du PIB ralentit. Ce ralentissement résulte de la diminution de la production dans la totalité des branches à l'exception de l'agriculture d'exportation et de

l'élevage. Les bonnes performances observées dans le secteur agricole s'expliquent par la baisse du prix du capital (-0,99%), ce qui lui permet de réduire ses coûts de production. La baisse du prix du capital découle du gain d'attractivité dont a bénéficié le secteur grâce à la subvention à la production reçue à court terme. Pour ce qui est de la branche élevage, la croissance de sa production découle de la hausse de la demande de ses biens destinés à l'investissement. A l'inverse, la hausse des coûts du capital et du travail, pénalise les autres secteurs. A cela s'ajoute la baisse de la demande en biens et services destinés à la consommation finale. On observe en effet une contraction de la consommation des ménages tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 70 : Effets sur la production à long terme (%)**

Secteurs	Variation de la production
Agriculture vivrière	-0,001
Agriculture d'exportation	0,38
Elevage	0,002
Sylviculture	-0,003
Pêche	-0,003
Activités extractives	-0,02
Industrie alimentaire	0,000
Production non alimentaire	-0,01
Electricité Eau & Gaz	-0,005
Construction	-0,01
Commerce	0,000
Réparation	-0,004
Hébergement	-0,004
Transport	-0,003
Télécommunications	-0,004
Finance	-0,004
Immobilier	-0,01
Services aux sociétés	-0,02
Administration publique	0,000
Formation/Education	-0,004
Santé	-0,003
Activités personnelles	-0,002

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

Les baisses de production ont un effet négatif sur les emplois. En effet, le chômage augmente pour tous les types de travail à l'exception des hommes qualifiés. La hausse du chômage est de 0,01% pour les hommes et femmes moyennement qualifiés. Au niveau des qualifiés, le chômage augmente de 0,003% pour les femmes et se réduit de 0,02% pour les

hommes. En outre, l'analyse de l'indice des prix réel à la consommation, révèle une inflation. Cette hausse des prix est influencée par la baisse de la production dans la majorité des branches de l'économie. Cette réduction de la production entraîne une hausse des coûts de production du fait d'une réduction des disponibilités de produits utilisés comme consommations intermédiaires. Dès lors, les prix desdites consommations intermédiaires vont augmenter.

En somme, les performances positives notées à court terme s'estompent en partie à long terme. En effet, la croissance du PIB ralentit à cause d'une baisse de la production dans la majorité des secteurs. Il en découle des destructions d'emplois qui favorisent une croissance du chômage et une hausse des prix. Cette inflation entraîne une réduction de la consommation des ménages.

### **3.6.4.5. Effets sectoriels à long terme**

#### **3.6.4.5.1. Les secteurs agricoles**

Au sein de la branche agriculture vivrière, la baisse de la production conduit à une réduction de la demande de capital. Les demandes de travail se réduisent aussi majoritairement. Ce secteur étant traditionnellement intensif en travail, la contraction de son activité alimente l'accroissement du chômage. Par ailleurs, la baisse de la demande de capital et des demandes de travail se justifie par l'accroissement des prix de ces deux facteurs. Dans la branche d'exportation, l'augmentation de la production est stimulée par l'utilisation du capital dont le prix baisse. Ce recours au capital pour produire dans un secteur traditionnellement intensif en travail, favorise des destructions d'emplois. De façon globale, les demandes de travail agricoles baissent plus pour les hommes que pour les femmes.

La dynamique de la production de chaque secteur influence la situation de ses produits en termes d'importations et d'exportations. C'est ainsi que les exportations augmentent dans l'agriculture d'exportation et se réduisent pour la filière vivrière. A l'inverse, les importations baissent pour la branche d'exportation et augmentent pour celle de subsistance.

En somme, les subventions à la production agricoles ne permettent qu'à un seul secteur de se développer. Il s'agit de l'agriculture d'exportation. Ce dernier arrive en effet à accroître sa production à court et long terme et à améliorer sa situation sur le marché international. Cette mesure favorise à court terme le développement d'une agriculture intensive en travail, mais cette bonne dynamique ne se perpétue pas à long terme. On relève en effet que la branche devient par la suite intensive en capital. L'agriculture vivrière quant à elle connaît des difficultés, caractérisées par une baisse de sa production. Il en résulte une diminution de sa

demande de travail et de capital. Les mauvaises performances observées dans ce secteur découlent de sa dépendance en produits non alimentaires. En effet, les consommations intermédiaires du secteur sont dominées par ces produits dont le secteur est en crise. Il en résulte une diminution des disponibilités ce qui va pénaliser la production du secteur vivrier.

### 3.6.4.5.2. Les secteurs non agricoles

**Tableau 71 : Effets sur les variables sectorielles à long terme (%)**

Secteurs	KDC	LDC	MSK	FSK	MSSK	FSSK	MUSK	FUSK
Agriculture vivrière	-0,002	0,000	-0,005	-0,004	-0,003	-0,003	0,000	0,000
Agriculture d'exportation	1,26	-0,24	-0,25	-0,25	-0,25	-0,25	-0,24	-0,24
Elevage	0,004	0,001	-0,003	-0,003	-0,001	-0,001	0,002	0,001
Sylviculture	-0,004	0,01	0,003	0,004	0,01	0,01	0,01	0,01
Pêche	-0,01	-0,002	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,002	-0,003
Activités extractives	-0,03	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Industrie alimentaire	0,001	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,005	-0,01
Production non alimentaire	-0,02	-0,002	-0,005	-0,004	-0,003	-0,003	0,000	-0,001
Electricité Eau & Gaz	-0,01	0,004	0,003	0,003	0,005	0,005	0,01	0,01
Construction	-0,02	0,001	-0,002	-0,001	0,000	0,000	0,004	0,003
Commerce	0,003	0,000	-0,003	-0,002	-0,001	-0,001	0,001	0,000
Réparation	-0,01	-0,003	-0,01	-0,01	-0,005	-0,005	-0,002	-0,002
Hébergement	-0,02	0,001	-0,001	0,000	0,001	0,001	0,004	0,003
Transport	-0,01	-0,001	-0,004	-0,003	-0,002	-0,002	0,002	0,001
Télécoms	-0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02
Finance	-0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Immobilier	-0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Services aux sociétés	-0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Administration publique		0,002	0,001	0,001	0,003	0,003	0,01	0,005
Formation/Education	-0,01	0,003	0,002	0,003	0,004	0,004	0,01	0,01
Santé	-0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Activités personnelles	-0,01	-0,002	-0,005	-0,005	-0,003	-0,003	0,000	-0,001

Source : Résultats du modèle d'équilibre général

L'ensemble des secteurs non agricoles connaissent une baisse de leur activité productive en dehors de l'élevage. La baisse de leur activité fait suite à une diminution de la demande domestique et particulièrement celle liée à la consommation finale. Cette situation pousse certains à réduire à la fois leur demande de capital et de travail ou leur demande de capital exclusivement. La diminution des demandes de capital dans la majorité des secteurs se justifie

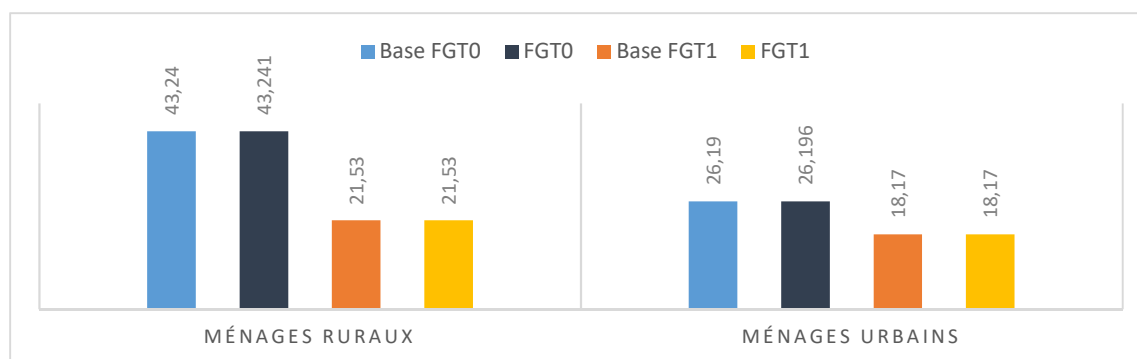
par la hausse moyenne de son prix de 0,02%. Le prix du travail quant à lui s'accroît de 0,01%. De ce fait, il est préférable de recourir au facteur travail pour produire.

L'évolution comparée des demandes de travail révèle qu'elles évoluent le plus souvent dans les mêmes proportions. (Cf. tableau 71). Toutefois, lorsque des différences apparaissent, elles sont à l'avantage des femmes. Leurs demandes de travail sont en effet celles qui augmentent le plus ou baissent le moins même si les proportions sont relativement semblables. Ces dynamiques globalement similaires entre les sexes résultent d'une évolution quasi identique des salaires pour toutes les catégories de travail à l'exception des non qualifiés. En effet, hormis chez les non qualifiés où les salaires augmentent de 0,002% pour les hommes et de 0,005% pour les femmes, toutes les autres catégories de travail voient leurs salaires augmenter de 0,01%. Les hausses des salaires s'expliquent par ailleurs par l'augmentation des demandes de travail des branches qui veulent pallier leur diminution de demande de capital.

Enfin, en ce qui concerne le commerce extérieur non agricole, il est caractérisé par une augmentation quasi générale des importations et une réduction des exportations. La croissance des importations vise à combler les besoins du marché domestique étant donné que la production locale est majoritairement à la baisse. De plus, la diminution des exportations découle des diminutions observées dans la production de la majeure partie des secteurs.

#### **3.6.4.6. Effets sur les agents et la pauvreté à long terme**

Au niveau des ménages, les résultats mettent en évidence une augmentation de leurs revenus disponibles et de leur épargne de 0,01%. Néanmoins, cet accroissement des revenus étant inférieur à l'inflation observée sur l'indice des prix à la consommation, on comprend dès lors pourquoi la consommation des ménages se contracte. Au niveau de la pauvreté, on remarque une stagnation par rapport au BAU. Les inégalités quant à elles se réduisent (-0,01 points de pourcentage en milieu rural vs -0,003 points de pourcentage en milieu urbain) sous l'effet d'un accroissement relativement plus important des salaires des femmes, comparés à ceux des hommes.



**Figure 38 : Effets sur la pauvreté et les inégalités à long terme (%)**

En ce qui concerne les entreprises, leurs revenus augmentent de 0,01%. Cette hausse est supportée par les bonnes performances de l'agriculture d'exportation et l'élevage. Enfin, au niveau du gouvernement, on note une hausse des revenus de 0,01% et des dépenses publiques de 0,02%. Cette hausse est impulsée par la croissance des recettes fiscales tirées des taxes sur la production dans l'agriculture d'exportation et dans l'élevage mais aussi des taxes directes sur les revenus des agents.

### 3.7. Analyse récapitulative des effets sur le genre des politiques simulées

Les effets des politiques simulées sur le genre sont observables au travers de l'évolution des taux de chômage qui traduisent la participation au marché du travail, ainsi qu'au niveau des différences de salaire.

Pour ce qui est des effets sur le chômage, il apparaît des différences au niveau de la politique de subvention aux investissements agricoles à court et long terme. Ainsi, indifféremment des modes de financement, cette politique économique conduit à un accroissement du chômage des femmes et des hommes à court terme. On observe toutefois que cette croissance du chômage est plus importante pour les hommes. Par ailleurs, l'augmentation moyenne du chômage des femmes voile le fait que ce dernier se réduit pour les femmes moyennement qualifiées. A long terme, on assiste à une réduction du chômage pour toutes les catégories de travailleurs. Toutefois, cette régression demeure plus importante pour les femmes.

En ce qui concerne la politique économique portant sur les subventions à la production, elle a, elle aussi, des effets différents sur le chômage dans le temps. En effet, on relève une diminution globale du chômage à court terme et un accroissement à long terme. Avec un financement basé sur le déficit public, la baisse du chômage est à court terme à l'avantage des femmes dont la participation au marché du travail s'accroît tant pour les moyennement

qualifiées que pour les qualifiés. Lorsque le financement repose sur les dépenses publiques, les femmes demeurent les premiers bénéficiaires des créations d'emplois. A long terme, les tendances liées à la participation au marché du travail s'inversent et les hommes obtiennent de meilleures positions.

Au niveau des effets sur les salaires, il apparaît que la réforme des subventions aux investissements entraîne à court et long terme un accroissement des salaires des femmes lorsqu'elle est financée par le déficit public. Dans le même temps, elle favorise une baisse moyenne des salaires des hommes. Cette réduction est imputable à la baisse plus importante des salaires des hommes qualifiés alors que ceux des autres catégories de travail augmentent. Quand cette politique économique est financée par les dépenses publiques, elle conduit, à court terme, à une réduction des salaires pour les hommes et les femmes. Néanmoins, l'impact négatif touche davantage les femmes. A long terme, cette dynamique s'inverse pour les femmes. La politique des subventions à la production consacre quant à elle une hausse plus importante des salaires des femmes à court terme et ce indifféremment des modes de financement. A long terme, les salaires des femmes et des hommes augmentent dans des proportions relativement similaires.

L'évolution des inégalités de genre à la suite de ces réformes est donc majoritairement positive. En effet, les femmes ont un meilleur accès au marché du travail et obtiennent de meilleures rémunérations. Ces situations témoignent du fait que le développement du secteur agricole peut jouer un rôle important dans la réduction des inégalités de genre au Sénégal. La comparaison des modes de financement montre aussi que le financement par le déficit public permet d'obtenir de meilleurs résultats que celui basé sur la diminution des dépenses publiques.

### **3.8. Conclusion**

En définitive, l'octroi de subventions aux investissements en capital agricole, et l'augmentation des subventions à la production agricole ont des effets différents sur l'économie sénégalaise. Pour ce qui est des subventions aux investissements, elles conduisent à une hausse du PIB à court et long terme et ce indifféremment des modes de financement. Sur l'emploi, cette politique entraîne une augmentation du chômage à court terme, et ce avec les deux modes de financement retenus. A long terme par contre, le chômage régresse dans tous les cas de figures. L'analyse par genre de l'emploi et des salaires permet d'observer un avantage pour les femmes. Cette réforme conduit par ailleurs au développement d'une agriculture intensive en capital. Elle renforce la compétitivité des secteurs agricoles non seulement sur le marché local

mais aussi à l'export. Ces effets sont accentués lorsqu'elle est financée grâce au déficit public. Sous l'angle des inégalités et de la pauvreté on constate une tendance à la baisse à court et long terme lorsque cette politique économique est financée avec le déficit et exclusivement à long terme lorsque le financement repose sur les dépenses publiques.

Pour ce qui est de la hausse des subventions à la production agricole, elle entraîne également, une hausse du PIB à court et long terme. Cependant, la croissance du PIB est dans tous les cas de figure moins importante à long terme. Indifféremment des modes de financement, cette mesure concourt à une hausse de la production dans l'agriculture d'exportation et à une diminution de la production dans la filière vivrière. Cette réforme favorise le développement d'une agriculture plutôt intensive en travail. Au niveau de l'emploi, on assiste à une baisse du chômage à court terme excepté pour les hommes qualifiés lorsqu'elle est financée par la baisse des dépenses publiques. A long terme, elle entraîne une baisse du chômage des hommes qualifiés et une hausse de celui des femmes qualifiées. Au niveau des salaires, la réforme entraîne une hausse des salaires plus conséquente pour les femmes à court terme exclusivement. En outre, cette politique n'améliore pas la compétitivité des filières agricoles à long terme. Au niveau de la pauvreté, elle ne la réduit véritablement qu'à court terme étant donné que la pauvreté stagne à long terme. Les inégalités quant à elles ont tendance à se réduire à court et long terme sous l'effet d'une meilleure évolution des salaires pour les femmes.





## Conclusion générale

La lutte contre la pauvreté et les inégalités, en particulier celles de genre est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics dans de nombreux pays. La non-atteinte des objectifs du millénaire pour le développement et la définition des objectifs de développement durable ravivent par ailleurs l'intérêt des décideurs pour ces deux problématiques. En Afrique subsaharienne en général et plus particulièrement au Burkina Faso et au Sénégal, le niveau de la pauvreté et des inégalités entre les sexes interpelle. En effet, en ne considérant que la pauvreté monétaire on observe que respectivement 40% et 38% de la population est concernée dans ces deux pays. (Banque Mondiale, 2020). De même, les indices de développement du genre y sont respectivement estimés à 0,875 et 0,873. (PNUD 2019). Ils traduisent l'existence de fortes disparités entre les sexes tant au niveau du capital humain que de la maîtrise des ressources économiques. Ces disparités sont caractérisées par une inégale participation au marché du travail, des différences salariales, des différences d'opportunités économiques, des inégalités dans la répartition des activités domestiques etc. Elles renforcent par ailleurs à la fois la précarité des femmes mais aussi celles des ménages.

Pour y faire face, les gouvernements du Burkina Faso et du Sénégal ont entrepris des réformes. Ces dernières visent, dans le cas du Burkina Faso, à accroître dans un premier temps les ressources propres, grâce à une réforme des instruments fiscaux. L'objectif étant de mobiliser assez de ressources pour matérialiser les projets de développement permettant la transformation de l'économie. Au Sénégal, la mobilisation des ressources s'étant faite assez facilement, le gouvernement a pu entamer la transformation de l'économie via une réforme du secteur agricole. Ces différentes politiques économiques ont des effets tant sur l'évolution de la pauvreté que des inégalités de genre. Nous essayons donc, dans le cadre de cette thèse, de rendre compte des impacts de ces choix économiques sur ces deux problématiques. De façon spécifique, cette thèse étudie dans le cadre du Burkina Faso, les effets de trois politiques fiscales sur les inégalités de genre (marchandes et domestiques), sur la pauvreté et enfin sur la sécurité alimentaire. Dans les faits, nous investiguons les impacts de la suppression partielle des subventions aux produits pétroliers, les effets de l'instauration d'une TVA minimale de 5% sur les produits agricoles et l'accroissement de la TVA sur l'eau et l'électricité au taux légal de 18%. En ce qui concerne le Sénégal, nous étudions les conséquences d'une subvention aux investissements en capital agricole ainsi que les effets d'un accroissement des subventions

publiques à la production agricole, sur la pauvreté et les inégalités entre les hommes et les femmes.

Afin de réaliser cette étude, nous avons eu recours à la modélisation en équilibre général calculable. Par le biais de ces modèles nous avons tenté de représenter le plus fidèlement possible l'ensemble de l'économie de ces deux pays. Nous accordons par ailleurs une attention particulière au marché du travail qui constitue le cadre privilégié d'analyse des inégalités de genre. Pour ce faire, nous avons à partir des enquêtes ménages, segmenté la main d'œuvre en fonction du genre et des qualifications des travailleurs.

Pour le premier chapitre, nous avons construit un modèle statique incorporant à la fois l'offre de travail marchand et l'offre de travail domestique au Burkina Faso. Grâce à ce dernier, il est possible d'analyser les inégalités de genre sur le marché du travail marchand et non marchand. Il permet ainsi d'apprécier l'influence que les activités domestiques peuvent avoir sur la participation effective au marché du travail productif. Nous intégrons par ailleurs dans cette analyse les effets sur la sécurité alimentaire. En effet, étant donné que les mesures fiscales touchent directement (cas de la TVA minimale) ou indirectement la production des biens alimentaires (cas des produits pétroliers par le canal des coûts de transport), il nous a semblé pertinent d'intégrer cette question. Ce choix est par ailleurs justifié par le fait que près de 10% de la population au Burkina Faso est exposé à l'insécurité alimentaire aigüe et/ou sévère. (FAO 2020).

Il ressort de notre analyse que la politique de suppression des subventions aux produits pétroliers, entraîne une hausse des prix à la consommation. Cette inflation induit une baisse du pouvoir d'achat des ménages, ce qui engendre une diminution de la demande et impacte négativement le PIB. Cette réforme induit une baisse des salaires qui est par ailleurs plus importante pour les femmes. Au niveau de l'emploi, elle favorise un accroissement pour les non qualifiés et une réduction pour les qualifiés. Dans les deux cas, les hommes tirent un meilleur profit de la situation. Le travail domestique des non qualifiés a tendance à se réduire, tandis que l'inverse se produit au niveau des qualifiés. Les femmes apparaissent par ailleurs comme les moins avantagées par l'évolution des tâches domestiques. Enfin, cette politique économique a un effet négatif sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités (tant sous l'angle géographique que sous celui du genre). L'instauration d'une TVA minimale sur les produits agricoles a elle aussi des effets négatifs sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages. Cette tendance découle de l'accroissement des prix et entraîne une baisse du PIB. Sur le plan de l'emploi, cette politique engendre une diminution de l'emploi des femmes qualifiées exclusivement. Au niveau de la main d'œuvre non qualifiée, la hausse de l'emploi est par

ailleurs davantage favorable aux hommes. Nous notons une baisse des salaires pour l'ensemble des travailleurs avec là aussi une diminution plus importante pour les femmes. L'inégale répartition des tâches domestiques a par ailleurs tendance à s'accroître. En outre, la réforme compromet la sécurité alimentaire sur les plans économiques et sur celui de la disponibilité des denrées alimentaires. De plus, la pauvreté et les inégalités de genre s'exacerbent. Pour ce qui est de la politique d'accroissement de la TVA sur l'eau et l'électricité, elle nuit elle aussi au pouvoir d'achat et à la consommation des ménages. En ce qui concerne l'emploi, elle induit une réduction des emplois qualifiés et une hausse des non qualifiés. Dans les deux situations, les hommes ressortent avantagés par la réforme. L'évolution du travail domestique permet de constater une réduction plus importante des activités domestiques pour les femmes qualifiées au sein des ménages urbains. Dans les ménages qualifiés ruraux et au niveau des travailleurs non qualifiés, le travail domestique des femmes augmente plus que celui des hommes. De ce fait, cette politique entraîne une hausse de la pauvreté et des inégalités. La sécurité alimentaire est elle aussi impactée négativement mais exclusivement sous l'angle de la disponibilité des ressources alimentaires. La proposition d'instaurer des transferts monétaires pour compenser les pertes de pouvoir d'achat des ménages ne permet pas d'annihiler la pauvreté. Elle favorise néanmoins un ralentissement de cette dernière. Au niveau des inégalités, cette politique sociale permet de les réduire entre les populations rurales et urbaines dans le cadre de la réforme de la subvention aux hydrocarbures et de l'instauration d'une TVA minimale. Les inégalités de genre par contre continuent de croître, bien que cette croissance est moins importante qu'auparavant.

Dans le deuxième chapitre, nous procédons à une extension du premier. En effet, nous mobilisons un modèle ayant les mêmes spécificités que celui du chapitre 1, pour comparer les effets d'une réduction des dépenses publiques sur les inégalités de genre marchandes, domestiques et la pauvreté au Burkina Faso et au Sénégal. Cette simulation correspond aux processus de rationalisation des dépenses publiques recommandé par le FMI aux deux pays. Il vise dans le cadre du Burkina Faso à réduire son déficit public et dans le cadre du Sénégal à limiter le recours à l'endettement.

Les résultats montrent que la réduction des dépenses publiques à des effets globalement négatifs sur les deux économies. Bien qu'elle favorise une hausse du budget d'investissement et une réduction des déficits publics, elle accentue la pauvreté dans les deux pays et les inégalités au Burkina Faso. La hausse de la pauvreté découle de la baisse des salaires qui engendre une contraction des revenus des ménages. Il s'en suit une diminution de leur consommation. Au niveau de l'emploi, on observe que cette réforme favorise davantage l'emploi des femmes. En fonction des pays, on relève toutefois certaines différences. Ainsi, au

Burkina Faso, l'emploi des non qualifiés a tendance à s'accroître alors que celui des qualifiés baisse. Cependant, au Sénégal, on observe une hausse de l'emploi des qualifiés et une diminution de celui des non qualifiés. Dans les deux pays, la hausse de l'emploi des femmes est plus importante. En ce qui concerne le travail domestique, on observe une tendance globalement avantageuse pour les femmes au Burkina Faso vu qu'il se réduit pour ces dernières alors qu'elle est plutôt mitigée au Sénégal. En effet, la baisse de l'offre de travail domestique observée chez les qualifiés y est à l'avantage des hommes. Ce résultat témoigne ainsi du fait que l'accroissement de la participation des femmes aux activités marchandes est une condition nécessaire pour réduire les inégalités de genre marchandes mais non suffisante pour faire baisser les inégalités de genre domestiques.

Dans le troisième chapitre, nous nous sommes intéressés à la réforme du secteur agricole au Sénégal. Basée sur le PSE (2014), elle repose sur l'accroissement des subventions aux investissements en capital agricole et sur l'augmentation des subventions publiques à la production de ces secteurs. Pour ce faire, nous avons élaboré un MEGC dynamique récursif. L'intérêt d'un tel modèle réside dans le fait que les réformes sont réalisées suivant une programmation pluriannuelle. Dès lors, les effets seront observables à court et long terme, ce qui nécessite d'avoir un modèle capable de prendre en compte les effets inter-temporels. Au sein de ce dernier, la main d'œuvre est segmentée en fonction du genre et de trois niveaux de qualifications que sont les qualifiés, moyennement qualifiés et non qualifiés. Le modèle admet par ailleurs l'existence du chômage qui est modélisé à partir d'une courbe des salaires. Le chômage porte exclusivement sur les travailleurs qualifiés et moyennement qualifiés. Les simulations réalisées postulent une hausse des subventions aux investissements et des subventions à la production dans l'agriculture de 36%. Elles sont réparties sur la période 2018-2020. Par ailleurs, ces politiques économiques sont financées d'une part grâce au déficit public et d'autre part avec des réductions des dépenses publiques.

L'analyse des résultats permet d'observer que la subvention aux investissements en capital agricole conduit, indifféremment du mode de financement, à une hausse du PIB à court et long terme. Elle favorise par ailleurs le développement d'une agriculture intensive en capital. En outre, lorsque cette réforme est financée par le déficit public elle entraîne sur toute la période une meilleure évolution des salaires pour les femmes. Au niveau de l'emploi, elle induit une baisse du chômage à long terme exclusivement. Toutefois, l'évolution du chômage sur la période est plus avantageuse pour les femmes. Il en résulte une diminution des inégalités de genre à court et long terme. Cette politique économique accroît les revenus des ménages ce qui conduit à une baisse de la pauvreté à court et long terme. Le financement de la réforme par une

baisse des dépenses publiques pénalise les ménages à court terme. En effet, leur revenu diminue à cause d'une réduction des salaires. Cette baisse des salaires est par ailleurs plus forte pour les femmes. Le chômage a tendance à s'accroître et touche particulièrement les femmes. Ces résultats favorisent une hausse des inégalités et de la pauvreté à court terme. A long terme, les tendances de court terme s'inversent. On observe une augmentation des salaires qui induit un accroissement des revenus des ménages. Le chômage quant à lui se réduit. Les inégalités et la pauvreté vont alors se contracter.

La hausse des subventions à la production conduit, elle aussi, à une hausse du PIB à court et long terme. Cependant, la croissance du PIB est dans tous les cas de figure moins forte à long terme. Indifféremment des modes de financement, cette politique économique concourt à une hausse de la production dans l'agriculture d'exportation et à une diminution de la production dans la filière vivrière. Elle conduit par ailleurs au développement d'une agriculture intensive en travail, dans laquelle la main d'œuvre féminine est plus sollicitée. Au niveau de l'emploi, on assiste à une baisse du chômage des femmes à court terme et ce avec les deux modes de financement. Les salaires des femmes sont par ailleurs plus importants que ceux des hommes. A long terme par contre, cette tendance s'essouffle lorsque la réforme est financée par le déficit public. En effet, le chômage des femmes augmente et leur salaire croît désormais moins vite que celui des hommes. Les effets sur la pauvreté et les inégalités sont caractérisés par une baisse de la pauvreté et des inégalités à court terme et ce dans le cadre des deux modes de financement. A long terme, la pauvreté se réduit dans le cadre d'un financement basé sur le déficit public et stagne dans le cas d'un financement portant sur les dépenses publiques. Les inégalités quant à elles n'augmentent que dans le cadre d'un financement basé sur le déficit public et exclusivement à long terme.

Bien que nous ayons essayé de représenter le plus fidèlement les réalités des économies du Burkina Faso et du Sénégal, ainsi que les interactions qui y prévalent, un certain nombre de limites peuvent être relevées. Il y'a dans un premier temps les limites liées aux données utilisées. La décomposition de la main d'œuvre au sein des secteurs d'activités s'est faite sur la base des enquêtes ménages. Ces dernières n'ont pas toujours les mêmes secteurs que ceux compris dans les MCS. De ce fait, pour certains secteurs on a dû considérer des clés de répartitions de secteurs jugés comme similaires. Pour le cas du Sénégal c'est le cas par exemple des secteurs de l'agriculture d'exportation et vivrière dont la nuance n'est pas renseignée dans l'enquête ménage. Au Burkina Faso c'est valable pour les secteurs des services. De plus, l'enquête ménage et les MCS proviennent d'années différentes. Dès lors, si des changements sont apparus dans la structure des secteurs, la répartition que nous faisons de la main d'œuvre

peut ne pas représenter fidèlement la situation des branches de production. L'utilisation d'une élasticité entre les hommes et les femmes dont la valeur est empruntée à la littérature constitue aussi une limite à prendre en compte. Dans le cas d'espèce, nous n'avons pas obtenu une élasticité du travail en fonction du genre calculée pour le Burkina Faso et le Sénégal. En recourant à une élasticité tirée d'une étude portant sur un autre pays, on prend le risque soit d'accroître les rigidités dans la substitution en fonction du genre, soit de les minimiser. Il en est de même pour les élasticités du commerce et des revenus au Sénégal, dont les valeurs utilisées proviennent du Burkina Faso, étant donné que nous n'avons pu en obtenir pour le pays. De ce fait, nous sommes conscients que les résultats obtenus pourraient être remis en question si d'autres valeurs venaient à être utilisées, ce d'autant plus que les MEGC sont sensibles aux élasticités.

Dans un second temps, il existe des limites inhérentes aux modèles et aux choix de modélisation. A ce titre, le recours à un modèle statique pour analyser des questions fiscales empêche de considérer des potentiels effets de redistribution qui pourraient intervenir dans le temps. Par ailleurs, le fait de limiter la répartition du temps des ménages à la réalisation des activités marchandes et domestiques, de sorte que la hausse de la pratique de l'une entraîne la baisse de la pratique de l'autre peut aussi être remis en question. En effet, certaines études ont montré que pour accroître leur offre de travail marchand les ménages pouvaient réduire le temps accordé aux loisirs par exemple. Or cette possibilité n'est pas prise en compte dans notre modèle. En outre, le recours à une courbe des salaires avec une élasticité négative pour intégrer le chômage est aussi discutable. Certains travaux ont en effet démontré que dans certains pays la relation inverse entre l'évolution des salaires et le chômage n'est pas toujours avérée. De ce fait, la valeur de l'élasticité de la courbe de salaire qui est fixée à -0,1 pourrait être questionnée. (Nijkamp et al., (2005), Martinez (2018)).

Au terme de notre analyse, certaines extensions de ce travail de thèse paraissent possibles. En ce qui concerne le premier et le deuxième chapitre, la segmentation des activités domestiques en tâches précises (soins des enfants, repas, nettoyage, collecte de l'eau, du bois, etc.) et/ ou l'intégration des loisirs dans le modèle pourraient permettre d'affiner les effets sur les inégalités de genre. Le passage d'un modèle statique à un modèle dynamique pourrait permettre d'apprécier les effets inter-temporels des réformes simulées. Pour ce qui est du troisième chapitre, une première évolution consisterait à simuler conjointement les deux politiques. En effet, au vu des effets positifs que chacune des politiques a individuellement sur l'économie à court terme, on pourrait penser qu'une conjonction des deux, aurait des effets positifs encore plus marqués sur l'économie. L'ampleur des effets à court terme pourrait se

diffuser et se prolonger à long terme faisant ainsi du secteur agricole un véritable pilier de la croissance et de la lutte contre les inégalités de genre et la pauvreté. Par ailleurs, le PSE (2014) prévoit en plus des investissements en capital spécifique au secteur agricole que nous avons modélisé, un accroissement des investissements en infrastructures structurantes (routes, marchés, ponts, etc.). Ces derniers ont pour objectif d'améliorer la productivité de l'ensemble des secteurs. Dès lors, il serait intéressant de combiner dans une étude ces différents investissements.





## Bibliographie

- Abdourahman, O. I. (2010): "Time poverty: A contributor to women's poverty". *The African Statistical Journal*, 11, 16-36.
- Adelman, I. (2001): « Fallacies in development theory and their implications for policy ». In G. M. Meier, & J. E. Stiglitz (Eds.), *Frontiers of development economics: The future in perspective* (pp. 103–135). New York: World Bank
- Ahmad, M., Croraton, C., Qayyum, A., Iqbal, M., & Dorosh, P. (2005): "Impact of Domestic Policies towards Agricultural Trade Liberalization and Market Reform on Food Security in Pakistan".
- Ahmed, S. Ahmed, V., & O'Donoghue, C. (2011): "Reforming indirect taxation in Pakistan: A macro-micro analysis". *eJTR*, 9, 153.
- Amakom, U. (2020). *Public Spending and Poverty Reduction in Nigeria: A Benefit Incidence Analysis in Education and Health* (Doctoral dissertation, AERC).
- Amir H., Asafu-Adjaye, J., Ducpham, T. (2013): "The impact of the Indonesian income tax reform: A CGE analysis". *Economic Modeling*, Elsevier, vol. 31 (C), pages 492-501.
- Anderson, E., Jalles D'Orey, M. A., Duvendack, M., & Esposito, L. (2017): "Does government spending affect income inequality? A meta-regression analysis". *Journal of Economic Surveys*, 31(4), 961-987.
- Annabi, N., Cissé, F., Cockburn, J. & Decaluwé, B. (2008): « Libéralisation commerciale, croissance et pauvreté au Sénégal : une analyse à l'aide d'un MEGC microsimulé dynamique ». *Economie & prévision*, 186(5), 117-131. <https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2008-5-page-117.htm>.
- ANSD - Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2013) : « Rapport définitif de la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II - 2011) ». Ministère de l'Economie et des Finances, Dakar.
- ANSD - Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2015): « Rapport national de l'Enquête Nationale Sur l'Emploi au Sénégal ».
- Arnault, É. C et al.(2006)«Décomposition des effets des politiques économiques sur l'évolution de la pauvreté au Cameroun. Une analyse en équilibre général microsimulé avec double calibration». *Papier de recherche*.
- Arndt, C., Jensen, H. T., Robinson, S., & Tarp, F. (2000): « Marketing margins and agricultural technology in Mozambique » In *Journal of Development Studies*, 37(1), 121-137.
- Arrow, K.(1973): "The Theory of Discrimination", in O. ASHENFELTER, A. REES (eds), *Discrimination in Labor Markets*, Princeton University Press, pp. 3-33
- Åvitsland, T., Aasness, J. (2004): "Combining CGE and microsimulation models: Effects on equality of VAT Reforms". *Discussion Papers 392*, Statistics Norway, Research Department.

- Baah-Boateng, W., Baffour, P. T., & Akyeampong, E. (2017): "Gender differences in the extractive sector: a case study of mining in Ghana". Mimeographed, University of Ghana International Institute for Advanced Studies.
- Baba, S. H., Saini, A. S., Sharma, K. D. and Thakur, D. R. (2010a): « Impact of investment on agricultural growth and rural development: Dynamics of public and private investment in Himachal Pradesh». *Indian Journal of Agricultural Economics*, 65: 136-157
- Bandana, P., & Subramaniam, M. (2004). Afterword: Informal networks, gender, and change. The power of women's informal networks: Lessons in social change from south asia to West Africa, 121.
- BAD- Banque Africaine de Développement (2015): "Rapport sur l'indice de l'égalité du genre en Afrique 2015". Groupe de la Banque Africaine de Développement. Publié en mai 2015. [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African\\_Gender\\_Equality\\_Index\\_2015-FR.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Gender_Equality_Index_2015-FR.pdf)
- BAD- Banque africaine de développement. (2015) : « Rapport sur le développement en Afrique 2015. Croissance, pauvreté et inégalités: lever les obstacles au développement durable ». [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/ADR15\\_FR.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/ADR15_FR.pdf)
- Bajo-Rubio, O., & Gómez-Plana, A. G. (2018). "A multi-country analysis of austerity policies in the European Union (No. 18-03)".
- Balma, L., Ilboudo, W.F.A., Ouattara, A., Kaboré, R., Zerbo, K., and Kaboré, T.S. (2011). Public education spending and poverty in Burkina Faso: A computable general equilibrium approach. IFPRI.
- Banque Mondiale (2018) : « Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Compléter le puzzle de la pauvreté ». Aperçu. Banque mondiale, Washington. Licence: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO
- Banque Mondiale (2019): <https://donnees.banquemondiale.org/>  
Banque Mondiale. (2011). Rapport sur le développement dans le monde 2012: Égalité des genres et Développement.
- Barat, C., Ehrhart, H., (2020) : « Le dilemme des Etats africains : entre besoin d'investir et risque de surendettement » in Agence française de développement L'économie africaine 2020. Eds La Découverte pp 121. [https://editionsладecouverte.fr/catalogue/index-L\\_economie\\_africaine\\_2020-9782348057465.html](https://editionsладecouverte.fr/catalogue/index-L_economie_africaine_2020-9782348057465.html)
- Becker, G. (1957): "The Economics of Discrimination", Second Edition, The University of Chicago Press Economics.178-186 pp  
Becker, G. (1957): "The Economics of Discrimination", Second Edition, the University of Chicago Press Economics.178-186 pp
- Becker, G. (1964) : "Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education". *Chicago: University of Press*, 19(6), 4.
- Beegle, K., Christiaensen, L. (2019) : « Accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique ». Washington, DC: World Bank. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32354> License: CC BY 3.0 IGO.

- Beegle, K., Christiaensen, L., Dabalen, A., & Gaddis, I. (2016) : “ *Poverty in a rising Africa*”. The World Bank.
- Benin, S., Nkonya, E., Okecho, G., Pender, J., Nahdy, S., Mugarura, S., Kato, E. & Kayoby, G., (2007): « Assessing the impact of the national agricultural advisory services (NAADS) in the Uganda rural livelihoods », IFPRI Discussion Paper 00724. International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington, DC, viewed 27 August 2013, from <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ifpridp00724.pdf>.
- Benjasak, C., Bhattarai, K. (2017): "General Equilibrium Impacts VAT and Corporate Tax in Thailand." MPRA Paper 88816, University Library of Munich, Germany, revised 01 Jul 2018.35.
- Bento, J. Vieira, C. Prado, SM (2010): "Tax reform, income distribution and poverty in Brazil: an applied general equilibrium analysis". *International journal of microsimulation* (2010) 3 (1) 114-117.
- Bhattarai, K. (2017A): "Impact of GST Reforms are efficiency, growth and redistribution of income in India: A Dynamic CGE Analysis". na 43.
- Bhattarai, K. (2017b): "Dynamic CGE Analysis of the Chinese economy for fiscal reform and financial policy analysis". *China-USA Business Review*, Apr. 2017, Vol. 16, No. 4, 141-164
- Bhatti, AA, Batool, Z. Naqvi, HA (2015): "Fiscal Policy and Its Role in Reducing Income Inequality: A CGE Analysis for Pakistan." *The Pakistan Development Review*, 54, 843-864.<https://doi.org/10.30541/v54i4I-IIpp.843-864>
- Blanchflower, D., & Oswald, A. (1994): « Estimating a Wage Curve for Britain 1973-90». *The Economic Journal*, 104(426), 1025-1043. doi:10.2307/2235062
- Boeters, S., Savard, L., (2012): « The labour market in CGE models » in *Handbook of CGE modeling*. CPB Discussion paper 201. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1987650>
- Bouchama, N., G. Ferrant, L. Fuiet, A. Meneses et A. Thim (2018), « Les inégalités de genre dans les institutions sociales ouest-africaines », *Notes ouest-africaines*, N°13, Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/7357808d-fr>
- Boughanmi, H., & Khan, M. A. (2019). Welfare and distributional effects of the energy subsidy reform in the Gulf Cooperation Council countries: the case of Sultanate of Oman. *International Journal of Energy Economics and Policy*, 9(1), 228.
- Bourguignon, F. (2003): “The growth elasticity of poverty reduction: explaining heterogeneity across countries and time periods”. *Inequality and growth: Theory and policy implications*, 1(1).
- Bourguignon, F. and Spadaro, A. (2006): “Microsimulation as a tool for evaluating redistribution policies”. *Journal of Economic Inequality* 4(1): 77106.

- Bourguignon, F., & Savard, L. (2008): "Distributional Effects of Trade Reform: An Integrated Macro–Micro Model Applied to the Philippines". *The Impact of Macroeconomic Policies on Poverty and Income Distribution: Macro-micro Evaluation Techniques and Tools*, 171-211.
- Bourguignon, F., Robilliard, A. S., & Robinson, S. (2005): « Representative versus real households in the macroeconomic modeling of inequality ». *Frontiers in applied general equilibrium modeling*, 219-254.
- Bover, O., Casado, JM, García-Miralles, E., Labeaga Azcona, JM, & Magdaleno Ramos, R. (2017): "Microsimulation tools for the assessment of Tax Policy Reforms at the Bank of Spain." Banco de Espana Occasional Paper, (1707).
- Breisinger, C., Engelke, W., & Ecker, O. (2012). Leveraging fuel subsidy reform for transition in Yemen. *Sustainability*, 4(11), 2862-2887
- Bureau international du Travail (2001). "Indicateurs clefs du marché du travail 2001–2002. BIT: Genève (Suisse).
- BIT (Bureau international du travail). 2013. "Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013." Genève.
- Bureau International du Travail (BIT). (2014). ILOSTAT  
 ———. 2016a. "Indicateurs clefs du marché du travail." 8e édition. Genève (Suisse).  
 ———. 2016b. "Perspectives pour l'emploi et le social dans le monde: tendances 2016." Genève (Suisse).  
 ———. 2017. « Vers un meilleur avenir pour les femmes au travail: Ce qu'en pensent les femmes et les hommes » [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/--\\_publ/documents/publication/wcms\\_607486.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/--_publ/documents/publication/wcms_607486.pdf)
- Bhaumik, S. K., Gangopadhyay, S., & Krishnan, S. (2006). Reforms, entry and productivity: Some evidence from the Indian manufacturing sector.
- Bye, B. Strøm, B., Åvitsland, T. (2012): "Welfare effects of VAT Reforms: a general equilibrium analysis". *International Tax and Public Finance* 19, 368-392. <https://doi.org/10.1007/s10797-011-9193-9>
- Cavalcanti, T., & Tavares, J., (2008): « The Output Cost of Gender Discrimination: A Model Based Macroeconomic Estimate ». CEPR Discussion Papers 6477
- Chen, S., & Ravallion, M. (2004) : "Welfare impacts of China's accession to the World Trade Organization". *The world bank economic review*, 18(1), 29-57.
- Chenery, H., Ahluwalia, M. S., Duloy, J. H., Bell, C. L. G., & Jolly, R. (1974): "Redistribution with growth; policies to improve income distribution in developing countries in the context of economic growth". Oxford University Press.
- Chiripanhura, B. Chifamba, R. (2015): "The Impact of Namibia's Income Tax Reform" IFPRI 28 nd.

- Chitiga, Mr. Cockburn, J., Decaluwé, B. Fofana, I., & Mabugu, R. (2010): "Case study: a gender-focused macro-micro analysis of the poverty impacts of Trade Liberalization in South Africa ". *International Journal of Microsimulation* 3 (1), 104-108.
- Christiaensen, L., Demery, L., et Paternostro, L. (2003) : "Macro and Micro Perspectives of Growth and Poverty in Africa." *World Bank Economic Review* 17 (3): 317– 47.
- Cockburn, J. (2001) : « Trade liberalization and Poverty in Nepal: A Computable General Equilibrium Micro-simulation Analysis », Working paper 01-18. CREFA, Université Laval.
- Cockburn, J., Corong, E., Decaluwé, B., Fofana, I., et Robichaud, V., (2010): « Case Study: The growth and poverty impacts of trade liberalization in Senegal ». *International Journal of Microsimulation* 3 (janvier): 109-13.
- Cockburn, J., Decaluwé, B., Fofana I., (2010) : « Libéralisation commerciale et pauvreté en Afrique ». *Les Presses de l'Université Laval*.
- Cockburn, J., Maisonnave, H., Robichaud, V., Tiberti, L., (2012) : "Fiscal Space and Public Spending on Children in Burkina Faso. CIRPEE Working Paper No. 13-08, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2256104> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2256104>
- Cockburn, J., Maisonnave, H., Robichaud, V., & Tiberti, L. (2016). Fiscal space and public spending on children in Burkina Faso.
- Cogneau D. et Robilliard A.-S. (2007) : "Growth, Distribution and Poverty in Madagascar : Learning from a Microsimulation Model in a General Equilibrium Framework", in *Microsimulation as a tool for the evaluation of public policies : methods and applications*, A. Spadaro (ed), chapitre 3, Fundacion BBVA, Bilbao.
- Cogneau D., Grimm M. et Robilliard A.-S. (2003) : "L'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté : l'apport des techniques de micro-simulation", in *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Cling J.-P., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (éds), Economica.
- Cuberes, D., and Teignier-Baqué, M. (2011) : "Gender Equality and Economic Growth," Background Paper for the World Development Report 2012.
- Cuberes, D., et Teignier-Baqué, M., (2014): « Gender Inequality and Economic Growth: A Critical Review ». *Journal of International Development* 26 (2): 260-76. <https://doi.org/10.1002/jid.2983>.
- Daly, K. (2007) : « [Gender Inequality, Growth and Global Ageing](#) », Global Economics Paper 154, Goldman Sachs.
- DAPSA – Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (2018) : Enquête agricole annuelle (2017-2018). <http://www.dapsa.gouv.sn>
- Dartanto, T. (2012). The 2008 Corporate income tax reform and its contribution to poverty reduction in Indonesia. Department of Economics, Faculty of Economics, University of Indonesia.

- Decaluwé B., Dumont J.-C. et Savard L. (1999) : “Measuring Poverty and Inequality in a Computable General Equilibrium Model”, *Working Paper* 99-20, CREFA, Université Laval, Quebec, Canada.
- Decaluwé, B. Lemelin, A., Maisonnave, H., Robichaud, V. (2013): "PEP-1-1 (Single Country, Static Version)". <https://www.pep-net.org/pep-1-t-single-country-static-version>
- Decaluwé, B., Lemelin, A., Maisonnave, H., Robichaud, V. (2013) : « PEP-1-t (Single Country, Recursive Dynamic Version) ». <https://www.pep-net.org/pep-1-t-single-country-recursive-dynamic-version>
- Denton, F. T., & Spencer, B. G. (1973) : “A simulation analysis of the effects of population change on a neoclassical economy”. *Journal of Political Economy*, 81(2, Part 1), 356-375.
- Deng, C., Jiang, Z., & Sun, C. (2018). Estimating the Efficiency and Impacts of Petroleum Product Pricing Reforms in China. *Sustainability*, 10(4), 1080.
- Diao, X., Hazell, P., et Thurlow, J., (2010a.): « The Role of Agriculture in African Development ». *World Development* 38 (10): 1375-83. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2009.06.011>.
- Diao, X., Thurlow, J., Benin, S., and Fan, S. (2012) : “Strategies and Priorities for African Agriculture: Economywide Perspectives from Country Studies”. Washington, DC: International Food Policy Research Institute (IFPRI)
- Dollar, D., and Gatti, R., (1999): « Gender Inequality, Income, and Growth: Are Good Times Good for Women? » World Bank Working Paper, May 1999.
- Doss, C., Raney, T., Anríquez, G., Croppenstedt, A., Gerosa, S., Lowder, S., & Skoet, J. (2011): “The role of women in agriculture”. Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- Doumbia, D., & Kinda, M. T. (2019): “Reallocating Public Spending to Reduce Income Inequality: Can It Work?” International Monetary Fund.
- Dramani, L., Laye, O., Sokhor, S.N., (2016): “Arbitrage marché du travail et marché domestique”. Document de recherche.
- Dumont, J. C., & Mesplé-Somps, S. (2000): « L'impact des infrastructures publiques sur la compétitivité et la croissance: une analyse en EGC appliquée au Sénégal » (No. DT/2000/08).
- Enami, A. Lustig, N. (2016): "Fiscal Policy, Inequality and Poverty in Iran: Assessing the Impact and Effectiveness of Taxes and Transfers the Poor in the Developing World." SSRN Electronic Journal. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2893762>
- Estudillo, J.P., Otsuka, K. (2010): « Rural poverty and income dynamics in Southeast Asia. p. 3435-3468. Handbook of Agricultural Economics. P. Pingali et R. Evenson, éd. New York: Elsevier.
- Fan, S. & Zhang, X. (2008): « Public expenditure, growth and poverty reduction in rural Uganda » In *African Development Review*, 20(3): 466-496.



- Fan, S., Zhang, X., & Rao, N. (2004). Public expenditure, growth and poverty reduction in rural Uganda. DSG discussion paper no. 4. Washington, DC: IFPRI
- Fan, S.; P. Hazell, and S. K. Thorat (2000): « Government Spending, Growth and Poverty in Rural India » in American Journal of Agricultural Economics, Vol. 82, No. 4, pp. 1038-1051
- FAO, F. (1993). agriculture Organization of the United Nations. 1996. Agricultural Food and Nutrition in Africa. Food and Agricultural Organization of United Nations, Rome, 85-90.
- FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture 2010–2011) : « [\*La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Le rôle des femmes dans l'agriculture : Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement\*](#) »
- FAO, IMF, & UNCTAD. (2011). the World Bank, the WTO, IFPRI and the UN HLTF. 2011. Price volatility in food and agricultural markets: policy responses. Rome, FAO.
- FAO. (2020) : « Burkina Faso Plan de réponse (avril-décembre 2020): Atténuer l'impact de la maladie à coronavirus 2019 (covid-19) sur la sécurité alimentaire ». Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9449fr>
- FAO- Food and Agriculture Organization (2009): "Crop Prospects and Food Situation".
- FAO- Food and Agriculture Organization (2019): “ Perspectives de récolte et Rapport mondial trimestriel Situation alimentaire”. Rapport mondial trimestriel.
- Faso, MB (2013): "Statistical Yearbook 2012. Branch information and health statistics", editor. Ouagadougou.
- Ferrant, G., et Kolev, A. (2016) : “Does Gender Discrimination in Social Institutions Matter for Long-Term Growth? Cross Country Evidence.” OECD Development Centre Working Paper No. 330, Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
- Ferreira, F. H. (2010). Distributions in motion: economic growth, inequality, and poverty dynamics. The World Bank.
- FMI (Fonds monétaire international). (2013) : “L'emploi des femmes et l'économie: les avantages macroéconomiques de l'égalité des sexes.” Staff Discussion Note FMI. Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation.
- Fofana, I. (2015). Gender analysis of the policy responses to high Oil prices: A case study of South Africa. Feminist Economics, 21(3), 216-240.
- Fofana, I., Cockburn, J., & Decaluwe, B. (2005): "Developing country superwomen: impacts of trade liberalization on female market and domestic work".
- Fofana, I., Cockburn, J., & Decaluwé, B. (2006): "In a model of computable general equilibrium applied to Nepal". The development facing Poverty: Economic and Development Network analysis 195.



- Fofana, I., Cockburn, J., & Decaluwé, B. (2006): « Dans un modèle d'équilibre général calculable appliqué au NÉPAL ». Le développement face à la Pauvreté: Réseau analyse économique et Développement, 195.
- Fofana, I., Diallo, M.Y., Sarr, O., Diouf, A. (2015) 2011 Social Accounting Matrix for Senegal, IFPRI Discussion Paper 1417. Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute (IFPRI).<http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/128960>.  
<http://dx.doi.org/10.2760/563430>
- Fond Monétaire International-FMI (2019) : « BURKINA FASO-consultations de 2018 au titre de l'article iv, première revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demande de dérogation pour non-observation d'un critère de réalisation et demande de modification d'un critère de réalisation — communiqué de presse, rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour le Burkina Faso » Rapport du FMI no 19/15.
- Fond Monétaire International-FMI (2020) : « Rapport des services du FMI pour les consultations de 2018 au titre de l'article iv, septième revue de l'instrument de soutien à la politique économique et demande de modification de critères d'évaluation — analyse de la viabilité de la dette, communiqué de presse et déclaration de l'administrateur pour le Sénégal » Rapport du FMI no 19/27.
- Fontana, M., & Wood, A. (2000). Modeling the Effects of Trade on Women, at Work and at Home. *World development*, 28(7), 1173-1190.
- Fontana, M. (2004): "Modeling the effects of trade are women, at work and at home: comparative perspectives". *International Economics*, (3), 49-80.
- Forbes, K. J. (2000): "A reassessment of the relationship between inequality and growth". *American economic review*, 90(4), 869-887.
- Gaddis, I., & Klasen, S. (2014): "Economic Development, Structural Change, and Women's Labor Force Participation". *Journal of Population Economics*, 27(3), 639–681.
- Gakidou, E., Cowling, K., Lozano, R., & Murray, C. J. (2010). Increased educational attainment and its effect on child mortality in 175 countries between 1970 and 2009: a systematic analysis. *The lancet*, 376(9745), 959-974.
- Ganguly, A., & Das, K. (2016). Effect of Reduction of Fuel Subsidies on Poverty and Inequality in Developing Countries-The Case of India. *SAMVAD*, 11, 32-41.
- Gollin, D., (2010): « Agricultural productivity and economic growth. pp. 3825-3866. In Handbook of agricultural economics P; Pingali et R. Evenson, eds. New York : Elsevier.
- Gonzalez, C. G. (2004). Trade liberalization, food security, and the environment: the neoliberal threat to sustainable rural development. *Transnat'l L. & Contemp. Probs.*, 14, 419.
- Gørtz, M., Harrison, G., Nielsen, C., & Rutherford, T. (2000). Welfare gains of extending opening hours in Denmark. Economics Working Paper B-00-03, The Darla Moore School of Business. University of South Carolina.

- Giraldo, M. C., & García, J. A. B. (2018). Fiscal Policy and Inequality in a CGE Model for Colombia.
- Grimm, M., Hartwig, R., and Lay, J. (2017) : “Does Forced Solidarity Hamper Investment in Small and Micro Enterprises?” *Journal of Comparative Economics* 45 (4): 827– 46.
- Grimm, M., Munyehirwe, A., Jörg, P., and Sievert, M. (2017) : “A First Step Up the Energy Ladder? Low Cost Solar Kits and Household’s Welfare in Rural Rwanda.” *World Bank Economic Review* 31 (3): 631– 649
- Havet, N. (2004): « Ecart salariaux et disparités professionnelles entre les sexes : développement théorique et validité empirique », *l’Actualité économique*, vol. 80, n°1 pp 5-39.
- Heltberg, R., Simler, K. R., & Tarp, F. (2003). Public spending and poverty in Mozambique (No. 583-2016-39631).
- Hérault, N. (2009) : « Les apports de la micro-simulation aux modèles d'équilibre général: application au cas de l'Afrique du Sud ». *Economie prevision*, (1), 123-135.
- Hertel, T. W., & Reimer, J. J. (2005): “Predicting the poverty impacts of trade reform”. *Journal of International Trade & Economic Development*, 14(4), 377-405.
- [http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015\\_human\\_development\\_report.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015_human_development_report.pdf)
- Hundley, G. (2000). Male / female earnings differences in self-employment: The effects of marriage, children, and the household division of labor. *ILR Review*, 54 (1), 95-114.
- INSD - National Institute of Statistics and Demography (2000): "Gender and Poverty in Burkina Faso" Interim Report of the project to support regional integration.
- INSD – Institut National de la Statistique et de la Démographie (2013): « Annuaire statistique de la Fonction Publique (2014) »
- INSD – Institut National de la Statistique et de la Démographie (2015): "Enquête Multisectorielle Continue 2013 : santé générale et santé de la reproduction" [http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes\\_recensements/Enq EMC/Sante\\_generale\\_et\\_Sante\\_de\\_la\\_r%E9production.pdf](http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/Enq EMC/Sante_generale_et_Sante_de_la_r%E9production.pdf)
- Irz, X.; Lin, L.; Thirtle, C. and Wiggins, S. (2001): « Agricultural Growth and Poverty Alleviation » in *Development Policy Review* 19 (4): 449-66.
- James, J. (2016) : “The Impact of Mobile Phones on Poverty and Inequality in Developing Countries”. Cham, Switzerland: Springer.
- Jara, HX, Lee, PC, Montesdeoca, L., & Varela, M. (2018): "Fuel subsidies and income redistribution in Ecuador" (No. 2018/144). WIDER Working Paper.
- Jedwab, Remi, Luc Christiaensen, and Marina Gindelsky. 2017. “Demography, Urbanization and Development: Rural Push, Urban Pull and ... Urban Push.” *Journal of Urban Economics* 98: 6 – 16.

- Jung, H. S., & Thorbecke, E. (2003) : “The impact of public education expenditure on human capital, growth, and poverty in Tanzania and Zambia: a general equilibrium approach”. *Journal of Policy Modeling*, 25(8), 701-725.
- Kaminski, J., Headey, D., & Bernard, T. (2009). Institutional reform in the Burkinabé cotton sector and its impacts on incomes and food security. International Food Policy Research Institute, 45.
- Klasen, S., (2003): « Low Schooling for Girls, Slower Growth for all? Cross-Country Evidence on the Effect of Gender Inequality in Education on Economic Development ». *The World Bank Economic Review*, 2003, 17 (2), pp. 315-333.
- Klasen, S., et Lamanna, F., (2009): « The Impact of Gender Inequality in Education and Employment on Economic Growth: New Evidence for a Panel of Countries ». *Feminist Economics* 15 (juillet): 91-132. <https://doi.org/10.1080/13545700902893106>.
- Konan, Y. S. (2017): “Small Scale Mining, Salaries Disparities And Women Empowerment In Côte D’Ivoire ». Mimeographed, Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales
- L’Heritier J.L. (1992): « Les déterminants du salaire », *Economie et statistique*, n°257, septembre 1992. pp 9-21.
- Lall, Somik Vinay, J. Vernon Henderson, and Anthony J. Venables. 2017. *Africa’s Cities: Opening Doors to the World*. Washington, DC: World Bank
- Lakner, C., Mahler, D. G., Nguyen, M. C., Azevedo, J. P., Chen, S., Jolliffe, D. M., ... & Sangraula, P. (2018). Consumer Price Indices used in Global Poverty Measurement. World Bank Group Global Poverty Monitoring Technical Note, (4).
- Law No. 058-2017 of December 20, 2017- (2017): "Burkina Faso's General Tax Code."
- Lawson, S., (2008) : « [\*Women Hold Up Half the Sky\*](#)». Global Economics Paper 164, Goldman Sachs.
- Lim, S. S., Dandona, L., Hoisington, J. A., James, S. L., Hogan, M. C., & Gakidou, E. (2010) : “India's Janani Suraksha Yojana, a conditional cash transfer programme to increase births in health facilities: an impact evaluation”. *The Lancet*, 375(9730), 2009-2023.
- Liu, W., & Li, H. (2011): "Improving energy consumption structure: A comprehensive assessment of fossil energy subsidies reform in China". *Energy policy*, 39 (7), 4134-4143.
- Llambi, C., Laens, S. Perera, M. (2016): "Assessing the Impact of a Major Tax Reform: a CGE-microsimulation analysis for Uruguay." *International journal of microsimulation* (2016) 9 (1) 134-166
- Loayza, N. V., & Raddatz, C. (2010) : “The composition of growth matters for poverty alleviation”. *Journal of development economics*, 93(1), 137-151.
- Lustig, N., Pessino, C. Scott, J. (2013): "The Impact of Taxes and Social Spending on Inequality and Poverty in Latin America: Argentina, Bolivia, Brazil, Mexico, Peru and Uruguay." Introduction

to Special Issue (2014). *Public Finance Review*, Vol 42, Issue 3, 2014. Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2948949>

MAHBF - Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique du Burkina Faso (2017) : « Revue stratégique FAIM ZERO au Burkina Faso, Etat des lieux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ». Rapport

Martin, W. (2018). A research agenda for international agricultural trade. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 40(1), 155-173.

Mankiw, N. G., Romer, D., & Weil, D. N. (1992) : "A contribution to the empirics of economic growth". *The quarterly journal of economics*, 107(2), 407-437.

Martínez, R. G. (2018): "The Wage Curve, Once More with Feeling: Bayesian Model Averaging of Heckit Models". *Econometric Research in Finance*, 3(2), 79-92.

Mboup, S. D., Balde, R., Diallo, T. M., & EMINI, C. A. (2016). L'impact des réformes commerciales sur l'emploi et le bien-être dans les pays de la CEDEAO: le cas du Sénégal (No. 2016-26). PEP-MPIA.

Mehmood, R., & Sadiq, S. (2010). The relationship between government expenditure and poverty: a cointegration analysis. *Romanian Journal of Fiscal Policy (RJFP)*, 1(1), 29-37.

Mellor, J., and Sohail J. Malik. (2017) : "The Impact of Growth in Small Commercial Farm Productivity on Rural Poverty Reduction." *World Development* 91: 1–10.

Mellor, J.W., (1995): « Introduction. In *Agriculture on the Road to Industrialization* ». J.W. Mellor, éd. Baltimore: Johns Hopkins University Press for the International Food Policy Research Institute (IFPRI).

Mellor, J.W., (1996): « Agriculture on the road to industrialization. In *Development Strategies Reconsidered*. J.P. Lewis ET V. Kallab. Ed. New Brunswick, N.J.: Transaction Book for Overseas Development Council.

Mellor, John W. (2017) : "Agricultural Development and Economic Transformation". Cham, Switzerland: Springer International Publishing.

Mengistu, DA (2013): "The Impact of Fiscal Policy on Poverty in Ethiopia: A Computable General Equilibrium Microsimulation Analysis" 46.

Mincer, J. (1974): "Schooling, experience and earnings". Columbia University Press, New York.  
Mincer, J. (1974): « Schooling, experience and earnings » in Columbia University Press, New York.

Mincer, J. (1993): « Human Capital, technology and the wage structure: What do Time Series Show? » In J. Mincer, the *Collected Essays of Jakob Mincer*, Chap. 13. Aldershot, England.

Mincer, J., & Polachek, S. (1974) : "Family investments in human capital: Earnings of women". *Journal of political Economy*, 82(2, Part 2), S76-S108.

- Ministère de l'Économie des finances et de la Prévision, D. des Études économiques (2014) : « Plan Sénégal Émergent ».
- Ministère de l'Économie des finances et du Plan (2014) : « Etude prospective SENEGAL 2035 ». Rapport. file <http://www.plandev.sn/publications.html?download=4:etude-prospective-2035>.
- Ministère de l'Économie des Finances et du Plan (2018) : « Plan triennal d'investissements publics ». <http://www.finances.gouv.sn/programme-triennal-dinvestissement-publics-ptip-2018-2020>
- Ministère de l'Économie des Finances et du Plan (2018) : « Plan triennal d'investissements publics ». <http://www.finances.gouv.sn/pap2>
- Mitik, L. (2007): "Gender, Policy, and women's work (Doctoral dissertation, Nice)."
- Mogues, T., Yu B., Fan S. & McBride, L. (2012): « The impacts of public investment in and for agriculture. Synthesis of the existing evidence » (ESA Working paper No. 12-07). Rome: FAO. Retrieved from <http://www.fao.org/docrep/016/ap108e/ap108e.pdf>
- Montaud, JM (2003): "Capital injections and household poverty in Burkina Faso: a computable general equilibrium analysis." In Economics Development Review 2003/1 Vol. 11, pages 43-71 ISSN 1245-4060 ISBN 2-8041-4208-6
- Nations Unies, (2012) : « *Objectifs du Millénaire pour le développement* », *Rapport de 2012*,
- Nijkamp, P., & Poot, J. (2005): "The last word on the wage curve?" Journal of Economic Surveys, 19(3), 421-450.
- Noonan, MC (2001): "The impact of domestic work on men's and women's wages." Journal of Marriage and Family, 63 (4), 1134-1145.
- Nyangito, H. O., Nzuma, J., Ommeh, H., & Mbithi, M. (2004). "Impact of agricultural trade and related policy reforms on food security in Kenya".
- OIT-Organisation internationale du travail, (2012) : « *Tendances mondiales de l'emploi 2012: Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi* »
- OIT-Organisation internationale du travail, (2009) : « *Tendances mondiales de l'emploi des femmes* »
- Organization for Economic Cooperation and Development (2018): Social Institutions & Gender Index (SIGI) report for Burkina Faso.
- Otte, J., A. Costales, J. Dijkman, U. Pica-Camarra, T. Robinson, V. Ahuja, C. Ly, and D. Roland-Holst. (2012) : "Livestock Sector Development for Poverty Reduction: An Economic and Policy Perspective—Livestock's Many Virtues. Pro-Poor Livestock Policy Initiative". Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO).
- Phelps, E. (1972): « The statistical theory of racism and sexism » in American Economic Review, 62, pp. 659–661.
- Pinstrup-Andersen, P. & Shimokawa, S. (2007): « Rural Infrastructure and Agricultural Development ». In F. Bourguignon & B. Pleskovic (Eds.), Annual World Bank Conference on

- Development Economics – Global 2007: Rethinking Infrastructure for Development (pp. 175-203). Washington, D.C.: The World Bank.
- Plan National de Développement Economique et Social (2016) : Ministère de l'économie et des finances. [http://www.finances.gov.bf/index.php?option=com\\_edocman&task=document.viewdoc&id=468&Itemid](http://www.finances.gov.bf/index.php?option=com_edocman&task=document.viewdoc&id=468&Itemid)
- Programme des Nations Unies pour le développement et Organisation mondiale de la santé (2009) : « *The Energy Access Situation in Developing Countries* »
- Radulescu, D., Stimmelmayer, M. (2010): "The impact of the 2008 German corporate tax reform: A dynamic CGE analysis". *Economic Modeling* 27, 454-467. <https://doi.org/10.1016/j.econmod.2009.10.012>
- Revenga, A., & Shetty, S. (2012). Empowering Women Is Smart Economics-Closing gender gaps benefits countries as a whole, not just women and girls. *Finance and Development-English Edition*, 49(1), 40.
- Rizavi, S., Sofer, C., (2010) : "Household Division of Labor: Is There Any Escape From Traditional Gender Roles?". <https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/461494/filename/10009.pdf>.
- Rubiano-Matulevich, E., & Viollaz, M. (2019): "Gender Differences in Time Use: Allocating Time between the Market and the Household."
- Rutherford, T., Tarr, D. and Shepotylo, O. (2005): "Poverty Effects of Russia's WTO Accession: Modelling real Households and Endogenous Productivity Effects". World Bank Policy Research Working Paper 3473.
- Saira A. Ahmed, V., Ahsan A., (2010): "Taxation Reforms: a CGE-Microsimulation Analysis for Pakistan," Working Papers MPIA 2010-12, PEP-MPIA.
- Savard L. (2004) : "Poverty and Inequality Analysis within a CGE Framework : a Comparative Analysis of the Representative Agent and Micro-Simulation Approaches", Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi, *Working Paper* 04-12.
- Savard, L., (2012) : « Pauvreté et distribution de revenus au Sénégal: une approche par la modélisation en équilibre général calculable microsimulé » in Academia.edu.
- Savard, L., Boccanfuso, D., Cabral, F., Cissé, F., et Diagne, A., (2007) : « Stratégies de réduction de la pauvreté au Sénégal: une analyse par la modélisation en équilibre général calculable microsimulé\* ». *L'Actualité Economique* 83 (janvier): 483-528. <https://doi.org/10.7202/019390ar>.
- Seguino, S., (2000b): « Accounting for Gender in Asian Economic Growth » in *Feminist Economics*, 2000, 6 (3), pp. 27-58.



- Seguino, S., (2000a): « Gender Inequality and Economic Growth: A Cross-Country Analysis. » World Development, 2000, 28 (7), pp. 1211-1230.
- Sennoga, E. B., & Matovu, J. M. (2013). Public spending composition in Uganda and its implications for growth and poverty reduction. *Public Finance Review*, 41(2), 227-247.
- Sennoga, E. B., & Matovu, J. M. (2013): “Public Spending Composition in Uganda and its Implications for Growth and Poverty Reduction”. *Public Finance Review*, 41(2), 227–247. <https://doi.org/10.1177/1091142112448412>
- Siddiqui, R. (2004). Modelling gender dimensions of the impact of economic reforms on time allocation among market, household, and leisure activities in Pakistan. *The Pakistan Development Review*, 615-639.
- Sisso, CD, Natama, MH, Nana, JT, Sawadogo, B. (2016): "Fall of gold prices, tax revenues and jobs: what strategy to adapt to Burkina Faso?» *Nd Partnership in Economic Policy (PEP)* 68.
- Solaymani, S., & Kari, F. (2014): "Impacts of energy subsidy reform on the Malaysian economy and transportation sector." *Energy Policy*, 70, 115-125.
- Thorbecke, M. E., & Jung, M. H. S. (2001): “The Impact of Public Education Expenditure on Human Capital, Growth, and Poverty in Tanzania and Zambia: A General Equilibrium Approach” (No. 1-106). International Monetary Fund.
- Tiberti, L., Cicowiez, M., Cockburn, J., (2017): « A top-down behaviour (TDB) microsimulation toolkit for distributive analysis: A manual ». <https://www.pep-net.org/microsimulation-distributive-analysis>
- UNECA, A. (2017). *Economic Report on Africa 2017: Urbanization and Industrialization for Africa’s Transformation. Addis Ababa.*
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture). 2016. Base de données de l’Institut de statistique de l’UNESCO. Disponible à l’adresse: <http://uis.unesco.org/en/search/site/primary%20completion%20rates?f%5B0%5D=type%3Adocument>.
- Unicef (2014) : « Ending Child Marriage: Progress and Prospects », Fonds des Nations Unies pour l’enfance, New York, <https://www.unicef.org/>.

United Nations Development program. (2015): "Human Development Report 2015: Work For Human Development: Main report (English)". United Nations Development program.[http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015\\_human\\_development\\_report.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015_human_development_report.pdf)

United Nations Development program. (2019): "Human Development Report 2019: Beyond income, beyond averages, beyond today, Inequalities in human development in the 21st century: Main report (English)" <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019.pdf>

WEF-GGR-World Economic Forum (2020): "Global Gender Gap Report 2020" [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_Global\\_Risk\\_Report\\_2020.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_Global_Risk_Report_2020.pdf)

World Bank. (2011): «World development report 2012: gender equality and development: Main report (English) ».World development report. Washington, DC: World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/492221468136792185/Main-report>

Yusuf, AA, Patunru, AA, & Resosudarmo, BP (2016): "Reducing Petroleum Subsidy in Indonesia: An Interregional General Equilibrium Analysis". In Regional Growth and Sustainable Development in Asia (pp. 91-112). Springer, Ham.

Zidouemba P., Gérard F., (2015) : « Investissement public et sécurité alimentaire au Burkina-Faso : une analyse en équilibre général calculable dynamique ». Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement, 96 (3) : 411-437.<https://ideas.repec.org/a/rae/jourae/v96y2015i3p411-438.html>

Zidouemba, P., Kinda, S.R., Nikiema, P.R., Hien, D.R., (2018) : « Transformation de l'agriculture et inégalités de genre au Burkina Faso ». [https://www.pep-net.org/sites/pep-net.org/files/typo3doc/pdf/files\\_events/2018\\_Bangalore\\_Conference/MPIA\\_20066\\_Conference\\_Version.pdf](https://www.pep-net.org/sites/pep-net.org/files/typo3doc/pdf/files_events/2018_Bangalore_Conference/MPIA_20066_Conference_Version.pdf)





## Annexes

### Annexes A : Résultats du chapitre I (%)

Prix des Consommations Intermédiaires	Simulation 1	Simulation 2	Simulation 3	Simulation 4	Simulation 5	Simulation 6
AGRICULTURE	0,701	1,648	0,200	0,709	1,768	0,209
ACT. EXTRACTIVE	0,071	0,904	0,120	0,078	0,996	0,127
BOISSONS TABAC	0,203	2,937	0,059	0,218	3,139	0,073
EAU ELECTRICITE	1,204	0,260	0,861	1,208	0,311	0,865
MANUFACTURE	0,287	1,785	0,359	0,298	1,934	0,370
CONSTRUCTION	0,244	0,789	0,839	0,252	0,897	0,847
COMMERCE	0,415	-0,369	1,941	0,423	-0,269	1,949
TRANSPORT	1,861	0,233	0,193	1,862	0,253	0,194
TELECOM	0,059	-0,905	1,905	0,070	-0,756	1,916
FINANCE	0,070	-0,754	1,049	0,082	-0,591	1,061
AUTRES SERVICES	0,205	1,598	0,227	0,217	1,761	0,238
EDUCATION PRIMAIRE	0,600	0,211	0,849	0,610	0,338	0,858
EDUCATION SUPERIEURE	0,668	0,035	0,902	0,677	0,157	0,911
SANTE	0,795	0,564	0,925	0,803	0,667	0,933
ADMINISTRATION PUB	0,593	0,750	0,857	0,603	0,890	0,867
PETROLE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Prix au consommateur incluant les taxes</b>						
AGRICULTURE	0,004	3,892	-0,149	0,022	4,147	-0,131

ACT. EXTRACTIVE	0,022	2,197	0,190	0,032	2,338	0,200
BOISSONS TABAC	0,078	1,554	0,014	0,091	1,729	0,026
EAU ELECTRICITE	0,459	-0,664	14,623	0,467	-0,549	14,633
MANUFACTURE	0,074	0,845	0,117	0,080	0,935	0,124
CONSTRUCTION	0,095	-0,169	0,343	0,103	-0,056	0,351
COMMERCE	0,051	3,627	0,342	0,063	3,787	0,353
TRANSPORT	0,664	-0,258	0,012	0,667	-0,216	0,015
TELECOM	-0,033	-1,405	0,486	-0,021	-1,238	0,498
FINANCE	-0,042	-1,317	0,118	-0,030	-1,141	0,131
AUTRES SERVICES	0,025	-0,344	-0,070	0,038	-0,166	-0,057
EDUCATION PRIMAIRE	0,089	-0,930	0,028	0,100	-0,772	0,039
EDUCATION SUPERIEURE	0,305	-0,740	0,346	0,316	-0,589	0,357
SANTE	0,243	-0,673	0,184	0,253	-0,527	0,194
ADMINISTRATION PUB	-0,012	-1,251	-0,130	0,001	-1,080	-0,118
PETROLE	1,980	0,284	0,027	1,981	0,296	0,028
<b>Prix de la Valeur Ajoutée</b>						
AGRICULTURE	-0,081	-1,741	-0,246	-0,066	-1,549	-0,231
ACT. EXTRACTIVE	-0,085	-1,725	-0,254	-0,070	-1,527	-0,240
BOISSONS TABAC	-0,094	-1,553	-0,267	-0,081	-1,372	-0,254
EAU ELECTRICITE	-0,093	-1,628	-0,269	-0,079	-1,433	-0,255
MANUFACTURE	-0,081	-1,651	-0,242	-0,068	-1,479	-0,229

CONSTRUCTION	-0,083	-1,556	-0,240	-0,071	-1,402	-0,228
COMMERCE	-0,081	-1,650	-0,242	-0,068	-1,478	-0,229
TRANSPORT	-0,088	-1,401	-0,241	-0,078	-1,274	-0,232
TELECOM	-0,081	-1,673	-0,244	-0,068	-1,496	-0,230
FINANCE	-0,091	-1,610	-0,262	-0,077	-1,425	-0,249
AUTRES SERVICES	-0,093	-1,634	-0,268	-0,078	-1,439	-0,254
EDUCATION PRIMAIRE	-0,108	-1,368	-0,288	-0,097	-1,199	-0,276
EDUCATION SUPERIEURE	-0,091	-1,622	-0,263	-0,077	-1,434	-0,250
SANTE	-0,102	-1,447	-0,279	-0,090	-1,273	-0,267
ADMINISTRATION PUB	-0,093	-1,516	-0,262	-0,080	-1,341	-0,250
PETROLE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Prix des exportations incluant les taxes</b>						
AGRICULTURE	0,008	-0,340	-0,105	0,009	-0,319	-0,104
ACT. EXTRACTIVE	-0,070	-1,445	-0,213	-0,056	-1,258	-0,200
BOISSONS TABAC	0,092	1,432	0,040	0,087	1,346	0,035
MANUFACTURE	0,063	0,095	0,044	0,078	0,297	0,059
TRANSPORT	0,836	-0,214	0,035	0,835	-0,232	0,034
TELECOM	-0,008	-0,601	0,365	-0,012	-0,675	0,360
FINANCE	-0,002	-0,455	0,171	-0,004	-0,532	0,169
AUTRES SERVICES	0,045	0,267	0,048	0,044	0,182	0,047
ADMINISTRATION PUB	-0,009	-0,940	-0,098	0,000	-0,811	-0,089

PETROLE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Prix des importations</b>						
AGRICULTURE	0,006	5,402	0,042	0,008	5,422	0,043
ACT. EXTRACTIVE	0,036	2,510	0,237	0,043	2,620	0,244
BOISSONS TABAC	0,007	0,487	0,046	0,008	0,509	0,047
EAU ELECTRICITE	0,000	0,000	14,358	0,000	0,000	14,358
MANUFACTURE	0,009	0,626	0,059	0,011	0,653	0,061
PETROLE	1,980	0,284	0,027	1,981	0,296	0,028
<b>Production</b>						
AGRICULTURE	-0,032	-1,434	0,020	-0,009	-1,150	0,043
ACT. EXTRACTIVE	0,135	2,802	0,405	0,108	2,419	0,378
BOISSONS TABAC	-0,169	-2,952	-0,271	-0,122	-2,248	-0,224
EAU ELECTRICITE	-0,168	0,477	-2,465	-0,178	0,401	-2,476
MANUFACTURE	0,040	0,558	0,080	0,005	0,063	0,045
CONSTRUCTION	0,632	6,590	0,775	0,492	4,536	0,636
COMMERCE	0,039	-0,216	0,070	0,037	-0,260	0,068
TRANSPORT	-1,153	0,030	-0,097	-1,140	0,227	-0,084
TELECOM	-0,037	-0,432	-0,480	0,007	0,208	-0,437
FINANCE	-0,078	-0,906	-0,435	-0,043	-0,238	-0,400
AUTRES SERVICES	-0,130	-1,759	-0,337	-0,098	-1,061	-0,304
EDUCATION PRIMAIRE	-0,089	0,939	-0,028	-0,099	0,778	-0,039

EDUCATION SUPERIEURE	-0,155	0,942	-0,121	-0,167	0,777	-0,133
SANTE	-0,241	0,662	-0,182	-0,251	0,516	-0,192
ADMINISTRATION PUB	0,012	1,275	0,131	-0,001	1,099	0,119
PETROLE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Rémunération du capital</b>						
AGRICULTURE	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
ACT. EXTRACTIVE	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
BOISSONS TABAC	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
EAU ELECTRICITE	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
MANUFACTURE	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
CONSTRUCTION	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
COMMERCE	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
TRANSPORT	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
TELECOM	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
FINANCE	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
AUTRES SERVICES	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
EDUCATION PRIMAIRE	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
EDUCATION SUPERIEURE	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
SANTE	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
ADMINISTRATION PUB	-0,079	-1,780	-0,245	-0,064	-1,583	-0,230
PETROLE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

<b>Salaire composite</b>						
AGRICULTURE	-0,102	-1,167	-0,263	-0,095	-1,057	-0,255
ACT. EXTRACTIVE	-0,127	-1,300	-0,329	-0,114	-1,099	-0,316
BOISSONS TABAC	-0,115	-1,237	-0,298	-0,105	-1,078	-0,287
EAU ELECTRICITE	-0,125	-1,288	-0,323	-0,112	-1,096	-0,310
MANUFACTURE	-0,091	-1,109	-0,231	-0,086	-1,043	-0,227
CONSTRUCTION	-0,090	-1,104	-0,230	-0,085	-1,038	-0,226
COMMERCE	-0,091	-1,110	-0,232	-0,086	-1,043	-0,227
TRANSPORT	-0,094	-1,126	-0,239	-0,089	-1,050	-0,234
TELECOM	-0,094	-1,125	-0,239	-0,089	-1,049	-0,234
FINANCE	-0,116	-1,245	-0,300	-0,105	-1,085	-0,289
AUTRES SERVICES	-0,124	-1,292	-0,322	-0,112	-1,100	-0,310
EDUCATION PRIMAIRE	-0,117	-1,248	-0,300	-0,106	-1,087	-0,290
EDUCATION SUPERIEURE	-0,119	-1,261	-0,305	-0,108	-1,093	-0,295
SANTE	-0,116	-1,246	-0,300	-0,106	-1,086	-0,289
ADMINISTRATION PUB	-0,110	-1,189	-0,285	-0,101	-1,043	-0,275
PETROLE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Consommations intermédiaires</b>						
AGRICULTURE	-0,032	-1,434	0,020	-0,009	-1,150	0,043
ACT. EXTRACTIVE	0,135	2,802	0,405	0,108	2,419	0,378
BOISSONS TABAC	-0,169	-2,952	-0,271	-0,122	-2,248	-0,224

EAU ELECTRICITE	-0,168	0,477	-2,465	-0,178	0,401	-2,476
MANUFACTURE	0,040	0,558	0,080	0,005	0,063	0,045
CONSTRUCTION	0,632	6,590	0,775	0,492	4,536	0,636
COMMERCE	0,039	-0,216	0,070	0,037	-0,260	0,068
TRANSPORT	-1,153	0,030	-0,097	-1,140	0,227	-0,084
TELECOM	-0,037	-0,432	-0,480	0,007	0,208	-0,437
FINANCE	-0,078	-0,906	-0,435	-0,043	-0,238	-0,400
AUTRES SERVICES	-0,130	-1,759	-0,337	-0,098	-1,061	-0,304
EDUCATION PRIMAIRE	-0,089	0,939	-0,028	-0,099	0,778	-0,039
EDUCATION SUPERIEURE	-0,155	0,942	-0,121	-0,167	0,777	-0,133
SANTE	-0,241	0,662	-0,182	-0,251	0,516	-0,192
ADMINISTRATION PUB	0,012	1,275	0,131	-0,001	1,099	0,119
PETROLE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Demande domestique en produits locaux</b>						
AGRICULTURE	-0,040	-2,416	-0,068	-0,005	-1,979	-0,033
ACT. EXTRACTIVE	0,092	1,381	0,191	0,069	1,054	0,168
BOISSONS TABAC	-0,168	-2,961	-0,283	-0,119	-2,224	-0,234
EAU ELECTRICITE	-0,168	0,477	-2,465	-0,178	0,401	-2,476
MANUFACTURE	0,063	0,661	0,104	0,027	0,153	0,068
CONSTRUCTION	0,632	6,590	0,775	0,492	4,536	0,636
COMMERCE	0,039	-0,216	0,070	0,037	-0,260	0,068



TRANSPORT	-1,104	-0,008	-0,100	-1,090	0,204	-0,086
TELECOM	-0,037	-0,437	-0,480	0,007	0,204	-0,436
FINANCE	-0,080	-0,942	-0,437	-0,044	-0,263	-0,401
AUTRES SERVICES	-0,131	-1,761	-0,337	-0,098	-1,063	-0,305
EDUCATION PRIMAIRE	-0,089	0,939	-0,028	-0,099	0,778	-0,039
EDUCATION SUPERIEURE	-0,155	0,942	-0,121	-0,167	0,777	-0,133
SANTE	-0,241	0,662	-0,182	-0,251	0,516	-0,192
ADMINISTRATION PUB	0,012	1,267	0,130	-0,001	1,092	0,118
PETROLE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Demande locale en produits composites</b>						
AGRICULTURE	-0,040	-2,444	-0,072	-0,005	-2,003	-0,037
ACT. EXTRACTIVE	0,061	0,657	0,080	0,044	0,402	0,063
BOISSONS TABAC	-0,143	-2,599	-0,294	-0,090	-1,806	-0,241
EAU ELECTRICITE	-0,057	0,315	-2,410	-0,065	0,268	-2,419
MANUFACTURE	0,193	1,103	0,221	0,166	0,719	0,194
CONSTRUCTION	0,657	6,543	0,866	0,519	4,521	0,729
COMMERCE	0,039	-0,216	0,070	0,037	-0,260	0,068
TRANSPORT	-0,214	-0,355	-0,084	-0,196	-0,088	-0,066
TELECOM	-0,037	-0,454	-0,474	0,007	0,189	-0,430
FINANCE	-0,084	-1,059	-0,426	-0,046	-0,365	-0,389
AUTRES SERVICES	-0,129	-1,780	-0,341	-0,096	-1,072	-0,308

EDUCATION PRIMAIRE	-0,089	0,939	-0,028	-0,099	0,778	-0,039
EDUCATION SUPERIEURE	-0,147	0,922	-0,112	-0,158	0,761	-0,123
SANTE	-0,241	0,662	-0,182	-0,251	0,516	-0,192
ADMINISTRATION PUB	0,012	1,267	0,130	-0,001	1,092	0,118
PETROLE	-0,832	-0,910	-0,305	-0,800	-0,453	-0,273
<b>Exportations</b>						
AGRICULTURE	-0,015	0,684	0,211	-0,018	0,642	0,208
ACT. EXTRACTIVE	0,140	2,953	0,428	0,112	2,564	0,401
BOISSONS TABAC	-0,183	-2,803	-0,080	-0,173	-2,638	-0,070
MANUFACTURE	-0,126	-0,189	-0,089	-0,155	-0,591	-0,118
TRANSPORT	-1,651	0,429	-0,070	-1,649	0,465	-0,068
TELECOM	0,015	1,212	-0,725	0,025	1,364	-0,716
FINANCE	0,004	0,916	-0,342	0,009	1,073	-0,337
AUTRES SERVICES	-0,091	-0,532	-0,097	-0,088	-0,362	-0,093
ADMINISTRATION PUB	0,018	1,907	0,196	-0,001	1,643	0,177
<b>Importations</b>						
AGRICULTURE	-0,044	-5,218	-0,452	0,025	-4,358	-0,384
ACT. EXTRACTIVE	0,035	0,044	-0,013	0,022	-0,149	-0,026
BOISSONS TABAC	-0,001	-0,519	-0,358	0,074	0,593	-0,283
EAU ELECTRICITE	0,862	-1,013	-1,956	0,870	-0,831	-1,949
MANUFACTURE	0,323	1,545	0,338	0,305	1,284	0,320

CONSTRUCTION	0,849	6,183	1,560	0,727	4,403	1,437
TRANSPORT	1,115	-0,870	-0,060	1,140	-0,519	-0,036
TELECOM	-0,104	-3,232	0,495	-0,035	-2,276	0,564
FINANCE	-0,168	-3,647	-0,190	-0,106	-2,625	-0,128
AUTRES SERVICES	-0,080	-2,456	-0,481	-0,021	-1,401	-0,422
EDUCATION SUPERIEURE	0,462	-0,566	0,580	0,473	-0,421	0,590
PETROLE	-0,832	-0,910	-0,305	-0,800	-0,453	-0,273
<b>Biens d'investissement</b>						
AGRICULTURE	0,764	2,506	1,391	0,613	0,388	1,240
MANUFACTURE	0,694	5,603	1,121	0,555	3,583	0,982
CONSTRUCTION	0,672	6,676	0,894	0,532	4,611	0,753
<b>Variation du déficit public</b>	-66,313	-646,982	-115,370	-54,903	-476,076	-103,953

## Annexes B : Résultats du Chapitre II (%)

	Burkina		Sénégal
<b>Prix des Consommations Intermédiaires</b>		<b>Prix des Consommations Intermédiaires</b>	
AGRICULTURE	-0,849	AGRICULTURE VIVRIERE	-0,492
ACT. EXTRACTIVE	-0,807	AGRICULTURE EXPORTATION	-0,477
BOISSONS TABAC	-1,333	ELEVAGE	-0,651
EAU ELECTRICITE	-0,495	SYLVICULTURE	-0,583
MANUFACTURE	-1,110	PECHE	-0,618
CONSTRUCTION	-0,946	ACT. EXTRACTIVE	-0,655
COMMERCE	-1,024	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-0,664
TRANSPORT	-0,189	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,544
TELECOM	-1,424	PRODUCTION ENERGIE	-0,520
FINANCE	-1,680	CONSTRUCTION	-0,638
AUTRES SERVICES	-1,266	COMMERCE	-1,000
EDUCATION PRIMAIRE	-1,183	REPARATION	-0,577
EDUCATION SUPERIEURE	-1,169	HEBERGEMENT	-0,767
SANTE	-0,888	TRANSPORT	-0,660
ADMINISTRATION PUB	-1,151	TELECOM	-1,117
PETROLE	0,000	FINANCE	-0,979
<b>Prix au consommateur incluant les taxes</b>		IMMOBILIER	-0,957
AGRICULTURE	-1,609	SERVICE AUX SOCIETES	-1,193
ACT. EXTRACTIVE	-1,328	ADMINISTRATION PUBLIQUE	-0,878
BOISSONS TABAC	-1,496	FORMATION EDUCATION	-0,611
EAU ELECTRICITE	-1,297	SANTE	-0,636
MANUFACTURE	-0,783	ACTIVITES PERSONNELLES	-1,024
CONSTRUCTION	-1,151	<b>Prix au consommateur incluant les taxes</b>	
COMMERCE	-1,455	AGRICULTURE VIVRIERE	-0,654
TRANSPORT	-0,586	AGRICULTURE EXPORTATION	-0,483
TELECOM	-1,529	ELEVAGE	-0,660
FINANCE	-1,955	SYLVICULTURE	-1,122
AUTRES SERVICES	-1,805	PECHE	-0,631
EDUCATION PRIMAIRE	-2,709	ACT. EXTRACTIVE	-0,291
EDUCATION SUPERIEURE	-1,612	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-0,653
SANTE	-2,146	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,365
ADMINISTRATION PUB	-2,472	PRODUCTION ENERGIE	-1,097
PETROLE	-0,114	CONSTRUCTION	-0,790
<b>Prix de la Valeur Ajoutée</b>		COMMERCE	-0,732
AGRICULTURE	-1,492	REPARATION	-0,661
ACT. EXTRACTIVE	-1,732	HEBERGEMENT	-1,180

BOISSONS TABAC	-2,440	TRANSPORT	-0,799
EAU ELECTRICITE	-2,296	TELECOM	-1,544
MANUFACTURE	-1,609	FINANCE	-1,520
CONSTRUCTION	-1,794	IMMOBILIER	-1,808
COMMERCE	-1,612	SERVICE AUX SOCIETES	-1,417
TRANSPORT	-2,153	ADMINISTRATION PUBLIQUE	-1,501
TELECOM	-1,594	FORMATION EDUCATION	-1,390
FINANCE	-2,167	SANTE	-1,405
AUTRES SERVICES	-2,239	ACTIVITES PERSONNELLES	-0,831
EDUCATION PRIMAIRE	-3,295	<b>Prix de la Valeur Ajoutée</b>	
EDUCATION SUPERIEURE	-2,148	AGRICULTURE VIVRIERE	-1,007
SANTE	-2,932	AGRICULTURE EXPORTATION	-0,934
ADMINISTRATION PUB	-2,602	ELEVAGE	-0,662
PETROLE	0,000	SYLVICULTURE	-1,895
<b>Prix des exportations incluant les taxes</b>		PECHE	-0,323
AGRICULTURE	-0,931	ACT. EXTRACTIVE	-1,355
ACT. EXTRACTIVE	-1,596	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-1,822
BOISSONS TABAC	-0,864	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-1,306
MANUFACTURE	-1,440	PRODUCTION ENERGIE	-1,813
TRANSPORT	-0,850	CONSTRUCTION	-1,258
TELECOM	-0,711	COMMERCE	-0,617
FINANCE	-1,135	REPARATION	-0,933
AUTRES SERVICES	-0,897	HEBERGEMENT	-1,537
ADMINISTRATION PUB	0,759	TRANSPORT	-1,198
PETROLE	0,000	TELECOM	-1,900
<b>Prix des importations</b>		FINANCE	-1,897
AGRICULTURE	-0,177	IMMOBILIER	-1,883
ACT. EXTRACTIVE	-1,007	SERVICE AUX SOCIETES	-1,934
BOISSONS TABAC	-0,196	ADMINISTRATION PUBLIQUE	-1,825
EAU ELECTRICITE	0,000	FORMATION EDUCATION	-1,797
MANUFACTURE	-0,251	SANTE	-1,861
PETROLE	-0,114	ACTIVITES PERSONNELLES	-0,612
<b>Production</b>		<b>Prix des exportations incluant les taxes</b>	
AGRICULTURE	0,874	AGRICULTURE VIVRIERE	-0,577
ACT. EXTRACTIVE	3,136	AGRICULTURE EXPORTATION	-0,688
BOISSONS TABAC	-0,003	PECHE	-0,210
EAU ELECTRICITE	0,936	ACT. EXTRACTIVE	-1,192
MANUFACTURE	3,233	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-0,602
CONSTRUCTION	6,435	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,865
COMMERCE	1,277	HEBERGEMENT	-0,650
TRANSPORT	1,485	TRANSPORT	-1,004

TELECOM	-0,243	TELECOM	-1,066
FINANCE	0,478	FINANCE	-1,440
AUTRES SERVICES	-0,135	SERVICE AUX SOCIETES	-1,386
EDUCATION PRIMAIRE	-7,494	FORMATION EDUCATION	-0,857
EDUCATION SUPERIEURE	-7,788	SANTE	-0,763
SANTE	-7,958	ACTIVITES PERSONNELLES	-0,380
ADMINISTRATION PUB	-7,639	<b>Prix des importations</b>	
PETROLE	0,000	AGRICULTURE VIVRIERE	-0,168
<b>Rémunération du capital</b>		ELEVAGE	-0,120
AGRICULTURE	-1,368	SYLVICULTURE	-0,148
ACT. EXTRACTIVE	-1,368	PECHE	-0,395
BOISSONS TABAC	-1,368	ACT. EXTRACTIVE	-0,061
EAU ELECTRICITE	-1,368	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-0,131
MANUFACTURE	-1,368	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,124
CONSTRUCTION	-1,368	Production	
COMMERCE	-1,368	AGRICULTURE VIVRIERE	0,354
TRANSPORT	-1,368	AGRICULTURE EXPORTATION	0,833
TELECOM	-1,368	ELEVAGE	-0,154
FINANCE	-1,368	SYLVICULTURE	0,192
AUTRES SERVICES	-1,368	PECHE	0,037
EDUCATION PRIMAIRE	-1,368	ACT. EXTRACTIVE	2,069
EDUCATION SUPERIEURE	-1,368	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,403
SANTE	-1,368	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	1,395
ADMINISTRATION PUB	-1,368	PRODUCTION ENERGIE	-0,143
PETROLE	0,000	CONSTRUCTION	3,468
<b>Salaire composite</b>		COMMERCE	0,308
AGRICULTURE	-3,262	REPARATION	0,209
ACT. EXTRACTIVE	-4,451	HEBERGEMENT	0,582
BOISSONS TABAC	-3,902	TRANSPORT	0,557
EAU ELECTRICITE	-4,318	TELECOM	0,271
MANUFACTURE	-2,605	FINANCE	0,642
CONSTRUCTION	-2,639	IMMOBILIER	-0,097
COMMERCE	-2,614	SERVICE AUX SOCIETES	1,627
TRANSPORT	-2,714	ADMINISTRATION PUBLIQUE	-8,628
TELECOM	-2,729	FORMATION EDUCATION	0,325
FINANCE	-3,847	SANTE	0,136
AUTRES SERVICES	-4,226	ACTIVITES PERSONNELLES	0,052
EDUCATION PRIMAIRE	-3,848	<b>Rémunération du capital</b>	
EDUCATION SUPERIEURE	-3,887	AGRICULTURE VIVRIERE	-1,918
SANTE	-3,853	AGRICULTURE EXPORTATION	-1,918
ADMINISTRATION PUB	-4,091	ELEVAGE	-1,918

PETROLE	0,000	SYLVICULTURE	-1,918
<b>Consommations intermédiaires</b>		PECHE	-1,918
AGRICULTURE	0,874	ACT. EXTRACTIVE	-1,918
ACT. EXTRACTIVE	3,136	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-1,918
BOISSONS TABAC	-0,003	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-1,918
EAU ELECTRICITE	0,936	PRODUCTION ENERGIE	-1,918
MANUFACTURE	3,233	CONSTRUCTION	-1,918
CONSTRUCTION	6,435	COMMERCE	-1,918
COMMERCE	1,277	REPARATION	-1,918
TRANSPORT	1,485	HEBERGEMENT	-1,918
TELECOM	-0,243	TRANSPORT	-1,918
FINANCE	0,478	TELECOM	-1,918
AUTRES SERVICES	-0,135	FINANCE	-1,918
EDUCATION PRIMAIRE	-7,494	IMMOBILIER	-1,918
EDUCATION SUPERIEURE	-7,788	SERVICE AUX SOCIETES	-1,918
SANTE	-7,958	ADMINISTRATION PUBLIQUE	-1,918
ADMINISTRATION PUB	-7,639	FORMATION EDUCATION	-1,918
PETROLE	0,000	SANTE	-1,918
<b>Demande domestique en produits locaux</b>		ACTIVITES PERSONNELLES	-1,918
AGRICULTURE	0,406	<b>Salaire composite</b>	
ACT. EXTRACTIVE	1,877	AGRICULTURE VIVRIERE	-0,340
BOISSONS TABAC	-0,111	AGRICULTURE EXPORTATION	-0,340
EAU ELECTRICITE	0,936	ELEVAGE	-0,340
MANUFACTURE	3,273	SYLVICULTURE	-1,257
CONSTRUCTION	6,435	PECHE	-0,292
COMMERCE	1,277	ACT. EXTRACTIVE	-0,834
TRANSPORT	1,462	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-1,093
TELECOM	-0,248	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,712
FINANCE	0,442	PRODUCTION ENERGIE	-1,207
AUTRES SERVICES	-0,139	CONSTRUCTION	-0,929
EDUCATION PRIMAIRE	-7,494	COMMERCE	-0,570
EDUCATION SUPERIEURE	-7,788	REPARATION	-0,459
SANTE	-7,958	HEBERGEMENT	-1,383
ADMINISTRATION PUB	-7,719	TRANSPORT	-0,785
PETROLE	0,000	TELECOM	-1,579
<b>Demande locale en produits composite</b>		FINANCE	-1,750
AGRICULTURE	0,377	IMMOBILIER	-1,245
ACT. EXTRACTIVE	1,103	SERVICE AUX SOCIETES	-2,052
BOISSONS TABAC	-0,566	ADMINISTRATION PUBLIQUE	-1,490
EAU ELECTRICITE	0,619	FORMATION EDUCATION	-1,703
MANUFACTURE	2,175	SANTE	-1,752

CONSTRUCTION	6,114	ACTIVITES PERSONNELLES	-0,582
COMMERCE	1,277	<b>Consommations intermédiaires</b>	
TRANSPORT	0,667	AGRICULTURE VIVRIERE	0,354
TELECOM	-0,267	AGRICULTURE EXPORTATION	0,833
FINANCE	0,266	ELEVAGE	-0,154
AUTRES SERVICES	-0,240	SYLVICULTURE	0,192
EDUCATION PRIMAIRE	-7,494	PECHE	0,037
EDUCATION SUPERIEURE	-7,827	ACT. EXTRACTIVE	2,069
SANTE	-7,958	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,403
ADMINISTRATION PUB	-7,719	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	1,395
PETROLE	-0,475	PRODUCTION ENERGIE	-0,143
<b>Exportations</b>		CONSTRUCTION	3,468
AGRICULTURE	1,889	COMMERCE	0,308
ACT. EXTRACTIVE	3,269	REPARATION	0,209
BOISSONS TABAC	1,752	HEBERGEMENT	0,582
MANUFACTURE	2,943	TRANSPORT	0,557
TRANSPORT	1,721	TELECOM	0,271
TELECOM	1,436	FINANCE	0,642
FINANCE	2,309	IMMOBILIER	-0,097
AUTRES SERVICES	1,819	SERVICE AUX SOCIETES	1,627
ADMINISTRATION PUB	-1,502	ADMINISTRATION PUBLIQUE	-8,628
<b>Importations</b>		FORMATION EDUCATION	0,325
AGRICULTURE	-2,482	SANTE	0,136
ACT. EXTRACTIVE	0,449	ACTIVITES PERSONNELLES	0,052
BOISSONS TABAC	-3,140	<b>Demande domestique en produits locaux</b>	
EAU ELECTRICITE	-1,975	AGRICULTURE VIVRIERE	0,295
MANUFACTURE	1,087	AGRICULTURE EXPORTATION	0,750
CONSTRUCTION	3,684	ELEVAGE	-0,154
TRANSPORT	-0,509	SYLVICULTURE	0,192
TELECOM	-3,293	PECHE	-0,298
FINANCE	-3,616	ACT. EXTRACTIVE	2,359
AUTRES SERVICES	-3,809	INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,261
EDUCATION SUPERIEURE	-10,774	INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	1,446
PETROLE	-0,475	PRODUCTION ENERGIE	-0,143
<b>Biens d'investissement</b>		CONSTRUCTION	3,468
AGRICULTURE	6,777	COMMERCE	0,308
MANUFACTURE	5,888	REPARATION	0,209
CONSTRUCTION	6,282	HEBERGEMENT	0,177
<b>Variation du déficit public</b>	-493,613	TRANSPORT	0,561
		TELECOM	0,236
		FINANCE	0,642
		IMMOBILIER	-0,097



		SERVICE AUX SOCIETES	1,483
		ADMINISTRATION PUBLIQUE	-8,628
		FORMATION EDUCATION	0,288
		SANTE	0,128
		ACTIVITES PERSONNELLES	-0,127
		<b>Demande locale en produits composite</b>	
		AGRICULTURE VIVRIERE	-0,076
		AGRICULTURE EXPORTATION	0,148
		ELEVAGE	-0,173
		SYLVICULTURE	0,159
		PECHE	-0,372
		ACT. EXTRACTIVE	1,527
		INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-0,212
		INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	0,829
		PRODUCTION ENERGIE	-0,143
		CONSTRUCTION	3,468
		COMMERCE	0,308
		REPARATION	0,209
		HEBERGEMENT	0,177
		TRANSPORT	0,512
		TELECOM	0,177
		FINANCE	0,596
		IMMOBILIER	-0,097
		SERVICE AUX SOCIETES	0,902
		ADMINISTRATION PUBLIQUE	-8,628
		FORMATION EDUCATION	0,091
		SANTE	0,080
		ACTIVITES PERSONNELLES	-0,146
		<b>Exportations</b>	
		AGRICULTURE VIVRIERE	0,872
		AGRICULTURE EXPORTATION	1,041
		PECHE	0,316
		ACT. EXTRACTIVE	1,816
		INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,910
		INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	1,312
		HEBERGEMENT	0,983
		TRANSPORT	0,506
		TELECOM	0,537
		FINANCE	0,728
		SERVICE AUX SOCIETES	2,116
		FORMATION EDUCATION	1,300
		SANTE	1,155

		ACTIVITES PERSONNELLES	0,573
		<b>IMPORTATIONS</b>	
		AGRICULTURE VIVRIERE	-0,804
		AGRICULTURE EXPORTATION	-0,576
		ELEVAGE	-0,981
		SYLVICULTURE	-1,303
		PECHE	-0,725
		ACT. EXTRACTIVE	1,178
		INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-0,993
		INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	0,464
		TRANSPORT	0,110
		TELECOM	-0,599
		FINANCE	-0,172
		SERVICE AUX SOCIETES	-1,235
		FORMATION EDUCATION	-1,988
		SANTE	-2,021
		ACTIVITES PERSONNELLES	-1,387
		<b>Biens d'investissement</b>	
		ELEVAGE	3,415
		INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	3,109
		CONSTRUCTION	3,550
		<b>Variation de l'épargne publique</b>	20,968

## Annexes C : Résultats du Chapitre III (%)

Prix des Consommations Intermédiaires	Simulation 1 Court terme	Simulation 1 Long terme	Simulation 2 Court terme	Simulation 2 Long terme	Simulation 3 Court terme	Simulation 3 Long terme	Simulation 4 Court terme	Simulation 4 Long terme
AGRICULTURE VIVRIERE	-0,043	-0,131	0,079	0,006	-0,311	-0,169	0,067	0,005
AGRICULTURE EXPORTATION	-0,139	-0,413	-1,258	-0,064	-0,357	-0,418	-1,253	-0,058
ELEVAGE	-0,130	-0,330	-0,155	-0,007	-0,507	-0,354	-0,168	-0,006
SYLVICULTURE		0,107	0,063	0,011	-0,191	0,032	0,053	0,008
PECHE	0,053	0,124	0,063	0,012	-0,188	0,045	0,052	0,009
ACT. EXTRACTIVE	0,063	0,126	0,071	0,011	-0,209	0,046	0,059	0,009
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-0,048	-0,203	0,024	0,004	-0,391	-0,246	0,009	0,003
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	0,059	0,115	0,050	0,011	-0,158	0,046	0,041	0,008
PRODUCTION ENERGIE	0,077	0,114	0,063	0,009	-0,176	0,053	0,052	0,008
CONSTRUCTION	0,035	0,138	0,048	0,014	-0,145	0,044	0,040	0,011
COMMERCE	0,193	0,220	0,089	0,018	-0,227	0,096	0,070	0,014
REPARATION	0,081	0,127	0,063	0,011	-0,182	0,056	0,051	0,009
HEBERGEMENT	0,093	0,020	0,065	0,009	-0,290	-0,049	0,047	0,007
TRANSPORT	0,071	0,141	0,060	0,014	-0,175	0,052	0,049	0,010
TELECOM	0,215	0,259	0,081	0,022	-0,192	0,111	0,062	0,016
FINANCE	0,227	0,212	0,094	0,017	-0,259	0,103	0,072	0,013
IMMOBILIER	0,151	0,214	0,077	0,019	-0,200	0,087	0,061	0,014
SERVICE AUX SOCIETES	0,211	0,258	0,084	0,023	-0,235	0,108	0,064	0,017
ADMINISTRATION PUBLIQUE	0,131	0,188	0,067	0,017	-0,215	0,076	0,051	0,013
FORMATION EDUCATION	0,102	0,127	0,067	0,011	-0,197	0,056	0,053	0,009

SANTE	0,109	0,133	0,068	0,011	-0,201	0,059	0,054	0,009
ACTIVITES PERSONNELLES	0,121	0,218	0,067	0,022	-0,196	0,077	0,052	0,016
<b>Prix au consommateur incluant les taxes</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	-0,359	-0,834	0,103	0,006	-0,692	-0,841	0,086	0,005
AGRICULTURE EXPORTATION	-0,434	-1,234	-3,309	-0,181	-0,596	-1,187	-3,287	-0,168
ELEVAGE	0,040	0,023	0,149	0,004	-0,409	-0,020	0,127	0,004
SYLVICULTURE	0,331	0,221	0,140	0,013	-0,310	0,122	0,109	0,010
PECHE	0,061	0,041	0,152	0,007	-0,390	-0,003	0,130	0,007
ACT. EXTRACTIVE	0,008	0,043	0,029	0,005	-0,091	0,014	0,025	0,004
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,090	0,018	0,067	0,005	-0,246	-0,030	0,052	0,004
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	0,028	0,068	0,053	0,006	-0,157	0,030	0,045	0,005
PRODUCTION ENERGIE	0,248	0,265	0,108	0,014	-0,342	0,168	0,081	0,012
CONSTRUCTION	-0,011	0,147	0,063	0,016	-0,193	0,024	0,054	0,011
COMMERCE	0,097	0,102	0,151	0,008	-0,441	0,059	0,125	0,008
REPARATION	0,069	0,126	0,086	0,010	-0,249	0,052	0,072	0,008
HEBERGEMENT	0,118	0,067	0,097	0,012	-0,432	-0,017	0,071	0,009
TRANSPORT	0,050	0,124	0,089	0,012	-0,268	0,031	0,075	0,008
TELECOM	0,449	0,346	0,123	0,025	-0,236	0,169	0,091	0,019
FINANCE	0,346	0,340	0,103	0,027	-0,199	0,148	0,078	0,020
IMMOBILIER	0,542	0,380	0,130	0,030	-0,336	0,194	0,089	0,023
SERVICE AUX SOCIETES	-0,081	0,312	-0,002	0,041	-0,037	0,044	-0,001	0,028
ADMINISTRATION PUBLIQUE	0,029	0,046	0,036	0,004	-2,664	0,079	-0,083	0,010
FORMATION EDUCATION	0,121	0,197	0,090	0,015	-0,448	0,101	0,062	0,012

SANTE	0,197	0,277	0,107	0,018	-0,436	0,150	0,077	0,014
ACTIVITES PERSONNELLES	0,058	0,066	0,151	0,009	-0,442	0,010	0,126	0,009
<b>Prix de la Valeur Ajoutée</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	-0,950	-2,222	0,167	0,007	-1,344	-2,233	0,145	0,005
AGRICULTURE EXPORTATION	-0,983	-2,912	2,650	-0,430	-1,280	-2,863	2,652	-0,408
ELEVAGE	0,043	0,033	0,178	0,005	-0,404	-0,014	0,156	0,004
SYLVICULTURE	0,715	0,391	0,179	0,019	-0,276	0,219	0,129	0,014
PECHE	-0,061	-0,107	0,159	0,005	-0,323	-0,154	0,146	0,004
ACT. EXTRACTIVE	-0,004	0,131	0,050	0,020	-0,202	-0,004	0,039	0,014
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,671	0,496	0,180	0,011	0,044	0,277	0,148	0,002
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	0,009	0,182	0,098	0,019	-0,293	0,035	0,083	0,013
PRODUCTION ENERGIE	0,421	0,389	0,154	0,018	-0,506	0,254	0,109	0,015
CONSTRUCTION	-0,129	0,167	0,102	0,019	-0,317	-0,016	0,091	0,011
COMMERCE	0,061	0,063	0,175	0,005	-0,523	0,048	0,147	0,006
REPARATION	0,037	0,123	0,152	0,009	-0,434	0,042	0,130	0,007
HEBERGEMENT	0,073	0,177	0,113	0,014	-0,548	0,086	0,083	0,011
TRANSPORT	0,034	0,124	0,133	0,012	-0,410	0,011	0,111	0,008
TELECOM	0,590	0,401	0,147	0,028	-0,256	0,198	0,107	0,020
FINANCE	0,416	0,404	0,114	0,033	-0,189	0,171	0,085	0,023
IMMOBILIER	0,571	0,391	0,134	0,030	-0,345	0,200	0,091	0,023
SERVICE AUX SOCIETES	-0,221	0,468	-0,039	0,067	0,037	0,027	-0,031	0,045
ADMINISTRATION PUBLIQUE	-0,025	-0,033	0,019	-0,003	-3,709	0,080	-0,140	0,010
FORMATION EDUCATION	0,140	0,244	0,107	0,018	-0,575	0,127	0,072	0,014

SANTE	0,242	0,339	0,128	0,021	-0,551	0,188	0,089	0,016
ACTIVITES PERSONNELLES	0,022	0,017	0,163	0,005	-0,479	-0,011	0,138	0,006
<b>Prix des exportations incluant les taxes</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	-0,646	-1,428	0,069	0,005	-0,826	-1,454	0,059	0,003
AGRICULTURE EXPORTATION	-0,708	-2,103	-5,002	-0,307	-0,903	-2,101	-5,000	-0,295
PECHE	-0,082	-0,053	0,092	0,005	-0,201	-0,100	0,086	0,003
ACT. EXTRACTIVE	0,057	0,134	0,066	0,017	-0,233	0,019	0,052	0,012
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,044	-0,033	0,026	0,004	-0,173	-0,101	0,016	0,001
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	0,065	0,119	0,060	0,012	-0,199	0,028	0,047	0,009
HEBERGEMENT	0,050	0,038	0,046	0,007	-0,224	-0,016	0,033	0,005
TRANSPORT	0,033	0,092	0,058	0,013	-0,222	-0,015	0,045	0,008
TELECOM	0,294	0,259	0,063	0,021	-0,094	0,107	0,045	0,014
FINANCE	0,243	0,215	0,063	0,021	-0,172	0,056	0,043	0,014
SERVICE AUX SOCIETES	0,020	0,286	0,016	0,038	-0,076	0,038	0,010	0,026
FORMATION EDUCATION	0,050	0,138	0,047	0,011	-0,276	0,068	0,031	0,008
SANTE	0,089	0,166	0,050	0,011	-0,230	0,088	0,035	0,008
ACTIVITES PERSONNELLES	-0,001	0,032	0,077	0,005	-0,230	-0,001	0,065	0,005
<b>Prix des importations</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	0,028	0,039	0,044	0,003	-0,131	0,024	0,037	0,003
ELEVAGE	0,021	0,030	0,032	0,002	-0,096	0,019	0,027	0,003
SYLVICULTURE	0,025	0,035	0,039	0,003	-0,116	0,022	0,033	0,003
PECHE	0,060	0,072	0,093	0,006	-0,275	0,043	0,078	0,006

ACT. EXTRACTIVE	0,011	0,016	0,017	0,001	-0,050	0,010	0,014	0,001
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,022	0,032	0,035	0,003	-0,104	0,020	0,029	0,003
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	0,021	0,030	0,033	0,002	-0,098	0,019	0,028	0,003
<b>Production</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	0,734	1,413	-0,020	-0,005	0,710	1,460	-0,020	-0,001
AGRICULTURE EXPORTATION	0,940	2,759	6,550	0,389	1,107	2,797	6,552	0,378
ELEVAGE	0,210	0,109	0,018	-0,001	0,055	0,159	0,009	0,002
SYLVICULTURE	-0,024	-0,096	0,005	-0,007	-0,032	-0,030	0,004	-0,003
PECHE	0,195	0,074	-0,072	-0,006	0,165	0,136	-0,073	-0,003
ACT. EXTRACTIVE	-0,130	-0,208	-0,108	-0,026	0,392	-0,030	-0,082	-0,018
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,056	0,061	0,014	-0,004	0,092	0,139	0,015	0,000
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,136	-0,141	-0,077	-0,016	0,283	-0,020	-0,056	-0,011
PRODUCTION ENERGIE	0,009	-0,121	0,011	-0,009	-0,057	-0,043	0,007	-0,005
CONSTRUCTION	-0,637	-0,045	-0,098	-0,006	0,519	-0,025	-0,044	-0,005
COMMERCE	0,054	0,061	0,018	-0,002	0,043	0,090	0,017	0,000
REPARATION	-0,071	-0,039	-0,025	-0,008	0,035	0,028	-0,020	-0,004
HEBERGEMENT	-0,018	-0,028	-0,026	-0,007	0,156	0,024	-0,017	-0,004
TRANSPORT	-0,006	-0,026	-0,010	-0,006	0,077	0,030	-0,005	-0,003
TELECOM	-0,066	-0,082	-0,001	-0,008	-0,023	-0,021	0,001	-0,004
FINANCE	-0,062	-0,038	-0,008	-0,007	0,067	0,021	-0,002	-0,004
IMMOBILIER	-0,069	-0,077	-0,005	-0,009	-0,062	-0,011	-0,005	-0,005
SERVICE AUX SOCIETES	-0,178	-0,261	-0,047	-0,035	0,148	-0,029	-0,029	-0,024
ADMINISTRATION PUBLIQUE	-0,029	-0,046	-0,035	-0,004	-1,336	0,013	-0,095	0,000

FORMATION EDUCATION	0,047	-0,083	0,007	-0,007	0,089	-0,034	0,009	-0,004
SANTE	0,037	-0,072	0,014	-0,005	0,020	-0,030	0,013	-0,003
ACTIVITES PERSONNELLES	0,072	-0,003	-0,022	-0,003	0,077	0,018	-0,022	-0,002
<b>Rémunération du capital</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	-2,190	-4,954	0,155	0,011	-2,564	-4,973	0,131	0,006
AGRICULTURE EXPORTATION	-2,474	-6,822	6,695	-1,047	-2,597	-6,625	6,721	-0,988
ELEVAGE	0,243	0,309	0,189	0,007	-0,345	0,165	0,160	0,003
SYLVICULTURE	0,741	0,403	0,180	0,020	-0,264	0,227	0,131	0,014
PECHE	0,126	0,159	0,114	0,014	-0,204	0,000	0,099	0,008
ACT. EXTRACTIVE	-0,031	0,197	-0,012	0,031	0,056	-0,005	-0,009	0,019
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,755	0,551	0,188	0,011	0,116	0,313	0,155	0,001
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,010	0,317	0,054	0,030	-0,099	0,065	0,049	0,018
PRODUCTION ENERGIE	0,486	0,440	0,162	0,020	-0,495	0,292	0,115	0,016
CONSTRUCTION	-0,416	0,483	0,048	0,043	0,025	0,010	0,066	0,021
COMMERCE	0,175	0,354	0,186	0,008	-0,458	0,207	0,156	0,004
REPARATION	0,068	0,349	0,138	0,016	-0,384	0,152	0,117	0,009
HEBERGEMENT	0,136	0,382	0,102	0,027	-0,413	0,189	0,075	0,019
TRANSPORT	0,105	0,349	0,129	0,020	-0,336	0,120	0,108	0,011
TELECOM	0,621	0,417	0,150	0,029	-0,235	0,206	0,109	0,021
FINANCE	0,468	0,443	0,116	0,036	-0,120	0,186	0,088	0,025
IMMOBILIER	0,601	0,407	0,135	0,032	-0,332	0,209	0,092	0,024
SERVICE AUX SOCIETES	-0,255	0,507	-0,056	0,073	0,128	0,022	-0,042	0,049
ADMINISTRATION PUBLIQUE	-0,044	-0,063	-0,004	-0,006	-4,568	0,089	-0,203	0,010



FORMATION EDUCATION	0,247	0,398	0,117	0,028	-0,476	0,208	0,081	0,021
SANTE	0,345	0,461	0,141	0,028	-0,490	0,259	0,100	0,020
ACTIVITES PERSONNELLES	0,141	0,275	0,150	0,014	-0,401	0,109	0,124	0,008
<b>Salaire composite</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	-0,009	-0,039	0,175	0,004	-0,419	-0,060	0,155	0,005
AGRICULTURE EXPORTATION	-0,009	-0,039	0,175	0,004	-0,419	-0,060	0,155	0,005
ELEVAGE	-0,009	-0,039	0,175	0,004	-0,419	-0,060	0,155	0,005
SYLVICULTURE	0,028	0,058	0,129	0,008	-0,574	0,011	0,099	0,008
PECHE	-0,064	-0,113	0,160	0,004	-0,325	-0,158	0,147	0,004
ACT. EXTRACTIVE	0,022	0,056	0,113	0,009	-0,464	-0,003	0,089	0,007
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,018	0,052	0,118	0,009	-0,513	-0,005	0,092	0,007
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	0,029	0,039	0,142	0,007	-0,490	0,003	0,117	0,007
PRODUCTION ENERGIE	0,052	0,102	0,108	0,009	-0,565	0,047	0,078	0,008
CONSTRUCTION	0,005	0,024	0,127	0,008	-0,480	-0,029	0,103	0,007
COMMERCE	0,056	0,053	0,174	0,005	-0,525	0,042	0,146	0,006
REPARATION	0,023	0,016	0,159	0,005	-0,457	-0,010	0,136	0,006
HEBERGEMENT	0,047	0,094	0,118	0,009	-0,602	0,044	0,086	0,008
TRANSPORT	-0,006	0,001	0,135	0,007	-0,451	-0,049	0,113	0,006
TELECOM	0,057	0,119	0,103	0,010	-0,630	0,061	0,070	0,009
FINANCE	0,058	0,127	0,100	0,010	-0,659	0,067	0,065	0,009
IMMOBILIER	0,054	0,104	0,110	0,009	-0,574	0,051	0,079	0,008
SERVICE AUX SOCIETES	0,057	0,134	0,099	0,011	-0,711	0,071	0,061	0,010
ADMINISTRATION PUBLIQUE	0,051	0,104	0,112	0,009	-0,618	0,051	0,080	0,009

FORMATION EDUCATION	0,059	0,127	0,100	0,010	-0,650	0,066	0,065	0,009
SANTE	0,055	0,120	0,105	0,010	-0,661	0,061	0,070	0,009
ACTIVITES PERSONNELLES	0,019	0,011	0,163	0,005	-0,481	-0,014	0,138	0,006
<b>Consommations intermédiaires</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	0,734	1,413	-0,020	-0,005	0,710	1,460	-0,020	-0,001
AGRICULTURE EXPORTATION	0,940	2,759	6,550	0,389	1,107	2,797	6,552	0,378
ELEVAGE	0,210	0,109	0,018	-0,001	0,055	0,159	0,009	0,002
SYLVICULTURE	-0,024	-0,096	0,005	-0,007	-0,032	-0,030	0,004	-0,003
PECHE	0,195	0,074	-0,072	-0,006	0,165	0,136	-0,073	-0,003
ACT. EXTRACTIVE	-0,130	-0,208	-0,108	-0,026	0,392	-0,030	-0,082	-0,018
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,056	0,061	0,014	-0,004	0,092	0,139	0,015	0,000
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,136	-0,141	-0,077	-0,016	0,283	-0,020	-0,056	-0,011
PRODUCTION ENERGIE	0,009	-0,121	0,011	-0,009	-0,057	-0,043	0,007	-0,005
CONSTRUCTION	-0,637	-0,045	-0,098	-0,006	0,519	-0,025	-0,044	-0,005
COMMERCE	0,054	0,061	0,018	-0,002	0,043	0,090	0,017	0,000
REPARATION	-0,071	-0,039	-0,025	-0,008	0,035	0,028	-0,020	-0,004
HEBERGEMENT	-0,018	-0,028	-0,026	-0,007	0,156	0,024	-0,017	-0,004
TRANSPORT	-0,006	-0,026	-0,010	-0,006	0,077	0,030	-0,005	-0,003
TELECOM	-0,066	-0,082	-0,001	-0,008	-0,023	-0,021	0,001	-0,004
FINANCE	-0,062	-0,038	-0,008	-0,007	0,067	0,021	-0,002	-0,004
IMMOBILIER	-0,069	-0,077	-0,005	-0,009	-0,062	-0,011	-0,005	-0,005
SERVICE AUX SOCIETES	-0,178	-0,261	-0,047	-0,035	0,148	-0,029	-0,029	-0,024
ADMINISTRATION PUBLIQUE	-0,029	-0,046	-0,035	-0,004	-1,336	0,013	-0,095	0,000

FORMATION EDUCATION	0,047	-0,083	0,007	-0,007	0,089	-0,034	0,009	-0,004
SANTE	0,037	-0,072	0,014	-0,005	0,020	-0,030	0,013	-0,003
ACTIVITES PERSONNELLES	0,072	-0,003	-0,022	-0,003	0,077	0,018	-0,022	-0,002
<b>Demande domestique en produits locaux</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	0,710	1,353	-0,011	-0,004	0,657	1,406	-0,013	-0,001
AGRICULTURE EXPORTATION	0,887	2,576	5,969	0,361	1,003	2,639	5,982	0,354
ELEVAGE	0,210	0,109	0,018	-0,001	0,055	0,159	0,009	0,002
SYLVICULTURE	-0,024	-0,096	0,005	-0,007	-0,032	-0,030	0,004	-0,003
PECHE	0,271	0,069	-0,003	-0,004	0,028	0,125	-0,016	-0,001
ACT. EXTRACTIVE	-0,185	-0,217	-0,119	-0,027	0,443	-0,031	-0,088	-0,019
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,085	0,063	0,027	-0,003	0,052	0,137	0,024	0,001
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,158	-0,122	-0,069	-0,015	0,273	-0,010	-0,048	-0,010
PRODUCTION ENERGIE	0,009	-0,121	0,011	-0,009	-0,057	-0,043	0,007	-0,005
CONSTRUCTION	-0,637	-0,045	-0,098	-0,006	0,519	-0,025	-0,044	-0,005
COMMERCE	0,054	0,061	0,018	-0,002	0,043	0,090	0,017	0,000
REPARATION	-0,071	-0,039	-0,025	-0,008	0,035	0,028	-0,020	-0,004
HEBERGEMENT	0,025	-0,014	0,007	-0,004	0,024	0,024	0,007	-0,002
TRANSPORT	-0,005	-0,025	-0,008	-0,006	0,073	0,032	-0,004	-0,003
TELECOM	-0,056	-0,077	0,003	-0,007	-0,031	-0,018	0,004	-0,004
FINANCE	-0,062	-0,038	-0,008	-0,007	0,067	0,021	-0,002	-0,004
IMMOBILIER	-0,069	-0,077	-0,005	-0,009	-0,062	-0,011	-0,005	-0,005
SERVICE AUX SOCIETES	-0,216	-0,225	-0,052	-0,030	0,156	-0,023	-0,033	-0,020
ADMINISTRATION PUBLIQUE	-0,029	-0,046	-0,035	-0,004	-1,336	0,013	-0,095	0,000

FORMATION EDUCATION	0,050	-0,080	0,009	-0,007	0,080	-0,033	0,010	-0,004
SANTE	0,038	-0,071	0,015	-0,005	0,018	-0,030	0,013	-0,003
ACTIVITES PERSONNELLES	0,090	0,004	0,001	-0,002	0,013	0,020	-0,003	-0,001
<b>Demande locale en produits composite</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	0,386	0,529	0,038	-0,002	0,183	0,567	0,028	0,001
AGRICULTURE EXPORTATION	0,287	0,572	1,254	0,071	0,171	0,634	1,254	0,073
ELEVAGE	0,210	0,109	0,022	-0,001	0,042	0,157	0,013	0,002
SYLVICULTURE	-0,013	-0,088	0,009	-0,006	-0,040	-0,025	0,007	-0,003
PECHE	0,271	0,058	0,016	-0,004	-0,011	0,109	0,001	-0,001
ACT. EXTRACTIVE	-0,197	-0,102	-0,071	-0,012	0,284	-0,017	-0,047	-0,008
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,152	0,047	0,059	-0,001	-0,090	0,080	0,047	0,002
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,140	-0,009	-0,014	-0,004	0,113	0,023	-0,001	-0,002
PRODUCTION ENERGIE	0,009	-0,121	0,011	-0,009	-0,057	-0,043	0,007	-0,005
CONSTRUCTION	-0,637	-0,045	-0,098	-0,006	0,519	-0,025	-0,044	-0,005
COMMERCE	0,054	0,061	0,018	-0,002	0,043	0,090	0,017	0,000
REPARATION	-0,071	-0,039	-0,025	-0,008	0,035	0,028	-0,020	-0,004
HEBERGEMENT	0,025	-0,014	0,007	-0,004	0,024	0,024	0,007	-0,002
TRANSPORT	-0,003	-0,019	-0,003	-0,006	0,059	0,033	0,000	-0,003
TELECOM	-0,042	-0,068	0,007	-0,007	-0,038	-0,014	0,006	-0,004
FINANCE	-0,053	-0,031	-0,006	-0,006	0,062	0,024	0,000	-0,004
IMMOBILIER	-0,069	-0,077	-0,005	-0,009	-0,062	-0,011	-0,005	-0,005
SERVICE AUX SOCIETES	-0,252	-0,060	-0,053	-0,008	0,140	0,000	-0,034	-0,006
ADMINISTRATION PUBLIQUE	-0,029	-0,046	-0,035	-0,004	-1,336	0,013	-0,095	0,000

FORMATION EDUCATION	0,070	-0,041	0,024	-0,004	0,006	-0,012	0,021	-0,002
SANTE	0,045	-0,058	0,019	-0,004	0,000	-0,022	0,016	-0,002
ACTIVITES PERSONNELLES	0,092	0,006	0,005	-0,002	0,002	0,020	0,000	-0,001
<b>Exportations</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	0,977	2,181	-0,104	-0,008	1,252	2,222	-0,089	-0,004
AGRICULTURE EXPORTATION	1,072	3,240	8,002	0,463	1,370	3,236	7,997	0,444
PECHE	0,123	0,079	-0,139	-0,007	0,302	0,151	-0,129	-0,005
ACT. EXTRACTIVE	-0,085	-0,200	-0,099	-0,025	0,350	-0,029	-0,077	-0,018
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-0,066	0,049	-0,039	-0,006	0,260	0,151	-0,024	-0,002
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,098	-0,178	-0,090	-0,019	0,299	-0,041	-0,071	-0,013
HEBERGEMENT	-0,076	-0,057	-0,069	-0,011	0,337	0,025	-0,049	-0,008
TRANSPORT	-0,016	-0,046	-0,029	-0,006	0,111	0,008	-0,023	-0,004
TELECOM	-0,147	-0,129	-0,031	-0,010	0,047	-0,053	-0,022	-0,007
FINANCE	-0,121	-0,107	-0,031	-0,011	0,086	-0,028	-0,021	-0,007
SERVICE AUX SOCIETES	-0,030	-0,428	-0,024	-0,057	0,115	-0,056	-0,015	-0,038
FORMATION EDUCATION	-0,075	-0,207	-0,070	-0,016	0,415	-0,103	-0,047	-0,012
SANTE	-0,133	-0,249	-0,075	-0,017	0,346	-0,131	-0,053	-0,012
ACTIVITES PERSONNELLES	0,001	-0,049	-0,115	-0,008	0,345	0,002	-0,098	-0,007
IMPORTATIONS								
AGRICULTURE VIVRIERE	-0,195	-0,784	0,128	0,002	-0,660	-0,735	0,102	0,004
AGRICULTURE EXPORTATION	-0,365	-1,283	-3,729	-0,201	-0,723	-1,152	-3,697	-0,180
ELEVAGE	0,240	0,098	0,198	0,002	-0,428	0,098	0,163	0,005

SYLVICULTURE	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,331	0,125	0,121	0,008
PECHE	0,000	0,000	0,105	-0,001	-0,184	0,039	0,079	0,001
ACT. EXTRACTIVE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,222	-0,013	-0,032	-0,005
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	0,253	0,026	0,108	0,003	-0,304	0,006	0,080	0,003
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,025	0,039	0,024	0,001
TRANSPORT	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,075	0,049	0,037	0,001
TELECOM	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,156	0,070	0,052	0,006
FINANCE	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,037	0,098	0,039	0,006
SERVICE AUX SOCIETES	0,000	0,000	0,000	0,000	0,083	0,066	-0,036	0,036
FORMATION EDUCATION	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,666	0,139	0,114	0,016
SANTE	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,652	0,203	0,132	0,019
ACTIVITES PERSONNELLES	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,661	0,035	0,190	0,012
<b>Demande en biens d'investissement</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
ELEVAGE	-0,691	0,079	-0,184	0,006	0,748	0,019	-0,117	0,001
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,679	0,034	-0,088	0,004	0,494	-0,031	-0,035	0,000
CONSTRUCTION	-0,641	-0,045	-0,098	-0,006	0,530	-0,025	-0,044	-0,005
<b>Demande privée en biens d'investissement</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
ELEVAGE	-0,773	0,077	-0,196	0,006	0,818	0,015	-0,122	0,001
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,761	0,032	-0,100	0,004	0,563	-0,035	-0,040	0,000
CONSTRUCTION	-0,723	-0,047	-0,110	-0,006	0,600	-0,029	-0,050	-0,006
<b>Demande publique en biens d'investissement</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>

ELEVAGE	-0,038	0,099	-0,088	0,008	0,227	0,046	-0,075	0,005
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-0,026	0,054	0,007	0,007	-0,026	-0,004	0,007	0,004
CONSTRUCTION	0,012	-0,026	-0,003	-0,003	0,011	0,002	-0,003	-0,002
<b>Investissement en capital par secteur</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	57,429	-4,87	-0,055	-0,032	59,948	-4,584	0,010	-0,024
AGRICULTURE EXPORTATION	95,488	-5,56	14,049	-0,824	99,539	-5,096	14,192	-0,764
ELEVAGE	-2,087	-0,17	0,016	-0,035	-0,825	0,015	0,070	-0,024
SYLVICULTURE	-1,084	0,21	0,000	-0,012	-0,679	0,207	0,010	-0,010
PECHE	-2,309	-0,49	-0,140	-0,036	-0,524	-0,300	-0,058	-0,027
ACT. EXTRACTIVE	-2,621	-0,40	-0,401	-0,024	0,012	-0,242	-0,281	-0,022
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	-1,063	0,60	0,015	-0,026	0,113	0,507	0,062	-0,030
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	-2,596	-0,19	-0,266	-0,017	-0,310	-0,139	-0,161	-0,017
PRODUCTION ENERGIE	-1,609	0,20	-0,040	-0,016	-1,162	0,279	-0,025	-0,009
CONSTRUCTION	-3,482	-0,04	-0,284	0,000	-0,050	-0,249	-0,128	-0,012
COMMERCE	-2,246	-0,15	0,009	-0,035	-1,070	0,061	0,062	-0,022
REPARATION	-2,454	-0,16	-0,092	-0,031	-0,908	-0,038	-0,020	-0,024
HEBERGEMENT	-2,317	-0,05	-0,168	-0,016	-0,973	0,043	-0,108	-0,011
TRANSPORT	-2,377	-0,15	-0,109	-0,022	-0,807	-0,098	-0,038	-0,019
TELECOM	-1,368	0,24	-0,069	0,005	-0,626	0,175	-0,038	0,002
FINANCE	-1,696	0,31	-0,143	0,016	-0,379	0,165	-0,083	0,010
IMMOBILIER	-1,409	0,23	-0,100	0,009	-0,847	0,189	-0,076	0,008
SERVICE AUX SOCIETES	-3,092	0,21	-0,495	0,058	0,164	-0,182	-0,350	0,035
FORMATION EDUCATION	-2,101	-0,001	-0,137	-0,009	-1,111	0,056	-0,095	-0,007

SANTE	-1,914	0,18	-0,087	-0,003	-1,150	0,176	-0,057	-0,002
ACTIVITES PERSONNELLES	-2,301	-0,32	-0,067	-0,031	-0,943	-0,148	-0,006	-0,022
<b>Coût d'utilisation du capital</b>	<b>Simulation 1 Court terme</b>	<b>Simulation 1 Long terme</b>	<b>Simulation 2 Court terme</b>	<b>Simulation 2 Long terme</b>	<b>Simulation 3 Court terme</b>	<b>Simulation 3 Long terme</b>	<b>Simulation 4 Court terme</b>	<b>Simulation 4 Long terme</b>
AGRICULTURE VIVRIERE	-21,017	0,241	0,182	0,022	-21,960	0,102	0,127	0,017
AGRICULTURE EXPORTATION	-29,118	0,241	0,182	0,022	-29,964	0,102	0,127	0,017
ELEVAGE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
SYLVICULTURE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
PECHE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
ACT. EXTRACTIVE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
INDUSTRIE ALIMENTAIRE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
INDUSTRIE NON ALIMENTAIRE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
PRODUCTION ENERGIE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
CONSTRUCTION	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
COMMERCE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
REPARATION	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
HEBERGEMENT	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
TRANSPORT	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
TELECOM	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
FINANCE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
IMMOBILIER	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
SERVICE AUX SOCIETES	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
ADMINISTRATION PUBLIQUE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
FORMATION EDUCATION	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017



SANTE	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017
ACTIVITES PERSONNELLES	1,260	0,241	0,182	0,022	0,052	0,102	0,127	0,017

### Annexes D : Valeurs des élasticités utilisées au Burkina Faso et au Sénégal pour les secteurs clés<sup>6</sup>

SECTEURS	sigma_KD	sigma_VA	sigma_XT	sigma_M	sigma_XD		Ménages ruraux	Ménages urbains
AGRICULTURE	0,8	1,5	2	2	2	frisch	-1,5	-1,5
ACT. EXTRACTIVE	0,8	1,5	2	2	2	AGRICULTURE	0,7	0,7
BOISSONS TABAC	0,8	1,5	2	2	2	ACT. EXTRACTIVE	0,7	0,7
EAU ELECTRICITE	0,8	1,5	2	2	2	BOISSONS TABAC	0,7	0,7
MANUFACTURE	0,8	1,5	2	2	2	EAU ELECTRICITE	0,7	0,7
CONSTRUCTION	0,8	1,5	2	2	2	MANUFACTURE	0,7	0,7
COMMERCE	0,8	1,5	2	2	2	CONSTRUCTION	1,1	1,1
TRANSPORT	0,8	1,5	2	2	2	COMMERCE	1,1	1,1
TELECOM	0,8	1,5	2	2	2	TRANSPORT	1,1	1,1
FINANCE	0,8	1,5	2	2	2	TELECOM	1,1	1,1
AUTRES SERVICES	0,8	1,5	2	2	2	FINANCE	1,1	1,1
EDUCATION PRIMAIRE	0,8	1,5	2	2	2	AUTRES SERVICES	1,1	1,1
EDUCATION SUPERIEURE	0,8	1,5	2	2	2	EDUCATION PRIMAIRE	1,1	1,1
SANTE	0,8	1,5	2	2	2	EDUCATION SUPERIEURE	1,1	1,1
ADMINISTRATION PUB	0,8	1,5	2	2	2	SANTE	1,1	1,1
PETROLE				2	2	ADMINISTRATION PUB	1,1	1,1
						PETROLE	1,05	1,05

<sup>6</sup> Sigma KD : Elasticité du capital ; Sigma VA : Elasticité de la valeur ajoutée ; sigma XT : Elasticité de la production ; sigma M : Elasticité du bien composite ; sigma XD : Elasticité Élasticité-prix de la demande mondiale d'exportations de produits ; Frisch : Elasticité revenu des ménages ; Extrait de Zidouemba (2015).

## Pierre NZIENGUI MAMBOUNDOU

### Résumé

La lutte contre les inégalités de genre et la pauvreté est au cœur des politiques économiques menées au Burkina Faso et au Sénégal. Cette priorisation découle de l'importance des inégalités entre les hommes et les femmes (tant au niveau des activités marchandes que non marchandes) et de l'ampleur de la pauvreté qui concerne 40,1% de la population au Burkina Faso et 38% au Sénégal. (Banque Mondiale 2020). Pour y faire face, ces deux économies ont élaboré des plans de développement basés sur des réformes spécifiques. Ainsi, au Burkina Faso, l'enjeu est d'accroître les ressources publiques allouées au développement. Il en découle une réforme de la TVA et des subventions aux hydrocarbures dont nous analysons les effets sur les inégalités de genre, la pauvreté et la sécurité alimentaire. Au Sénégal par contre, la transformation de l'économie est déjà en cours, avec pour ambition de faire de l'agriculture l'un des moteurs de la croissance. Nous nous intéressons donc aux effets de cette transformation sur les inégalités de genre et la pauvreté. En utilisant des modèles d'équilibre général calculable, les résultats de cette thèse montrent que les réformes envisagées au Burkina Faso ont des effets négatifs sur l'économie et sur le genre. Ils favorisent un accroissement des inégalités de genre (marchandes et domestiques) et augmentent la pauvreté. Au Sénégal, la transformation du secteur agricole conduit à une baisse des inégalités de genre et de la pauvreté. Il faut cependant faire attention au mode de financement des réformes.

### Abstract

The fight against gender inequalities and poverty is a central issue for policy makers in Burkina Faso and Senegal. Indeed, we observe high gender inequality level in both countries (in formal labour market and in household work) and high poverty level, which affects 40.1% of the population in Burkina Faso and 38% in Senegal (World Bank 2020). It is why economic development plan have drawn up based on specific reforms in each country. In Burkina Faso, the challenge is to increase the public resources allocated to development, which leads to a reform of VAT and oil subsidies. We analyse the effects of these policies on gender inequalities, poverty and food security. In Senegal, the transformation of the economy has been already started, with a particular interest for agriculture sector. We are interested in the effects of this transformation on gender inequalities and poverty. Using computable general equilibrium models, the results of this thesis show that the reforms envisaged in Burkina Faso have negative effects on gender and poverty. In Senegal, the transformation of the agricultural sector leads to a decrease in gender inequalities and poverty.